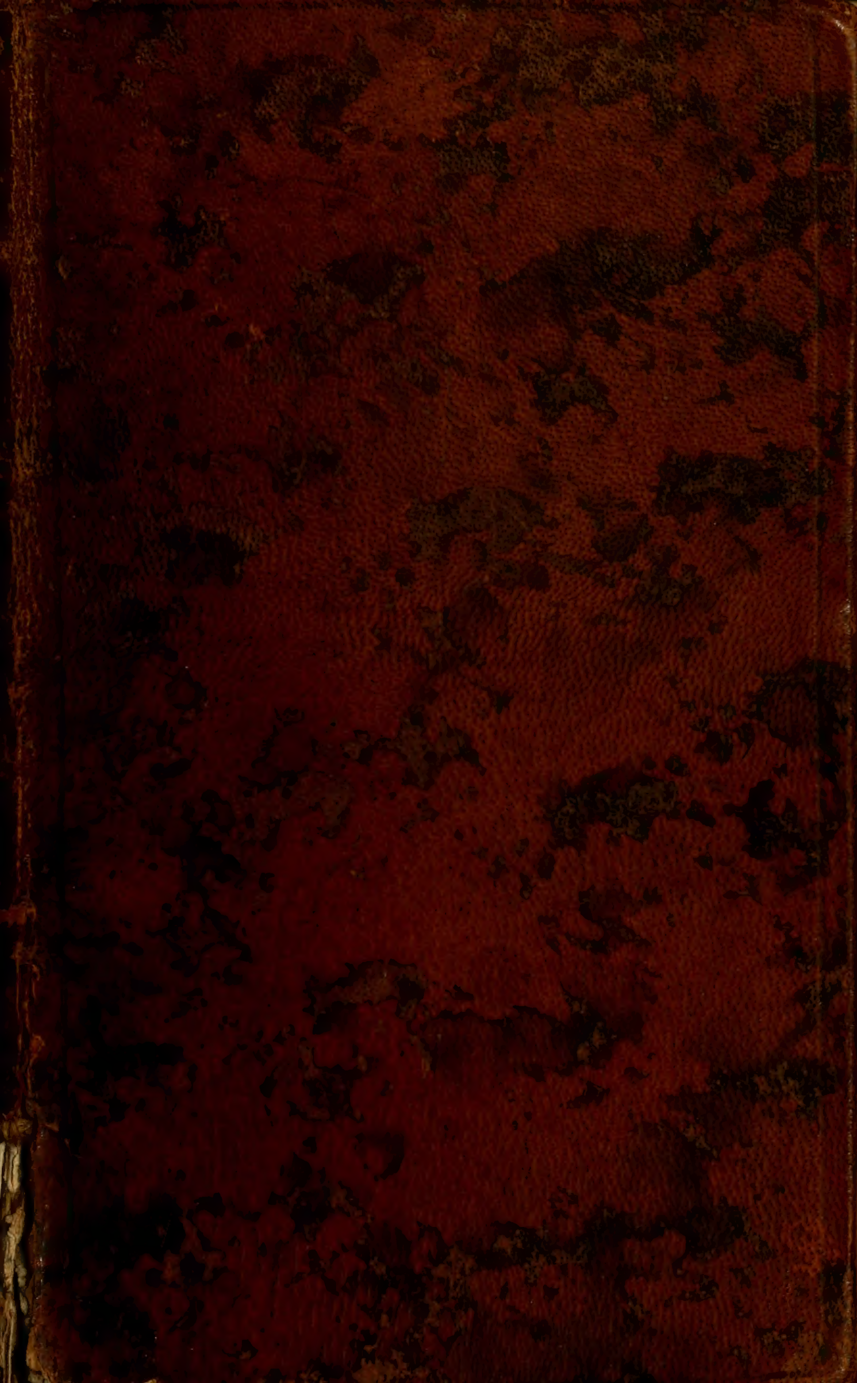
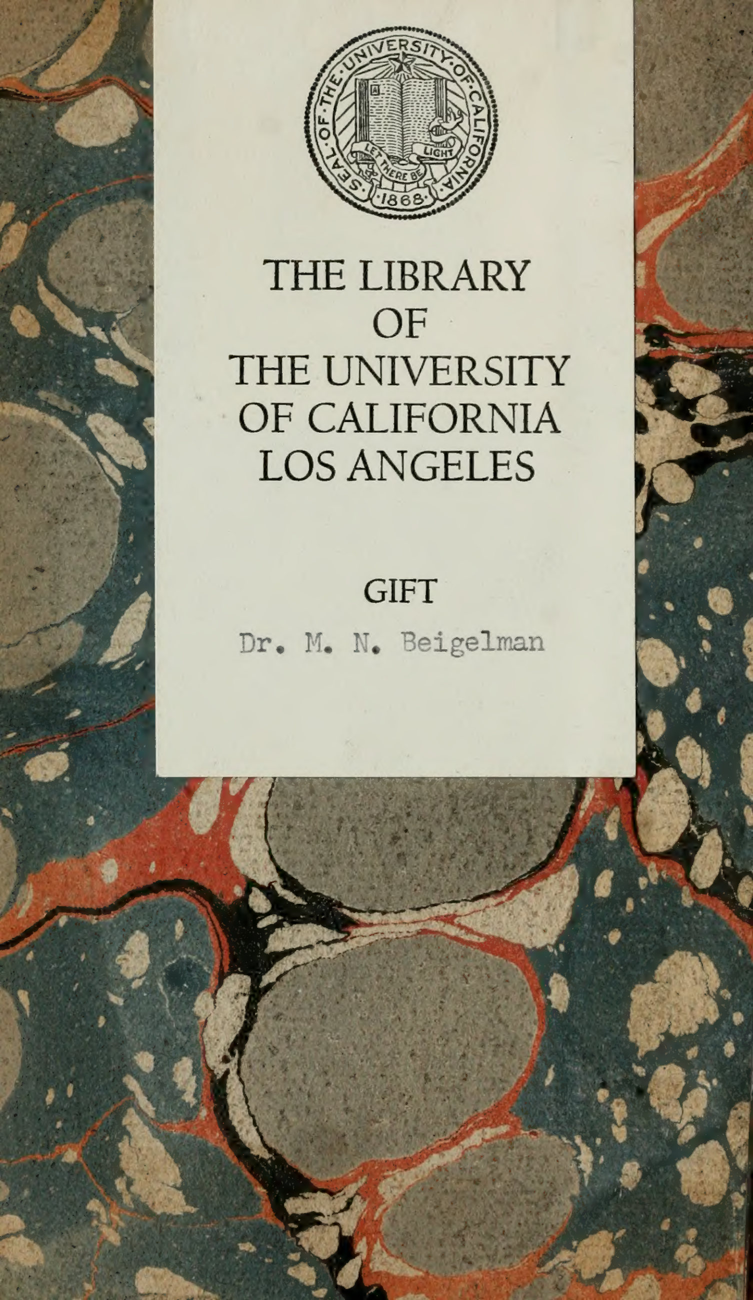


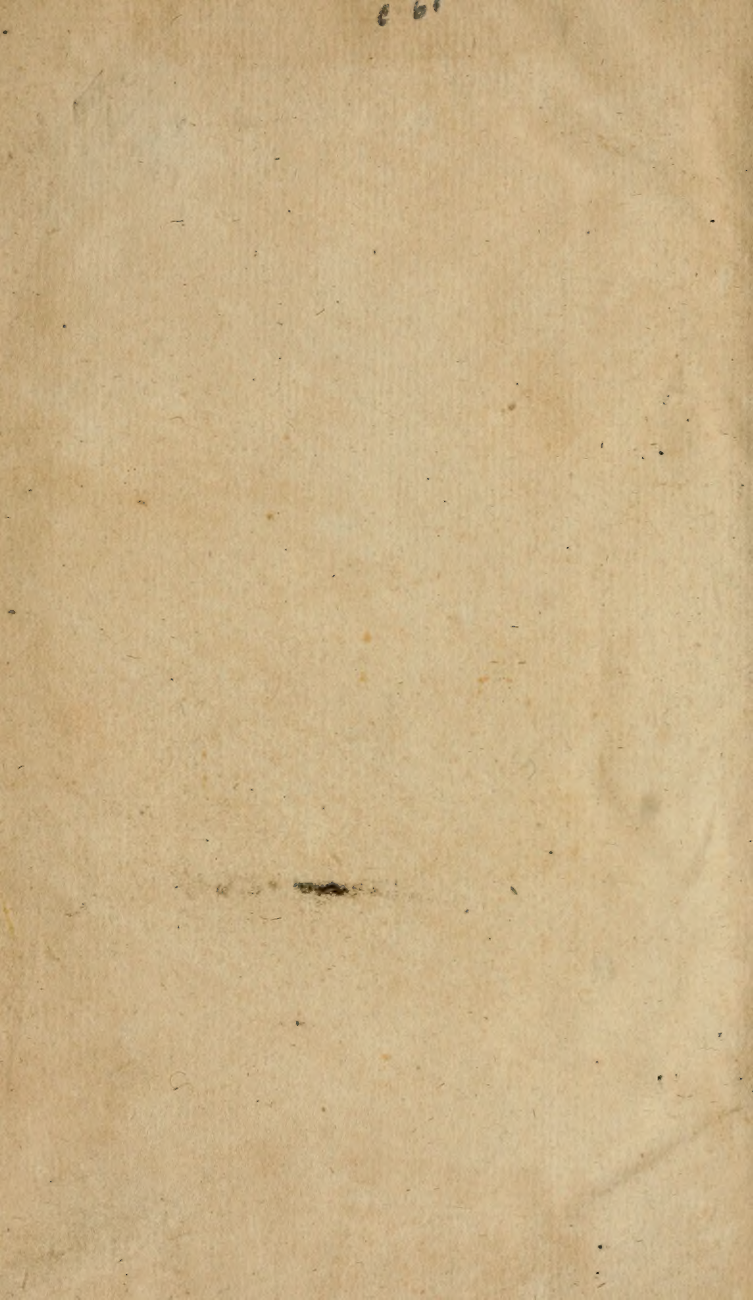


THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

GIFT

Dr. M. N. Beigelman





RECUEIL
DE MÉMOIRES
ET
D'OBSERVATIONS
SUR L'ŒIL,
&c. &c. &c.

PREMIERE PARTIE.

RECUEIL
DE MÉMOIRES
ET
D'OBSERVATIONS,

Tant ſur les Maladies qui attaquent l'Œil & les parties qui l'environnent, que ſur les moyens de les guérir, dans lequel l'Auteur, après avoir donné un précis de la ſtructure de cet organe, expoſe un nouveau procédé pour extraire la Cataracte avec un Inſtrument de ſon invention, & réfute l'efficacité prétendue de l'Abaiſſement.

Par M. G. Pellier de Quengsy fils,

Docteur en Médecine, & Chirurgien-Oculiſte des Villes de Toulouſe & de Montpellier, Brévеté du Roi, &c.

Sine viſu, nihil.



A MONTPELLIER,
De l'Imprimerie de Jean Martel aîné, Imprimeur Ordinaire du Roi, & des États.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AC
8
B37
P366r
1783
Rare



A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE DE CONDÉ,

PRINCE DU SANG,

&c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

Mon Ouvrage intéresse le bien de l'Humanité ; c'est à ce seul titre qu'il

mérite d'être offert à VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, & qu'Elle a bien voulu en agréer la Dédicace. Trop heureux si mes premiers Essais peuvent me mériter l'honneur de Votre Protection.

Je suis avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur,
G. PELLIER DE QUENGSY.

n°. III. G. P. D. Q.



PRÉFACE.

LES Maladies des Yeux ſont en très-grand nombre; leur guériſon exige de celui qui s'en occupe une profonde théorie & une pratique très-exercée ; il faudroit auſſi qu'il eût le courage d'abandonner toutes les autres parties de la Chirurgie, pour ſe livrer entiérement à celle qui tend à la conſervation du plus précieux de nos organes.

Mais qu'il eſt rare de voir un homme de l'art ſe borner à un ſeul objet. Les uns par gloire, les autres par intérêt veulent tout embraſſer ; & comme il n'eſt pas poſſible que le même homme exerce avec la même ſupériorité de lumieres toutes les parties de ſon art, comme il n'eſt pas poſſible qu'il donne à chacune d'elles l'application convenable pour en éten-

dre la ſphere auſſi loin qu'elle peut aller, il en réſulte ſouvent des ſuites fâcheuſes pour le malade, & les progrès de l'art ſont néceſſairement retardés.

Flatté de pouvoir contribuer, quoique foiblement, à l'avancement d'un art dont le but eſt de rétablir la vue, & mes voyages m'ayant mis à portée de connoître toute l'étendue de ſes reſſources, j'appris à me dépouiller des préjugés communs, avouant cependant que ſi j'ai fait quelques progrès dans la pratique de la Chirurgie des yeux, j'en ſuis principalement redevable aux préceptes & aux conſeils de mon Pere (1).

Aſſidument occupé à purger cette ſcience ſi utile & ſi néceſſaire à l'homme, des erreurs qui regnent, tant du côté de l'Anatomie de l'œil, que de celui des maladies & des moyens de les traiter, j'ai recueilli nombre de faits qui, raſſemblés avec ceux de nos Modernes,

(1) Maître en Chirurgie, & Oculiſte penſionné des Villes de Metz & de Bar-le-Duc, & Aſſocié Correſpondant du Collége Royal de Chirurgie de la Ville de Nancy, &c.

Modernes, les détruiſent, comme on le verra dans le corps de cet Ouvrage.

La plus abſurde qui exiſte encore, eſt de voir quelques Médecins & Chirurgiens préférer la méthode de *l'Abaiſſement* pour rendre la vue à celui qui l'a perdue, par l'effet d'une maladie connue ſous le nom de *Cataracte*, laquelle conſiſte, comme on le ſait, à abattre le cryſtallin opaque au fond de l'œil; méthode, dis-je, preſqu'auſſi ancienne que la Médecine & la Chirurgie, qu'on a commencé à abandonner vers 1745, pour en ſuivre une autre beaucoup plus sûre que le haſard fit découvrir, & que nous nommerons *Extraction*, qui conſiſte à mettre hors de l'œil la Cataracte; méthode enfin qui avoit cependant été propoſée par quelques hommes habiles; mais qui, ſans doute, fut réſervée au célebre M. *Daviel* qui inventa des inſtruments pour la mettre en exécution, & qui s'y livra entiérement depuis 1747.

Ce fut à cette époque que chacun s'occupa à perfectionner l'Extraction après les ſuccès certains qui en réſul-

toient. A cet effet, plusieurs grands Maîtres de l'art sont entrés en lice. Ils ont donné chacun à leur tour des méthodes pour la simplifier, dont la plûpart sont décrites dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie.

Néanmoins, quoique les avantages de l'Extraction aient été reconnus par nos Savans, il s'est trouvé quelques Praticiens routinés dans la méthode ancienne qui, sans doute, n'ayant pu réussir dans la nouvelle, se crurent intéressés à la décrier, & la firent considérer comme très-défectueuse : *M. Percival Pott*, Membre de la Société Royale de Londres, & Chirurgien de l'Hôpital St. Barthelemi, fut même un de ceux qui s'attacha le plus à remettre en vigueur la méthode de l'Abaissement. Pour y parvenir, il mit un Mémoire au jour qui, quoique rempli d'objections séduisantes, n'a pu la remettre dans son premier lustre. Elles ont répandu, je l'avoue, quelques doutes sur l'utilité de l'Extraction, mais qui se sont éclipsés, & cette derniere a toujours continué d'être en faveur.

C'eſt avec le flambeau de l'expérience que j'ai clairement démontré dans un Mémoire en réponſe à celui de cet habile Chirurgien, la futilité de ſon opinion. Qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit mon amour propre qui me faſſe parler, c'eſt toujours cette expérience qui eſt, ſans contredit, l'unique bouſſole du Médecin & du Chirurgien. Elle ſeule peut déchirer le voile de l'erreur, & nous conduire juſqu'au temple de la vérité (1). Qu'on ne croie pas non plus que ce ſoit l'Opérateur que je condamne ici, c'eſt l'opération ; & je la condamne par des raiſonnemens dans leſquels j'oſe me flatter qu'on trouvera aſſez de juſteſſe & de ſolidité.

Les inconvénients dont cette prétendue méthode eſt inſéparable, me forcerent d'écrire contr'elle dans une Ville (Montpellier), où la réputation des plus grands Maîtres raſſemble, de toutes les parties de l'Europe, tant de jeunes Médecins & Chirurgiens. Je

(1) Boerhaave, ce Prince des Médecins, dit que lorſqu'il s'agit de la vérité, on ne doit point épargner d'Auteur, même ſon meilleur ami.... Le bien général lui paroît préférable à la gloire d'un particulier.

l'ai combattue par des Obſervations que l'on ne ſauroit révoquer en doute, faites la plûpart ſous les yeux de pluſieurs Perſonnes de l'art qui ont daigné les approuver ; & il étoit ſur-tout ſi intéreſſant de le faire, que le ſentiment de M. Pott pouvoit occaſionner de nouvelles entraves à l'émulation des Artiſtes, & même étouffer bien des découvertes auxquelles l'Extraction a donné lieu.

Mes expériences, autoriſées par une Infinité de Gens de la profeſſion, donnent aujourd'hui & plus que jamais à cette nouvelle méthode, la ſupériorité ſur l'ancienne, qu'elle remplace par des ſuccès conſtans connus de tout le monde.

Ce ſeroit donc en vain qu'on entreprendroit de déclamer de nouveau contr'elle, on ne parviendroit jamais à l'abolir ; il y a trop de cures opérées par cette nouvelle méthode ſous les yeux des Perſonnages les plus célebres qui parlent en ſa faveur ; car ſi l'Extraction étoit auſſi dangereuſe que quelques-uns le penſent, ſeroit-elle autant admiſe

& uſitée dans la Capitale de la France, cette premiere Métropole du monde? J'ajoute plus, ſi on avoit ſeulement douté de ſon efficacité, n'y exiſteroit-il pas encore quelques Oculiſtes Abaiſſeurs? Or on a ceſſé d'en voir depuis l'époque de la nouvelle, à l'exception de ceux qui, routinés dans l'ancienne, l'ont exécutée juſqu'à leur décès, tel que M. *de Saint-Yves*, Oculiſte de St. Côme, &c.

Quoique tout ce que je viens de dire, paroiſſe ſuffiſant pour diſſiper tous mauvais préjugés ſur l'Extraction, cela n'empêchera peut-être pas quelques eſprits de contradiction de produire des obſervations, peut-être enfantées dans le cabinet pour faire tomber les nôtres dans le diſcrédit, & dans le deſſein de ſoutenir leur premiere opinion; & ſans doute ils ne manqueront pas de les embellir de tous les traits brillants d'une théorie ſéduiſante pour leur donner beaucoup plus de poids. Mais comme mes preuves conſiſtent autant en faits qu'en raiſonnemens, je ne ſaurois me perſuader que les leurs puiſſent

l'emporter, je n'emploierai pour étayer ma cauſe, que leur ſolidité & la juſteſſe de l'application.

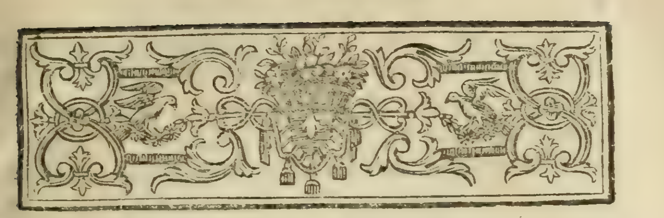
Qu'il ſeroit malheureux après cela pour l'humanité, de revoir de nouvelles diſputes ſur une méthode auſſi ſûre, & quel tort ne lui feroient-elles pas? N'ouvrira-t-on jamais les yeux ſur ſes ſuccès, & ne ceſſera-t-on d'heurter contre ſon efficacité? Pourquoi enfin, vante-t-on encore avec tant d'emphaſe cette prétendue méthode de l'Abaiſſement, après le nombre de mauvaiſes cures que l'on voit journellement? La multitude des perſonnes qui s'en plaignent avec raiſon, rendront juſtice à cette vérité, qui eſt heureuſement aſſez reconnue aujourd'hui pour réformer l'ancien préjugé.

Au reſte, eſt-ce à des perſonnes ſans expérience, de décider contre l'Extraction? Si cela étoit, leur prétention ſeroit auſſi peu ſage que celle d'un Hydrographe de cabinet, qui, ſans avoir jamais vu ni mer, ni vaiſſeau, voudroit, pendant la tempête & dans un pas difficile & périlleux, diſpu-

ter la direction de la manœuvre au Pilote le plus expérimenté.

J'ai divisé cet Ouvrage en deux parties. La premiere contiendra des Mémoires, Dissertations, Réflexions & Expériences qui auront pour but de discuter, d'éclaircir & d'approfondir plusieurs points d'Anatomie & de Physiologie sur l'œil. Je rassemblerai dans la seconde partie, plus de cent quarante Observations très-curieuses & très-utiles pour ceux qui voudront se consacrer à la Chirurgie oculaire.

Tel est le plan de cet Ouvrage, dans lequel je ne chercherai point à briller par un style étudié, ni par des pensées délicates & neuves, avec d'autant plus de raison, que je les croirois inutiles, & peut-être même ridicules dans le sujet que j'ai à traiter. J'ai tâché enfin, en me rendant intelligible, de démêler le vrai d'avec le faux, par des observations exactes & multipliées que j'ai détaillé avec le dernier scrupule, évitant, autant que j'ai pu, les redites. Trop heureux, si elles peuvent quelquefois servir de guide, & détruire tant d'anciens préjugés !



RECUEIL DE MÉMOIRES ET D'OBSERVATIONS SUR L'ŒIL.

INTRODUCTION A L'OUVRAGE.

Description des parties qui environnent le globe de l'Œil.

LA Vue eſt ſans contredit, celui de tous les ſens à la conſervation duquel l'homme eſt le plus intéreſſé ; & conſéquemment, rien de plus utile pour lui que les yeux. Ils nous repréſentent non-ſeulement les indiſpoſitions du corps, mais auſſi les paſſions de l'ame. Ils ſont les indices & les témoins de l'amour & de la haine, de la triſteſſe & de la joie, de la crainte

& de la pitié, de la vie & de la mort. Ils ſont enfin les flambeaux du corps humain, & les divins organes dans leſquels quelques-uns ont même voulu loger l'ame (*a*).

Mais qu'eſt-il beſoin d'alléguer tant d'autorités pour en faire paroître l'excellence ? La nature ne nous la démontre-t-elle pas ! Jettons les yeux ſur ſon livre, nous verrons combien elle a été ſoigneuſe de conſerver cet organe comme ſon plus cher meſſager.

Admirons auſſi l'artifice dont elle a uſé pour ſa défenſe, nous trouverons qu'elle n'y a rien oublié. Elle a ſitué les yeux dans une eſpece de vallon appellé orbite, qui eſt remparé de tous côtés des os du front, du nez, & de la machoire ſupérieure. Elle les a recouvert de paupieres (*b*) qui s'ouvrent & ſe ferment quand il nous plaît, afin qu'ils ne fuſſent point frappés par une trop vive lumiere, & qu'ils ſoient exempts de toute injure, provenant ou d'inſectes, ou de la pouſſiere, de coups, &c. Ils ſont environnés de pelotons de graiſſes deſtinés à faciliter leurs mouvements, & à ſoutenir leurs vaiſſeaux, à les garantir contre la dureté de la foſſe orbitaire, & à remplir les intervalles de leurs muſcles, qui ſont au nombre de ſix, ſavoir; quatre droits & deux obliques.

(*a*) Tels que l'Arabe *Blemor*, & *Sirénée*, Médecins Cypriens.

(*b*) *Avicenne*, célébre Anatomiſte, qui mourut en *106*, a très bien vu que la paupiere inférieure ne jouiſſoit d'aucun mouvement, (*Sene.* pag. *222*) & que la paupiere ſupérieure avoit un muſcle releveur propre, &c.

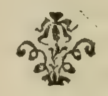
Quelques Anatomiſtes en ajoutent un ſeptieme, qui, diſent-ils, enveloppe le nerf optique, & le tient ferme, mais ils ſe trompent; ce ſeptieme muſcle ne ſe trouve guére que dans les animaux qui en ont eu ſans doute beſoin, comme ayant toujours les yeux baiſſés en terre. Cependant il faut avouer qu'il eſt des jeux de la nature, & qu'elle ſe plaît quelquefois dans la viciſſitude & l'inconſtance de ſes opérations. L'obſervation que j'ai rapportée dans la ſeconde partie de cet Ouvrage à la page 340, en eſt une preuve inconteſtable. Quelques-uns penſent que ce muſcle eſt auſſi utile à l'homme qu'aux animaux pour faire le mouvement tonique, & pour le tenir arrêté quand nous regardons attentivement quelque objet, mais ils ſont dans l'erreur; car on eſt perſuadé que ce mouvement tonique ſe fait lorſque les ſix muſcles tendent également leurs fibres, & que l'œil n'a pas d'arrêt, & ſe meut perpétuellement.

Tous les ſix muſcles dont je viens de parler, reçoivent le fluide animal des 2e, 3e, 4e, 5e, & 6e. paires cérébrales.

Enfin, il eſt auſſi une infinité de glandes ſituées tant au bord des paupieres, que ſous l'arcade ſourciliere, avec leurs vaiſſeaux excrétoires qui répandent continuellement ſur la ſuperficie du globe, une liqueur lympide qui empêche que la cornée ne perde ſa tranſparence; & pendant que la paupiere ſe hauſſe & ſe baiſſe, cette liqueur s'étend & ſe diviſe ſur le globe qui lave & humecte la cornée conjointement avec celle qui ſort de ſes pores, & par ce moyen entretient toujours ſa lucidité. Comme ces glandes fourniſſent plus de

cette lymphe qu'il n'en a beſoin, ſon ſuperflu; auſſi bien que les ordures venant à s'amaſſer ſur la paupiere inférieure, coulent du côté du grand angle, & ſe trouvent arrêtés par la caroncule; enſuite les paupieres obligées à ſe fermer, forcent par leur compreſſion le plus ſubtil de cette liqueur à paſſer au travers des points lacrymaux, puis de là il deſcend dans le ſac lacrymal pour ſe jeter dans le conduit nazal, & enfin dans l'intérieur du nez.

Peut-on voir un arrangement plus exact que celui que nous venons de décrire ſuccintement pour mettre l'œil à l'abri de tous accidents? Mais ce n'eſt encore rien en comparaiſon du méchaniſme de cet organe, de l'Anatomie duquel nous allons donner une légere idée, telle qu'elle nous eſt connue aujourd'hui. Elle eſt en effet la baſe & le fondement de nos connoiſſances; ſans elle on s'égare à chaque inſtant. Nous rappellerons enſuite l'Anatomie des Anciens & leurs erreurs; puis nous parlerons des découvertes des Modernes. Le tout ſera étayé par des obſervations & des expériences que la pratique m'a fourni depuis pluſieurs années.





PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Description anatomique de l'Œil.

L'ŒIL est composé de parties solides & de parties fluides. Les solides sont celles qui forment le *globe* & ses *capsules*. Les fluides sont celles que l'on nomme *humeurs*.

Nous comptons aujourd'hui douze membranes & quatre humeurs qui concourent à la formation de l'œil.

La premiere des membranes est la *conjonctive*, qui joint le globe dans la fosse orbitaire ; elle prend depuis la circonférence de la cornée transparente, jusqu'au bord interne de chaque paupiere.

La deuxieme est nommée *albuginée*. Elle est tendineuse & forme le blanc de l'œil.

La troisieme est la *cornée transparente*. Elle est claire & polie comme la corne des lanternes, d'où elle tire son nom. On peut la diviser en plusieurs écorces ou feuillets.

La quatrieme est la *tunique de l'humeur aqueuse*. Elle est si fine qu'on ne peut la distinguer que dans l'œil du cheval ; elle occupe toute la partie concave de la cornée transparente,

Après cette tunique vient l'*humeur aqueuſe*. Elle eſt ainſi nommée à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec l'eau ; elle remplit les deux chambres de l'œil.

La premiere eſt appellée *chambre antérieure*. Elle eſt plus grande que la poſtérieure ; elle contient ordinairement une ligne, une ligne un quart d'épaiſſeur.

La cinquieme membrane eſt l'*uvée*. Elle eſt une eſpece de cloiſon qui ſépare les deux chambres de l'œil. On lui a donné le nom d'uvée, à cauſe qu'elle reſſemble à une grappe de raiſin ; elle a été auſſi appellée *iris*, à cauſe de ſes différentes couleurs. Cette membrane eſt percée d'un trou noir & rond appellé *pupille* ou *prunelle*, pour laiſſer paſſer les rayons de lumiere.

Autour du grand cercle de l'iris, eſt une eſpece de bande circulaire blanchâtre, que l'on nomme *plexus ciliaire*. Il eſt fortement attaché à la cornée opaque, à l'endroit où il eſt uni avec la cornée tranſparente.

Les *proceſſus ciliaires* qui ſuivent immédiatement après, ſont des fibres droits dont on a cru qu'ils ne formoient qu'un tout avec le plexus ; raiſon qui leur a fait donner le nom de *ligament ciliaire*, mais les Anatomiſtes ſont dans l'erreur ; car il eſt facile de les ſéparer des parties qui leur ſont contiguës.

La deuxieme chambre eſt appellée *chambre poſtérieure*. Elle remplit le vuide qu'il y a entre la face poſtérieure de l'iris & la criſtalloïde ; elle eſt plus petite de trois quarts de ligne que la chambre antérieure.

La ſixieme membrane eſt la face antérieure de la criſtalloïde ; on lui a donné le nom de *criſtallo-antérieure*, parce qu'elle revêt antérieurement le criſtallin.

La ſeptieme eſt appellé *criſtallo-poſtérieure*, parce qu'elle enveloppe poſtérieurement le criſtallin. Cette membrane eſt ſi immédiatement unie à la criſtallo-antérieure, qu'il ſemble que ces deux tuniques n'en font qu'une.

Entre ces deux dernieres membranes, eſt la ſeconde humeur de l'œil, improprement appellée *humeur criſtalline* ; car elle eſt plutôt un corps gommeux qui reſſemble au criſtal le plus diaphane (d'où il tire ſon nom). Sa figure eſt ronde & convexe des deux côtés comme une lentille ; mais ſa face antérieure eſt un peu plus applatie que la poſtérieure.

Entre ce corps lenticulaire & ſa capſule, eſt un petit vuide rempli d'une liqueur lympide, que je range au nombre des humeurs de l'œil. Elle a été découverte par *Morgagny*, qui lui a donné ſon nom. Ainſi, elle ſera dorénavant regardée comme la troiſieme humeur de l'œil, parce qu'elle eſt ſujette à des maladies particulieres, de même que les autres humeurs de cet organe.

La huitieme membrane eſt la *capſule vitrée*. Elle eſt formée de deux lames adaptées l'une à l'autre ; la premiere eſt appellée *hyaloïde*, & la derniere *cellulaire*. Cette membrane enveloppe l'*humeur vitrée*.

La neuvieme eſt la *tunique cellulaire*, d'où elle tire ſon nom par rapport aux cellules dont elle eſt formée. Ces celulles ſont remplies d'une humeur propre à la régénération de l'humeur vitrée.

La quatrieme humeur eſt appellée *vitrée*, parce qu'elle reſſemble, tant en couleur qu'en conſiſtance à du verre fondu. Elle eſt contenue dans les deux dernieres tuniques que nous venons de décrire, & forme enſemble un corps qui occupe la plus grande partie du globe de l'œil.

La dixieme membrane eſt la *rétine*. Elle eſt entrelaſſée d'un milion de petits filets en forme de rez, d'où lui vient ſon nom. Elle eſt plus épaiſſe que la *choroïde*, & embraſſe la face poſtérieure du *corps vitré* juſqu'au bord du *cercle ciliaire*. Cette tunique ſort de la maſſe du nerf optique; elle ſe dilate au point qu'étant jetée dans l'eau, on l'apperçoit toute blanche & comme moëleuſe. Pluſieurs Phyſiologiſtes ont ſoutenu qu'elle étoit le vrai ſiége de la viſion : cette opinion, ſur la vérité de laquelle on a long-temps balancé, eſt aujourd'hui généralement adoptée.

La onzieme membrane eſt la *choroïde*; on l'a appellée ainſi par rapport à ſa deſtination. Elle ſert à contenir les parties principales de la viſion, de même que le chorion ſert à envelopper le fœtus dans la matrice. Cette membrane eſt formée de deux lames, ſavoir; la *ruiſchienne*, découverte par *Ruiſch* qui lui a donné ſon nom, & l'autre eſt appellé *réticulaire*. Entre ces deux membranes, on trouve une eſpece d'humeur noirâtre qu'on a appellé *ancre animal*. Il y a encore quelques Phyſiologiſtes qui prétendent que cette tunique eſt le ſiége de la viſion; mais ils ſont dans l'erreur, & la reconnoîtront pour peu qu'ils jettent les yeux ſur ce qu'ont écrit les Modernes à ce ſujet.

La

La douzieme des membranes enfin, eſt la *ſclérotique* ou *cornée opaque*. Cette membr ne eſt la plus grande & la plus épaiſſe de toutes celles qui compoſent le globe de l'œil. Elle eſt entre-tiſſue de toutes ſortes de fibres, & tire ſa production de la *dure-mere*. L'endroit où eſt ſitué le nerf optique, eſt plus épais que les côtés latéraux. Cette tunique, qui ſert d'enveloppe générale, eſt percée en devant & en arriere à la partie poſtérieure pour laiſſer paſſer le nerf optique; & à l'antérieure pour adapter la cornée tranſparente.

Les nerfs optiques ſont placés derriere le globe un peu de côté. Ils viennent de la partie du cerveau, à l'endroit où s'uniſſent le grand & le petit cerveau, & non pas des ventricules antérieures du cerveau, comme l'ont prétendu les Arabes, ni du milieu de ſa baſe, comme l'ont cru les Grecs.

Ces nerfs ſont recouverts de la pie & de la dure-mere; ils vont s'inſérer à chaque œil, & y apporter l'eſprit animal & la lumiere. Leur partie interne eſt moëleuſe; & venant à ſe dilater, elle va former la rétine, comme nous l'avons déjà dit. Ces nerfs ne ſont point creux, comme l'ont penſé *Hérophile* & *Galien*, mais poreux.

Il y a auſſi dans la compoſition de l'œil pluſieurs petites veines & artéres qui lui apportent la nourriture & la vie, qui viennent des rameaux jugulaires & carotides.

Telle eſt la deſcription exacte & préciſe du globe de l'œil, comme elle eſt connue aujourd'hui. Nous l'avons faite ſuivant l'ordre de diſſection. Voyons maintenant à quoi ſe réduiſoit celle de nos Anciens; par-là il ſera aiſé de découvrir les erreurs dans leſquelles ils étoient plongés.

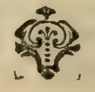
CHAPITRE II.

Anatomie des Anciens.

LES Anciens diviſoient les membranes en communes & en propres. Ils en reconnoiſſoient deux communes & trois propres. Les deux communes ſont la conjonctive & l'innominée que nous avons appellé albuginée. Les trois propres ſont la cornée, l'uvée, & la capſule vitrée. A l'égard des autres membranes, elles leur étoient inconnues, en ce qu'ils les prenoient pour être une continuation de celles-ci.

Ils reconnoiſſoient dans l'œil trois humeurs, ſavoir; l'aqueuſe, la criſtalline & la vitrée. Ils prétendoient que les deux derniers étoient des humeurs congelées & épaiſſies. Cette erreur eſt d'autant plus groſſiere, qu'elle leur a donné lieu de tomber dans mille écueils à l'égard de la curation des maladies.

Quant aux autres parties qui ſervent à la ſtructure & au méchaniſme du plus précieux de nos organes, ils les méconnoiſſoient. Voici en précis leurs erreurs à cet égard.



ERREURS DES ANCIENS.

SUIVANT nos Anciens, l'effuſion de l'humeur aqueuſe procuroit la perte de la vue.

Les pores excréteurs des membranes, & la ſource de l'humeur aqueuſe, ont été un énigme pour eux.

La ſource des larmes n'a pas moins fait l'objet de toutes leurs recherches; ils l'ont attribuée mal-à-propos à la glande lacrymale.

La tunique de l'humeur aqueuſe leur a été inconnue.

La ſclérotique ou cornée opaque, & la cornée tranſparente ne formoient qu'une ſeule & même membrane.

Suivant eux, l'iris ou uvée étoit une continuation de la choroïde.

Ils prenoient le plexus ciliaire pour être une continuation de la choroïde.

Ils ſoutenoient avec feu que la capſule criſtalline étoit un prolongement de la tunique vitrée.

Dans les premiers temps, on penſoit que le criſtallin étoit le vrai ſiége de la viſion.

Les ſentiments de pluſieurs étoient partagés ſur la nature de ce corps lenticulaire; les uns vouloient qu'il fût un humeur congelée & épaiſſie, & les autres une maſſe gommeuſe.

Les vaiſſeaux de la lentille oculaire étoient une fable pour eux; & même encore aujourd'hui, quelques Modernes ne les conſiderent pas autrement.

Le corps vitré étoit regardé des Anciens comme un fluide gélatineux.

Ils prétendoient que la choroïde n'étoit formée que d'une ſeule lame.

Ils ne connoiſſoient aucune glande ſébacée, tant au bord des paupieres que dans le ſac lacrymal.

Ils ont toujours ignoré les mouvements de contraction des points lacrymaux, ainſi que le ſphincter du ſac lacrymal.

Tels ſont les faux préjugés de nos Anciens. Développons maintenant les découvertes des Modernes, & appuyons-les par l'expérience & l'obſervation. C'eſt par leur ſecours qu'on ſécoue les préceptes erronés, & qu'on rentre dans le ſentier de la vérité.

CHAPITRE III.

Découvertes des Modernes ſur l'Anatomie de l'Œil.

ARTICLE PREMIER. L'EFFUSION de l'humeur aqueuſe n'entraîne point la perte de la vue; c'eſt un point duquel perſonne ne doute aujourd'hui, & qu'il n'eſt pas beſoin de prouver. L'expérience journaliere nous le démontre aſſez, lorſqu'il s'agit d'opérer une cataracte.

ART. II. Les membranes de l'œil, telles que la cornée tranſparente, la criſtalloïde & l'hyaloïde, ont des pores excréteurs qui favoriſent l'iſſue

d'une liqueur propre à la régénération de l'humeur aqueuſe. L'expérience ſuivante va mettre au jour ce que j'avance.

Expérience. Que l'on prenne un chien vivant, qu'on lui renverſe la paupiere ſupérieure, qu'on étende enſuite un linge fin ſur le globe, & qu'on aie le ſoin de remplir la cavité circulaire qui ſe trouve entre le globe & l'intérieur des paupieres par le moyen de la charpie ou du coton ; alors, en examinant attentivement l'œil, on y remarquera une tranſudation conſtante d'une liqueur qui pénétre au travers du linge. Qu'on eſſuye ce linge avec une éponge fine ; alors, en conſidérant de nouveau la ſurface de l'œil, on appercevra que cette eau ſort continuellement des pores de la cornée tranſparente, & en bien plus grande quantité que des pores de la conjonctive & des trous de la glande lacrymale, où l'on aſſure qu'eſt la véritable ſource des larmes ; c'eſt ce que nous examinerons dans un inſtant. Mais ne bornons pas là nos recherches, étayons cette expérience par l'obſervation ſuivante.

Obſervation I. Étant à Angoulême il y a quelques années, je fus conſulté par M. le Chevalier de N... d'Aigre en Poitou, au ſujet d'un larmoyement continuel & très-abondant, qui l'incommodoit & le faiſoit ſouffrir tellement que la peau de ſa joue étoit en partie excoriée. Cette infirmité lui provenoit d'une brûlure ſi conſidérable, qu'elle lui avoit détruit les deux paupieres de cet œil, plus loin que le bord oſſeux de l'orbite, de façon que les larmes, au lieu de paſſer dans les conduits lacrymaux, ſe répandoient ſans

cesse sur sa joue ; cela lui avoit causé un si grand ravage, qu'il y avoit altération de l'os de la pommette, qui se communiqua jusqu'à la fossette où est logée la glande lacrymale, ce qui l'avoit rongée avec une partie de l'os coronal. Enfin, cet œil étoit si hideux, que le Consultant étoit obligé de le tenir couvert avec un large emplâtre.

Son dessein, en venant me consulter, étoit de se faire extirper la glande lacrymale, croyant par-là être à l'abri des douleurs qu'il ressentoit par l'acrimonie de ce fluide ; & c'est ce qui lui avoit été conseillé par quelques gens de l'art. Bien-loin d'acquiescer à sa demande, je ne pus y consentir, sachant que cette glande n'existoit plus. Au reste, quand bien même elle auroit existé, je me serois bien donné de garde de la détruire, étant sûr que ce moyen étoit insuffisant pour le débarrasser du larmoyement. Le seul qui se présentoit, étoit celui de lui extraire le globe de l'œil ; & comme il étoit très-sain, & que d'ailleurs le Malade en voyoit très-bien, on peut bien penser que je ne lui en fis pas la proposition.

Si les membranes que j'ai citées plus haut, n'étoient point poreuses, d'où auroit pu provenir cette quantité de fluide qui sortoit sans cesse de l'œil de M. le Chevalier de N . . . ? L'attribuera-t-on à la glande lacrymale, comme les Anciens l'ont toujours cru, & que bien des Modernes le croient encore ? Si cela étoit, l'hypothese ne seroit-elle pas fausse, puisqu'elle n'avoit pas lieu ici ? Je pense, d'après cela, que si l'on fait la moindre attention à l'expérience & à l'observation ci-dessus, il n'est point de Praticien qui ne revienne d'une telle erreur.

ART. III. Ce que nous venons de dire, prouve donc que la cornée eſt parſemée de pores par où tranſude l'humeur aqueuſe ; il s'agit à-préſent de démontrer ceux de la capſule vitrée, & de la criſtalloïde ; c'eſt par ce moyen que nous découvrirons la véritable ſource des larmes. Pour cet effet, recourons à l'expérience ſuivante.

Expérience. Prenez un œil de bœuf, faites l'extraction du corps vitré ſans l'endommager, & placez-le ſur une aſſiette ; examinez enſuite avec une loupe la ſurface de ce corps, vous y appercevrez ſans peine une tranſudation conſtante du fluide qu'il contient, qui, en s'échappant par ſes pores, s'affaiſſera dans peu. Cette expérience peut même ſe faire ſans loupe ; mais on en ſera encore mieux convaincu, en le laiſſant 24 heures ou deux dans un vaſe ; alors on le trouvera preſqu'entiérement débarraſſé de l'humeur qu'il renferme.

Voyons actuellement ſi la capſule criſtalline eſt également poreuſe ; c'eſt ce qui va être éclairci par l'expérience ſuivante.

Expérience. Qu'on enleve un corps vitré conjointement avec la lentille criſtalline, qu'on le place ſur le cul d'un verre, de façon que le criſtallin regarde l'horiſon, eſſuyez enſuite ce corps avec une éponge bien fine ou un linge doux, ayant le ſoin pendant cet exercice, de comprimer légérement le corps vitré avec les deux premiers doigts tendus en forme circulaire, afin qu'en l'embraſſant ainſi, on puiſſe lui faire faire plus de ſaillie, alors vous appercevrez que plus vous l'eſſuye-

rez plus il ſortira de fluide de ſes pores. On s'en appercevra bien mieux avec une bonne loupe.

Les pores des membranes que nous venons de démontrer, prouvent ſans replique que la ſource des larmes vient du corps vitré, & que la glande lacrymale, à qui on a donné le privilége excluſif de la fournir, n'en forme qu'une partie, encore ſon uſage n'eſt-il que pour émouſſer l'acreté du fluide aqueux, de même que les autres glandules. Pour en être entiérement convaincu, employons l'expérience ſuivante.

Expérience. Qu'on faſſe venir chez ſoi un Pauvre ou Mendiant borgne, c'eſt-à-dire, qui ait un œil ſain & l'autre vuide ou poché (maladie qui n'eſt point rare à trouver.) Après qu'on l'aura fait aſſeoir, qu'on lui ſouleve les paupieres ſupérieures par le moyen d'une double hérine obtuſe & courbe que des Aides ſoutiendront. Qu'on abaiſſe les inférieures de même; & après que les unes & les autres ſeront bien écartées, qu'on examine attentivement tout ce qui ſe paſſera tant au dedans des yeux qu'au dehors. Alors on appercevra un inſtant après à l'œil ſain, une exſudation manifeſte du fluide lacrymal ſortir des pores de la cornée lucide, & tomber enſuite ſur ſa joue; exſudation qui n'a lieu ſans doute, que par l'inaction des points lacrymaux; & à l'autre œil vuide ou poché, on n'y verra qu'une humeur onctueuſe au bord des paupieres, bien différente en couleur, & en bien moindre quantité que le fluide de l'œil ſain. Il n'y a pas long-temps que je réitérai cette expérience ſur un Pauvre à Montpellier,

pellier, & je fis les mêmes remarques que ci-dessus (*a*).

Or, si la glande lacrymale avoit le privilege exclusif de produire toutes les larmes, pourquoi n'en fournissoit-elle que très-peu dans l'œil vuide ou poché, & sortoit-elle au contraire de l'autre en quantité? Cependant elle auroit dû s'échapper bien plus abondamment de ce premier que de ce dernier, si son usage étoit de fournir toutes les larmes.

Mais on m'objectera peut-être, que cette glande pouvoit être altérée chez le sujet en question, & que son usage étoit par-là suspendu. A cela j'assurerai que toutes les parties qui entouroient cet œil vuide, étoient très-saines. Au reste, ceux qui douteront de ce point, sont à même de le vérifier comme moi; les maladies de la nature de celles-ci, sont assez communes. On voit donc bien, par tout ce que je viens de dire, que la source des larmes est dans le corps vitré, & non pas dans la glande lacrymale, mais que cette derniere ne fait que partie des larmes; c'est ce qui sera encore étayé dans le Chap. XIII.

ART. IV. La cornée transparente n'étoit, suivant les Anciens, qu'une seule & même tunique avec la sclérotique. L'expérience que je vais citer,

---

(*a*) Quand je procéde à cette expérience, je me sers avec succès d'un bandeau oculaire, & d'hérines obtuses & courbes, que mon Pere a imaginé pour opérer seul ses Cataractes, quand il se trouve sans aide. On trouvera ces Instruments décrits & gravés dans *mon Cours* sur la *Chirurgie des Yeux*, ouvrage qui va être mis sous presse.

va prouver clairement le faux de cette hypothefe.

Expérience. Qu'on prenne un œil quelconque, qu'on le faffe macérer dans un vafe d'eau tiéde pendant un ou deux jours, enfuite bouillir toute une matinée; qu'on le retire de l'eau, alors on appercevra que la divifion de ces deux tuniques eft très-diftincte l'une de l'autre. Si cela n'étoit pas ainfi, cette expérience n'auroit point lieu. Cette découverte eft due à MM. *Briffeau*, *Mauchard* & *Demours.*

ART. V. La tunique de l'humeur aqueufe a été inconnue anciennement, & paroît encore l'être à quelques Praticiens; cependant il eft facile de s'affurer de la vérité du fait, en procédant à l'expérience fuivante.

Expérience. Prenez un œil de bœuf ou de cheval, coupez circulairement la cornée tranfparente, vous y trouverez dans fa partie concave une efpece de membrane très-mince, très-claire, & comme cartilagineufe, qui eft tellement unie avec elle, qu'il femble que ces deux tuniques n'en font qu'une. On doit cette découverte à MM. *Defcemet* & *Demours.* Mais ne nous contentons pas de cette expérience, allons à l'obfervation.

Obfervation II. Il y a quelques années que j'opérai à Bordeaux le nommé Jean Parin, ancien Commis de porte, âgé de 75 ans, de deux cataractes qu'il portoit depuis long-temps. L'opération eut un tel fuccès, qu'il recouvra auffi-tôt la vue. Quelques jours après, il lui furvint tout à coup une toux fi forte, qu'elle produifit la féparation de la plaie des cornées; il réfulta de là une fortie de la tunique de l'humeur aqueufe, qui for-

moit une tumeur qui ressembloit à une espece de vesicule remplie d'eau. Néanmoins, malgré cet accident, le Malade en distinguoit très-bien. Enfin, ce qui me fit croire que cette maladie, appellée par nos Auteurs *hernie* ou *staphilôme*, n'étoit occasionnée que par la chûte de la tunique de l'humeur aqueuse, c'est que la prunelle conservoit son diametre naturel. Pour parvenir à une prompte guérison, je me déterminai à couper le staphilôme avec des ciseaux courbes. Sitôt que je l'eus fait, il en réjaillit une quantité d'humeur aqueuse, & de suite il disparut. Peu de jours après, la plaie de la cornée se cicatrisa, & le Malade fut radicalement guéri.

Cette observation confirme indubitablement l'existence de la tunique de l'humeur aqueuse; car si elle n'existoit pas, comme on l'a cru, & que quelques-uns le croient encore, elle n'auroit pu former la maladie en question. Mais vous pouvez vous être trompé, me dira-t-on, & avoir pris la chûte de l'uvée pour celle de la tunique de l'humeur aqueuse. Jé répondrai à cette objection, que si le staphilôme ci-dessus avoit été produit par la sortie de l'uvée, la tumeur auroit dû paroître noirâtre ou brunâtre, & la prunelle irréguliere; or, c'est ce qui n'avoit point lieu ici.

ART. VI. Nos Anciens regardoient l'iris ou uvée, comme un prolongement de la choroïde, mais c'est un principe faux; il est aisé de connoître que ce sont deux membranes bien différentes l'une de l'autre. L'iris est seulement contigu à la choroïde; c'est ce que feu M. *Hoïn*, habile Chirurgien de Dijon, a démontré dans un Mémoire qu'il a lû à l'Aca-

démie de la même Ville (*a*); mais on en ſera entiérement perſuadé par l'expérience ſuivante.

Expérience. Prenez un œil, coupez la cornée tranſparente dans ſon entier, ſaiſiſſez avec les doigts l'iris juſqu'à l'endroit du plexus ciliaire, faites enſuite quelques ſécouſſes, alors vous appercevrez bientôt le plexus ciliaire ſe détacher de la choroïde. Voyons ce que l'obſervation nous apprendra.

Obſervation III. En Mars 1774, je fus conſulté à Reims ſur un coup de fleuret que reçut un Soldat à l'œil droit. Je l'examinai, & je fus étonné d'y voir deux eſpeces de petites prunelles d'une forme à-peu-près oblongue. Par le détail qu'il me fit de la maniere dont le coup lui fut porté, je n'eus pas de peine à croire qu'il avoit cauſé en partie la ſéparation de l'uvée d'avec le plexus ciliaire. On peut bien penſer que je n'entrepris pas la cure de cet organe, il y avoit trop de temps que cet accident étoit ſurvenu; au reſte, quand même il auroit été récent, qu'aurois-je eu à employer pour le rétablir?

ART. VII. Le plexus ciliaire n'eſt point un prolongement de la choroïde, il eſt ſeulement adhérant à l'iris, & à la choroïde; on en ſera certain en procédant à l'expérience ſuivante.

Expérience. Après avoir détaché l'uvée & le plexus ciliaire comme ci-deſſus, prenez-les & ſaiſiſſez-les avec les doigts des deux mains; alors, en les tiraillant doucement, vous parviendrez bien vîte à les déſunir l'une d'avec l'autre.

(*a*) On trouve un extrait de ce Mémoire dans le Mercure de France du mois d'Août 1769, page 154.

ART. VIII. La capſule du criſtallin a été ignorée pendant long-temps ; les Anciens ont toujours ſoutenu que cette membrane étoit une continuation de la capſule vitrée ; ce n'eſt que depuis peu d'années, que quelques-uns de nos Modernes ont aſſuré qu'elle étoit iſolée (*a*), & formée de deux calottes adaptées l'une à l'autre. La premiere qui recouvre le criſtallin, a reçu le nom de *criſtallo-antérieure*, & la derniere qui revêt le chaton du corps vitré, celui de *criſtallo-poſtérieure*. Mais comme il ſubſiſte encore quelques Perſonnes qui penſent que cette tunique eſt un épanouiſſement de la capſule vitrée, tâchons de leur prouver le contraire par l'expérience & l'obſervation.

Expérience. Prenez un œil de bœuf, enlevez le corps vitré conjointement avec la lentille criſtalline, mettez-le ſur une table, poſez enſuite d'une main un *ſpeculum oculi* ſur le centre du corps vitré, de façon que le criſtallin paſſe au travers de l'anneau de cet inſtrument ; & de l'autre, prenez le bout d'un manche de canif ou de ſcapel, introduiſez-le circulairement entre le corps & la cavité de celui du vitré, alors, à la faveur de quelques petites ſécouſſes, vous ferez bien vîte céder les adhérences qu'ils ont contractées l'un avec l'autre, & vous les ſéparerez ainſi.

(*a*) *Fallope*, célébre Anatomiſte, né à Modène en 1523, ſoutient être le premier qui ait parlé de la membrane criſtalline ; il aſſure qu'elle n'eſt pas la même que celle qui revêt le corps vitré ; celle du criſtallin, ajoute-t-il, eſt plus épaiſſe que celle du vitré.

Observation IV. Étant à Valenciennes au mois de Mai 1774, je vis Jacques Riviere, Soldat dans le Regiment de la Mark, privé de la vue de l'œil droit par une cataracte blanchâtre que je jugeai être membraneuse & cristalline; je l'opérai le 19 du courant, en présence d'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens de cette Ville, & voici comment.

Je pris mon *Ophtalmotome* (*a*), & je fis à l'instant la section de la cornée seulement, n'ayant pu faire celle de la cristalloïde en même temps, parce qu'elle se précipitoit au fond de l'œil sitôt que j'y portois la pointe de mon instrument. Je me munis ensuite de petites pinces à ressort, je les insinuai jusques sur le corps opaque, & par leur moyen je le saisis, & je le fis sortir du globe à la faveur de petites secousses dirigées en tout sens. Cela fait, l'œil devint noir, & le malade récupéra la vue.

Il est bon d'observer que le corps que je tirai de l'œil de ce Soldat, renfermoit un cristallin en partie dissout & très-opaque, de même que la cristalloïde.

Cette observation ne fait-elle pas voir évidemment que la capsule cristalline n'est pas un prolongement de la tunique vitrée, mais qu'elle est isolée? Au reste, si elle étoit une continuation de la vitrée, comment auroit-elle pu se détacher sans déchirer celle-ci? Or, le déchirement n'a pas

(*a*) Nom de l'Instrument avec lequel j'extrais la Cataracte. Voyez sa figure à la pag.

eu lieu ; donc, la membrane criſtalline n'eſt que contiguë à l'hyaloïde, & non pas continue.

Ce que je viens de dire, confirme ſeulement que la criſtalloïde eſt iſolée ; il nous reſte à démontrer qu'elle eſt formée de deux calottes jointes enſemble. Pour cela conſultons l'expérience.

Expérience. Prenez un œil de bœuf ou de veau ; faites l'extraction de la lentille criſtalline avec ſa capſule, ſans la déchirer, comme dans l'article précédent ; laiſſez-la tremper quelques jours dans l'eau tiéde, mêlangée avec partie égale de bonne eau-de-vie ; dès que vous vous appercevrez qu'elle ſera terne à-peu-près comme les criſtallins opaques, vous la retirerez du fluide dans lequel vous l'aurez mis, & vous ferez l'examen ſuivant. 1°. Vous y remarquerez que la capſule criſtalline eſt devenue dure & coriace. 2°. Des rides ſur ſes ſurfaces 3°. Une déſunion évidente autour de ſon diametre, cauſée ſans doute par les rides. Prenez enſuite de petites pinces à diſſéquer de chaque main, ſaiſiſſez les deux ſurfaces de cette membrane, & faites à-propos de petits mouvements légers, en les éloignant l'une de l'autre, alors vous ſerez convaincu de la vérité par ſa ſéparation exacte. L'une porte le nom de *criſtallo-antérieure*, & l'autre celui de *criſtallo-poſtérieure*, comme nous l'avons dit plus haut. Appuyons à-préſent cette expérience, par une obſervation qui lui ſoit analogue.

Obſervation V. M. Baril, Curé de la Meignonne près d'Angers, me recommanda une de ſes Paroiſſiennes, appellée la veuve Rouvraye, qui étoit aveugle par des cataractes. D'après l'inſpection

que j'en fis, je reconnus que l'œil gauche étoit le ſeul ſuſceptible de guériſon. La cataracte en étoit blanchâtre & paroiſſoit ridée. Cette femme jouiſſant de la meilleure ſanté, je l'opérai le lendemain de la maniere ſuivante.

Je portai la pointe de mon inſtrument ſur la cornée tranſparente, à une demi ligne du plexus ciliaire, & je la cernai d'un ſeul coup avec la criſtalloïde. L'inciſion terminée, il en ſortit auſſitôt une humeur blanchâtre, que j'augurai être le criſtallin diſſout. L'œil n'étant pas bien net, je portai une petite curette dans la chambre poſtérieure, pour entraîner le reſte de la cataracte, mais ce fut envain. Ce dernier coup de main me confirma dans l'idée où j'étois qu'il y avoit opacité à la capſule criſtalline. Pour m'en rendre maître, j'y portai de petites pinces à reſſort vers l'endroit inciſé; & après l'avoir ſaiſie, je la tirai du globe à la faveur de petits tiraillements donnés en tout ſens, & la Malade y apperçut ſur le champ tous les objets qu'on lui préſenta. Je lui couvris les yeux avec l'appareil ordinaire (*a*); & ſeize jours après, elle s'en retourna ſeule chez elle, ſans avoir beſoin de perſonne pour la conduire.

L'on peut bien penſer que je n'oubliai pas de faire mes recherches ſur la cataracte que je venois d'extraire. Je l'examinai avec pluſieurs Gens de l'art qui furent préſents à l'opération; je la mis enſuite dans un verre plein d'eau, & de ſuite elle s'épanouit en forme d'une petite toile ronde. Rentré

(*a*) Voyez en quoi il conſiſte dans le Chap. X.

chez

chez moi, je la conſidérai de nouveau avec une bonne loupe, & je diſtinguai très-bien autour de ſon diamètre de petites engrénures, propres ſans doute à s'inſérer avec celles qui ſe trouvent autour de la criſtallo-poſtérieure. Cette obſervation prouve d'une maniere ſi ſenſible, que la criſtalloïde eſt compoſée de deux calottes adaptées l'une à l'autre, qu'il ne doit plus reſter d'incrédules ſur ce point anatomique. Au reſte, ſi la choſe n'étoit pas ainſi, je demande ſi on auroit pu extraire la criſtallo-antérieure en queſtion, ſans la déchirer, ainſi que l'hyaloïde? Or, il n'y eut aucun déchirement; donc, la criſtalloïde eſt formée de deux tuniques contiguës & adhérentes l'une à l'autre. Cet exemple n'eſt pas le ſeul que je pourrois rapporter; on en trouvera pluſieurs de ce genre dans la ſeconde partie de cet Ouvrage.

ART. IX. Dans les premiers temps, nos Anciens ont cru que le criſtallin étoit le ſiége immédiat de la viſion; ce ſyſtême les avoit tellement induits en erreur, qu'ils ne penſoient nullement qu'il étoit celui de la cataracte. Ce ne fut qu'à force de recherches, & par l'ouverture réitérée des yeux de cadavres, que les Modernes ont aſſigné une autre membrane plus propre à cette fonction, ſavoir; la rétine. Ils ont prouvé par des expériences ſans fin, que c'étoit dans celle-ci que ſe faiſoit la peinture des objets que nous appercevons, & qu'elle nous les repréſentoit exactement Quelques temps après une telle opinion, on a voulu la combattre, & l'attribuer à la choroïde; mais malgré toutes les diſputes qui ſe ſont élevées à ce ſujet, on a été convaincu que la rétine étoit la ſeule des

membranes qui pouvoit avoir ce privilege. L'ufage de ce corps lenticulaire, eft de fervir à la réfraction des rayons de lumiere, & nous faire voir les objets dans des diftances différentes.

ART. X. Nos Anciens n'étoient point d'accord fur la nature du criftallin ; les uns penfoient que ce corps étoit une humeur congelée & épaiffie, les autres au contraire une maffe gommeufe. Ce ne fut qu'après les recherches que fit M. *Petit*, Médecin, que le bandeau de l'erreur fe découvrit. Il démontra que le criftallin n'étoit autre chofe qu'un nombre de pellicules fphériques très-minces & très-déliées, placées les unes fur les autres comme les écailles de poiffon ; *Lacharriere* & *Lewenock* étoient de ce fentiment. Il eft aifé d'anatomifer ce corps en le laiffant deffécher, alors on diftinguera fans peine fes lames couchées les unes fur les autres, qui fe diviferont pour peu qu'on les touche.

ART. XI. Les vaiffeaux du criftallin ont été une fable pour nos Anciens, & le font encore pour bien de Modernes ; cependant il eft certain que fans eux, ce corps lenticulaire ne pourroit conferver fa lucidité naturelle, ni fon intégrité ; & cela eft fi vrai, que de là naiffent toutes les cataractes, comme je le démontrerai ci-après dans un Mémoire qui roulera fur cet objet. Les vaiffeaux de l'humeur criftalline ont été découverts, fuivant les nouvelles publiques qui en ont fait mention, par M. *Albinus*, Profeffeur d'Anatomie d'Edimbourg. Ils font tous des ramifications d'une artere qui eft une branche de celle qui perce le centre du criftallin, qui paffe enfuite au travers de l'humeur vitrée ; & quand elle eft parvenue au

criſtallin, elle ſe diviſe en rameaux qui ſe diſtribuent en forme de rayons ſur la ſurface de ce corps, qui deviennent extrêmement fins, & pénétrent enfin dans ſa propre ſubſtance (*a*).

Art. XII. Le corps vitré étoit autrefois regardé comme un fluide gélatineux; mais depuis pluſieurs années on s'eſt tellement appliqué à connoître ſa vraie ſtructure, qu'on a reconnu qu'il étoit composé de deux membranes, & d'une humeur ſemblable à l'aqueuſe. La premiere tunique qui lui ſert d'enveloppe générale, a le nom de *capſule vitrée*, & la deuxieme, qui eſt l'interne, a celui de *cellulaire*, comme nous l'avons déjà dit dans le Chapitre premier. Cette derniere eſt formée de pluſieurs cellules renfermant un fluide qui eſt dépoſé par pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques qui viennent d'une part de la choroïde, & de l'autre, de la rétine, & ſe déchargent pour renouveller l'humeur vitrée. Pour preuve de ce que j'avance, qu'on exécute l'expérience ſuivante.

Qu'on coupe circulairement la partie moyenne de l'œil d'un ſujet nouvellement mort, ſans ouvrir le corps vitré; qu'on coupe auſſi demi-circulairement la face poſtérieure de cet œil, de façon que les deux extrémités joignent la premiere, alors en écartant doucement les parties diviſées, il ſera aiſé de découvrir les vaiſſeaux qui, de la rétine,

(*a*) Quoiqu'on attribue cette découverte à *Albinus*, d'autres la font remonter au temps que vivoit *Vidus Vidius* à *Florence*; c'eſt-à-dire, en 1530, à qui elle paroît lui être due. Liſez à ce ſujet un Ouvrage intitulé, *Adverſaria Anatom.* pag. 319 & 320.

vont aboutir au corps vitré, & qui se rompront promptement si on les écarte un peu trop.

Ce que nous venons de dire, est sans contredit une preuve incontestable que le corps vitré reçoit sa nourriture des vaisseaux de la choroïde & de la rétine; mais si l'on veut s'inculquer cette vérité, que l'on jette les yeux sur ce qu'ont écrit à ce sujet *Zinn* & *Maître-Jean*, on en sera entiérement convaincu. Démontrons à-présent l'existence des cellules du corps vitré; pour cet effet, employons l'expérience suivante.

Expérience. Qu'on fasse geler un œil, qu'on le coupe ensuite en deux portions égales, on y trouvera de petits glaçons qu'on séparera aisément les uns des autres, & dont la forme donnera celle des cellules où ils étoient contenus; on y rencontrera même des globules d'air, dont l'épaisseur est bien plus considérable qu'on n'auroit osé le croire. Voilà un moyen sûr & facile de démontrer anatomiquement la structure du corps vitré.

ART. XIII. Ce corps outre cela est très-élastique; il est aisé de le connoître tel, en le comprimant légérement sur la surface avec le bout du doigt, alors on observera qu'il cédera à l'impression; mais il se remettra bien vîte dans son état naturel, dès qu'on cessera de le comprimer. Son élasticité est bien plus évidente, quand on extrait un cristallin opaque. Il n'est pas plutôt sorti de l'œil, que le corps vitré, au lieu de conserver le chaton qui le renfermoit, reprend aussi-tôt une forme convexe. L'expérience suivante en est encore une preuve plus palpable.

Expérience. Qu'on enleve un corps vitré d'un

œil quelconque, conjointement avec la lentille criſtalline, qu'on le poſe ſur une table, & qu'on détache enſuite le criſtallin de ſon chaton, comme dans l'Art. VIII, on appercevra qu'auſſi-tôt qu'il en ſera dehors, on ne reconnoîtra plus l'endroit qu'il occupoit, parce que le corps vitré l'aura entiérement effacé par ſon élaſticité naturelle.

Au reſte, ſi un tel méchaniſme n'avoit pas lieu, ne s'appercevroit-on pas d'un affaiſſement très-ſenſible lorſque l'on fait l'extraction d'une cataracte ? Or, c'eſt ce qui n'arrive jamais, à moins qu'il ne ſe ſoit échappé une portion du fluide vitré. La plûpart de ces découvertes ont été éclaircies par M. M. *Antoine*, *Maître-Jean*, *Zinn* & *Demours*; ce dernier a ſurtout beaucoup approfondi cette matiere.

ART. XIV. La choroïde a été conſidérée anciennement comme ne formant qu'une ſeule lame; aujourd'hui on la conſidere formée de deux, colées l'une ſur l'autre. Celle qui avoiſine la rétine, porte le nom de *ruiſchienne*, & l'autre celui de *réticulaire*. Entre ces deux lames, ſe trouve une eſpece d'humeur noirâtre qu'on a appellé *ancre animale* ou *humeur ruiſchienne*; elle tire ſa ſource des vaiſſeaux lymphatiques & ſanguins dont cette membrane eſt compoſée. On a attribué à cette tunique d'être l'organe de la vue, mais actuellement les opinions ſont toutes en faveur de la rétine. Je ne m'arrêterai pas à diſcuter ce point, attendu que les Auteurs modernes qui ont ecrit ſur cet objet, en demeurent d'accord. Le ſeul uſage de la choroïde eſt, comme nous l'avons déjà dit, de contenir les parties principales de la viſion, &

d'abſorber la trop grande quantité des rayons viſuels.

ART. XV. Il a été un temps où l'on a ignoré l'exiſtence des glandes qui ſont ſituées ſur le bord des paupieres. Le célébre *Meibomius* eſt celui qui les a découvertes, & qui a dit que leur uſage étoit de répandre une humeur onctueuſe pour ſervir de correctif à l'acreté des larmes, conjointement avec la glande & la caroncule lacrymale. Ces glandes reſſemblent à-peu-près à de petits grains de pavot ou de figues : l'humeur qu'elles verſent eſt ſemblable en couleur à l'huile ; on en ſera certain par l'expérience ſuivante.

Expérience. Coupez longitudinalement les paupieres d'un ſujet nouvellement mort, c'eſt-à-dire, le long des cils, alors vous appercevrez de petits corps glanduleux ſéparés les uns des autres, mais ils ſeront bien plus manifeſtes en ſe ſervant de microſcope. On reconnoîtra même que chacun de ces petits corps a un trou par où paſſe ſans ceſſe un fluide onctueux. Si on ſépare les paupieres d'un ſujet vivant, on les diſtinguera encore plus aiſément. Ces glandes ſont partie des larmes ; c'eſt ce que *Maître-Jean* avoit déjà reconnu.

ART. XVI. Le ſac lacrymal eſt également tapiſſé de petits corps glanduleux, à-peu-près ſemblables à ceux que nous venons de décrire ; ils jettent auſſi une humeur mucilagineuſe par de petites ouvertures qui ne peuvent être ſenſibles aux yeux qu'à la faveur d'une bonne loupe. Ces glandes ont été découvertes par *Molinelli*.

Depuis peu de temps, l'expérience & l'obſervation ont fait découvrir un ſphincter au ſac lacrymal ; je vais le prouver.

Expérience. Suppoſons pour cet effet une fiſtule lacrymale, appellée *rétention de larmes* ; on ſait que pour guérir cette maladie, il s'agit de déboucher le ſac lacrymal, qui eſt le réſervoir des larmes ; c'eſt donc par le moyen d'une mêche que l'on fait paſſer de haut en bas dans le conduit naſal qu'on y parvient, en l'imbibant de quelques remedes appropriés. Nous ne nous ſommes pas propoſé de parler ici de la curation de cette maladie ; notre intention n'eſt ſimplement que de faire connoître l'exiſtence d'un ſphincter au ſac lacrymal, qu'on lui a long-temps diſputé, & que quelques Perſonnes de l'Art lui diſputent encore.

Pour le prouver, il ne faut que faire attention quand on tire de bas en haut la mêche frottée d'onguent dans le conduit naſal, alors on ſentira une certaine difficulté pour la faire gliſſer ; difficulté qui n'a lieu que par rapport au reſſerrement du ſphincter du ſac lacrymal ; ce qui le conſtate davantage, c'eſt que l'onguent qui ſe trouve après la mêche, en demeure ratiſſé ; il eſt aiſé de vérifier ce que j'avance. Au contraire, cela n'aura jamais lieu, ſi on a le ſoin de ſaiſir l'inſtant que l'orifice de ce ſac ſe dilate.

Mais une réflexion qui ſe préſente encore, & que je ne puis paſſer ſous ſilence pour démontrer de plus en plus l'exiſtence du ſphincter en queſtion, c'eſt que ſouvent après avoir traité & même guéri une maladie de la nature de celle-ci, c'eſt-à-dire, après avoir rétabli le cours des larmes, il arrive qu'au bout d'un certain temps le malade en eſt incommodé comme auparavant. Cette raiſon confirme donc que les principales maladies

des voies lacrymales, dépendent pour l'ordinaire de l'éréthiſme du ſphincter de ce ſac, & non de ſon ulcération, comme on l'a prétendu, & qu'on ne peut en obtenir une guériſon radicale, qu'autant que l'on ſera aſſuré de ſon parfait rétabliſſement. Mais à quoi tant m'arrêter ſur une partie déja ſi connue? Qu'on liſe le Mémoire de *Janin*, dans ſon Ouvrage ſur l'œil, deuxieme Partie, Art. I., pag. 98 on verra ſes remarques intéreſſantes ſur cette matiere.

ART. XVII. Celui qui a ſoutenu l'exiſtence des ſphincters des points lacrymaux, a donné lieu à bien des diſputes; cependant l'expérience & l'obſervation, qui ont été le flambeau de la vérité dans une telle occurrence, ont fait place aux principes faux; car on eſt aujourd'hui très-convaincu des mouvements de dilatation & de conſtriction de ces trous. L'expérience ſuivante va en être une preuve démonſtrative.

Expérience. Qu'on prenne un petit ſtilet mouſſe ou non, qu'on veuille l'introduire dans un des points lacrymaux, on s'appercevra bien vîte de l'endroit de ſon mammelon, de ſon mouvement vermiculaire à ſon approche; mouvement abſolument néceſſaire pour pomper & abſorber les larmes qui viennent de l'œil & des parties qui l'avoiſinent. Ce mouvement avoit été d'abord reconnu par *Saint-Yves*, & c'eſt d'après lui que les Anatomiſtes qui lui ont ſuccédé, ont appuyé cette découverte, que quelques-uns ont oſé nier; mais ces derniers ont ſans doute voulu ſe rendre ennemis du bon ſens & de la vérité, en prétendant détruire une opinion auſſi évidente.

ART.

ART. XVIII. On a ignoré pendant long temps ce que c'étoit que la cataracte, & où elle avoit son siége; ce n'est que depuis le siecle passé, que M. *Lasnier*, habile Chirurgien de Paris, a assuré qu'elle étoit l'opacité du cristallin, & cette opinion a été confirmée du depuis par MM. *Antoine*, *Maître-Jean* & *Brisseau* le fils, comme on peut le voir dans leurs ouvrages. C'est sur cette matiere que nous allons nous étendre dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

DISSERTATION sur la Cataracte, lue & présentée le 20 Juin 1776, à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

LA cataracte est certainement une des maladies qui a resté le plus long-temps cachée dans les ténébres. Combien de disputes ne se sont-elles pas élevées depuis les premiers temps! Si nous parcourons ce qu'en ont dit nos Ancêtres, nous verrons combien ils étoient dans l'erreur sur la nature de cette maladie. Ils prétendoient que c'étoit une *tache* ou *macule panniculaire*, causée par une humeur étrangere, qui se congeloit par la froidure de l'œil, d'où s'ensuivoit la perte de la vue; ils l'appelloient ainsi *tache panniculaire*, à cause de sa ressemblance à une toile.

Son siége n'a pas moins fait l'objet de toutes leurs recherches pendant très-long-temps, & malgré cela, ils se trompoient tellement, que les uns pensoient qu'il étoit dans l'humeur aqueuse, & les autres entre l'iris & le cristallin.

Leur erreur est très-ancienne; nous n'irons pas, pour essayer de la fixer, fouiller dans les archives des siécles qui se sont écoulés depuis la découverte de la Médecine & de la Chirurgie, nous nous contenterons seulement d'exposer succintement le sentiment de nos Modernes, à qui on est redevable de la vérité.

La cataracte n'est pas une *tache panniculaire*, mais une vraie dépravation de la lentille cristalline. Cette découverte, (dit M. *Freytag*, dans une dissertation de Médecine qu'il soutint à Strasbourg le 7 Février 1721 sur la cataracte) que les François s'attribuent, étoit connue des Anciens, mais sous un autre nom, & c'est ce qui a induit à erreur ceux qui les ont précédés; ils l'appelloient *Glaucome*; on peut s'en convaincre par un passage d'un Livre attribué à *Galien*, où il définit cette maladie, un changement de l'humeur cristalline en une couleur blanche & aqueuse (*a*), d'où s'ensuit la dépravation, la diminution, & enfin la perte de la vue. Ce n'est que depuis ce temps, ajoute ce Médecin, que les François lui ont donné le nom de cataracte. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter pour appuyer ce théorême, vu que c'est une vérité de laquelle personne ne doute aujour-

(*a*) Glaucoma est humoris cristallini in album & aqueum humorem permutatio, per quam visus impeditur.

d'hui. Au reſte, il eſt facile de s'en convaincre par l'examen ſeul des yeux qui deviennent cataractés.

Les ſymptômes qui naiſſent dans le premier degré de cette maladie, ſont ordinairement un léger brouillard que l'on apperçoit ſans peine ſur les criſtallins. Dans ce cas, il ſemble à celui qui en eſt atteint, qu'il voit comme une eſpece de fumée qui paſſe continuellement devant ſa vue.

Dans le ſecond, les ſymptômes deviennent plus ſenſibles, les criſtallins paroiſſent en partie opaques, & il ſemble au Malade qu'il voit voltiger en l'air comme des flocons de neige ou de laine, tantôt des cheveux, des mouches, des fils, tantôt de la pouſſiere, des barres, des toiles d'araignées ou des crêpes, & autres choſes ſemblables, &c.

Dans le troiſieme enfin, il y a extinction de vue; pour lors on voit très-bien dans les yeux du malade une opacité derriere les prunelles, qui exiſte dans la ſubſtance des criſtallins, & quelquefois dans celle des membranes qui les enveloppent.

Examinons à-préſent ce qui peut donner lieu à cette infirmité. Pour cet effet, conſidérons comment ces corps lenticulaires reçoivent leur nourriture; alors nous en découvrirons aiſément la cauſe principale.

Morgagny aſſure que l'humeur dans laquelle baigne le criſtallin, lui fournit l'aliment néceſſaire pour l'entretenir dans une parfaite intégrité. Si cela étoit, pourquoi trouve-t-on quelquefois cette humeur ſécrétoire altérée, tandis que le criſtallin eſt ſain, de même que ſa capſule (*a*)? Cette ſeule

(*a*) Cette maladie eſt connue ſous le nom de Cataracte morgagnienne.

obſervation prouve donc qu'il eſt une autre choſe qui nourrit ce corps lenticulaire. *Zinn* qui a nié ce que *Morgagny* a avancé ſur ce point, lui aſſigne des vaiſſeaux plus propres à cette fonction. Ces vaiſſeaux ſont à la vérité très-petits & très-déliés, puiſqu'ils ne peuvent être ſenſibles à nos yeux qu'à la faveur du microſcope & des injections; on peut s'en aſſurer. Au reſte, pourquoi ce corps ne recevroit-il pas ſa nourriture par des vaiſſeaux particuliers, de même que toutes les autres parties de notre corps?

D'après ce raiſonnement, fondé par l'expérience & l'obſervation, les cauſes des cataractes, tant internes qu'externes, ſe découvriront ſans peine. Les internes dépendent ordinairement d'une circulation interrompue des ſucs nourriciers, qui, venant à s'épaiſſir dans les vaiſſeaux, ſoit du criſtallin, ſoit de la capſule, deſtinés à leur fournir l'aliment néceſſaire, ſont obligés de perdre leur tranſparence, faute de nourriture. Il eſt encore d'autres cauſes internes qui procurent l'opacité du criſtallin & de ſon enveloppe, telle qu'une ophtalmie rebelle, une maladie répercutée, ou quelque ſuppreſſion de quelque nature qu'elle ſoit. La cataracte vient auſſi plus communément dans le grand âge, parce que le fluide contenu dans des vaiſſeaux auſſi petits qu'ils le ſont dans l'œil, étant intercepté par ſon épaiſſiſſement, les obſtrue de maniere que le criſtallin eſt forcé de ſe dépraver, ou ſa membrane, faute de ſucs nutritifs. Cette maladie eſt auſſi héréditaire; c'eſt ce que l'expérience journaliere conſtate.

Les cauſes externes viennent des chûtes que

l'on fait, des coups qu'on reçoit ſur le globe, ſoit piquants, ſoit tranchants ou confondants, enfin, de tout ce qui peut déranger le criſtallin, ou rompre quelques-uns de ſes tuyaux deſtinés à lui porter le ſuc alimentaire ; pour-lors les liqueurs s'échappant, ce corps ne peut plus ſe maintenir dans un état d'intégrité, par le défaut de circulation; mais il s'opacifie, & produit la maladie que nous avons appellé *Cataracte*. Enfin, la cauſe générale eſt l'obſtruction des vaiſſeaux de la lentille oculaire.

Par cataracte, nous entendons donc une altération morbifique du criſtallin ou de ſon enveloppe, accompagnée de différents degrés d'une opacité & d'une couleur tantôt égale, & tantôt inégale.

Nous en diſtinguerons de trois eſpeces, ſavoir; de vraies ou curables, de mixtes ou douteuſes, & de fauſſes ou incurables.

La vraie ou curable eſt une opacité du criſtallin ou de ſon enveloppe, ou bien encore de l'humeur morganienne. Cette premiere eſpece de cataracte ſe connoît, lorſque la prunelle de celui qui en eſt travaillé conſerve ſon reſſort naturel, & qu'il en diſtingue encore tous les objets éclairés, comme le feu, la chandelle, & même toutes les hautes couleurs, telles que le rouge, le blanc, &c.

La cataracte mixte ou douteuſe, ſe manifeſte ſous les mêmes apparences que dans le cas précédent, excepté que la prunelle du Cataracté ſe reſſerre & ſe dilate plus lentement, & qu'il eſt incertain s'il voit le jour ; en ce cas il eſt à craindre qu'il n'y ait complication de maladie.

Enfin, la troisieme ou la derniere eſpece eſt appellée cataracte fauſſe ou incurable ; elle reſſemble aſſez à celle des cas antécédents, à l'exception que la prunelle du malade eſt tantôt dilatée ou reſſerrée, & quelquefois elle garde ſon diamètre naturel, mais elle eſt immobile, & celui qui en eſt atteint, ne diſtingue rien du tout, pas même le jour ; alors il eſt à préſumer qu'il y a goutte ſereine ou paralyſie, ſoit de la rétine ; ſoit du nerf optique.

La cataracte peut être auſſi compoſée ou compliquée. Nous entendons par cataracte compoſée, lorſque le criſtallin eſt opaque conjointement avec ſa membrane ou l'humeur morgagnienne ; & compliquée, lorſqu'il y a une inflammation, paralyſie du nerf optique, ou quelques autres maladies.

Ce n'eſt que par une connoiſſance exacte & raiſonnée du caractere des cataractes, & par des réfléxions ſur les ſymptómes qui les ont précédées, que le Chirurgien porte un prognoſtic juſte ſur la poſſibilité de les guérir, & ſur les accidents qui peuvent en réſulter. Cependant il eſt bon d'obſerver qu'il eſt des cas où ſouvent on peut opérer des cataractes que l'on croit douteuſes ou de mauvaiſe eſpece. M. *Guerin* de Lyon, a même communiqué à ce ſujet, un Mémoire à l'Académie Royale de Chirurgie, dans lequel il prouve par des faits conſtatés, que l'on peut guérir par l'opération une cataracte, quand bien même le malade n'y verroit rien du tout, pas même le jour : voici comment il s'explique à ce ſujet.

» Ces ſortes de cas, dit-il, dépendent ordinairement, ou bien du défaut de proportion entre

l'ouverture de la pupille & le criſtallin obſcurci, ſoit que celle-ci ſe ſoit rétrécie & ſe ſoit rendue adhérente à l'uvée; dans ces trois cas, l'intervalle circulaire autour du criſtallin ſera effacé, le paſſage des rayons de lumiere ſera intercepté, & l'aveuglement ſera parfait «. (Voyez ſon ouvrage ſur les maladies des yeux, pag. 331).

Je me ſerois appliqué à appuyer davantage ſon raiſonnement, mais je n'ai d'autre but en ce moment-ci que celui d'offrir ma méthode d'opérer la cataracte, comme méritant le choix ſur les autres. Au reſte, pluſieurs obſervations que j'ai rapportées dans cet ouvrage, confirmeront de plus en plus l'opinion de ce Praticien.

Continuons notre diſſertation ſur le nombre d'eſpeces de cataractes, afin d'en donner une idée générale. Les Auteurs tant anciens que modernes, en ont déſigné pluſieurs, ſavoir; la jaune, la griſe, la brune, la noire, la cendrée, la laiteuſe, la caféeuſe, la pierreuſe, la filandreuſe ou la barrée, l'enkiſtée ou la branlante, & la membraneuſe ou ſecondaire, &c. (*a*) J'en ai auſſi extrait de rouges comme le ſang. Voyez l'Obſerv. XLIII. Part. II.

Tous ces différents noms ſont de bien peu de conſéquence aujourd'hui pour en faire l'opération, parce que la méthode que l'on emploie eſt *l'Ex-*

(*a*) On peut auſſi rencontrer une autre eſpece de cataracte qui n'a été décrite par aucun Auteur; elle a reçu le nom de cataracte choroïdale par moi & mon frere ainé. L'Obſervation que nous avons publiée à ce ſujet, ſe trouve conſignée dans le Journal de Médecine de Juillet 1774, & dans ce Traité.

traction; moyen sûr pour rendre la vue, & dont nous ſommes redevables au célébre M. *Daviel*, qui le premier s'y livra; ce qui fit qu'on abandonna entiérement l'ancienne méthode ou *l'abaiſſement*, dont le peu de ſuccès, ſoit par l'impoſſibilité où on étoit quelquefois d'abaiſſer le criſtallin cataracté, à cauſe de ſon peu de conſiſtance, ſoit par ſa rétrogradation dans ſa premiere place, fruſtroit les malades de leur attente.

Ne nous arrêtons donc plus ſur cette ancienne méthode, il ſuffit qu'elle ſoit anéantie par les Académies les plus célébres de l'Europe, pour que nous la laiſſions dans le ſein de l'oubli; au contraire, hâtons-nous de décrire les méthodes qui ont été inventées juſqu'alors pour procéder à l'opération de la cataracte par extraction.

Ces méthodes ſe réduiſent au nombre de ſeize, ſavoir; celles de MM. *Daviel*, *Laſaye*, *Poyet*, *Granjean*, *Tenon*, *Wenzel*, *Beranger*, *Pellier* pere, *Pamard* fils, *Guerin* de Lyon, *Durand*, *Guerin* de Bordeaux, *Scharp*, Chirurgien Anglois, *Favier*, *Pope*, & la mienne. Je ne parlerai ici que de la premiere & de la derniere. Dans un autre ouvrage, intitulé *Cours ſur la Chirurgie des Yeux &c.*, que je viens de terminer, je ferai la deſcription des autres méthodes.

La premiere, qui eſt celle de M. *Daviel*, conſiſte, 1°. En une aiguille pointue, ou lame pointue & demi courbée, ſemblable à la pointe d'une lancette, avec laquelle il faiſoit une ponction au bas de la cornée tranſparente.

2°. Il aggrandiſſoit l'ouverture de cette tunique à

à la faveur d'une autre aiguille mouſſe, tranchante & demi-courbée.

3°. Il achevoit l'inciſion de la cornée avec deux paires de ciſeaux courbes & convexes.

4°. Il ſoulevoit le lambeau de la cornée coupée, avec une petite ſpatule en forme de curette, & pénétroit juſqu'à l'endroit du corps opaque avec une petite aiguille ſemblable à celle dont on ſe ſert pour abattre la cataracte, & inciſoit la capſule criſtalline pour ouvrir le paſſage à la cataracte.

5°. Il ſe ſervoit de la curette ci-deſſus pour nettoyer les chambres de l'œil, & les débarraſſer de quelques portions ou fragments de cataracte, lorſqu'il venoit à en reſter.

6°. Enfin, de petites pieces pour extraire l'enveloppe du criſtallin, lorſqu'elle ſe trouvoit altérée.

Cette méthode ne parut pas plutôt au jour, que l'on en reconnut bien vîte la ſupériorité ſur celle de l'abaiſſement. Il eſt à remarquer que ce fut le hazard qui donna lieu à cet Oculiſte de l'imaginer ; car étant à Marſeille en 1745, & voulant opérer une cataracte par abaiſſement à un Hermite d'Aiguilles en Provence, il ne put y parvenir, parce qu'elle ſe briſa dans le manuel, & les portions vinrent ſe loger dans la chambre antérieure. Cet accident le détermina à ouvrir la cornée tranſparente à la partie inférieure. Il ne l'eut pas ſitôt fait, que les portions de la cataracte ſortirent de l'œil, & le malade diſtingua ſur le champ les objets. Cependant, il faut avouer que feu M. *Petit* avoit fait cette

opération avant lui, ſuivant les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1708; & ce fut ſans doute à ſon exemple qu'il ſuivit un tel procédé.

Cette opération par extraction, prend donc ſon époque, ſuivant les Mémoires de l'Académie, tom. II. ann. 1753, depuis 1745; mais ce ne fut que deux ans après, que cet Oculiſte diſtingué abandonna l'abaiſſement pour ſe livrer entiérement à celle qu'il venoit de découvrir : époque heureuſe pour l'humanité, & qui immortaliſera perpétuellement ſa mémoire.

On conviendra néanmoins que cette multiplicité d'inſtruments, dont M. *Daviel* étoit aſſujetti à ſe ſervir pour faire cette opération, devoit la rendre bien longue & pénible, de plus ſujette à une infinité d'écueils; c'eſt ce dont tous les Praticiens ſont convenus; & ſi ce n'étoit la mort qui nous l'a enlevé, il s'étoit propoſé de la corriger. Mais de grands Maîtres qui lui ont ſuccédé, ont rempli ſes vues. Après une étude réfléchie, ils ſe ſont mis à même de la ſimplifier; ils ont fait plus, ils en ont imaginé une chacun à leur tour, qui conſiſte à inciſer la cornée d'un ſeul coup; je la démontrerai dans un autre temps.

L'analyſe faite de toutes ces méthodes pour faire l'extraction de la cataracte, j'y fixai mon attention; & après avoir réfléchi ſur une infinité d'inconvénients qui peuvent réſulter de leur uſage, cela me donna lieu d'en chercher une par laquelle on puiſſe en être exempt, c'eſt à quoi je ſuis parvenu; car celle que j'emploie

depuis plusieurs années, consiste à faire cette opération d'un seul coup de main, & avec un seul instrument, à l'exception de certains cas imprévus qui pour lors m'obligent à recourir à d'autres auxiliaires ; par exemple, quand il y a opacité à la capsule cristalline, &c. Voyez sa figure à la pag. 52. Voici la maniere de s'en servir.

Je suppose opérer l'œil gauche d'un Cataracté ; en conséquence, je fais tenir sa tête un peu renversée en arriere par un Aide, & je lui fais appuyer légérement la paupiere supérieure soulevée avec le doigt *index* ou le *medius* de la main droite, tant sur la partie la plus élevée du globe, que sur le bord de l'orbite, ce qui produit un premier point d'appui ; ensuite j'abaisse la paupiere inférieure de la main gauche, & je forme en même-temps avec le doigt du milieu un second point d'appui léger dans le grand angle de l'œil, & un troisieme avec le doigt index, qui sert aussi à baisser cette paupiere.

Enfin, il s'en trouve encore un quatrieme, qui est produit par la pointe de mon instrument (auquel j'ai donné le nom d'*Ophtalmotôme*), que je porte un peu obliquement de l'autre main, à peu près comme une plume à écrire, à une demie-ligne du plexus ciliaire. Pénétré dans la chambre antérieure, j'incline un peu le poignet du côté du petit angle, afin d'éloigner la pointe de mon instrument de l'uvée ; & passant à l'instant au-delà de la chambre postérieure jusques sur la cristalloïde, je

l'incise vers sa partie inférieure autant qu'il m'est possible, en conduisant la pointe de mon *Ophtalmotôme* à l'autre bord de la cornée. Mais comme il arrive quelquefois qu'elle se trouve engagée derriere l'uvée, en incisant la capsule cristalline, je la retire afin de ne point l'intéresser ; & de suite, en disant au malade, que j'ai eu le soin de prévenir avant l'opération, de regarder du côté gauche, l'œil s'enfile de lui-même à travers l'instrument.

La cornée percée de part en part, je continue de pousser mon instrument du côté du grand angle jusqu'à ce que la section de cette tunique soit finie ; & pour la faciliter, je dis encore au malade de regarder l'horizon, & toujours du côté de la pointe de mon *Ophtalmotôme*.

L'incision faite, je comprime légérement le globe de l'œil vers sa partie supérieure, avec le plat de la pointe de mon instrument, & j'en fais autant avec le doigt indicateur de l'autre main vers sa partie inférieure : par ce moyen je viens bientôt à bout d'extraire la cataracte sans éprouver le moindre accident. Souvent aussi j'emporte la cataracte au bout de la pointe de mon *Ophtalmotôme* en lui faisant présenter son biseau au travers de la prunelle, surtout si la cataracte est solide. Toutes les personnes qui m'ont suivi dans le cours de mes opérations, ont été témoins de ce coup de main.

Quand j'apperçois quelques lambeaux ou fragments de cataracte, je fais glisser à l'instant une petite curette qui se trouve cachée dans le

manche de l'inſtrument en queſtion, à la faveur d'un bouton à vis qui répond au reſſort commun, je l'inſinue dans les chambres de l'œil, & je les entraîne hors de cet organe. Le manuel fini, je paſſe l'extrémité de cette curette dans les lévres de la plaie, afin de faire rentrer l'uvée, au cas que l'extraction de la cataracte en ait fait ſortir une portion, inconvénient qui ſurvient quelquefois, quand on a à faire à des cataractes volumineuſes.

Il eſt bon d'obſerver que quand la pointe de l'inſtrument a une fois traverſé la cornée, il faut ceſſer & faire ceſſer toute compreſſion, afin d'éviter la rupture de la capſule vitrée, & conſéquemment l'effuſion de l'humeur qu'elle contient.

Cette maniere d'opérer, comme je viens de le faire voir, paroîtra peut-être bien longue aux yeux de quelques Maîtres de l'art qui ne l'ont pas vu mettre en exécution ; mais je puis leur aſſurer qu'elle ne dure pas plus d'une minute pour extraire les cataractes les plus difficiles, ſouvent une demi & même un tiers de minute, *(a)* à moins qu'il n'y ait beaucoup de complication. Tous ceux qui ont

---

(*a*) J'opérai à Montpellier le 2 Mars 1779, en 17 ſecondes, M. de Joubert, Syndic-général de la Province de Languedoc, aveugle, âgé de 84 ans, d'une cataracte volumineuſe, en préſence de M. Chaptal, Medecin, & MM. Bourquenod pere & fils, Profeſſeurs en Chirurgie, & 20 jours après il fut guéri, & en état de jouir de la vue.

affiſté à mes opérations, ſont des témoins non-ſuſpects de ce que j'oſe avancer.

Voyons à préſent à quoi ſe réduiſent les avantages de cette nouvelle méthode ; il eſt aiſé de les diſtinguer ; 1°. L'on opere les deux yeux avec ce ſeul inſtrument, & l'on détruit aiſément les adhérences quand il s'en trouve. 2°. Son tranchant par ſa légère convexité, produit une cicatrice réguliere & demi-circulaire. 3°. Son dos par ſa concavité donne jour à celui qui opere de voir au travers de la prunelle tout ce qui ſe paſſe dans l'œil au moment que l'on manœuvre ; de plus, comme il eſt mouſſe, à l'exception d'une ligne environ vers ſa poinre, il facilite l'inciſion, la rend plus nette, & ne déchire point les angles de la cornée lorſqu'il s'agit de la traverſer. 4°. Enfin, la ſection que l'on fait à la criſtalloïde en même temps qu'à la cornée, ne met pas dans le cas d'avoir beſoin ni du *Kiſtitôme* de M. *de Lafaye*, ni de *l'Aiguille* ou *Lance* à la *Davielle*, &c.

Malgré tant d'avantages, ne pourroit-on pas avancer que cette méthode eſt d'une exécution difficile, & que toutes mains ne feroient pas en état de la pratiquer ? J'avouerai qu'en l'enviſageant au premier coup-d'œil, on la trouve telle, mais la met-on en pratique, ce n'eſt plus la même choſe, on y procéde ſans peine & ſans difficulté ; à la vérité, il faut une grande pratique pour celui qui veut y exceller. Mais peut être m'objectera-t-on encore, ſi lorſqu'on fait la ponction de la cornée, l'hu-

meur aqueuſe vient à s'évacuer avant que la pointe de l'inſtrument ſoit parvenue à l'autre bord de cette tunique, comment fera-t-on pour y arriver ſans endommager l'uvée qui ſe trouve alors affaiſſée contre la cornée ? Je conviendrois franchement que les avantages de cet inſtrument feroient balancés, ſi l'on ne pouvoit remédier à cet inconvénient, qui eſt attaché à toutes les méthodes par extraction, mais que l'on ſurmonte aiſément par la mienne; & voici comment.

On ſubſtitue en place de la lame pointue, une autre dont la pointe ſoit mouſſe & comme arrondie; on l'inſinue dans l'ouverture qui a été déjà faite à la cornée, & on la fait gliſſer ſur le dos de cette tunique juſqu'à ce qu'elle ait atteint ſon autre extrémité : parvenu à-peu-près à la diſtance d'une ligne de l'union des deux cornées, on fait auſſi-tôt une contr'ouverture avec un inſtrument pointu & tranchant, tel qu'une lancette fixe dans ſon manche, ou quelqu'autre ; enſuite on y fait entrer l'extrémité de la lame à pointe mouſſe, & on finit le reſte de l'opération comme nous l'avons preſcrit plus haut, à l'exception cependant qu'il faut donner de petits mouvements à la lame tranchante, en roulant un tant ſoit peu le manche de l'inſtrument dans ſes doigts, afin de renvoyer la partie inférieure de l'uvée (qui ſe trouve ordinairement dans ces ſortes de cas ſous le tranchant de la lame) par derriere ſon dos ; car, ſans cette précaution, elle riſqueroit d'être coupée ; on aide même ces petits mouvements par de petites frictions qu'on

fait ſur le bas de la cornée avec le bout du doigt, & en ſoulevant un peu le tranchant de l'inſtrument, dans le deſſein de favoriſer ſa rentrée.

Quant à la premiere objection concernant la difficulté de pouvoir pratiquer l'extraction avec notre *Ophtalmotôme* ſur des yeux convulſifs, par exemple, ſur des aveugles de naiſſance, j'aſſurerai que j'ai preſque toujours vaincu cet obſtacle par ma méthode; j'en fournirois des exemples à l'infini, mais je me réſerve d'en rapporter pluſieurs dans la ſeconde Partie de ce Traité. Au reſte, dans le cas où je ne pourrois en venir à bout, je ſuis pourvu d'un inſtrument (*a*) avec lequel je ſurmonterois dans peu tout obſtacle. Voici ſa deſcription. C'eſt une eſpece de petite verge d'acier d'une ligne de diamètre, longue de deux pouces, & terminée par un demi croiſſant de la longueur de quatre à cinq lignes, dentelé en dedans. Il eſt ſolidement aſſujetti après un manche de trois pouces de longueur. Le corps de cette verge eſſuye une courbure à peu-près comme le *Trefle* de M. *Pamard*, pour y loger le nez. Voici la maniere de s'en ſervir.

Si c'eſt l'œil droit que l'on opere, on le tient

(*a*) J'ai donné le nom de *Croiſſant* à cet inſtrument. On le trouvera gravé dans un Cours ſur la Chirurgie des Yeux à la Planche VII que je vais mettre ſous preſſe. Il en a été parlé dans une Theſe ſur la Cataracte, ſoutenue à Montpellier par M. Mejean fils, pour ſon grade de Bachelier, à la page 22, en Août 1776.

tient de la main droite comme une plume à écrire, on porte le croiſſant dans le grand angle que l'on place ſur le globe, qui ſe trouve alors comme embraſſé, & de l'autre main on fait avec aiſance l'opération en queſtion.

Les avantages de ce dernier inſtrument ſe voient au premier coup-d'œil. 1°. Par ſon moyen on ſe rend entiérement maître des mouvements de l'œil. 2°. Le croiſſant dentellé en-dedans empêche qu'il ne gliſſe ſur la ſurface du globe. 3°. On eſt libre d'uſer de telle compreſſion que l'on veut; enfin, on eſt à l'abri de tous accidents, & paroît plus facile à mettre en œuvre que le trefle de M. *Pamard*.

D'après tout ce que je viens de dire touchant ces deux méthodes, il eſt aiſé de diſtinguer que la derniere préſente tous les avantages que l'on peut déſirer, & qu'on obvie à tous les inconvénients qu'on pourroit rencontrer; au reſte, je la donne comme vérifiée par l'expérience la plus conſommée.

Néanmoins, malgré les deux derniers inſtruments, que j'ai imaginé pour éviter de tomber dans quelques écueils, je puis avancer que depuis que je pratique mon manuel, avec mon *Ophtalmotôme*, je ne me ſouviens pas d'avoir été dans le cas d'y recourir. Mon but, en le mettant au jour, a été ſeulement de faciliter les Chirurgiens qui auroient envie de l'embraſſer; enfin, il a tellement pris faveur, que je vois, avec une ſatisfaction entiere, pluſieurs Perſonnes de l'art ſe le procurer.

Toutes ces autorités, jointes aux avantages

que je viens de décrire concernant mes inſtruments, prouvent, ce me ſemble, que cette nouvelle méthode eſt ſimple, & qu'elle ne doit pas être négligée. Le nombre de cures que j'ai faites depuis que je l'exécute, ſont des preuves convaincantes de ce que j'oſe avancer.

Il me reſte encore à vous faire part, Meſſieurs, avant de finir, d'une obſervation très-intéreſſante ſur une cataracte *ſecondaire*, & même *tertiaire*, que je fis ces jours paſſés à Montpellier. (Voyez ce qu'elle contient dans la claſſe des obſervations où j'ai trouvé à propos de la porter, ſeconde Partie, ſect. VII.)

EXPLICATION

DE LA PLANCHE SUIVANTE.

LA premiere figure, repréſente l'inſtrument couché à plat, je veux dire, la lame en face; nous l'avons appellé *Ophtalmotôme*, parce qu'il ſuffit ſeul pour terminer toute l'opération, à moins qu'il n'y ait quelque complication.

Sa lame a deux pouces de longueur ſur une ligne deux tiers dans ſa plus grande largeur; depuis A juſqu'à B eſt le tranchant qui a un pouce & deux à trois lignes de longueur; & depuis B juſqu'à C eſt le reſte de la lame qui ſe termine en un tranchant émouſſé de même que ſon dos, à l'exception d'une ligne environ qu'il eſt bien tranchant vers ſa pointe.

C repréſente le reſſort après lequel s'enchaſſe la lame par vis pour la démonter lorſqu'elle ne coupe plus, & la remplacer par une autre. A l'endroit du D eſt un petit clou à tête fendue & à vis implanté dans le reſſort pour faire jouer la lame, c'eſt-à-dire, pour la ſortir ou la rentrer dans ſon manche, qui prend depuis E juſqu'à F, il a cinq pouces & quatre lignes de longueur, & dix à onze lignes de circonférence. Il eſt taillé à pan afin qu'il ne roule pas dans les doigts lorſqu'on s'en ſert.

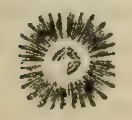
La figure deuxieme repréſente la lame de notre *Ophtalmotôme* miſe hors de ſon manche, afin qu'on puiſſe voir ſon extrémité inférieure A qui eſt taillée en écrou pour s'implanter ſolidement dans ſon manche.

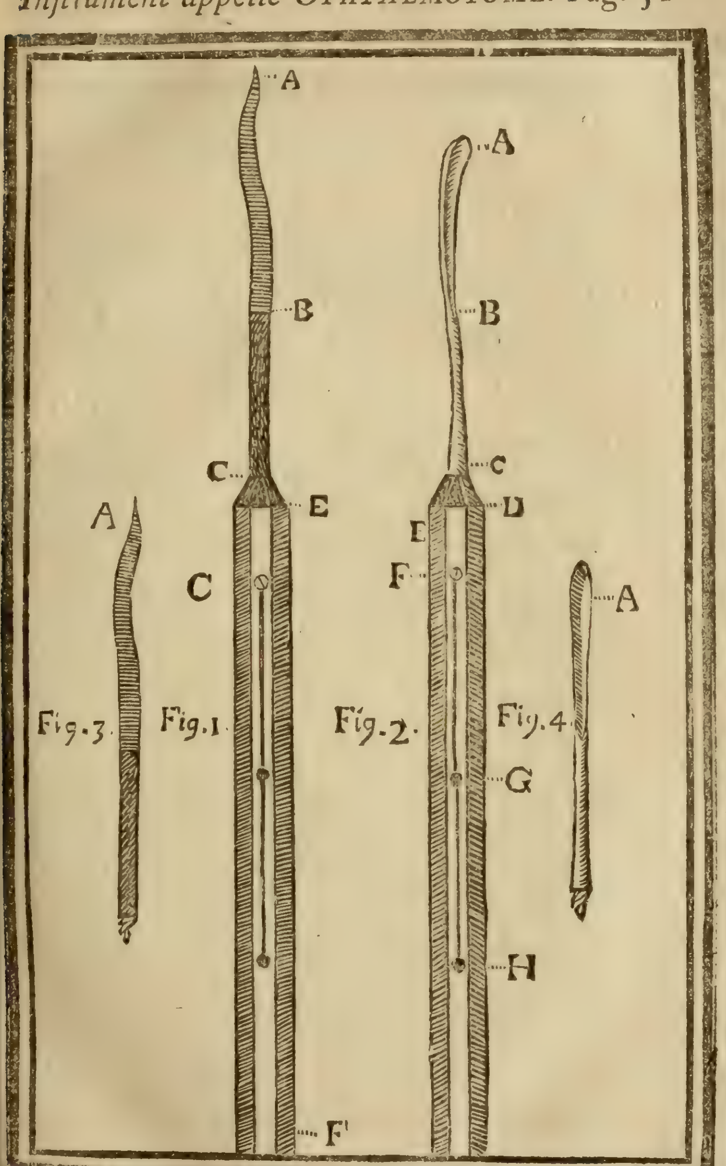
La figure troiſieme repréſente l'inſtrument armé d'une petite curette qui eſt de profil, & qui prend depuis A juſqu'à C; elle a un pouce & demi de longueur, & eſt creuſée depuis A juſqu'à B: à l'endroit du C eſt ſon extrémité inférieure, qui ſe termine par un vis pour s'adapter après le reſſort commun qui eſt D. Le manche, qui peut être fait d'or, d'argent ou d'acier, reſſemble à un vrai porte-crayon. Dans la rainure E qui parcourt trois pouces dix lignes, il ſe trouve trois trous qui ſervent à fixer le reſſort. Depuis l'endroit du clou à tête fendue F juſqu'à G, il y a un pouce & demi d'intervalle, & depuis G juſqu'à H, il y a deux pouces quatre lignes. La curette, qui peut être d'or, d'argent ou d'acier, ſe tient à une des extrémités du reſſort, & la lame à l'autre; enſorte que

quand on fait ſortir l'un des deux inſtruments, l'autre ſe trouve renfermé dans le manche. A l'endroit de l'F, eſt un petit clou à vis & à tête fendue, comme je l'ai déjà fait obſerver, qui ſe fixe par écrou dans le reſſort; il ſert à faire mouvoir à volonté les inſtruments qui ſont cachés dans le manche, & à démonter le reſſort pour le nettoyer, ainſi que l'intérieur du manche; mais il faut avoir la précaution en ſe ſervant de notre *Ophtalmotôme* de preſſer avec le pouce la tête du clou à vis pour faire ſortir la lame ou la curette.

La figure quatrieme montre la curette en face.

Toutes ces figures ne forment qu'une ſeule & même piece. Nous les avons ainſi repréſentées, afin de donner une idée plus juſte de cet inſtrument.




A
B
C
E
C
F
Fig. 1.
A
B
C
D
E
F
G
H
Fig. 2.
A
Fig. 3.
A
Fig. 4.

CHAPITRE V.

Extrait des Regiſtres de la Société Royale des Sciences de Montpellier, concernant la nouvelle Méthode d'opérer la Cataracte par extraction, du Jeudi 11 *Juillet* 1776.

NOUS ſouſſignés, Commiſſaires nommés par la Société Royale des Sciences, avons lu attentivement le Mémoire que lui a préſenté M. *Pellier* fils : & voici quel eſt notre rapport.

Nous n'examinerons point ce Mémoire comme diſſertation, ni comme précis dans lequel la nature & le ſiége de la cataracte ſont développés ; nous nous en tiendrons à ce qu'il contient de propre à l'Auteur, c'eſt-à-dire, à ſa méthode, & à l'inſtrument avec lequel il l'exécute.

L'inſtrument de M. *Pellier*, à raiſon de ſa figure, & ſurtout parce qu'il eſt étroit, paroît avoir quelques avantages ſur ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent pour faire la ſection de la cornée. Comme il ſert & à inciſer la cornée, & à ouvrir la capſule criſtalline, il préſente tout à la fois un *Ophtalmotôme* & un *Kiſtitôme*, il ſemble que c'eſt ſous ce point de vue qu'il eſt principalement redevable à ſon inventeur, qui par ſon moyen eſt en état de faire l'opération de la cataracte avec un ſeul inſtrument, & d'un ſeul coup de main ; & c'eſt en ceci que conſiſte

ce qu'il y a de plus particulier dans sa méthode.

S'il étoit démontré qu'il est avantageux d'ouvrir la capsule du cristallin dans le même temps qu'on fait la section de la cornée, il seroit hors de doute que l'instrument & la méthode de M. *Pellier* auroient un nouvel avantage sur les instruments & les méthodes de ses Prédécesseurs; mais ce point ne nous paroît pas démontré, il y a même des raisons qui semblent établir qu'il vaut mieux ouvrir la cristalloïde après que la cornée a été entiérement coupée, & que l'humeur aqueuse s'est écoulée.

1°. Dans la méthode de M. *Pellier*, on court risque de blesser l'uvée, & peut être il n'évite cet inconvénient qu'à raison du grand usage qu'il a de sa manœuvre.

2° Il n'ouvre pas la cristalloïde de la maniere la plus avantageuse, l'état violent dans lequel se trouve l'œil lorsqu'il ouvre cette tunique, ne lui permet même guere (quand ce seroit là sa pratique) de choisir l'endroit le plus convenable pour cette incision; par là il expose presque sûrement plutôt ou plus tard le Cataracté à un engorgement, à une opacité plus ou moins considérable autour de l'incision de la cristalloïde, & par conséquent à une cataracte sécondaire, toutes les fois qu'il opere une cataracte dont la capsule n'a pas encore perdu sa transparence: or, il est de fait que les Extracteurs qui publient que leur méthode est praticable en tout temps, opérent souvent des cataractes où la cristalloïde se trouve dans cet état.

3°. M. *Pellier* a eu besoin d'imaginer une

nouvelle méthode, pour se débarrasser du cas où l'humeur aqueuse se vuide, & où l'uvée est affaissée contre la cornée, avant que la pointe de l'instrument soit parvenue à l'autre bord de la cornée; il sera encore plus exposé dans sa méthode à cet inconvénient, s'il veut inciser la cristalloïde au lieu d'élection, ce qui nous paroît indispensable.

4°. L'ouverture de la cristalloïde faite dans le temps qu'on incise la cornée, expose bien plus le Cataracté à l'éruption d'une partie considérable du vitré, sur-tout lorsqu'on opere assis & le corps droit.

5°. Enfin, il se présente assez des cas où l'ouverture de la capsule du cristallin n'est pas nécessaire, & l'on sait qu'elle est déplacée dans certaines Cataractes.

D'après ces raisons, il nous paroît tout au moins douteux s'il faut ouvrir la cristalloïde dans le même temps qu'on fait la section à la cornée: quand on l'ouvre après avoir achevé la section de la cornée, l'œil est beaucoup plus paisible; on peut inciser la cristalloïde au lieu d'élection, c'est-à-dire, vers les bords du cristallin. En employant le kistitôme de M. *Lafaye*, on ne court aucun risque de blesser l'uvée. La sortie d'une partie considérable du vitré, est alors bien moins à craindre par l'espece de calme dont l'œil commence à jouir, lorsqu'on incise la capsule du cristallin; les divers mouvements de l'œil que M. *Pellier* commande à ses Malades, quoiqu'il eût le soin de les prévenir avant l'opération, ne nous paroissent pas

ſans quelques inconvénients, vu le trouble & l'état violent où ils ſe trouvent lorſqu'on fait l'inciſion à la cornée.

La méthode dont nous rendons compte, eſt une de celles qui demande le plus de dextérité. L'Auteur convient dans ſon Mémoire qu'il faut une grande pratique pour la bien faire : or, c'eſt toujours un défaut dans une méthode.

Si par le croiſſant qu'il a imaginé, M. *Pellier*, ſe rend maître des yeux très-mobiles, il doit être préféré au trefle de M. *Pamard*. Sa méthode ne nous paroît pas aſſurer davantage le ſuccès de l'opération que la plûpart des autres méthodes, quoique ce ſoit ſa principale prétention. On croit pouvoir dire qu'il eſt trop décidé contre l'opération de la cataracte par abaiſſement. Cette opération a eu autant de ſuccès que l'extraction, ſous les yeux de l'Académie Royale de Chirurgie ; il eſt des cas où elle eſt évidemment préférable à cette derniere ; elle n'a jamais ni ſes inconvénients ni ſes ſuites ; & pour la voir triompher de ſa rivale, il ne faut peut-être que perfectionner le diagnoſtic de la maturité (*a*).

En finiſſant ce rapport, nous obſervons que le Mémoire de M. *Pellier* renferme une obſervation très-intéreſſante ; elle lui fait d'autant plus d'honneur, qu'elle ouvre la route qu'il faut tenir dans un cas très-délicat ; route que perſonne n'avoit tracée avant lui, & nous donne-rons

(*a*) Voyez le Chapitre XII, il eſt relatif à ce ſujet.

rons les plus grands éloges à sa dextérité ; elle est unanimement reconnue par tous les Médecins & Chirurgiens qui l'ont vu opérer. A Montpellier le 11 Juillet 1776. *CUSSON & BROUSSONNET*, *signés.*

Je soussigné certifie le présent extrait conforme à son original. A Montpellier le 25 Juillet 1776. *DE RATTE*, Secrétaire Perpétuel de la Société Royale des Sciences, *signé.*

CHAPITRE VI.

RÉPONSE aux objections de MM. les Commissaires, concernant la nouvelle Méthode d'opérer la Cataracte par extraction, lue & présentée à la Société Royale des Sciences de Montpellier, le 8 Août 1776.

L'OPINION la plus évidente trouve souvent des Contradicteurs, surtout quand elle attaque les préjugés qu'on a adopté. Telle a été, Messieurs, le sort de la nouvelle méthode d'opérer la cataracte par extraction, que j'ai eu l'honneur de vous présenter il y a quelque temps.

Le Mémoire qui en a été remis à MM. les Commissaires, pour juger de son efficacité, ne leur a paru, suivant la lecture que j'ai fait de leur rapport, renfermer que des très-foibles avantages sur les autres méthodes. Les raisons

qu'ils allégvent pour le prouver, ſont la plûpart hypotétiques, & ne ſont fondées que ſur un défaut de démonſtration touchant l'avantage qu'il y a d'ouvrir la capſule criſtalline, en même temps que la cornée tranſparente.

S'il ne s'agit que de leur mettre au grand jour ce point, pour que ma méthode ait leurs ſuffrages, je ne manquerai pas de leur fournir des preuves ſur l'utilité d'ouvrir ces deux tuniques d'un ſeul coup; & ſi je ne l'ai point fait, c'étoit dans la vue d'éviter une diſſertation trop longue, trop ennuyeuſe, & crainte de les fatiguer; je me repoſois ſeulement ſur leurs lumieres, attendu que l'expérience parloit en ſa faveur; mais je me ſuis trompé dans mon attente, & par là je me vois forcé de répondre à leurs objections, ſi je veux voir triompher ma méthode ſur les autres.

Comme ce n'eſt qu'à force de diſputer que les Arts ſe ſont perfectionnés, je vais m'acquitter de mes réponſes avec le plus grand plaiſir, n'ayant rien tant à cœur que d'épuiſer une matiere auſſi importante à l'humanité. Pour cet effet, jetons les yeux ſur les objections de MM. les Commiſſaires, qui ſont diviſées en cinq points, comme on peut le voir dans le chapitre précédent. Je répondrai d'abord au premier point, qu'on évite aiſément la bleſſure de l'uvée par ma méthode, ſi on a le ſoin de maintenir l'œil que l'on opere de la maniere que je l'ai preſcrit dans le chapitre IV.

Toutes autres mains que les miennes, ſi peu d'adreſſe qu'elles aient, éviteront également

bien l'accident que je viens de citer ; & ce n'eſt pas ſans raiſon que j'avance avoir vu, avec une joie entiere, pluſieurs Perſonnes de l'art, après m'avoir ſuivi quelque temps dans mes opérations, & avoir étudié l'uſage de mon inſtrument, opérer avec autant de ſuccès que moi, à la vérité avec moins de célérité. J'en citerois pluſieurs, mais ce ſeroit ſortir des bornes que je me ſuis impoſées, ſi j'entreprenois autre choſe que de défendre ma méthode.

Je ſoutiendrai pour ſecond point, que par ma méthode je ſuis maître d'entamer la membrane criſtalline à l'endroit que je veux, & je l'inciſe à-peu près comme tous Extracteurs, ſans m'embarraſſer de ce prétendu lieu d'élection. Au reſte, quand l'opération par extraction exigeroit abſolument un endroit élu pour faire la ſection de cette tunique, MM. les Commiſſaires croient-ils que les précautions que j'emploie pour aſſujettir l'œil, ne me mettroient pas à même de le choiſir ? L'état violent dans lequel ſe trouve l'œil, n'eſt certainement pas ſi conſidérable qu'ils l'avancent ; & ce n'eſt pas ſans fondement que j'ajouterai que cet organe eſt moins agité, lorſqu'on commence à inciſer la cornée, que quand elle eſt coupée ; c'eſt ce que j'étaierai ci-après. Malgré cela, je le répete, ce lieu d'élection n'eſt nullement néceſſaire : il importe peu là où on la coupe, pourvu toutefois que la coupure ſoit nette, & elle la ſera toujours ſi la pointe de l'inſtrument avec lequel on veut opérer eſt bien tranchante ; par ce moyen, on évitera de produire dans la ſuite une cataracte

ſecondaire au malade par l'engorgement, ou une opacité qui ſuit d'une inciſion mal faite à la criſtalloïde.

De plus, que ces Meſſieurs qui combattent notre ſyſtême, jettent les yeux ſur les Auteurs modernes qui ont perfectionné cette opération, ils verront s'ils parlent de ce prétendu lieu d'élection; enfin, il me ſuffira de dire ici, que tous les plus beaux raiſonnements du monde, ne peuvent rien contre une choſe de fait & d'expérience.

L'extraction peut ſe faire en tout temps; & ces Meſſieurs ont raiſon de dire que » ſouvent » nous nous trouvons dans le cas d'opérer des » cataractes où le criſtallin & ſon enveloppe ſont » totalement déplacés «. J'ai pluſieurs exemples de cette nature; mais on les trouvera rangés dans la claſſe des obſervations, ſeconde Partie. En avançant cet argument, ils ignorent ſans-doute qu'ils prouvent contr'eux-mêmes, & nous donnent conſéquemment droit de conclure que notre méthode par extraction eſt préférable à l'abaiſſement. La raiſon en eſt claire & palpable; c'eſt que par extraction nous ſommes à même d'enlever toutes ſortes de cataractes, les membraneuſes ou ſecondaires, les laiteuſes, les caſéuſes & les enkiſtées, &c. Par abaiſſement, on ne parvient qu'à abattre celles qui ſont ſolides; à l'égard des autres, elles ſont regardées comme incurables. Pour répondre au ſyllogiſme contenu dans le troiſieme point, il me ſuffira de dire à ces Meſſieurs, que plus une méthode eſt ſimple, moins il y a d'inconvénients à craindre; auſſi,

puis-je me flatter d'en voir la mienne exempte, avantage rare dans les autres méthodes ; car la plupart pêchent tellement, qu'à l'inſtant qu'on plonge l'inſtrument tranchant dans la cornée, l'humeur aqueuſe ſe vuide ; alors l'uvée s'affaiſſant contre cette tunique, il ôte toute puiſſance à celui qui opere, d'achever quelquefois ſa ſection, à moins d'entamer celle-là. De là qu'en réſulte-t-il ? Une difformité à la pupille, quelquefois une inflammation prochaine : or, c'eſt ce qui n'eſt point attaché à ma méthode.

Mais une preuve démonſtrative que j'ai donnée différentes fois à pluſieurs Gens de l'art de Montpellier, & d'autres Villes, pour leur faire connoître l'aiſance avec laquelle on procéde par ma méthode, pour peu qu'on l'ait étudiée, c'eſt que j'ai opéré différents Cataractés, ſur leſquels j'ai fait voir l'endroit précis où j'ouvrois la capſule criſtalline, & je reſtai même quelques inſtants ſur le corps lenticulaire, en tenant la pointe de mon inſtrument en ligne perpendiculaire, ſans que l'humeur aqueuſe s'évacuât ; cela conſtate que ſi l'affaiſſement de l'uvée contre la cornée devoit avoir lieu, ç'auroit été là le vrai cas ; mais c'eſt ce qui n'arrive jamais. Cette expérience démontre auſſi évidemment que pendant le temps que je demeurai ſur la lentille oculaire, il étoit bien ſuffiſant pour choiſir l'endroit où MM. les Commiſſaires voudroient qu'on entamât la criſtalloïde. Si ces Meſſieurs avoient bien examiné mon inſtrument, ils ne lui auroient point imputé de défauts ; ils auroient au contraire remarqué que la conſtruction de ſa lame eſt faite de façon

à ne laiſſer paſſer aucun intervalle entre ſon corps & la coupure de la cornée, lorſqu'il eſt plongé dans l'œil, pour donner jour à l'évacuation de l'humeur aqueuſe.

Dans le quatrieme point, MM. les Commiſſaires diſent » que l'ouverture de la criſtalloïde, » faite dans le temps qu'on inciſe la cornée, » expoſe bien plus le Cataracté à l'éruption d'une » partie conſidérable du vitré, ſur-tout lorſqu'on » opere aſſis & le corps droit «. Je ne contredirois pas cet argument, ſi j'opérois par toute autre méthode que la mienne, par exemple, par celle de M. *Pamard*. La conſtruction de ſes inſtruments exige abſolument qu'il opere ſes malades ſur un lit fait exprès pour éviter cet accident; par la mienne au contraire, on opere un malade comme l'on veut (ma coutume eſt de le faire aſſis, ſur une chaiſe un peu plus haute que celle du Cataracté). Je le fais ſans gêne & ſans peine, & je ſuis exempt de prendre toutes les précautions de M. *Pamard*, qui ſont, ſuivant moi, autant incommodes pour le malade & l'aide, que pour celui qui opere. Si par haſard il vient à ſortir un peu d'humeur vitrée par mon manuel, cet inconvénient, qui n'arrive que fort rarement, par une compreſſion un peu plus forte qu'on eſt obligé de faire lorſque les cataractes ſont trop volumineuſes, ou qu'elles ſont adhérentes, n'eſt rien, il n'empêche pas les malades de recouvrer la vue; j'ai pluſieurs faits vers moi qui confirment ce ſentiment; on en trouvera un exemple dans le chapitre ſuivant, & d'autres dans la ſeconde Partie. M.

Richter prétend même que les perſonnes à qui l'on fait l'opération de la cataracte par extraction, & chez qui l'humeur vitrée s'eſt un peu épanchée, voient ordinairement mieux que les autres *(a)*.

Dans le cinquieme point, MM. les Commiſſaires expoſent, » qu'il ſe préſente aſſez des » cas où l'ouverture de la capſule criſtalline n'eſt » pas néceſſaire, & l'on ſait qu'elle eſt déplacée » dans certaine cataracte, &c. «.

Je n'irai point juſqu'à refuter ce raiſonnement, j'avancerai ſeulement que ces ſortes de cas ſont rares, & pour l'ordinaire ils dépendent ou des cataractes qui ont été abaiſſées & qui ſont remontées à leur premiere place, ou qui ſont venues ſe loger dans la chambre antérieure de l'œil par l'impulſion du corps vitré. Quelques coups ou chûtes reçus ſur le globe de l'œil, peuvent auſſi rompre la criſtalloïde, & obliger le criſtallin à ſortir de ſon chaton, ou bien à changer de direction.

Ces faits ne ſont pas rares à trouver. Vers l'an 1758, M *Pamard* fit une pareille opération de cataracte ſur Mlle. Guintrandy, qui ſe l'étoit procurée par un coup de ciſeaux qu'elle ſe donna par haſard. (*b*) Enfin, ſi je me trouve

---

(*a*) Voyez le Traité de ce Médecin ſur l'extraction de la Cataracte, imprimé en 1773; il ſe trouve à Gottingue chez la veuve Vendenhock.

(*b*) Ce fait eſt rapporté dans un Mémoire que cet Oculiſte préſenta à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

dans un cas ſemblable, je me contente alors d'inciſer la cornée & non la criſtalloïde.

D'après tout ce que je viens de dire pour répondre aux objections de MM. les Commiſſaires, il eſt démontré qu'ils n'avoient pas une parfaite connoiſſance de mon inſtrument; j'eſpere qu'aujourd'hui, en le leur dépoſant entre les mains, & par l'examen qu'ils en feront, ils ſeront plus à même d'en juger; mais ils le ſeroient davantage s'ils me le voyoient mettre en œuvre; je ſerois ſûr par là d'obtenir leurs ſuffrages, comme j'ai déjà obtenu devant vous, Meſſieurs, ceux de deux Membres de cette Académie bien à même d'en décider (*a*) le premier jour que j'ai eu l'honneur de paroître dans votre Aſſemblée.

Maintenant, pour lever entiérement le doute qu'ont MM. les Commiſſaires ſur l'ouverture de la capſule criſtalline, en même-temps que la cornée, il s'agit d'examiner trois choſes. La premiere eſt de ſavoir ſi les mouvements de l'œil ſont plus fréquents avant de commencer l'inciſion de la cornée qu'après. La ſeconde, s'il eſt plus aiſé de ſectionner d'un ſeul coup de main la cornée tranſparente & la criſtalloïde, que de le faire en deux temps & avec deux ſortes d'inſtruments, comme la plûpart des Oculiſtes extracteurs. (méthode que ces MM. ſemblent plutôt adopter

(*a*) MM. *Lamorier & Sarrau*, Profeſſeurs en Chirurgie, de l'Académie Royale de Chirurgie, & de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c.

adopter que la nôtre.) La troisieme enfin, si l'on est plus sujet à intéresser les membranes internes de l'œil en procédant à la manœuvre que j'ai décrite dans le Chapitre IV. que d'opérer de la maniere que l'assignent MM. les Commissaires dans leur rapport. Or, un raisonnement bien simple va confirmer ma proposition.

Rien n'est plus contraire à la raison, que de dire qu'après avoir fait l'incision de la cornée, on auroit beaucoup plus de facilité à ouvrir la cristalloïde, puisqu'il est de fait notoire qu'après la premiere incision faite, on doit trouver beaucoup plus de difficulté de porter un second instrument à travers pour faire une nouvelle opération, par la difficulté de rendre l'œil assez fixe pour pouvoir manœuvrer; & quoiqu'il soit avancé dans la réponse à mon Mémoire, que l'œil est beaucoup plus paisible après la section de la cornée, le contraire n'est-t-il pas prouvé par l'expérience journaliere. Suivons un Cataracté dans le temps de l'opération.

Avant ce moment, il est dans un état de transe & d'inquiétude, tant à raison de la douleur que des craintes de la réussite, & son ame agitée par ces deux mouvements, ne les balance que par la raison & la nécessité de la chose; mais du moment qu'il sent l'instrument porté dans l'œil, quelque fermeté d'ame qu'il ait, il fait souvent des mouvements involontaires qui sont balancés par la légére compression que l'on fait sur le globe, & la fixité qu'on donne à l'instrument introduit, & par ce moyen on a tout le loisir de plonger avec sécurité son instrument

pour aller incifer la criſtalloïde avant que d'achever ſon incifion, ce qui termine en un ſeul procédé toutes ſes peines.

Si par contraire, l'opération ſe trouve compliquée & qu'il faille revenir, que de peines n'a-t-on pas pour déterminer la fixation de l'œil, ne pouvant plus avoir recours à aucune compreſſion ? Il faut tout obtenir de la fermeté du Malade, qui craint infiniment plus d'après les douleurs qu'il vient d'éprouver, & dont l'ame, quoiqu'on puiſſe en dire, eſt bien plus troublée que jamais. D'ailleurs, quand cette raiſon n'exiſteroit pas, n'eſt-ce pas un principe reconnu de tous les bons Praticiens, que les vues d'un bon Opérateur doivent toujours tendre à ſimplifier les opérations ? Et n'eſt-il pas plus avantageux de faire ſon opération avec un ſeul inſtrument & dans un ſeul temps? C'eſt ce que ma méthode démontre ; & quoiqu'on me faſſe la grace d'attribuer ma réuſſite à ma dextérité & à mon habitude contractée, tout Opérateur dextre fera avec bien plus de ſuccès l'extraction du corps opaque & dans beaucoup moins de temps par mon procédé.

Quant aux craintes de la léſion de l'uvée, elle n'aura jamais lieu entre les mains d'un Opérateur adroit, qui, ſans cette qualité, tombera plus aiſément dans cet inconvénient par la ſection de la criſtalloïde en deux temps. 1°. Par les mouvements involontaires de l'œil qui peuvent ſurprendre l'inſtrument dans ſon trajet, & faire piquer cette membrane. 2°. Par l'affaiſſement de l'œil à raiſon de l'évacuation de l'humeur aqueuſe, qui,

dans mon procédé, eſt un milieu qui me ſert d'eſpace à promener mon inſtrument.

Il eſt auſſi évident par ce que j'ai dit plus haut, que ma maniere d'opérer eſt à l'abri de l'effuſion du fluide vitré, ce que je viens de répéter ſuffit pour mieux le prouver.

Les mouvements que je fais faire aux yeux des Malades que j'opere, n'ont nuls inconvénients, je le fais à deſſein de faciliter l'opération. Dans le cas où les muſcles ne pourroient obéir, ſoit par foibleſſe ou autrement, comme il arrive aſſez communément aux Vieillards, cela n'empêche pas que je ne me rende maître d'eux, & que je ne les opere également avec ſuccès.

Je ne puis auſſi paſſer ſous ſilence l'aſſertion qu'ont avancé MM. les Commiſſaires, en diſant que c'eſt un défaut dans ma méthode, que d'exiger une grande pratique de la part de celui qui veut l'exercer ſupérieurement, &c. Sur ce point, ne ſuis-je pas en droit de leur répondre que ce défaut eſt attaché à toutes les opérations chirurgicales. Par exemple, la ſaignée qui, en général, eſt une des opérations les plus aiſées, n'exige-t-elle pas de celui qui veut la faire avec légéreté & célérité le plus grand exercice ? Car enfin, s'agit-il de la voir faire une ou deux fois, par le meilleur Phlébotomiſte, pour l'exécuter auſſi bien que lui, & avec autant de délicateſſe & de promptitude ? Or, ſi une opération quelconque de Chirurgie, exige beaucoup de pratique pour y exceller, ce n'eſt donc pas un défaut qu'on doive reprocher à la forme de la mienne ;

mais une chose absolument nécessaire pour atteindre à ce but.

La vue seule de mon *croissant*, suffit pour en découvrir à l'instant l'usage ; & il n'y a point de doute qu'il n'assujettisse le globe de l'œil aussi bien que le *trefle* de M. *Pamard*, sans être sujet au moindre inconvénient.

D'après tout ce qu'on vient de rapporter touchant ma méthode d'opérer, ne puis-je pas avancer qu'elle est préférable à la plûpart de celles qui sont aujourd'hui en usage ? Au reste, les exemples de tant d'aveugles que j'ai guéris par elle, prouvent plus que tous les plus spécieux raisonnements. Cela étant ainsi, pourquoi négligeroit-on des secours sûrs & efficaces ? Et ne seroit-ce pas trahir l'humanité souffrante, que de recourir à une méthode moins sûre ?

MM. les Commissaires me trouvent un adversaire très-décidé contre l'abaissement ; cela est vrai, mais ce n'est pas sans fondement ; & s'ils avoient autant de pratique sur l'une & l'autre méthode, ils se rangeroient bien vite de mon parti. Je ne puis leur faire part de mes recherches sur cet objet en ce moment-ci, parce qu'il faudroit entrer dans une trop longue discussion ; je me réserve d'en parler ci-après dans un Mémoire particulier.

Je n'irai pas aussi nier que dans le temps qu'on a fait l'épreuve de l'abaissement & de l'extraction sous les yeux de l'Académie Royale de Chirurgie, cette premiere n'ait eu autant de succès que la derniere. La raison en est sensible,

c'eſt que l'extraction n'étoit encore qu'au berceau ; mais il faut auſſi convenir que les temps ont changé depuis, & qu'aujourd'hui on s'eſt tellement adonné à la Chirurgie des yeux, que l'on a porté cette nouvelle méthode juſqu'au plus haut degré de perfection, ce qui fait que les ſuccès en ſont ſûrs & conſtants, au lieu que ceux de l'ancienne ne ſont qu'incertains & paſſagers.

C'eſt donc une erreur qui eſt, pour ainſi dire, reconnue de preſque tous les Médecins & Chirurgiens de nos jours, de croire que l'abaiſſement eſt préférable à l'extraction. Si cela étoit, on devroit donc voir plus d'Oculiſtes abaiſſeurs qu'extracteurs : or, c'eſt envain quon voudroit en faire la recherche, on ne trouveroit, je ſuis ſûr, que de ces derniers.

Je puis auſſi avancer que malgré le travail qu'on ſe donneroit pour perfectionner le diagnoſtic, pour connoître la vraie maturité de la cataracte, on ne parviendroit jamais à la faire triompher ſur ſa rivale, parce qu'il eſt toujours incertain, ſur-tout dans les cataractes blanchâtres. Cette prétendue maturité qu'exigent les abaiſſeurs, n'arrive quelquefois jamais ; au contraire, il eſt des faits qui conſtatent que plus on attendroit de temps pour obtenir la maturité réquiſe de certaines cataractes, plus elles ſe liquifieroient ; c'eſt ce que j'étayerai ci-après dans le Chapitre XII.

Je ne dirai rien ſur le dernier article de MM. les Commiſſaires, d'autant mieux qu'il ne renferme que des éloges flatteurs ſur la manœuvre

que j'employai dans une cataracte *secondaire* & même *tertiaire* (*a*); (observation de plus, qui prouve l'excellence & la bonté de la nouvelle méthode sur l'ancienne) je me contenterai de leur faire mes remerciments, espérant qu'après une étude plus réflechie sur ma maniere d'opérer, ils voudront bien la protéger.

CHAPITRE VII.

MÉMOIRE pour servir de réponse à celui de M. PERCIVAL-POTT, Chirurgien de l'Hôpital Saint-Barthelemi, concernant ses Observations Chirurgicales sur la Cataracte, inséré dans l'extrait du Journal Anglois, Tom. II, du 29 *Février* 1776, *pag.* 104.

IL est étonnant que depuis tant d'années, la dépression ou l'abaissement de la cataracte ait été enseveli dans le sein des ténébres, & qu'aujourd'hui on veuille le rappeller, pour étouffer l'extraction; mais malgré les efforts que nos Adversaires voudroient faire pour y parvenir, je ne crois pas que leurs raisons prévalent sur les nôtres; au reste, c'est à l'expérience seule qu'il faut s'en rapporter ici.

(*a*) Le détail de cette observation intéressante se trouve à la pag.

M. Percival-Pott, que nous mettons à la tête de nos adverſaires, a-t-il donc bien réflechi, & s'eſt-il appliqué ſérieuſement à analyſer les deux méthodes qui ſervent à rendre la vue à ceux qui l'ont perdue par l'opacité du criſtallin; (la premiere, la plus ancienne, conſiſte à abattre la cataracte au fond du globe, & la derniere à l'enlever de l'œil) lorſqu'il avance dans ſon Mémoire, en parlant de la cataracte, » *qu'on laiſſe tomber en déſuétude & même* » *dans l'oubli, des procédés très-utiles pour* » *en adopter qui ſont moins bons, &c.* « La place honorable de Chirurgien en chef d'un Hôpital auſſi conſidérable que celui de St. Barthelemi, à la Capitale de l'Angleterre, où ſon mérite & ſes talents l'ont placé, & qu'il remplit avec diſtinction, devoit bien le mettre à même de comparer l'une & l'autre méthode. Cependant, je vois avec peine que ces recherches n'ont pas été faites avec toute l'exactitude que le ſujet le demandoit; car il n'eſt pas douteux qu'il n'eût reconnu que les ſuccès de la nouvelle méthode étoient plus conſtants, & les inconvénients plus faciles à obvier que dans l'ancienne; c'eſt ce que je me propoſe de prouver dans la ſuite de ce Mémoire.

Ce qui m'étonne auſſi le plus, c'eſt que nos grands Chirurgiens François ne ſe ſoient point encore aviſés de réfuter les obſervations de M. *Pott*, pour écarter un préjugé auſſi peu favorable à la Société, puiſque c'eſt de leur propre aveu, & par l'examen ſérieux qu'ils ont fait de l'extraction & de l'abaiſſement, que nous tenons

que les ſuccès de la nouvelle méthode ſurpaſſent ceux de l'ancienne, qu'ils ne regardent que comme paſſagers; & depuis 1745, époque de l'extraction que le hazard a fait découvrir, nos plus grands Maîtres ne s'occupent que du ſoin de la perfectionner. En conſéquence c'étoit donc à eux, fondés comme ils étoient, de ne pas laiſſer écouler autant de temps ſans répondre à ce Chirurgien; car de là nait, comme je l'ai déjà dit, un préjugé des plus funeſtes à l'humanité, en ce qu'il donne lieu d'un côté à bien de jeunes Médecins & Chirurgiens à ſuſpendre leur ſentiment ſur la méthode qu'ils avoient peut-être l'envie d'embraſſer, & de l'autre, à encourager les Perſonnes attaquées de la cataracte à ſe faire opérer par abaiſſement, & c'eſt préciſément ce qui pourroit arriver dans les Villes qui abondent en jeunes Médecins & Chirurgiens, comme Paris, Montpellier, Bordeaux, Toulouſe, Marſeille, Lyon, &c.; mais peut-être d'autres objets non moins intéreſſants que celui-ci, ont empéché nos grands Maîtres de s'en acquitter pour le préſent, ou peut-être leur réponſe eſt-elle déjà miſe ſous preſſe.

Quoiqu'il en ſoit, il s'agit d'éclairer le public ſur un fait auſſi important, puiſque c'eſt delà d'où dépend le recouvrement ou la perte de la vue, pour ceux qui l'ont perdue par l'effet de la cataracte; & comme je lui ſuis dévoué par état, je me ſuis empreſſé de mettre la main à la plume pour tâcher d'effacer l'impreſſion qu'ont pu faire les obſervations de M. *Pott* ſur ſon eſprit, en révendiquant par des obſervations

tions ſolides ſon ſyſtême ſur la préférence qu'il veut donner à l'abaiſſement, en attendant que celles des grands Maîtres paroiſſent au jour; par-là, je croirai qu'on m'en ſaura bon gré, n'ayant pour but que la vérité & le bien de l'humanité. Mais il paroît néceſſaire, avant que d'entrer en matiere, de rappeller ce que dit M. *Pott* dans ſon Mémoire, afin de lui répondre catégoriquement. Voici comment parle ce Praticien.

» J'ai, dit-il, cherché & embraſſé toutes les » occaſions qu'ont pu me fournir un hôpital & » une longue pratique, pour opérer ſelon les » deux méthodes, & en comparer les avantages » & les inconvénients. J'ai vu beaucoup de » ſujets opérés par d'autres Artiſtes, ſoit Chi- » rurgiens de profeſſion, ſoit Opérateurs, & » je ſuis convaincu que la préférence donnée à » l'extraction ſur l'abaiſſement, les éloges faits » de l'extraction & la plus grande partie des » objections faites contre l'abaiſſement de la » cataracte, n'ont point un fondement réel, » ne ſont pas le réſultat d'une expérience dé- » gagée de préjugés, d'une comparaiſon faite » avec ſagacité, ni de la recherche ſincere de la » vérité. On a préſenté le côté favorable à » l'opération par extraction, & on a gardé le » ſilence ſur ſes inconvénients, tandis qu'on » s'eſt efforcé de dépriſer l'opération par abaiſ- » ſement, &c. «.

Ces raiſons ſont-elles donc ſi fortes & ſi puiſſantes qu'on ne puiſſe les trouver contradictoires à l'expérience? C'eſt ce qu'il s'agira

d'examiner. Pour cet effet, nous préſenterons trois claſſes d'obſervations. L'obſervation préliminaire aura pour but de démontrer la ſingularité de l'article ci-deſſus. La ſeconde renfermera la réponſe des quatre objections de M. *Pott.* La troiſieme enfin, roulera ſur les réflexions erronées qu'il fait à l'égard de l'extraction, & l'autorité fauſſe qu'il lui attribue.

Nous ne nous propoſons point d'examiner ces trois queſtions par la voie d'une diſcuſſion profonde & chargée d'érudition. Nous nous renfermerons dans la ſimplicité d'un raiſonnement net & précis, qui n'aura d'autre baſe que la définition même des avantages que l'extraction a ſur l'abaiſſement. Il ne s'agit pas de la définir par ce qu'elle a d'avantageux ſur l'abaiſſement, il s'agit de la définir par ce qui doit lui donner la préférence ſur l'ancienne méthode. Or, qu'eſt-ce que l'extraction de la cataracte? C'eſt un corps qu'on enleve de l'œil. Qu'eſt-ce que l'abaiſſement de la cataracte? C'eſt un corps qu'on abaiſſe au fond de l'œil. Nous partirons de ce principe unique, ſeul il nous guidera dans la route que nous allons parcourir, & ſeul il répandra une lumiere ſuffiſante pour empêcher de nous égarer.



OBSERVATION préliminaire sur l'article de M. POTT, *porté à la pag.* 73. *lign.* 11.

DANS les longs voyages que j'ai fait, je puis bien certifier m'être trouvé autant à même de faire la comparaison des deux méthodes que M. *Pott*, par le grand nombre d'aveugles cataractés que j'ai opéré & traité dans les plus grandes Villes de France, surtout depuis que je suis à Montpellier, & je puis dire que si mon choix s'est toujours porté du côté de l'extraction, c'est que par elle j'ai été dans le cas d'enlever toutes sortes de cataractes & de réussir, au lieu que par l'abaissement (que j'ai au moins pratiqué tout autant de fois) je n'ai pu précipiter que celles qui ont été solides, du nombre desquelles j'ai vu avec regret la plûpart remonter & laisser les malades dans le même état d'aveuglement quelque temps après l'opération. Il me seroit facile de citer beaucoup d'exemples à l'appui de ma proposition; mais les exemples ne sont rien, en ce qu'on peut en citer de faux comme de vrais, il n'y aura donc que leur nécessité & la force de la vérité qui dirigeront ma plume & mes observations.

Ainsi, si après avoir fait nombre de fois l'abaissement, j'eusse trouvé dans cette méthode des avantages aussi grands que ceux que M. *Pott* veut lui attribuer, quelle raison m'auroit déterminé à

l'abandonner, ainſi que les autres Oculiſtes abaiſſeurs? Nos Adverſaires iront-ils juſqu'à nous dire que les inſuccès de cette méthode dépendent du défaut de dextérité de la part de celui qui l'exécute! Si cela étoit, on devroit donc en avoir bien plus par l'extraction, puiſqu'elle eſt plus difficile à faire que l'abaiſſement: or, c'eſt ce qui n'arrive pas, quand elle eſt pratiquée par une main adroite. Concluons d'après cela, que ſi l'opération par dépreſſion eſt plus aiſée à faire que celle de l'extraction, elle doit donc exiger moins d'adreſſe. Tout paroît le démontrer; c'eſt que pour abaiſſer une cataracte, il ne s'agit que d'ouvrir la capſule criſtalline, & de la précipiter enſuite au bas de l'axe viſuel derriere l'uvée. Pour l'extraire, au contraire, il faut, 1°. Entamer la cornée tranſparente plus ou moins, ſuivant la nature & le volume de la cataracte, & quelquefois la pupille, lorſqu'elle eſt trop petite. 2°. La faire ſortir de la criſtalloïde après que celle-ci aura été ouverte. 3°. Enfin, l'extraire du globe par une preſſion très-ménagée, afin de conſerver les autres parties de cet organe dans un état d'intégrité, &c.

L'on doit voir par la deſcription préciſe de ce dernier manuel, combien il demande de dextérité & de légéreté de la part de l'Oculiſte extracteur. Enfin, ſi l'*extraction* n'eût point mérité la préférence ſur l'*abaiſſement*, & ſi je n'en euſſe pas obtenu moi-même des ſuccès plus conſtants, je demande ſi je n'étois pas à-même comme les autres Oculiſtes abaiſſeurs, de continuer mes opérations par l'ancienne méthode,

vu ſon peu de difficulté. Mais me diront toujours les zélés partiſans de l'abaiſſement, *le bon goût n'eſt-il pas d'être à la mode?* Je leur répondrai là-deſſus que le public n'écoute point *le bon goût*; il ne demande que des effets réels de guériſons, & il ne s'en tient que là. C'eſt donc à tort que M. *Pott* avance dans ſon Mémoire, » *que les éloges que l'on a donné à l'opération* » *de l'extraction, n'ont point un ſondement* » *réel; qu'on en a préſenté le côté favorable, &* » *qu'on a gardé le ſilence ſur ſes inconvénients*, &c. &c. Ce n'eſt pas que je n'avoue qu'il n'y ait des méthodes par extraction ſujettes à pluſieurs inconvénients; mais diſons auſſi que dans le nombre il s'en trouve qui en ſont exemptes, c'eſt ce que je me propoſe de démontrer dans un autre temps.

D'après ce ſimple expoſé, il ſemble que l'expérience & la raiſon décident déjà en faveur de l'*extraction*; mais pour le rendre plus concluant, venons à une preuve plus ſenſible & plus palpable. Pour cet effet, qu'on prenne un nombre d'aveugles cataractés, qu'on en opere moitié par abaiſſement, & l'autre par extraction. Mais il eſt bon d'obſerver qu'il ne s'agit point, pour faire cette épreuve, d'exercer ſoi-même les deux méthodes; car, on ne doit pas ignorer qu'il eſt des Oculiſtes très-habiles pour l'une, & qui ne le ſont pas pour l'autre; & c'eſt peut-être ce qui en a impoſé à M. *Pott*. Enfin, pour juger ſainement laquelle doit mériter le choix, il convient, comme je viens de le dire, de faire opérer par un habile Occuliſte abaiſſeur, la

dépreſſion ſur tant d'Aveugles cataractés, & en faire opérer un pareil nombre par extraction, par un habile Oculiſte extracteur; tous les Aveugles ainſi opérés par l'une & l'autre méthode, & la comparaiſon en étant faite, on jugera par la quantité de ceux qui auront recouvré la vue, quelle méthode doit l'emporter ſur l'autre.

Réponse aux quatre objections de M. Pott.

» On peut réduire, continue M. *Pott*, à » quatre, les objections faites contre l'opéra- » tion par dépreſſion. On dit, 1°. Que ſi la » cataracte eſt parfaitement molle, la dépreſſion » ne peut point ſe faire. 2°. Que ſi la catatacte » eſt en partie molle, & en partie dure, on ne » réuſſira pas pour la partie molle, & il ſera » très-difficile de faire la dépreſſion de la partie » dure. Dans le premier cas, c'eſt-à-dire, quand » le criſtallin eſt mou ou fluide, il ſuffit d'ou- » vrir la capſule avec l'aiguille, le fluide qu'elle » contient ſe mêle avec l'humeur aqueuſe, & » le rend plus ou moins trouble, mais en peu » de temps elle eſt éclaircie; & ſi la capſule » n'eſt point altéreé ou malade, la vue rede- » vient auſſi parfaite qu'avant la maladie, &c. «.

Je réponds d'abord à la premiere objection, que rarement la vue peut redevenir parfaite dans le cas où il y auroit diſſolution entiere du criſ-

tallin ; au contraire, ce liquide eſt plutôt capable de corrompre l'humeur aqueuſe & les parties qui l'avoiſinent, & produire une maladie appellée *hypopion*, comme je l'ai déjà vu arriver ; de plus, c'eſt qu'ordinairement la capſule criſtalline eſt opaque dans ces ſortes de cas ; & ſouvent quoiqu'elle paroiſſe ſaine, elle ſe trouve décollée d'avec les membranes qui lui ſont contiguës. L'obſervation ſuivante confirmera ce que j'avance ici.

Obſervation VI. Appellé à Thonon en Savoye, il y a plus de dix ans, je fus conſulté par M. *Dulneau*, Curé de Berné près d'Evian. L'inſpection faite de ſes yeux, je lui trouvai le gauche vuide, & le droit atteint d'une cataracte que je crus ſeulement membraneuſe. L'opacité en étoit blanchâtre, & ne s'étendoit que ſur une partie de la criſtalloïde, comme la tête d'une épingle moyenne ; elle étoit fixée à-peu-près vers le centre de la prunelle, qui, quoiqu'aſſez étroite, conſervoit néanmoins ſon mouvement naturel.

Cette cataracte, que cet Eccléſiaſtique avoit depuis long-temps, laiſſoit encore paſſer aſſez d'eſpace à ſa circonférence, pour qu'il pût en diſtinguer divers objets, juſqu'à même lire, il eſt vrai avec bien de la peine. Mais comme elle ne faiſoit nul progrès depuis pluſieurs années, je lui en conſeillai l'extraction. Il s'y décida, quoique que M. *Cabanis*, Chirurgien à *Geneve*, qui jouit d'une réputation bien méritée, lui eût défendu d'y laiſſer toucher. Après lui avoir fait faire quelques légeres préparations,

je l'opérai le 19 Octobre 1773, en préſence de M. *Deſſai*, Proto-Médecin de cette Ville, & voici comment.

J'entrai à l'inſtant avec mon *Ophtalmotôme* dans la cornée tranſparente, & je l'inciſai comme à l'ordinaire, à l'exception que je n'entamai point la criſtalloïde, de crainte que le criſtallin que je ſoupçonnois être ſain, ne vînt à être lézé, mon deſſein étant, ſitôt que j'aurois coupé la cornée, de détacher la capſule antérieure du criſtallin à la faveur de petites pinces à reſſort deſtinées à cet uſage, ſans le déranger de place.

Mais quel fut mon étonnement, de voir qu'auſſitôt la cornée inciſée, il ſortit bruſquement de l'œil un corps conforme à la groſſeur d'un pois rond qui ſuivit le dos de l'inſtrument. L'œil parut de ſuite noir, & le malade diſtingua tous les objets. Le Curé alla ſi bien, que trente jours après il put vaquer à ſes occupations ordinaires.

Je m'empreſſai bien vîte d'examiner la cataracte que je venois d'extraire, & je fus ſurpris, ainſi que le Médecin cité ci-deſſus, de voir une petite veſicule remplie d'une eau diaphane, la capſule qu'elle renfermoit étoit ſaine & tranſparente, excepté l'endroit de ſon opacité. Je la perçai avec une épingle, & à l'inſtant il en ſortit une liqueur limpide & viſqueuſe.

D'après cette obſervation, je demanderai actuellement aux Oculiſtes abaiſſeurs, quel fruit auroient-ils retiré dans un cas pareil par leur méthode ? Venons à préſent à la ſeconde objection.

M. *Pott* ſoutient en ſecond lieu » que la vue » deviendra

» deviendra parfaitement nette dans le cas où
» la cataracte eſt mixte, en partie molle & en
» partie dure (ſuppoſez qu'on ne puiſſe pas
» opérer la dépreſſion.) Si la capſule a été
» coupée, percée par l'aiguille comme il con-
» vient, l'humeur de la partie molle ſe mêlera
» à l'humeur aqueuſe, la partie dure ſe fondra
» par degré & la vue deviendra parfaitement
» bonne. Cette diſſolution & diſparition de la
» cataracte ont également lieu; la cataracte
» mixte étant laiſſée dans ſa chambre après
» avoir été attaquée comme il faut, c'eſt-à-
» dire, la capſule étant bien ouverte, & même
» lorſque par voie d'eſſai ou d'accident, la
» partie dure eſt paſſée dans la chambre anté-
» rieure, &c «.

Il ne ſera pas difficile de prouver l'erreur de cette aſſertion. Je dirai d'abord qu'il n'eſt pas poſſible que le malade puiſſe recouvrer la vue dans le cas où la cataracte ſeroit molle; il faudroit pour cet effet, que les fragments dont elle eſt accompagnée, ſe diſſolvaſſent dans l'humeur aqueuſe: or, par quel mécaniſme ce Chirurgien voudroit-il que ce cas arrivât? Pour moi je ne connois aucun agent propre à produire un tel effet; au reſte, l'expérience journaliere le dément quand on extrait une cataracte en partie molle & en partie dure; car il arrive que malgré les précautions que l'on prend pour enlever tous les fragments, (en ſuppoſant qu'il en ſoit reſté dans l'œil) on ne peut quelquefois les ſaiſir. Peu de temps après ces lambeaux ou fragments s'amaſſent au bas de la chambre an-

térieure ; ils empêchent la tranſmiſſion d'une partie des rayons de lumiere, & fruſtrent conſéquemment les malades d'une partie de la vue.

Ce cas arrive preſque toutes les fois qu'on a affaire à une cataracte molle par la méthode de l'abaiſſement & bien rarement par extraction.

D'après cela, on conviendra donc que ſi la diſſolution d'une cataracte molle ne peut point avoir lieu, elle le pourra bien moins dans le cas où elle feroit ſolide. Ce que j'avance ici eſt confirmé par l'expérience ſuivante.

Je mis dans une petite phiole remplie d'eau ordinaire une cataracte molle & une autre dure que je venois d'extraire, & je les laiſſai nuit & jour ſur la cendre chaude pendant un certain temps pour ſavoir ſi l'expérience répondroit à la ſeconde objection de M. *Pott*, mais ce fut envain, car il ne me fut pas poſſible d'obſerver la moindre diſſolution des corps cataractés. Comme je craignois que l'eau ordinaire dont je m'etois ſervi pour faire cette expérience, n'eut été un obſtacle à mon deſſein, je la ſupprimai pour ne plus mettre en uſage que de l'humeur aqueuſe des ſujets nouvellement morts ou des animaux vivants. Je continuai cette expérience pendant pluſieurs années en prenant le ſoin d'ajouter de temps en temps de l'humeur aqueuſe afin de réparer celle qui s'étoit diminuée, ſoit par l'ébulition, ſoit par l'évaporation ; & malgré toutes mes peines, je n'en obtins pas plus de ſuccès.

Cette expérience, quoique ſimple, ne paroît-elle pas aſſez ſuffiſante pour prouver que l'aſſertion de M. *Pott* eſt dénuée de fondement? Je pourrois rapporter à ce ſujet une infinité d'exemples, ſi cette diverſion ne nous éloignoit trop du ſujet préſent, mais nous nous bornerons à un ſeul, de là nous paſſerons aux autres erreurs contenues dans l'objection ſuivante.

Obſervation VII. M. *Goulard*, habile Chirurgien de Montpellier, aveugle depuis pluſieurs années, fut opéré il y a déjà quelques années par abaiſſement de l'œil droit par un habile Oculiſte abaiſſeur, habitant de la même Ville. Il ne lui eut pas plutôt plongé ſon aiguille dans l'organe qu'il crut avoir abattu la cataracte (que je crois en partie molle, & en partie dure, d'après l'examen que j'en ai fait différentes fois). Mais comme elle reparut dans l'aire de la prunelle, il tenta de l'abaiſſer de nouveau. Il fit tous ſes efforts pour parvenir à ſon but, mais ce fut ſans ſuccès; il fallut abandonner cet œil aux ſoins de la nature, & l'Opéré reſta toujours dans un aveuglement parfait.

On voit, d'après cette obſervation, que le raiſonnement de M. *Pott* tombe de lui-même, en avançant que les malades qui ſeront opérés par dépreſſion recouvreront parfaitement la vue tôt ou tard, quand bien même la cataracte ſeroit molle, pourvu toutefois que la capſule criſtalline ſoit percée comme il convient. Si cela étoit, comme le dit M *Pott*, pourquoi M. *Goulard* n'a-t il donc pas recouvré la vue de

ſon œil opéré, puiſqu'il y a déjà une dixaine d'années que l'opération lui a été faite ? Si la cataracte ſe diſſolvoit avec le temps dans l'humeur aqueuſe, pourquoi cette diſſolution n'arrive-t-elle pas ici ? Avancer que cela pouvoit dépendre de ce que la capſule criſtalline ne fut pas percée de la maniere qu'il falloit, ſeroit une erreur groſſiere, puiſque la cataracte paroît tellement déchatonnée, qu'elle ſemble être adoſſée contre la cornée tranſparente.

Il y a quelques années que je fus appellé pour voir Madame *de Caverac* demeurant à Niſmes, qui, opérée par la même méthode, & par le même Oculiſte, ſubit le meme ſort que le malade précédent.

Je produirois bien d'autres exemples auſſi fâcheux, que mon porte-feuille contient, ſi je ne craignois la prolixité; mais je ſerai toujours à temps à les mettre au jour ſi j'y ſuis forcé.

Touchons actuellement à la troiſieme objection de M. *Pott*, qui aſſure » que par-tout où le » criſtallin cataracté ſera placé, il s'y diſſoudra » & diſparoîtra, pourvu toutefois qu'il ſoit dé» gagé de ce qui l'attache à la place qu'il occu» poit, malgré qu'il ſoit ferme ou ſolide «. Nous n'affoibliſſons point la réponſe de la troiſieme objection; ſon ſpécieux éblouit, & en impoſe à pluſieurs; mais qu'on la peſe enſuite dans la balance de la raiſon, alors l'illuſion ſe diſſipera bientôt. En effet, ſi nous démontrons cette propoſition, perſonne, je penſe, ne nous diſputera le droit de conclure que le ſyſtême de M. *Pott* eſt un ſyſtême erroné. Venons à la preuve.

Expérience. En Juin 1781, m'étant trouvé à Colmar pour y traiter plusieurs Personnes affectées du mal aux yeux ; j'appris la mort d'un pauvre homme déjà avancé en âge, à qui on avoit abattu la cataracte de l'œil droit il y avoit plus de quinze ans, & qui avoit joui jusqu'à ce dernier moment des avantages de la vue. Curieux de connoître si le corps cataracté s'étoit dissout, je me transportai au lieu où étoit ce cadavre avec le Chirurgien qui l'avoit soigné dans le cours de sa maladie, & nous lui extirpâmes cet œil, ainsi que le gauche qui étoit couvert d'une cataracte jaunâtre, quoique l'opération ne lui eût point été faite. Notre dessein étoit de découvrir à quel point de dissolution étoit le cristallin abattu & sa différence d'avec celui qui ne l'avoit point été, afin de pouvoir constater si le raisonnement de M. *Pott* étoit fondé. Munis de ces deux yeux, nous fumes dans mon logis en faire l'ouverture avec ce Chirurgien. Nous commençâmes d'abord à faire l'extraction de celui qui ne fut point opéré ; ensuite nous ouvrimes l'autre avec beaucoup de précaution, pour voir si la cataracte étoit réellement dissoute. Nous le coupâmes transversalement entre le corps vitré & la face interne de l'uvée, aux environs des deux tiers ; nous écartâmes les parties de ce globe, & enfin, nous trouvâmes le corps opaque qui étoit tout à fait placé au-dessous de l'iris ; nous le saisimes, & nous en fimes le parallèle avec celui qui ne fut point opéré. Il étoit un peu plus épais, & avoit aussi plus de diametre que ce dernier. On peut bien

croire que cette expérience fut pour nous un objet de ſurpriſe, & ne le ſera pas moins pour ceux qui s'occupent *de cette branche de la Chirurgie.*

D'après un tel fait, que répondra notre Cenſeur & ſes partiſans? Iront-ils s'opiniâtrer à ſoutenir toujours avec chaleur leur opinion fauſſe? Si cela étoit, je les renverrois à faire les mêmes recherches que moi. La choſe n'eſt pas difficile, ils n'ont qu'à ſe donner la peine d'ouvrir les yeux des cadavres qui auront été opérés par abaiſſement; & ſi après un examen exact ils ne trouvent pas les criſtallins opaques, je conviendrai volontiers de leur diſſolution chez certains Sujets, mais jamais ſans une telle démonſtration. En conſéquence, je ſuis perſuadé que ſi nos Adverſaires font la moindre recherche ſur un fait de cette nature, ils verront bien vîte triompher le vrai du faux. Il me ſemble déjà le voir paroître dans tout ſon jour, certain comme je le ſuis, de la vraie exiſtence de la cataracte dans l'œil opéré, comme l'y ayant trouvée dans bien des yeux de cadavres qui avoient éprouvé l'opération par la méthode de la dépreſſion, malgré qu'il ſe ſoit écoulé pluſieurs années depuis ce temps là.

» On dit, ajoute M. *Pott*, pour quatrieme objection, que dans l'abaiſſement on doit bleſſer les parties internes de l'œil. Cette objection peut ſe faire, répond-t-il, avec bien plus de fondement contre l'extraction. En effet, dans le cas d'une cataracte molle, qui eſt le plus fréquent, rien de plus facile que de ne pas

bleſſer. Celui qui ne ſe ſent pas aſſez de dextérité, peut operer de même dans la cataracte mixte & ne rien riſquer. Si la cataracte eſt ferme, un Opérateur habile & adroit, peut aiſément réuſſir : au reſte, c'eſt le cas de toutes les opérations délicates, qu'on ne rejette point ſous prétexte qu'elles peuvent être mal faites par des gens peu habiles. Si l'opération par dépreſſion eſt mal faite, c'eſt preſque toujours, faute de jugement & de dextérité dans l'Opérateur ; & les accidents les plus fâcheux arrivent plus ſouvent dans l'extraction que dans la dépreſſion, en les ſuppoſant exécutées avec le même degré d'habileté, &c. «

Le dernier argument qu'apporte notre Auteur pour prouver qu'on doit plutôt bleſſer les parties internes de l'œil dans l'extraction que dans l'abaiſſement, eſt directement oppoſé aux découvertes les plus importantes & les plus connues des Savants ; c'eſt ce que je ferai voir en démontrant les accidents de l'une & de l'autre méthode. Suivant M. *Pott*, il paroît que dans les cataractes molles, on n'eſt pas dans le cas de bleſſer l'œil par la dépreſſion ; à la vérité j'en conviens, ſi on ſe contente d'ouvrir ſeulement la capſule criſtalline ; mais il arrive ſouvent qu'en voulant s'obſtiner à précipiter une cataracte au fond de l'œil, on cauſe un déchirement aux tuniques internes du globe ; il en ſurvient de là une inflammation qui entraîne ordinairement la ſuppuration de tout l'organe, ou ſi l'on s'en tient à la ſeule ouverture de la criſtalloïde, l'on ne réuſſit nullement, à cauſe de la prompte réu-

nion de cette capſule, & la cataracte s'y trouvera renfermée. Ainſi, que ſervira d'entamer la criſtalloïde, ſans détourner l'obſtacle qui fruſtre les Cataractés de la vue? Il procurera quelques années après, une vue très-diſtincte, ſuivant la prétention du Chef de nos Adverſaires. Il n'eſt pas beſoin, je crois, de revenir ſur de nouvelles preuves; ce que j'ai rapporté plus haut, ſuffit pour prouver le contraire.

On conviendra donc que l'opération par dépreſſion ſera dans le cas ci-deſſus, une bien foible reſſource pour les aveugles, puiſqu'elle ne leur donne pas la faculté de jouir auſſitôt de la vue, ou ſi le hazard leur en procure, (ce que je n'ai jamais vu) ce ne ſera qu'après un certain nombre d'années, encore ſera-t-elle des plus foibles, & faudra-t-il avoir à faire à une cataracte laiteuſe! Par extraction au contraire, on ſera certain de rendre ce précieux ſens aux aveugles, & même plus aiſément que dans le cas où la cataracte ſeroit ſolide, en ce qu'il n'eſt beſoin, pour donner iſſue à ces eſpeces de cataractes (c'eſt-à-dire molles), que de faire une petite inciſion à la cornée tranſparente & à la capſule criſtalline, & d'uſer enſuite d'une légere compreſſion; ſouvent même cette derniere eſt inutile; le corps vitré par ſon élaſticité naturelle fait quelquefois cet office, ſur tout dans les yeux convexes.

Obſervation VIII. J'opérai à Montpellier le 24 Février 1776 le ſieur Toulouſe, Praticien, âgé de 75 ans, d'une cataracte blanchâtre, en préſence de MM. *Goulard* fils, Médecin, *Peliſſier*

Pelissier & *Bourquenod* fils, Maîtres en Chirurgie de cette Ville ; & voici comment.

J'incisai aussitôt avec mon *Ophtalmotôme* la cornée transparente & la cristalloïde d'un seul coup de main ; cela fait, je fis une douce pression au globe avec le plat de l'extrémité de la lame du même instrument, & bientôt il sortit de l'œil une cataracte en partie molle & en partie solide ; mais comme l'organe me parut encore obscurci par une espece de nuage blanchâtre, je pensai que c'étoit quelques fragments ou lambeaux de la cataracte qui le produisoit. Dans cette idée, je portai dans la chambre antérieure une petite curette avec laquelle je les emmenai bien vîte ; ce qui procura dès-lors une vue très-nette au malade, puisqu'il apperçut généralement tous les objets qu'on lui montra, & jouit encore de ce doux avantage.

Par abaissement auroit-on pu obtenir une cure aussi prompte & aussi certaine que dans le cas ci-dessus ? La chose paroît trop impossible pour qu'il se trouve quelqu'un de l'Art qui voulût l'assurer. Au reste, je lui porterois le défi qu'il jugeroit à propos, s'il osoit avancer le contraire.

Pour ce qui concerne la cataracte ferme ou solide, je ne disconviendrai pas que par abaissement, on ne soit dans le cas de réussir, si elle n'a pas contracté d'adhérences ; mais cette réussite sera-t-elle d'une longue durée ? C'est ce que personne de l'Art ne peut assurer sans se compromettre. L'exemple que je vais rapporter étaiera mon assertion.

Obſervation IX. M. l'Abbé Rigaut, Bénéficier de la Cathédrale de Perpignan, de l'âge de 76 ans, cataracté des deux yeux, eſſuya l'opération par abaiſſement il y a 15 ou 16 ans par les mains d'un habile Oculiſte abaiſſeur. Le ſuccès répondit à ſon attente, puiſque ce Prêtre jouit d'abord de la vue, mais quelque temps après il retomba dans un aveuglement parfait.

Demandé dans cette Capitale il y a quelques années, il vint me prier de les lui extraire. Je le fis en quelque ſeconde pour chaque œil en préſence de pluſieurs Curieux, notamment de MM. *Marcey* ſon Médecin, & *Maſſot* ſon Chirurgien. Dès que l'opération fut terminée, il reconnut tous les objets qui l'environnoient, & peu de temps après il pût vaquer à ſes occupations ordinaires, & dire ſa meſſe à l'aide d'une lunette à cataracte.

Le manuel que j'employai ici, conſiſta à ouvrir les cornées tranſparentes ſeulement, & non les criſtalloïdes, attendu que les lentilles criſtallines qu'elles renfermoient autrefois, avoient été miſes hors de leurs chatons, & précipitées au fond de chaque globe la premiere fois que cet Eccléſiaſtique fut opéré : j'uſai enſuite d'une compreſſion médiocre, & les criſtallins opaques firent place aux corps vitrés ; les prunelles libres de toute opacité ; le malade a joui depuis ce temps-là de la vue la plus parfaite.

D'après cette obſervation, on doit ſentir que par notre méthode d'extraction, on n'eſt point dans l'incertitude ſur la durée de ſon ſuccès, comme on l'eſt ſur celle de l'abaiſſement, puiſ-

que par elle, les cataractes ſont ôtées des yeux de quelque nature qu'elles ſoient.

C'eſt auſſi une pure imagination de la part de M. *Pott*, de croire que les accidents de la nouvelle méthode ſont plus multipliés que ceux de l'ancienne ; & pour le tirer d'erreur, paſſons-les en revue ; de là il ſera aiſé de conclure laquelle de deux doit mériter le choix.

Le premier accident qui peut ſurvenir par la dépreſſion de la cataracte, eſt l'épanchement de ſang, lorſqu'en inſinuant l'aiguille dans l'œil, on vient à ouvrir quelques vaiſſeaux ſanguins. Ce ſang alors ſe décharge dans les chambres de cet organe, & trouble de telle façon l'humeur aqueuſe, qu'il met l'Oculiſte hors d'état de pouvoir achever ſon opération ; de ſorte qu'il eſt forcé d'attendre quelques jours pour donner le temps au ſang de ſe réſoudre. Cet accident vient quelquefois ſi fâcheux que ſi le ſang épanché ne s'évacue pas par les pores de la cornée, ou ne ſe réſout pas, il peut par ſon ſéjour corrompre les parties internes de l'œil, & de là s'enſuivre la perte de l'organe.

Le ſecond accident eſt une ophtalmie violente qui arrive à la ſuite de la piqûre de l'aiguille, laquelle, venant intéreſſer quelques fibres nerveuſes, entraîne ſouvent la ſuppuration de tout le globe.

Le troiſieme accident eſt l'effuſion de l'humeur vitrée dans l'œil, à la ſuite de la ponction de la cornée, ou bien du déchatonnement du corps opaque ; laquelle, en ſe brouillant avec les autres humeurs de l'œil, & en croupiſſant

long-temps dans l'intérieur du globe, peut produire les plus grands ravages par la ſuppuration qui s'établit ordinairement dans tout l'organe.

Le quatrieme accident eſt la piqûre & le déchirement de l'iris, lorſque la cataracte eſt adhérente à cette tunique; l'un ou l'autre de ces cas, peut cauſer des ſuites auſſi fâcheuſes que dans l'article précédent.

Le cinquieme accident eſt le déchirement de la capſule vitrée, & conſéquemment la rupture des cellules vitrées que l'aiguille occaſionne quelquefois, ſoit en abattant la cataracte, ſoit par des mouvements involontaires de la part des yeux qui ſont dans un état plus ou moins convulſif.

Le ſixieme accident eſt quelquefois la rupture de la rétine & de la choroïde, produit par la même cauſe que dans le cas ci-deſſus; accident d'autant-plus funeſte, qu'il n'eſt aucun moyen pour y remedier; lorſque malheureuſement il arrive, on ne peut tout au plus qu'en arrêter les ſuites fâcheuſes ſans aucun eſpoir pour la vue.

Au nombre des accidents qui ſe préſentent pour fronder le ſyſtême de l'abaiſſement, nous ne comptons pas les douleurs aiguës que les Malades reſſentent; ce ſeroit donner un tableau des plus terribles, qui pourroit décourager les perſonnes qui auroient l'envie d'embraſſer cette branche de la Chirurgie. Je ne parle pas non plus des cataractes qui remontent ſitôt qu'elles ſont abaiſſées; je paſſe auſſi ſous ſilence pluſieurs eſpeces de cataractes qui ne peuvent

ſouffrir l'abaiſſement, telles que les membraneuſes ou ſecondaires, &c. Cependant, je pourrai toucher ci-après quelque choſe là-deſſus, afin de rendre ma réponſe complette.

Tels ſont les accidents attachés à la méthode de l'abaiſſement ; voyons à préſent ceux qui ſe préſentent dans l'extraction.

Les accidents attachés à cette méthode, ſe réduiſent à la piqûre & à la coupure de l'uvée, à la rupture de la tunique vitrée, & à l'évaſion de l'humeur qu'elle contient ; mais il faut remarquer que ces accidents n'ont lieu la plûpart, que par le défaut des inſtruments avec leſquels on exécute cette opération. Cependant, il en eſt dans le nombre qui en ſont exempts ; je donne le mien comme vérifié, d'après l'expérience la plus ſoutenue.

1°. On peut piquer l'uvée en entrant dans l'œil ; mais cet accident n'arrive guére que par des mains inhabiles ; & pour l'éviter, on peut tenir la conduite que j'ai preſcrite dans le Chapitre IV. page. 43.

2°. A l'égard de la coupure de l'uvée, elle n'eſt point auſſi à craindre que la piqûre ; cependant il faut tâcher de l'éviter autant qu'on le pourra, afin de ne point produire une difformité à la prunelle. On ne tombera jamais dans cet écueil, ſi on a le ſoin de procéder aux petits mouvements que j'ai indiqué dans mon premier Mémoire ſur la cataracte, pag. 47.

3°. La rupture du corps vitré eſt le ſeul inconvénient qui eſt commun à l'une & l'autre

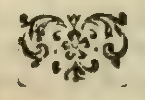
méthode, ainsi que l'évacuation de l'humeur qu'il renferme ; mais cet inconvénient n'est rien par celle de l'extraction. Le fluide, sorti de son enveloppe, trouve un libre passage par la plaie de la cornée, au lieu que par la dépression, il n'a pour toute issue que celle des pores de cette membrane, qui souvent ne sert de rien, lorsqu'il y a beaucoup de cette humeur épanchée. L'éruption de la capsule vitrée ou hyaloïde, n'est donc pas à craindre par extraction, & sa réunion se fait aisément. L'effusion d'une portion de l'humeur qu'elle renferme, n'est point aussi dangereuse par cette méthode ; au contraire, il y en a qui prétendent que quand cet accident arrive, il ne nuit point aux malades ; bien-loin de là, ils en voient beaucoup mieux que les autres : c'est entr'autres le langage de M. *Richter*, Médecin. Au reste, cette humeur se régénére promptement ; c'est ce qui va être étayé par l'observation suivante.

Observation X. J'opérai à Montpellier Made. la veuve Peyne, de deux cataractes. L'œil gauche ne présenta aucune difficulté, & la cataracte en sortit facilement par une pression légere que je fis au globe ; mais il n'en fut pas de même de l'œil droit : la cataracte avoit contracté de telles adhérences avec sa membrane & l'uvée, que malgré toutes les précautions que je pris pour les détruire, cela n'empêcha pas qu'en voulant l'extraire par une compression cependant graduée, la capsule vitrée ne se rompit, & de suite il en sortit brusquement un cristallin très-opaque, & plus volumineux que celui que

je venois d'extraire, ainſi qu'une portion de l'humeur vitrée, à peu-près de la groſſeur d'une olive.

Cet accident imprévu ſurprit MM. *Roche* & *Peliſſon*, Médecins, *Bourquenod* pere & fils, & *Poutingon*, Profeſſeurs en Chirurgie, tous préſents. Néanmoins malgré ce foible accident, qu'il ne me fut pas poſſible d'éviter par rapport aux fortes adhérences qu'avoit contracté ce corps lenticulaire tout autour de la face poſtérieure de l'uvée, (leſquelles étoient ſi ſenſibles ſur le criſtallin extrait, qu'on voyoit circulairement les veſtiges des vaiſſeaux de cette tunique) cela ne forma aucun obſtacle à la guériſon de cette Dame, qui fut complette des deux yeux un mois après ſon opération, quoiqu'elle ait atteint l'âge de plus de 80 ans, & qu'elle ſoit d'un tempérament foible & délicat; il eſt même à remarquer que les lunettes convexes ne lui ont été d'aucune utilité, car elle liſoit ſans leur ſecours, cas rare, & qui confirme l'opinion de M. *Richter* que nous avons cité plus haut.

On voit par cette ſeule obſervation, que l'effuſion d'une portion de fluide vitré, quand elle n'eſt pas trop conſidérable, n'entraîne pas la perte de la vue, mais que la nature remedie ſans peine à cet accident.



RÉFLEXIONS *erronées de notre Auteur, à l'égard de l'extraction, & l'autorité fausse qu'il lui attribue.*

NOUS ne fuivrons pas M. *Pott* dans fes vagues & fubtiles fpéculations : pour démontrer le vrai, il fuffit de l'expofer ; la fimplicité eft fon langage, la candeur fon éloquence. Nous ne contefterons pas non-plus les guérifons que ce Chirurgien peut avoir procurées par abaiffement, nous foutiendrons feulement avec jufte raifon, que s'il avoit été au fait de notre méthode par extraction, les faits multipliés de guérifons qu'il dit avoir produits, feroient encore plus nombreux que par celle de la dépreffion. La vérification qu'il propofe aux habiles Artiftes de faire, a été exécutée il y a déjà bien du temps, & il n'eft gueres de gens de l'Art qui ne fachent aujourd'hui que l'extraction l'emporte fur l'abaiffement. Au refte, n'eft-on pas encore à même de comparer cette premiere avec celle-ci, qui étoit la feule dont on fe fervoit à Montpellier avant que j'y eus fixé ma demeure.

Pour mieux prouver ce que j'avance, que l'on parcoure toutes les opérations de cataractes que j'ai faites depuis que je réfide dans le Languedoc, qu'on cherche celles qui ont réuffi, & celles qui ont échoué ; & fi les trois quarts & demi d'aveugles n'ont pas recouvré la vue, je confens qu'on rejette la nouvelle méthode pour reprendre

reprendre l'ancienne. J'offre même d'être le premier à montrer l'exemple ; & qu'à l'égard des autres qui ont resté dans leur même état d'aveuglement, on ne doit en attribuer la faute qu'à leur imprudence.

Après une telle vérification, que l'on fasse ensuite l'examen des personnes qui ont été opérées par abaissement par M. Mejean pere, habile Oculiste abaisseur de Montpellier, & par ceux qui s'adonnent à cette opération ; & si le nombre de leurs cures l'emporte sur les miennes, je consens à me rendre, & à céder volontiers les armes aux Oculistes abaisseurs.

Outre ces remarques qui confirment notre opinion, on peut tirer deux utilités de l'extraction. La premiere est que l'on enleve les cataractes cristallines de quelque nature qu'elles soient ; & la seconde qu'on extrait les membraneuses ; ces dernieres sont entr'autres plus fréquentes que l'on ne se l'imagine. Par abaissement peut-on jouir des mêmes avantages? Non, parce que les unes peuvent remonter, & les autres ne peuvent être abaissées.

» On peut donc dire, ajoute-t-on encore dans le Journal Anglois, d'après M. *Pott*, » que malgré la mode & le témoignage des » Ecrivains modernes, l'opération par dépres- » sion est plus facile, plus sûre & plus heureuse » que l'extraction «.

Les preuves de notre Adversaire ne sauroient être concluantes. L'expérience journaliere les dément ; ce que j'ai dit plus haut, me paroît plus que suffisant pour les détruire. Je convien-

drai ſeulement que dans certains cas, le manuel de l'abaiſſement eſt plus facile à pratiquer que celui de l'extraction, mais rien de plus. Le Lecteur impartial eſt invité de nouveau à faire la vérification de ces deux méthodes. Paſſons à préſent à l'examen ſuivant.

Mais il réſultera encore un grand avantage, ajoute M. *Pott*, du renouvellement de la méthode par dépreſſion, » c'eſt qu'on peut » rendre la vue dès le commencement de la » cataracte, au lieu que ceux qui opérent par » extraction différent leur opération, & pro- » longent par conſéquent la privation de la » vue, juſqu'à ce qu'ils jugent que la cataracte » n'eſt plus fluide & eſt ferme; ils attendent » ainſi une ou pluſieurs années. Qu'ils opérent » comme le conſeille M. *Pott*, il ſuffira de » percer la capſule du criſtallin dès le com- » mencement, & le malade verra une ou plu- » ſieurs années plutôt, ſans avoir aucun des » riſques auxquels il eſt expoſé au bout de ce » temps par extraction, &c. «

Le dernier argument qu'apporte notre Cen- ſeur pour prouver les avantages qu'il attribue à la méthode de la dépreſſion, eſt directement oppoſé aux découvertes les plus importantes & les plus connues des Savants; & ſans-doute il s'eſt trompé en avançant qu'on peut abattre une cataracte dans ſon principe, & qu'il faut abſo- lument attendre qu'elle ſoit dans une parfaite maturité pour l'opérer par extraction. Pour juger ſans prévention ſur un tel point, j'en appelle à tous ceux qui ſont verſés dans cette

branche de la Chirurgie, même aux Oculiſtes abaiſſeurs, & ſi les termes dont M. *Pott* ſe ſert pour dépriſer l'extraction, n'ont pas été appliqués dans tous les temps à l'abaiſſement.

Par la méthode de l'extraction, je le répete, on peut opérer toutes ſortes de cataractes, commençantes ou formées, vieilles ou nouvelles, molles ou ſolides, &c. fuſſent-elles même de naiſſance. Il me ſeroit facile de multiplier des obſervations à ce ſujet, mais je me bornerai ici à cette derniere. Pour ce qui regarde les autres, je renverrai le Lecteur à la ſeconde Partie de ce Traité, il en trouvera de toutes les eſpeces.

Obſervation XI. Au mois de Février 1775, étant à Rennes en Bretagne, je fus conſulté par la Demoiſelle Anne Renault, âgée de 35 ans, qui s'appercevoit de jour en jour d'une diminution ſenſible à la vue. J'examinai ſes yeux, & j'y remarquai des cataractes à demi formées au plus, puiſqu'elle pouvoit encore diſtinguer preſque tous les objets, à l'exception des plus menus; elle ſe conduiſoit même ſeule & liſoit. Quoique j'euſſe dit à la Conſultante qu'elle pouvoit encore attendre quelque temps pour ſe faire opérer, elle ne voulut pas m'écouter, après que je lui eus annoncé que l'opération étoit faiſable, quoique ſes cataractes ne fuſſent qu'en partie formées; elle s'obſtina, & me pria de lui en extraire au moins une, afin de ne pas devenir tout à fait aveugle. A force de ſollicitations de ſa part, & de celles de ſes parents & amis, je me déterminai à lui enlever celle de l'œil gauche,

comme m'ayant paru la plus opaque. Elle ne fut pas plutôt hors de l'œil, qu'à l'inſtant elle vit tous les objets les plus petits, & elle jouit encore de cette douce ſatisfaction.

Réuniſſons maintenant cette derniere obſervation aux réflexions ſuivantes, leur réunion opérera une démonſtration complette. Pour cet effet, je demanderai quel eſt le but de l'Oculiſte en opérant un Cataracté? N'eſt-ce pas de lui rendre la vue le plutôt poſſible? On me répondra ſans-doute pour l'affirmative. He bien, en l'opérant par extraction, peut-on être plus ſûr que de lui rendre ce tréſor pour jamais, puiſque le corps qui empêche la tranſmiſſion des rayons de lumiere eſt ôté de l'œil? Par ce moyen on ſera certain de ſon ſuccès, & on n'aura pas à craindre que la cataracte vienne à remonter ſi elle eſt ſolide, de mêlanger les humeurs de l'œil ſi elle eſt molle ou liquide, & enfin, de déchirer les tuniques de cet organe, ſi elle eſt adhérente ou membraneuſe, comme il arrive aſſez fréquemment par la dépreſſion; accident qui fait non-ſeulement ſouffrir beaucoup les malades, mais qui déroute ſouvent ceux qui s'adonnent à la méthode de l'abaiſſement.

Dans l'opération par dépreſſion, c'eſt une aiguille dirigée par un homme adroit, qui paſſe par une route dangereuſe, & qui, cependant, après une multitude d'embarras, arrive tantôt à ſon but, & tantôt échoue.

Dans l'opération par extraction au contraire, c'eſt un inſtrument tranchant, conduit également par une main habile, mais dans une belle

route, & dont la marche eſt plus ſûre pour extraire la cataracte. Le premier pas qu'il fait pour inciſer la cornée & la criſtalloïde, le conduit naturellement & ſans détour à ſa fin, puiſqu'il procure une voie libre à la cataracte pour la mettre hors de l'œil.

D'après l'obſervation énoncée plus haut, il nous reſte à voir quel eſt le ſuccès du raiſonnement de M. *Pott*, & je demande ſi ce que j'ai avancé ne le fait pas tomber de lui-même. Cela étant, qu'il ceſſe donc de produire au jour, que pour opérer une cataracte par extraction dans ſon principe, il faille différer l'opération pour attendre ſa conſiſtance. Cela ne doit-il pas être plutôt attribué à l'abaiſſement qu'à l'extraction, puiſqu'on ſait que pour abaiſſer un corps au fond de l'œil, il faut de toute néceſſité qu'il ſoit ſolide, & c'eſt préciſément ce qui ne ſe trouve guére que dans de vieux ſujets, ſans quoi on ſent très-bien qu'il ſeroit impoſſible d'abaiſſer du lait dans de l'eau, & l'on brouilleroit l'œil au point d'ôter au malade toute faculté d'y voir. C'eſt donc une choſe purement hypotétique, je le réitere, que d'avancer qu'il eſt beſoin d'attendre une ou pluſieurs années pour opérer une cataracte par extraction.

On conviendra donc, d'après ce qui a été dit, que l'extraction a toute ſorte d'avantages ſur l'abaiſſement; elle eſt d'abord plus certaine, & la cataracte n'eſt plus ſujette à être opérée. Les malades peuvent ſupporter cette opération dans quelque ſaiſon que ce ſoit; enfin, ils ſont à l'abri qu'elle leur revienne.

Il n'en eſt pas de même dans la méthode de l'abaiſſement, puiſque les temps obſcurs & pluvieux ſont des obſtacles à l'opération, & les ſuccès incertains. De plus, la cataracte, quoiqu'abaiſſée, peut remonter à ſa premiere place au moment où l'on y penſe le moins, parce qu'il n'y a rien qui la retienne, ni qui l'aſſujettiſſe à l'endroit où on doit la placer; outre cela, les malades ſont obligés de garder le lit couchés ſur leur dos pendant un long-temps, & d'obſerver une diette des plus ſéveres.

Enfin, un des plus grands avantages qui réſulte de l'extraction, celui qui flatte le plus le malade, & qui lui donne le plus d'eſpoir pour ſa guériſon, c'eſt aſſurément l'enlevement du corps opaque qui l'empêchoit de jouir du ſens de la vue.

Je pourrois rapporter ici bien d'autres exemples pour prouver l'inutilité de l'abaiſſement, & ſon infructuoſité, ſi je pouvois me flatter de ramener à mon opinion quelques partiſans de cette ancienne méthode; mais le chapitre des non-guéris par elle, eſt celui des erreurs de l'eſprit humain; plus on y ajoute, plus on trouve à y ajouter.

Ce n'eſt donc que les malades qui ſouffrent dans le choix de ces méthodes, par un reſpect d'uſage pour les coutumes anciennes, & par l'ignorance des bons effets d'une opération plus sûre, un Praticien routiné à la méthode ancienne, engoue ſon malade d'une préférence qui ne lui eſt pas due. L'amour de la vérité & du bien-public m'a fait haſarder quel-

ques réflexions ſur l'une & l'autre méthode ; j'eſpere que les Connoiſſeurs, d'après cet expoſé, ſeront en état de juger laquelle des deux eſt la meilleure à tous égards. Celle que je propoſe avec les meilleurs Médecins & Chirurgiens de l'Europe, eſt ſûre & exempte de bien d'écueils. Par elle nous enlevons toutes les eſpeces de cataractes, celles même qui ſont regardées incurables par l'abaiſſement.

Ces notions poſées, quelle raiſon aurions-nous donc de les opérer par l'ancienne méthode ? N'eſt-il pas plus favorable, je le répete, d'extraire le criſtallin cataracté à un Aveugle, que de le lui précipiter au fond de l'œil ? Au moins il n'eſt plus dans le cas d'appréhender que ſa cataracte remonte, & d'eſſuyer une nouvelle opération.

D'après tout ce qui vient d'être dit, on ſentira ſans peine les avantages de l'extraction ; elle doit trouver partout des partiſans. Les perſonnes zélées pour le bien public, la protégeront ſans doute.

C'eſt donc ſur des principes ſûrs, & d'après une expérience conſtatée, que je ne crains pas d'aſſurer de nouveau que la méthode par abaiſſement n'a d'autre mérite que celui que lui donnent certaines perſonnes intéreſſées à la faire valoir. Je me garderai bien de mettre au nombre de ces gens, notre Adverſaire ; car la confiance que ſes talents lui ont méritée auprès d'une Nation auſſi éclairée que judicieuſe, à laquelle il a rendu des ſervices importants, fait ſon apologie perſonnelle.

Enfin, ſi cette méthode étoit meilleure que l'extraction, ne verroit-on pas encore quelques Oculiſtes s'en ſervir dans la Capitale de la France, où regnent généralement tous les Arts; & c'eſt ce qu'on a ceſſé de voir depuis l'époque de l'extraction, à l'exception de ceux qui y étoient routinés, & qui l'ont exécutée juſqu'à leur décès, faute de pouvoir faire l'extraction.

Quoique je me ſois étendu ſuffiſamment ſur les deux méthodes, & que j'aie fait voir que l'extraction l'emportoit ſur l'abaiſſement, il m'a paru eſſentiel de rapporter les deux Lettres qui forment le Chapitre ſuivant, comme relatives au même ſujet, afin de confirmer de plus en plus ce que j'ai avancé.



CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Lettre adreſſée à MM. les Auteurs du Journal des Savants, ſur les avantages de l'extraction de la Cataracte, nouvelle méthode inventée par M. Daviel.

Un Phyſicien avec qui je diſcourois, Meſſieurs, il y a peu de temps ſur l'extraction de la cataracte, me demandoit ſi pour pratiquer cette opération on devoit avoir égard aux quatre points ſuivants.

1°. La maturité de la cataracte eſt-elle réquiſe? 2°. Le choix des ſaiſons peut-il contribuer eſſentiellement à un heureux ſuccès? 3°. La cicatrice qui réſulte de la coupe faite à la cornée, eſt-elle un obſtacle à la vue? 4°. La ſortie de l'humeur vitrée n'eſt-elle pas une cauſe prochaine de la perte de l'organe?

Cette matiere me parut aſſez eſſentielle pour mériter d'être étudiée. Trop téméraire peut-être, je me propoſai d'en dire mon ſentiment; mais perſuadé qu'un ſujet auſſi épineux, pour être diſcuté avec fruit, exige moins des raiſonnements que des faits, je me promis auſſi de ne le publier qu'accompagné d'une ſuite exacte & fidele d'obſervations que peuvent me fournir les mémoires de mon Pere. Avec de pareils appuis, je me ſuis engagé à relever

les avantages de notre opération ; mais pour y réuſſir, je penſe qu'il ſeroit à propos de ne pas taire les inconvénients qu'elle préſente, ou plutôt qu'on pourroit lui prêter ; c'eſt là le ſort de tout ce que la nouveauté rend encore difficile à pratiquer. En effet, quelque ſimple qu'une nouvelle méthode puiſſe ſe montrer, quelque familiere qu'elle paroiſſe, il eſt toujours des difficultés, des obſtacles, qui ſemblent s'oppoſer à ſon exécution, mais que l'on ſait enlever, ou du moins applanir par des explications évidentes & intelligibles ; d'autant plus que ces difficultés, qui pourroient être l'effet d'un examen exact & judicieux, ne ſont ſouvent que les ſuites d'un préjugé que la timidité créa & nourrit.

Les réſoudre, voilà ce qui m'engage aux problêmes donnés. Si mes réflexions vous paroiſſent judicieuſes, Meſſieurs, ſouffrez qu'elles trouvent place dans vos Journaux ; muni d'une autorité auſſi reſpectable que la vôtre, je parviendrai plus sûrement à la fin que j'ai dû me propoſer en les faiſant.

PROBLEME PREMIER.

On demande ſi la maturité de la Cataracte eſt réquiſe pour pratiquer l'extraction.

PARMI les avantages qui ſont annexés à la méthode d'extraire le criſtallin cataracté, un

des plus intéreſſants, eſt celui qui nous diſpenſe, ſans-doute, d'attendre la maturité ; en nous éloignant d'une erreur qui n'obſcurciſſoit que trop nos lumieres dans la Chirurgie des yeux, il ſouſtrait les malades à la dure néceſſité d'attendre les dix, quinze, vingt ans, pour recevoir des ſecours à leurs maux ; que dis-je, quelquefois même reſtoient-ils toute leur vie privés du jour, dans la bonne foi où ils étoient qu'il ſeroit pernicieux d'opérer une cataracte non mûre. Ces deux inconvénients étoient d'autant-plus étranges, qu'ils étoient, je crois, l'effet d'un mal-entendu ; examinons comment.

Lorſque pour pratiquer l'opération de la cataracte on demandoit avec ſoin la maturité, de trois choſes l'une, ou cette maturité devoit conſiſter dans la ſolidité des cataractes, ou dans ſon entiere opacité, ou dans la perte de la vue ; mais il en eſt qui reſtent toujours molles, d'autres qui ne s'obſcurciſſent jamais parfaitement ; & par conſéquent dans ces derniers cas, la vue n'eſt pas exactement éteinte: voilà donc trois eſpeces de cataractes que l'on auroit à regarder comme incurables : quels inconvénients !

Dans les premieres que j'ai appellé molles, 1°. où le criſtallin eſt tout fondu, alors c'eſt une hydatide ou cataracte laiteuſe. Pour l'ordinaire dans celle-ci, la prunelle eſt également bouchée dans tous ſes points ; mais cette opacité dépend moins du corps criſtalloïde, que d'un épaiſſiſſement de ſa membrane, comme

je vais le démontrer bientôt dans la premiere obſervation. 2°. Ou il eſt fondu en partie ; dans ce cas, on apperçoit ſouvent une tranſparence. La raiſon de cela eſt que la portion antérieure du corps de la cataracte ſeulement diſſoute (ſi je puis parler ainſi) n'étant pas unie dans toute ſa ſurface, par la ſaillie que fait le noyeau du même corps, qui, quelquefois ſe deſſéche & ſe durcit, juſques là qu'on le croiroit oſſifié ou pétrifié, cette portion, dis-je, laiſſe voir toujours quelques points de tranſparence ; les malades diſtinguent groſſierement les objets, en ce que le criſtallin occupant la moitié moins d'eſpace que dans l'état naturel, les rayons de lumiere ne s'éteignent pas tous, puiſqu'il en eſt qui paſſent par l'endroit de la pupille où ſe trouve ſeulement une portion de la cataracte fondue.

Celles qui ne ſe rendent jamais parfaitement opaques dans toute leur ſubſtance, forment ce qu'on pourroit appeller cataractes étoilées ou barrées. Du point central partent des rayons blanchâtres de diſtance en diſtance, qui vont ſe rendre à la circonférence du criſtallin, & les intervalles de ces rayons reſtent toujours diaphanes. Les malades qui ſont dans ce cas, jouiſſent toujours d'une partie de leur vue ; mais pour leur faire l'opération, en vain attendroit-on que la nature fît des efforts pour rendre ces eſpeces de cataractes entiérement opaques (ou pour parler le langage ordinaire, parfaitement mûres) ſans contredit ces perſonnes auroient à déſeſperer de leur guériſon.

Malgré ce que je viens d'expoſer contre ces eſpeces de cataractes, je ne prétends pas les détruire ſans exception ; il en eſt une, & qu'il eſt utile d'admettre avec des reſtrictions cependant ; ſans elle le prognoſtic de ces maladies ne ſeroit pas toujours sûr. Soit donc une cataracte molle ou dure, blanche ou griſe, étoilée ou non, &c., il ſuffit qu'un malade ne voie que foiblement les objets, & toute autre maturité eſt inutile & mal-fondée ; c'eſt-là la ſeule que l'on peut exiger ſuivant notre méthode par extraction. Cela poſé, il me ſera facile de démontrer quelle eſt ſon utilité, relativement aux eſpeces de cataractes que j'ai détaillées plus haut.

Sans parler ici de cet avantage, à la faveur duquel les malades trouvent un prompt ſecours lorſqu'ils ſont affectés de ce genre de maladie, (ce qui eſt d'une grande conſéquence) je dirai encore, que de toutes les cataractes, celles qui paroiſſent molles ſont les plus propres à notre opération. Ce que j'avance paroîtra ſans réplique, ſi je fais obſerver que le danger le plus éminent à éviter, eſt ſans contredit le tiraillement de l'iris. Or, il eſt probable que lorſqu'une cataracte ſera molle ou laiteuſe, ſans doute elle fera moins d'effort en paſſant de la chambre poſtérieure vers l'antérieure, que ſi elle étoit ſolide & dure. Ces dernieres ne ſont pas moins ſoumiſes aux avantages de l'extraction ; mais il faut que l'Opérateur manœuvre différemment, ce qui rend une opération un peu plus longue, mais non moins utile. Ainſi, l'on peut appercevoir maintenant, qu'excepté

les cataractes glaucomatiques, il n'en eſt aucune qui ne puiſſe céder à l'extraction : raiſon bien conſolante pour ceux à qui une nature marâtre a prêté des incommodités ſi fâcheuſes.

Je viens d'expoſer les prérogatives de notre méthode relativement à la maturité, il nous reſte à voir ſi les expériences les autoriſent.

Obſervation XII. En 1751, mon Pere étant à Metz, fut appellé chez Madame Dumeſnil. Cette malade, âgée de 55 ans, d'un aſſez mauvais tempérament, avoit deux cataractes depuis dix ans. La gauche étoit ſolide, la droite paroiſſoit molle & tranſparente. Cette derniere ſans doute auroit ſemblé demander un nouveau degré de maturité ; mais inſtruit déjà ſur ces eſpeces de cataractes, mon Pere ne balança pas à en tenter l'opération. Après avoir ouvert & dilaté la cornée, il s'apperçut que la membrane criſtalloïde étoit fort épaiſſe, & collée à la partie poſtérieure de l'uvée. L'opération eût été infructueuſe de la diviſer ſeulement, c'eſt pourquoi il la ſaiſit avec de petites pinces, la détacha mollement des parties auxquelles elle étoit adoſſée, emporta loin de l'organe la cataracte fondue avec ſa membrane entiere. L'opération faite, la prunelle parut libre, on panſa ſimplement la malade, il ne lui ſurvint aucun accident ; vingt jours après elle eut ſes yeux libres, & diſtinguoit fort bien les objets.

Arrêtons-nous à cette obſervation ; c'eſt peut-être la plus intéreſſante que l'on puiſſe rencontrer dans la Chirurgie des yeux, & dont le ſuccès dépendoit eſſentiellement de notre mé-

thode; car, 1°. Comme molle, si on l'avoit abattue, toute cette humeur laiteuse répandue dans l'œil, auroit privé la malade du jour. 2°. Comme membraneuse, il eût été impossible de la détacher des sillons fragiles de l'uvée, sans causer des déchirements, une hémorrhagie, une inflammation, enfin, une suppuration totale du globe.

Cette expérience peut être d'un grand secours pour résoudre deux difficultés bien essentielles; 1°. Il est constant par le fait, qu'il ne répugne pas à croire que la capsule puisse se rendre opaque, comme le pensent quelques Auteurs; *sed repugnant*, dit M. *Gott-Fried-zinn* (a), *observationes aliorum, qui capsulam opacam ex morbo invenerunt*. 2°. On pourroit penser aussi que cette même capsule n'est pas une continuation de la vitrée. Je laisse ces deux points à discuter dans une autre occasion.

J'ajouterai un autre cas non moins intéressant.

Observation XIII. A Strasbourg, je vis avec mon Pere Madame Alberthal, ayant une des cataractes que nous avons dites barrées; la partie antérieure paroissoit traversée par plusieurs lignes blanches qui alloient du centre à la circonférence. Avec un coup d'œil ordinaire, on eût douté de sa maturité; cependant la malade en étoit incommodée depuis douze ans: or, il est probable que dans un espace de temps aussi éloigné, une cataracte doit avoir atteint le degré

(a) Vid. Anat. oculi humani de lente crist. cap. 5.

de maturité réquis. Mon Pere en fit l'extraction avec succès, les suites furent conformes à nos désirs ; la malade voit maintenant à lire les plus petits caracteres, à l'aide d'un verre convexe de trois pouces & demi de foyer. Il suit de ces deux observations, que plus une cataracte sera molle, plus volontiers pourra-t-on se promettre un heureux succès. Combien ne devons-nous pas à l'extraction, puisque ces especes de cataractes, que l'on regardoit autrefois comme incurables, aujourd'hui peuvent céder à nos efforts ? Il est une foule d'expériences dans ce goût, que j'aurois à détailler, comme faisant preuve de ce que j'ai avancé : celles-ci me suffisent, & m'autorisent à conclure que la maturité de la cataracte n'est pas réquise pour pratiquer l'extraction.

PROBLEME II.

On agite en second lieu, si le choix des saisons peut contribuer essentiellement à un heureux succès.

J'ENTREPRENS de discourir sur ce point, quoique je sois exactement persuadé qu'il est presque impossible de dissuader un Public d'une de ses idées générales, qu'il a déjà adoptées comme un principe essentiel & fondamental. On ne sauroit se résoudre à une opération dans l'hiver. Pourquoi ? Est-ce à cause d'un air trop froid ? Est-ce

Eſt-ce pour une plus grande commodité ? Ne ſeroit-ce pas auſſi parce qu'on ſe promet un ſuccès plus heureux dans un autre temps ? Pour combattre ces raiſons, je dirai, 1°. Que dans quelqu'état que ſoit l'atmoſphere d'air qui nous environne, l'art a des moyens pour la corriger. Perſonne n'ignore qu'on peut modérer ſa fraîcheur par le feu, ſa chaleur par un vent artificiel, les mauvaiſes exhalaiſons même dont elle ſe charge, par les vapeurs des herbes odoriférentes. On ſait les employer dans la grande Chirurgie ; pourquoi, à plus forte raiſon, ne pourroit-on pas les employer pour la cataracte. 2°. Eu égard à une plus grande commodité, je ne vois pas qu'on la trouve plutôt au printemps qu'en hiver, car dans la néceſſité où eſt un malade de reſter dans ſon lit quelques jours, il ne ſauroit y être plus à l'aiſe dans une ſaiſon plutôt que dans une autre ; d'ailleurs, pour peu que ſa chambre ſoit échauffée, il lui ſera difficile de s'appercevoir de la différence des temps. 3°. Je conviens qu'une cataracte ne ſauroit péricliter pour en remettre l'opération, & qu'on peut ſans inconvénient élire le temps que l'on ſouhaite ; mais je ne ſaurois adhérer à cette opinion que le traitement de nos Malades réuſſit mieux dans le printemps que dans une autre ſaiſon. J'en appelle aux ſentiments des plus grands Praticiens, pour conſtater avec moi que nulle théorie, nulle pratique ne peuvent défendre une telle ſuppoſition, ce que nos expériences certifieront bientôt.

Rapportons maintenant en deux mots, ces

trois points aux avantages de l'extraction. L'appareil, en premier lieu, que l'on applique après l'opération faite, est disposé de façon que l'air, quelque froid qu'il soit, ne sauroit pénétrer assez pour troubler la nature dans les efforts qu'elle fait pour rejoindre les parties qui ont été divisées ; je dirai même qu'il s'insinueroit moins en hiver qu'au printemps, si j'examine qu'il doit être plus dense dans le premier temps, plus rare & plus subtil dans le second. D'ailleurs, les moyens que l'art fournit pour tempérer la rigueur des saisons, ne manquent pas d'être employés ici avec soin, par conséquent il ne sauroit nous nuire.

En second lieu. Si un malade autrefois étoit contraint de rester dans une gênante situation pendant long-temps, si la crainte que la cataracte ne remontât, le détenoit dant son lit des semaines entieres, aujourd'hui soustrait à un pareil accident, il est libre de prendre la position la plus commode, & sans inconvénient, de se lever le quatrieme jour de son opération, bientôt après de sortir de son appartement dès que son œil est en état de soutenir l'air froid ou chaud, la lumiere & l'obscurité. J'ajouterai enfin, qu'il seroit réquis par une nécessité que l'on peut appeller d'utilité, de pratiquer l'opération de la cataracte selon notre méthode en tout temps, & que nous devons nous rapprocher de ce principe d'autant plus volontiers, que nos opérations n'en réussissent pas moins, & qu'en opérant nos malades plutôt, on les délivre plutôt aussi d'une incommodité qui leur

enleve un des agréments les plus utiles les plus agréables à la ſociété & à la vie.

Voici, pour le ſoutien de mon opinion, des autorités émanées d'une ſaine pratique. Le nommé Jean Darlet, âgé de cent ſix ans & trois mois, privé du jour depuis vingt-deux ans, par la préſence de deux cataractes, fut opéré par mon Pere le 22 Décembre 1754; malgré ſon âge, malgré la rigueur de la ſaiſon, il ne ſurvint aucun accident, pas la moindre douleur; je dirai même que le malade méritoit à tous égards un ſuccès moins heureux; car pendant les trois premiers jours après ſon opération, il étoit troublé par une ſi grande inquiétude (effet de ſa caducité peut-être) que trois fois je lui trouvai ſes yeux à découvert, ayant arraché lui-même ſon appareil. Un inconvénient auſſi dangereux m'obligea à voir de plus près mon malade; ſix fois par jour je me rendois chez lui pour être mieux à-même de ſaper le moindre ſigne d'inflammation s'il eût paru. Enfin, le douzieme jour, je lui mis moi-même le bandeau noir, & laiſſai ſes yeux à l'air. Tout ſeconda nos ſouhaits, le malade réuſſit parfaitement; je le quittai voyant bien, & ſe portant à merveille.

Ce témoignage eſt bien fort pour combattre le ſyſtême des ſaiſons; ce ne ſeroit pas ici le cas de ſe recrier contre, les regardant comme l'exception d'une regle; je puis avancer en toute vérité, que la plûpart des grandes opérations dont mon Pere enrichit ſes recueils, ont été faites en hiver, & que je n'ai jamais dû me

persuader qu'elles aient moins réussi qu'au printemps.

Observation XV. Le nommé Charles Paumier, Savoyard, âgé de 32 ans, avoit perdu son œil droit, le gauche étoit affecté d'une cataracte & de plusieurs ulceres sur la cornée transparente, avec engorgement à la conjonctive; (cette derniere maladie étoit la suite d'une ophtalmie périodique) mon Pere lui fit d'abord une opération à l'extérieur de l'œil, coupa les vaisseaux variqueux de la conjonctive; scarifia les ulceres de la cornée; leurs foyers bien mondifiés, il en résulta des cicatrices solides & imperceptibles. Ce n'étoit pas tout d'avoir délivré cet infortuné d'une maladie dont il ne sentoit pas l'avantage, ne voyant pas mieux qu'auparavant, par la présence de la cataracte; on en fit l'extraction au mois de Janvier 1754; ni la complication de maladie, ni les glaces de l'hiver, dont même le malade supportoit exactement les rigueurs, ne purent s'opposer à un heureux succès. Il voit aujourd'hui, & vaque à ses travaux ordinaires.

Ces observations sont assez authentiques, & me paroissent suffisantes pour répondre à la question proposée.

Donc, le choix des saisons ne contribue point essentiellement à un heureux succès.

PROBLÉME III.

La cicatrice qui réſulte de la coupe ſaite à la cornée, eſt-elle un obſtacle à la vue ?

JE paſſe à la troiſieme queſtion qui roule ſur l'effet des cicatrices. Un des grands inconvénients dans notte méthode après l'inflammation, ſeroit ſans contredit une réunion difforme des parties qui ont ſouffert une ſolution de continuité, ſi l'Auteur n'avoit ſçu le prévenir par le choix, par l'ingénieux uſage des moyens propres à ſes opérations. Ce qui m'oblige ici à regarder cet inconvénient (pour cette fois) comme l'effet des cauſes ſuivantes; 1°. De la façon de dilater la cornée. 2°. De l'appareil. 3°. De l'eſpace de temps qu'il reſte ſur les yeux.

1°. Les ciſeaux *(a)* dont mon pere ſe ſert dans ſa méthode, ſont conſtruits de maniere qu'ils s'accommodent à la rondeur de la cornée que l'on doit couper; mais ſi l'on obſerve de rapprocher exactement les branches de cet inſtrument vers l'inſertion de la ſclérotique avec la cornée tranſparente, on fera toujours une coupe irréguliere, & dont la cicatrice qui en réſultera

(*a*) Cet inſtrument eſt aujourd'hui proſcrit de la Chirurgie des yeux, on ne ſe ſert plus que des lames tranchantes montées ſur des manches, qui coupent d'un ſeul coup la cornée tranſparente.

ſera difforme. Ce n'eſt pas tout, lorſque l'humeur aqueuſe s'eſt échappée, la cornée ſans s'affaiſſer ſe ride aiſément, bientôt l'on introduit un inſtrument dans l'œil; mais il arrive que ſi, pour aggrandir l'ouverture ſans réflexion, l'on place les branches du ciſeau ſur quelques points de cette membrane qui eſt légérement froncée, ón en coupe deux portions pour une. Ajoutez encore que la force donnée par la puiſſance, ne ſuffiſant pas pour ſéparer la partie que le ciſeau embraſſe, alors il mâche & contond, ce qui rend une cicatrice feſtonnée qui peut fort bien porter obſtacle à la vue; mais diſons maintenant que ces inconvénients ne ſauroient jamais arriver dans les mains d'un Artiſte habile & expérimenté. Comme il ſuit toujours des yeux les branches de ſon ciſeau, attentif ſur la partie qu'il opere, il n'appuye ſon inſtrument que lorſque la ſurface de la cornée eſt plane & unie.

2°. Lorſque l'opération eſt achevée, on abaiſſe la portion de la cornée que l'on avoit ſéparée, on applique un appareil ſoutenu d'un bandeau; de l'état de la direction que l'on prête à ce dernier, dépend une cicatrice plus ou moins apparente. S'il eſt trop ſerré, il cauſera des douleurs aux malades, difficiles à combattre, & quelquefois un ſtaphilôme; de ce dernier inconvénient ſurtout, il doit réſulter une réunion difforme. C'eſt ce que j'ai obſervé dans un cheval & un mouton, ſur leſquels mon pere fit en 1750 des expériences de ſa méthode. Quoique ces deux animaux viſſent bien après,

cependant il paroiſſoit un petit cercle blanc d'une ligne & demie. J'expoſerai les raiſons pourquoi, dans le troiſieme article ci-après. Enfin, ſi le bandeau n'eſt pas exactement droit, il n'appuyera pas également dans tous ſes points, ſurtout s'il comprime plus fort dans ſon milieu qu'à ſes parties ſupérieures & inférieures, le globe de l'œil preſſé par une ligne tranſverſale du bandeau, laiſſera la partie inférieure de la cornée béante. En vain la nature donnera-t-elle des ſucs nourriciers pour ſa réunion, les deux bords ne pouvant s'atteindre, la cicatrice ne ſe fera que difficilement, & pour cela, il faudra que les vaiſſeaux de la cornée prêtent & s'allongent beaucoup plus qu'ils ne devroient; mais avant que la nature faſſe cette opération, la lymphe s'arrêtera en partie dans ſes canaux, ſe coagulera; enfin, après la réunion laiſſera un cercle blanchâtre; & l'on diroit en voyant l'éminence qui reſte à la partie inférieure de la cornée, que l'on a à craindre un ſtaphilôme, ce n'eſt après qu'avec une compreſſion exacte & longue, que l'on peut rétablir cette même cornée au niveau où elle doit être.

3°. Les mêmes accidents arrivent avec plus de violence, ſi le malade impatient, ou le Chirurgien, par une curioſité déplacée, défait trop tôt le bandeau pour voir ce qui ſe paſſe; dans l'état ou la cornée avoit été miſe, elle avoit déjà travaillé à ſa réunion; bientôt pour remettre un appareil nouveau, vous obligez les yeux à faire du mouvement; d'ailleurs, dès que la compreſſion ne ſauroit être la même,

nos cicatrices doivent changer de direction ; ajoutez à cela l'air qui s'insinue librement alors dans ces petits vaisseaux capillaires, qu'une chaleur douce tenoit relâchés avant le changement d'appareil, le crispe les tend, la lymphe ou le suc nourricier qui devoit se répandre, s'arrête, s'épaissit ; il faut encore bien du temps pour que la nature répare le tort qu'on vient de lui faire en l'interrompant ; la plaie se cicatrise, mais très-tard, & il en résulte une tache très-considérable. Tant s'en faut que ces inconvénients dépendent de notre méthode, puisqu'un Chirurgien sage & prudent peut les éviter. Je ne les ai point tus, persuadé que je ne saurois mieux faire valoir les avantages de l'extraction, qu'en applanissant les difficultés qu'elle semble présenter.

Instruits sur ce qui peut survenir, faisons la section de la cornée bien ronde, évitons de la couper lorsqu'elle est repliée ; donnons une juste compression à l'appareil, qu'on se garde enfin de la lever avant le temps, que l'on peut soupçonner une solide réunion, & jamais il ne résultera des cicatrices difformes. Tous ceux qui ont suivi mon Pere dans ses travaux, sont témoins qu'ayant gardé une conduite aussi sage, on ne sauroit appercevoir dans la plûpart de ses malades, que les cornées aient été coupées dans la moitié de leurs disques ; ce qui me dispense de rapporter ici des observations que je pourrois presque faire égaler au nombre de ses opérations ; je dirai seulement, que depuis un mois & demi, sur douze cataractes extraites,

douze

douze ont été ſuivies d'un ſuccès ſi parfait, qu'il n'eſt aucun de ces yeux opérés, auquel on pût appercevoir le moindre veſtige. Voilà des progrès bien grands par une méthode encore nouvelle, ce ſont là des monuments qui deviendront chers & précieux à la poſtérité. Par ce que j'ai expoſé, il ſuit que ſi les accidents détaillés ne ſont nullement dépendants de notre méthode, je puis avec juſtice tirer cette concluſion.

Donc, la cicatrice qui réſulte de la coupe faite à la cornée, n'eſt point un obſtacle à la vue.

PROBLÉME IV.

Le quatrieme point à diſcuter ſera donc ſuivant l'ordre des Problêmes propoſés ; ſi la ſortie de l'humeur vitrée peut contribuer à la perte de l'organe?

LORSQUE la membrane hyaloïde a été caſſée par une preſſion trop forte, ou diviſée par un inſtrument, l'humeur vitrée s'échappe, ou avant que la cataracte ſoit extraite, ou après. 1°. Tout le corps vitré ſe portant vers l'endroit où il trouve une iſſue plus libre, la cataracte n'eſt alors preſſée que dans quelques points de ſon diamètre; ainſi, la force qui eſt imprimée n'étant pas égale à la réſiſtance, elle ne ſauroit paſſer dans la chambre antérieure; & tandis que l'humeur vitrée s'échappe toute ſeule, elle fait la baſcule, & tombe dans le fond de

l'œil, j'expliquerai ce cas dans la deuxieme observation.

2°. Quoique la membrane de l'humeur vitrée soit ouverte, cette humeur ne s'échappe quelquefois qu'après l'extraction faite, soit à cause du volume du cristallin cataracté, qui bouche exactement l'ouverture de la pupille même, ensorte qu'elle ne paroît avoir qu'une ligne de largeur; & si elle se dilate après, lorsque le corps cristalloïde doit sortir, c'est moins par l'action de ses petits muscles, que par la présence du corps qui la presse; comme il n'est besoin alors que d'une force très-petite pour faire échapper l'humeur vitrée, je puis avancer qu'elle sort non-seulement par la compression que fait l'Opérateur pour expulser la cataracte, mais encore par l'action des muscles droits, qui, en se contractant, présentent le globe dans toute sa rondeur.

Mais l'effusion du corps vitré est-elle à craindre? Pour répondre exactement à cette demande, j'aurois à admettre trois distinctions qui nous donneroient un grand jour; je les établirois sur la portion d'humeur vitrée qui s'échappe, sur la façon dont elle sort, enfin sur l'état des parties qui l'enveloppent. Le détail que ces points exigeroient ne pouvant avoir lieu ici, il me suffira d'avancer que si la partie antérieure au-dessous du chaton s'échappe sans effort (*a*),

(*a*) Observez, que quoiqu'elle sorte avec vivacité, si les membranes internes ne sont point entamées, quelquefois il ne survient aucun accident comme la premiere observation ci-après le prouvera.

ſans violence, ſi les membranes qui l'environnent ne ſont tiraillées, déchirées ; ſans contredit cet événement n'eſt d'aucun danger. Or, perſonne n'ignore qu'il ne ſoit poſſible à un Artiſte habile de ménager ſi bien ſon opération, lorſque par une raiſon quelconque, l'humeur vitrée doit la terminer, que l'œil ne reçoive aucun ébranlement violent de l'iſſue de cette même humeur, & qu'aucune de ſes membranes (la rétine & la choroïde) ne ſoit entamée. Par l'expoſé que je viens de faire, on jugera ſans-doute que ſi en s'échappant elle pouvoit cauſer quelques accidents, on ſeroit en droit de s'en prendre plutôt à l'Opérateur qu'à notre méthode. Il eſt conſtant que ſi l'on veut en examiner mûrement les avantages, on obviera ſans difficulté à de pareils inconvénients ; d'ailleurs, je ne prétends pas regarder la ſortie de l'humeur vitrée comme une ſuite néceſſaire de l'extraction, tant s'en faut, elle n'eſt pas même ordinaire, & ſur trois cents cinquante expériences que mon pere a faites, à peine pourrois-je admettre quinze malades qui aient été dans ce cas.

J'aurai encore à faire obſerver, que quoiqu'une portion d'humeur vitrée ſoit ſortie, l'œil ne perd pas cependant ſes fonctions, puiſqu'il eſt conſtant que nos malades diſtinguent après l'opération même les objets qu'on leur préſente. Dans une théſe (*a*) ſoutenue à Tubinge en 1752

(*a*) Voy. Théſe de M. *Sigvvard*, de extract. catar. ultrà perficienda.

ſur notre méthode, on a avancé le contraire; regardant cet événement comme un mal irréparable, *certa viſionis jactura, irreparabile damnum*: malgré la déférence que j'ai pour l'Auteur, je ne puis m'empêcher de revoquer en doute un ſentiment auquel l'expérience eſt contraire. Que des faits de pratique me tiennent lieu d'un diſcours, que je tais pour éviter la prolixité, ce ſont là des témoignages qui ne ſauroient nous tromper.

Obſervation XVI. En 1751 mon pere vit à Strasbourg Madame Fabre, âgée de 49 ans, jouiſſant d'un bon tempérament; cette malade avoit une de ces cataractes barrées aſſez ſolide. Quelques Oculiſtes partiſans zélés de la maturité l'avoient déjà aſſurée qu'elle ne pouvoit ſe ſoumettre à l'opération ſans s'expoſer à un danger évident de perdre ſon œil. Difficilement on put la diſſuader de ce préjugé; néanmoins elle ſe détermina à ſe faire opérer. A peine mon pere eût-il coupé la cornée dans la moitié de ſa ſphére, que la malade fit un effort ſi grand (pour chercher une ſituation plus commode ſans-doute) que ſon œil qui étoit fort ſaillant, ſe déjetta d'un demi pouce hors de l'orbite. Cet événement ne put arriver ſans une contraction violente des muſcles droits, ce qui donna une ſecouſſe ſi forte au globe, que la cataracte ſortit avec vivacité, & une bonne partie d'humeur vitrée l'accompagna. On n'eut pas de peine après à remettre le globe dans ſa ſituation ordinaire. Dans notre méthode, qui étoit encore pour ainſi dire dans le berceau, un inconvénient auſſi grave

eût dû nous promettre de fâcheuses suites, ce qui nous invita à redoubler nos soins. Je veillai la malade pendant quatre nuits; on ne cessa d'appliquer des fomentations émollientes sur son œil; elle eut quelques légeres douleurs qui céderent aisément à des saignées faites à propos. Enfin le huitieme jour, par l'ordre de mon pere, je changeai l'appareil avec une grande précaution. Le douzieme jour je me hazardai à lui montrer quelques objets; voyant qu'elle les distinguoit avec précision, je lui présentai une épingle qu'elle me désigna avoir la tête en haut. Peu-à-peu on accoutuma son œil à l'air, & bientôt on n'eut pas connu si elle avoit souffert l'opération.

Observation XVII. Je détaillerai encore une seconde expérience très difficile Il y a environ trois mois que Madame Saint Romain fut opérée de deux cataractes naturelles, selon notre méthode. La malade, âgée de 73 ans, d'une fort bonne complexion, avoit perdu la vue depuis 12 ans. La cataracte du côté gauche étoit solide, la droite étoit en partie molle; (je ne parlerai que de celle-ci comme la plus intéressante): la cornée ouverte, la membrane cristalloïde séparée, la partie antérieure du cristallin flua, cependant le noyau restoit; déjà l'humeur vitrée faisoit bosse en dehors, elle franchit bientôt sa membrane, & sortit sans violence. On suspendit un moment l'opération pour empêcher un plus grand écoulement de cette même humeur; mais il s'agissoit de ratraper le noyau de la cataracte qui s'étoit échappé vers la partie supérieure du

globe ; ce n'étoit pas là un coup d'essai pour mon pere ; quelquefois il avoit obvié à un pareil inconvénient. Il porta donc des petites pinces, saisit la cataracte ; mais comme il arrive souvent que ce corps s'échappe, parce qu'on ne peut le tenir que foiblement, crainte de l'écraser, il coucha sous le noyau de la cataracte même une petite curette ; & relevant avec adresse ce dernier instrument, amena loin du globe ce corps qui lui étoit devenu étranger. La malade vit bien les objets après, on la pansa à l'ordinaire ; le onzieme jour elle eut les yeux à découvert, & distinguoit bien les objets de tous les deux ; avantage dont elle jouit encore.

J'ai cru qu'il suffiroit pour résoudre le dernier problême donné, d'un raisonnement confirmé par des observations aussi graves. Si j'ai pu y parvenir, ma conclusion sera donc, que relativement aux avantages de notre méthode, la sortie de l'humeur vitrée ne peut contribuer à la perte de l'organe, dès-lors qu'elle nous fournit les moyens d'empêcher que son issue en trouble l'économie. Persuadé, Messieurs, qu'il est glorieux pour ceux qui, vraiment amoureux de leur état, travaillent sans relâche à en applanir les difficultés, de rendre les connoissances qui en dépendent plus soumises aux démonstrations & aux expériences, & que c'est par ce moyen qu'on peut mériter les applaudissements des gens éclairés, je me suis hazardé de vous communiquer ces réflexions. Mon pere étant privé de l'avantage de vous entretenir lui-même par les pénibles occupations dont il est

chargé auprès de ses malades, s'est reposé sur moi du soin d'ajouter ces observations à ce que vous avez déjà publié dans vos Journaux sur la nouvelle méthode, non avec moins d'art que de jugement; j'ai souscrit à ce qu'il exigeoit de moi, avec d'autant plus de plaisir, que je n'ignorois pas que ce seroit m'approcher de vos sentiments, que de traiter devant vous une matiere propre à l'avancement des sciences, utile & intéressante au public. Je crois avoir rempli mon objet, du moins en quelque chose; mais je ne saurois en être pleinement satisfait, si vous n'y rencontriez le gage de respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs, &c. A Paris le 6 Décembre 1755. *Daviel* fils, *signé*.

Extrait du Journal des Savants du mois de Février 1756.

Autre Lettre adressée à l'Auteur du Journal des Savants, sur les avantages de l'extraction, par M. Daviel, Chirurgien Ordinaire & Oculiste du Roi.

Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, d'avoir bien voulu me communiquer ce que M. *de Vermale*, Premier Chirurgien de l'Electeur Palatin, vous a envoyé concernant ma nouvelle méthode pour l'extraction de la cataracte. Le dessein de mon illustre Confrere, étoit de vous

engager à mettre dans votre Journal un recueil de lettres qui lui avoient été écrites par feu M. *Chicoyneau*, & par M. *la Martiniere*, pour manifester à tout le monde combien cette opération étoit intéressante au genre humain ; mais comme ces lettres sont toutes à ma louange, & que mon amour propre en souffriroit trop, je vous prie, Monsieur, de n'en pas faire mention. Vous avez reçu aussi de la part de M. *de Vermale*, une petite planche sur laquelle sont gravés les instruments dont je me servois lorsque j'étois à Manheim, il est inutile à ce que je pense de la rendre publique ; car on trouve mes instrments plus fidélement gravés dans le second volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Vous savez, Monsieur, que je n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer au succès de mes opérations ; & j'ai toujours cherché à les rendre praticables par tous les gens de l'art, en satisfaisant à toutes les objections, en ne dissimulant rien de ce qui concerne ma manœuvre, & en opérant toujours publiquement. Vous avez été témoin, Monsieur, il y a peu de jours, de l'extraction que j'ai faite du cristallin cataracté. L'opération n'a été suivie d'aucun accident, le malade voit & se porte au mieux. Je crois que personnne ne révoque en doute la bonté d'une si belle méthode ; car sur trois cents cinquante-quatre personnes que j'ai opérées, trois cents cinq ont parfaitement réussi. Je suis si sûr du succès, que je n'ai aucun égard à la maturité des cataractes ; toutes les saisons me sont égales ;

les

les cicatrices de la cornée ne portent aucun préjudice à la vue, de même que l'iſſue de l'humeur vitrée. Je m'en ſuis convaincu par l'expérience que j'en ai faite tous les jours ; ce qui me fait eſpérer que mon opération va bientôt devenir une des plus intéreſſantes de la Chirurgie.

Qu'on ne s'imagine pas cependant que je puiſſe me flatter de réuſſir toutes les fois que j'opere. Il y a des accidents imprévus, & des circonſtances malheureuſes qui ſurpaſſent les forces humaines.

Un accident aſſez ordinaire qui arrive à la ſuite de l'extraction du criſtallin, c'eſt lorſque les malades n'obſervent pas aſſez de tranquillité dans les premiers jours après l'opération, qu'ils remuent les yeux ſous l'appareil, & qu'en ouvrant forcément les paupieres, ils déterminent le poil des cils à ſe renverſer ſur la conjonctive & la cornée, ce qui occaſionne dans le moment des irritations conſidérables à tout le globe, une ſuppuration de la cornée tranſparente & de l'humeur vitrée. C'eſt alors que les malades qui avoient paru tranquilles les deux ou trois premiers jours, commencent à reſſentir de petits élancements dans les yeux, des douleurs ſur le ſourcil, derriere la tête, aux tempes, aux dents de la mâchoire ſupérieure & aux oreilles. Cet accident négligé peut avoir des ſuites fâcheuſes, & on eſt toujours sûr de l'éviter, lorſque les malades veulent demeurer tranquilles ſans faire aucun mouvement de leurs yeux. Si la douleur venoit à perſiſter, on emploieroit les ſaignées du bras & du pied, & les fomentations

chaudes. Mais si on venoit à s'appercevoir que l'appareil fût dérangé, que la paupiere inférieure se renversât dans l'œil, on auroit soin de la contenir, & s'il y avoit quelque poil des cils tombé entre les paupieres, on l'ôteroit sur le champ crainte qu'il ne causât une plus grande irritation. Le frottement des poils sur la cornée y occasionne souvent de petits boutons qui l'obsédent avec bien de la douleur. Mais lorsqu'on s'en est apperçu, le meilleur parti qu'il y a à prendre, est de les ouvrir comme on fait dans la petite vérole. Par ce moyen tout simple, on fait cesser les douleurs, l'ophtalmie qui accompagne ces boutons, & on évite la perte de l'œil; je ne balance pas à faire l'ouverture d'un bouton sur la cornée.

Instruit, comme je le suis, de tout le désordre qu'il peut causer, surtout lorsqu'il est entre la seconde & la troisieme lame, je l'ouvre jusqu'à la chambre antérieure pour éviter que le pus ne fasse quelques fusées entre les lames de la cornée, & qu'il n'y occasionne un hypopion, qui seroit pour le moins aussi fâcheux que la cataracte. L'observation ci-jointe achevera de prouver ce que je viens d'avancer.

Observation XVIII. Le 31 de Janvier 1752, je fis l'extraction d'une cataracte solide à l'œil gauche de la femme du Frotteur de Madame la Marquise de Château-Renaud. L'opération réussit fort bien d'abord & sans aucun accident; elle fut faite en présence de MM. Benomont, Verdier, Sue, de l'Académie Royale de Chirurgie. La malade vit fort bien après l'opération;

mais le 2 Février ſuivant, à neuf heures du ſoir, il lui ſurvint une douleur dans l'œil, comme un coup de piſtolet, avec des élancements dans la tête, à l'occipital, aux ſourcils, aux tempes, aux oreilles & aux dents de la mâchoire ſupérieure. La malade avoit un bon pouls, une bonne langue, & la peau fraîche & ſouple. Je l'interrogeai ſur ce qu'elle reſſentoit, & ſi elle n'avoit pas dérangé ſon apparcil, ni remué ſes yeux, ce qu'elle m'avoua; je remis l'appareil ſans ouvrir l'œil. Cette malade fut ſaignée trois fois au pied, prit pluſieurs lavements d'eau tiede, fut fomentée chaudement; mais tout cela n'ayant pas été ſuffiſant pour calmer la douleur, je pris le parti d'examiner l'œil; je trouvai les paupieres un peu œdemateuſes, ſurtout vers le grand angle. La cornée me parut tachée dans ſa partie inférieure, où j'apperçus une petite fuſée de matiere blanche qui partoit d'un petit bouton blanc, gros comme un grain de millet, & au-deſſous de ce bouton j'apperçus un poil des cils que je tirai ſur le champ, & j'ouvris le bouton & la petite fuſée avec la pointe d'une lancette. J'ouvris le deſſus des paupieres j'en ſcarifiai l'intérieur, de même que la conjonctive, ce qui me réuſſit ſi parfaitement, que la malade fut au mieux le lendemain matin, & le petit abcès cicatriſé quelques jours après l'opération, ſans qu'il y ſoit reſté qu'une légere marque imperceptible, qui n'empêche aucunement l'œil de la malade de voir les objets, & j'oſe dire que cette petite opération a ſauvé l'œil de la malade. J'ai l'honneur d'être, &c. Daviel, *ſigné*. Paris ce 12 Janvier 1756.

CHAPITRE IX.

MÉMOIRE ſur l'abus des grandes préparations avant de procéder à l'opération de la cataracte.

C'EST dans le ſein de la pratique qu'on amaſſe des faits, & qu'on apperçoit d'une maniere plus certaine ce qu'un traitement a de bon & de mauvais. Cela étant, pourquoi depuis tant d'années qu'on s'applique à la Chirurgie des yeux, y laiſſe-t-on régner un abus auſſi grand que celui dont je veux parler ici. Ce ſont les grandes préparations auxquelles la plus grande partie des Chirurgiens Oculiſtes aſſujettiſſent leurs malades cataractés avant de les opérer. Il eſt certain qu'une telle coutume eſt plutôt nuiſible, qu'elle n'eſt propre à empêcher les ſuites fâcheuſes qui pourroient réſulter de l'opération, puiſqu'en ſe conduiſant ainſi, on peut donner lieu à quelques maladies qui n'auroient peut-être pas exiſté ſi les préparations avoient été moins grandes.

Ces préparations qu'aſſignent la plupart des Oculiſtes de nos jours, conſiſtent d'abord à ſaigner & à purger différentes fois les malades, à leur faire prendre trente à quarante bouillons frais ou des eaux minérales, autant de bains domeſtiques, des boiſſons raffraîchiſſantes dans le courant du jour, deux ou trois lavements, & preſque tous les ſoirs des potions émulſion-

nées, outre cela un régime de vie relatif à ces ſortes de préparations. Il en eſt même quelques-uns qui ajoutent encore à ce traitement l'application de l'emplâtre véſicatoire, ou bien un cautere ; enſorte que ces préparatifs conduiſent ſouvent les malades à ſix ſemaines, deux mois, & quelquefois davantage avant de ſubir l'opération.

Ce n'eſt pas que je me récrie ſur le temps qu'ils prennent avant de les opérer, mais ſeulement ſur les inconvénients qui en réſultent, leſquels peuvent devenir très-fâcheux pour les malades qui s'y ſoumettent. La pratique me les ayant fait découvrir, m'a engagé à tenir une conduite toute différente, qui n'a pas été ſans ſuccès, & que je crois devoir expoſer ici, afin d'engager les Praticiens d'en agir de même pour s'en mettre à l'abri.

Au reſte, je ne ſuis point le ſeul qui ſoit ennemi de la préparation médicale avant de procéder à l'opération de la cataracte ; elle a déjà été regardée comme inutile, nuiſible, & même contraire à l'indication pour la plûpart des opérations chirurgicales ; c'eſt ce qu'on peut lire dans le précis d'opérations par M. *Leblanc* (*a*) pag. 538 & 539, où il dit » que l'opération de » la cataracte n'exige nulle préparation, non plus » que l'inoculation, ſurtout quand les ſujets ſe » portent bien ; il en eſt de même quand un

(*a*) Profeſſeur en Chirurgie à Orléans, célébre Lithotomiſte, & Penſionnaire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, &c.

» Pierreux n'a d'autres indiſpoſitions ni d'autres
» maladies que celles qui dépendent de la pré-
» ſence de ſa pierre, & qu'au ſurplus, il jouit
» d'une aſſez bonne ſanté. Dans ce cas un ſimple
» régime ſuffit ; les ſaignées, les purgations,
» &c. pourroient altérer & déranger ſa ſanté au
» point de le rendre malade, de le mettre hors
» d'état d'être opéré, & même de le faire
» mourir. Il rapporte à ce ſujet une obſervation
» au même endroit de cet ouvrage, qui fait voir
» que de deux Pierreux qui ſe portoient très-
» bien, l'un mourut des ſuites de l'opération,
» & l'autre ne s'eſt tiré de l'état fâcheux où
» elle l'avoit réduit, que par la force de ſon
» tempérament «.

Les exemples fâcheux que je rapporterai dans un inſtant, appuieront d'avantage le ſentiment de cet habile Praticien, qui ajoute encore dans une lettre conſignée dans la Gazette ſalutaire n°. 15 du Jeudi 10 Avril 1777, ſur l'opération de la taille, adreſſée à M Lemonier, Médecin à Bourges, ce qui ſuit : » Comme
» les procédés curatifs dans l'art de guérir,
» doivent être variés relativement à une infinité
» de cas & de circonſtances, je me garderai
» bien de dire qu'il ne faut jamais préparer un
» malade ſoit Pierreux (ſoit Cataracté) à l'opé-
» ration par des ſaignées, des purgations, &c.
» parce qu'il eſt des cas où elles ſont indiſpen-
» ſablement néceſſaires ; mais il en eſt un plus
» grand nombre où elles ſont inutiles, nuiſibles,
» & contraires au ſuccès de l'opération. C'eſt
» au Lithotomiſte inſtruit à diſtinguer ces cas,

» & à ne point imiter ceux qui préparent
» indiſtinctement tous les Pierreux à l'opéra-
» tion (comme c'eſt à l'Oculiſte à en faire
» autant vis-à-vis des Cataractés «).

Quand donc il ſe préſente à moi un malade cataracté, je commence à examiner ſes yeux, de quelle nature ſont ſes cataractes, j'enviſage ſon tempéramment, ſes forces; je l'interroge pour ſavoir s'il n'a point d'autres infirmités que celle qui le prive de la vue; & ſur l'examen & le rapport qu'il me fait, je me décide ſur le parti que je dois prendre.

Si la perſonne qui ſe préſente pour être opérée, jouit d'une bonne ſanté, & qu'elle n'ait pour toute affliction que l'aveuglement, dès le lendemain je lui extraits ſes cataractes, pourvu qu'elles ſoient de bonne eſpece, ſans recourir à aucun préparatif.

Si au contraire la perſonne en queſtion a quelques autres incommodités de conſéquence, ou bien quelque vice particulier, je juge ſuivant le rapport qu'elle me communique, des préparations plus ou moins grandes qu'il eſt néceſſaire de lui faire avant de procéder à ſon opération; mais pour l'ordinaire, elles conſiſtent ſuivant ma méthode accoutumée, 1°. A ſaigner le malade du pied ou du bras, s'il eſt fort ſanguin. S'il ſe refuſe à la ſaignée, je lui fais prendre quelques bains de jambe en place, & une tiſanne de chiendent & d'orge pour boire dans la journée, ou bien du petit lait clarifié, coupé avec partie égale d'eau. 2°. Je lui preſcrits pour régime de vie, le potage & les viandes domeſ-

tiques bouillies pour dîner, & veau rôti ou poiſſon bouilli pour ſouper, & un peu de vin noyé dans beaucoup d'eau. 3°. Un lavement calmant & émollient la veille d'être opéré, afin d'avoir le ventre libre; enfin, il ſuffit de ſuivre ce traitement quelques jours avant l'opération, ſans recourir à ces longs préparatifs, qui ne ſervent à mon avis qu'à affoiblir les forces du malade, & à déranger les fonctions de ſon eſtomac; c'eſt ce que je prouverai dans un moment.

Mais eſt-ce au concours réuni de tous les grands préparatifs, que les malades doivent leurs guériſons? Non, c'eſt un abus de le croire. La nature ſeule y coopére plus que tous les traitements internes. J'eſtime néanmoins qu'une légere préparation eſt un ſecours ſalutaire pour prévenir bien des accidents qui pourroient ſurvenir après l'opération; mais elle n'eſt exigible, ſuivant ce que la pratique me l'a appris, qu'à des tempéraments empreints de quelque vice interne.

Au contraire, je puis proteſter, fondé ſur une expérience qui ne s'eſt jamais démentie, que la guériſon des perſonnes opérées de la cataracte, attribuée aux longues préparations, eſt une des plus grandes erreurs qui ſe ſoit gliſſée dans la Chirurgie-pratique; & on en conviendra bien vîte, ſi on fait réflexion que la cataracte n'eſt point une maladie qui regne dans la maſſe du ſang, mais qu'elle eſt purement & ſimplement locale.

Une application continuelle depuis long-temps ſur les maladies des yeux, & les expériences les plus heureuſes de la bonté de ma méthode, ſoit dans

dans les Hôpitaux, ſoit dans les différentes Villes de France & étrangeres où je l'ai miſe en uſage avant d'opérer un Cataracté, m'ont entiérement convaincu du peu d'effet des grands & longs preparatifs ; bien-loin de là, je ſais par moi-même à combien d'accidents fâcheux ſont expoſés les malades par cette miſérable coutume. J'en connois pluſieurs qui en ont été la victime. Je pourrois même rapporter plus d'un exemple à ce ſujet ; mais craignant de devenir ennuyeux, je me ſuis reſtreint à en citer ſeulement quelques-uns.

Obſervation XIX. Je tiens d'abord de Madame G.... de Montpellier, qu'ayant éprouvé de grandes & longues préparations avant qu'on procédât à l'extraction de ſes cataractes, elles porterent une telle atteinte à ſa ſanté, qu'elle auroit préféré l'aveuglement, à la vue qu'elle avoit recouvrée.

Obſervation XX. En Mars 1776, j'opérai dans la même Ville Mademoiſelle Reyné, âgée de 72 ans, d'une ſeconde & troiſieme cataracte (*a*). Je la mis enſuite à la diéte ordinaire, c'eſt-à-dire, aux bouillons & boiſſons délayants & raffraichiſſants. Mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque tout à coup on vint m'annoncer qu'elle

---

(*a*) Opération ſi rare & ſi délicate, que je penſe être le ſeul qui ait rencontré un fait ſemblable. L'obſervation qui en fut préſentée à la Société Royale des Sciences de Montpellier, fut beaucoup applaudie ; elle ſe trouve inſérée dans la claſſe des obſervations, Part. II. Sect. V.

les vomiſſoit ſitôt qu'elle les avoit bus. On peut bien croire que cela me donna lieu de craindre pour les ſuites d'une opération auſſi délicate ; auſſi, lui fis-je ceſſer toutes les boiſſons compoſées juſqu'à nouvel ordre, & ne lui preſcrivis que l'eau de fontaine lorſque la ſoif la prendroit.

En vain je cherchois de tous côtés la cauſe d'un tel dérangement, je l'attribuois d'abord à la grande agitation qu'éprouva la malade par rapport à la longueur de l'opération, mais elle m'en diſſuada, & m'avoua que cette incommodité ou vomiſſement lui arrivoit également en ſanté, & que ſon dégoût pour certaines boiſſons prenoit ſon époque depuis les longues préparations qui lui avoient été preſcrites par l'Oculiſte qui lui fit l'extraction de ſa premiere cataracte.

J'étois fort en peine ſur les moyens que je devois employer en place de bouillons & de tiſannes auxquels ſon eſtomac ſe refuſoit entiérement. Je tentai l'uſage des crêmes de riz, de petites ſoupes bien mitonnées, & pour boiſſon de l'eau de fontaine fraîche, & la malade les prit ſans répugnance & ſans les vomir. Nous fûmes aſſez heureux, la malade & moi, d'avoir eu recours à ce nouveau régime ; car elle auroit infailliblement perdu l'œil, ſi nous euſſions continué l'uſage des nourritures liquides, (choſe qu'il eſt cependant d'ordinaire & très-néceſſaire de recommander aux Opérés pendant les premiers jours de l'opération, afin d'éviter l'inflammation) par la ſortie des humeurs qui ſont contenues dans cet organe que le vomiſſement auroit pro-

duit par les secousses qui en sont une suite indispensable.

Exige-t-on néanmoins pour confirmer davantage ce que j'avance dans ce mémoire, des exemples plus terribles que ceux qui sont l'objet des deux dernieres observations, on les trouvera réunis dans les suivantes.

Observation XXI. Dans le séjour que je fis en Mars 1775 à la Ville d'Angers, j'y enlevai nombre de cataractes, entr'autres, deux à un pauvre homme très-avancé en âge & d'une très-petite complexion, qu'il portoit depuis plusieurs années. L'opération lui fut faite avec tout le succès imaginable en présence de plusieurs personnes de l'Art, puisqu'il récupera aussitôt la vue. Cet homme passa les quatre premiers jours dans l'état le plus tranquille, & sans avoir essuyé aucune douleur. Malgré cela, il fut trouvé mort le cinquieme jour (temps limité où je devois lui lever le premier appareil, & lui ordonner de prendre des nourritures solides), par les Dames Hospitalieres de l'Hôtel-Dieu dans leur visite du matin. Elles examinerent ses yeux, & les trouverent de même que si on n'eût jamais pratiqué aucune opération.

Néanmoins comme on cherchoit à découvrir la cause de la mort de cet infortuné, & que quelques-uns l'attribuoient à l'opération que je lui fis gratuitement, on fit l'ouverture de son cadavre, & à force de recherches, on reconnut qu'elle n'avoit eu lieu que par un épuisement (que nous appellons inanition) lequel étoit sans-doute une suite des préparations qui lui

avoient été faites depuis plusieurs mois par un Chirurgien de cette Ville qui s'étoit proposé de l'opérer.

Observation XXII. Un autre fait analogue à celui-ci, m'arriva à Bordeaux dans le séjour que j'y fis il y a quelques années, vis-à-vis de Marie Malarde, que j'opérai également de deux cataractes, en présence de plusieurs Curieux qui lui virent discerner jusqu'aux plus petits objets.

Guidé par le fil de l'analogie que présentent les accidents fâcheux que je viens de citer, quoi de plus simple, de plus plausible, que de penser qu'ils avoient été procurés par les grandes & longues préparations. Enfin, quel Praticien instruit & clairvoyant, n'a pas reconnu leur inutilité, & ne les reconnoîtra pas toujours, ainsi que les dérangements qu'ils produisent dans l'économie animale de certains sujets.

De toutes ces conformités, ne sommes-nous pas en droit de conclure que les longues & séveres préparations avant de procéder à l'opération de la cataracte, sont plutôt nuisibles qu'avantageuses? Au reste, les observations énoncées ci-dessus que j'aurois pu multiplier, n'en sont-elles pas des preuves non-suspectes? Je souhaite que les foibles lueurs que j'ai tâché de jeter sur une matiere qu'on peut regarder en quelque façon comme nouvelle, engagent ceux qui embrassent la Chirurgie oculaire, de retrancher de leur pratique ces grands & longs préparatifs; par-là ils se ménageront bien des peines, & aux malades moins de foiblesse.

CHAPITRE X.

Mémoire ſur la maniere de traiter les Malades quand ils ſont opérés de la Cataracte.

APRÉS avoir fait l'opération de la cataracte, j'applique auſſi-tôt ſur les yeux du malade de petits ſachets de coton en rame, à demi remplis, de la largeur & de la longueur à-peu-près d'une compreſſe, malgré que je n'en euſſe opéré qu'un, & je les attache au-deſſus du front après le bonnet ou la coëſſe, avec des épingles moyennes, ſans lui faire diſtinguer aucun objet, ou au moins bien peu, à moins que je n'y ſois forcé; la ſaine pratique le défend, à cauſe de la trop grande ſenſibilité de l'organe trop foible pour ſoutenir l'impreſſion d'une vive clarté. J'aſſujettis enſuite ces petits couſſinets avec une bande de linge uſé, doublée ou ſimple dans les temps chauds, & triplée dans les ſaiſons froides, de la largeur de trois ou quatre doigts, & je la ſoutiens autour de ſa tête avec des épingles. Je fais enſuite paſſer une ſeconde bande auſſi doublée ou triplée, de la largeur environ de deux travers de doigt, par deſſous le menton (que j'appelle mentoniere), & relevant les deux extrémités, je les réunis enſemble par deſſus la tête, & je la fixe ſolidement de tous côtés avec des épingles. On

joint encore, ſi l'on veut, un troiſieme bandeau par-deſſus le premier, ſur tout dans le fort de l'hiver.

L'appareil poſé & le malade deshabillé (a), on le laiſſera placer doucement dans ſon lit, la tête un peu plus élevée qu'à l'ordinaire; une heure ou deux après, on lui fera faire une bonne ſaignée du pied, on lui recommandera d'être tranquille, & de ſe tenir couché ſur le dos pendant les premiers jours. S'il ne peut ſe tenir dans une telle ſituation pendant ce petit laps de temps, ſoit à cauſe de quelques infirmités ou autrement, on le placera aſſis le dos & la tête appuyés contre un grand oreiller, enfin, à la ſituation qui lui ſera la plus favorable, pourvu qu'il ne ſe couche pas ſur ſes yeux. S'il ne pouvoit abſolument ſupporter le lit, on le tiendroit levé dans un fauteuil dont le doſſier ſoit un peu élevé, pour que ſa tête puiſſe être appuyée. Pendant les trois ou quatre premiers jours, on défendra au malade de prendre du tabac, de ſe moucher, ni même de parler, à moins que ce ne ſoit pour quelque beſoin urgent, encore faut-il qu'il le faſſe doucement, afin d'éviter le mouvement des yeux, ce qui retarderoit la guériſon. S'il a envie de ſe moucher, on lui permettra ſeulement d'eſſuyer ſon nez avec un mouchoir propre, ou une ſerviette qu'on lui laiſſera ſur le lit.

(a) Il faut remarquer que ce n'eſt point au malade à ſe deshabiller lui-même, mais à une garde ou à quelque autre perſonne, afin d'éviter tout accident.

Cette ſujetion eſt un peu dure, mais elle n'eſt pas d'une longue durée, puiſqu'au bout de quatre à cinq jours on lui permet tout ce qui a été prohibé plus haut, il eſt vrai avec la plus grande circonſpection, excepté l'uſage du tabac, dans la crainte qu'il ne lui ſurvienne une toux; on ne doit le lui accorder pour le plutôt que ſept à huit jours après l'opération.

Pour ce qui concerne la nourriture qu'il doit prendre, elle conſiſtera ſeulement en des bouillons fort légers pendant les premiers jours, & qu'on rendra enſuite plus nourriſſants s'il ne ſouffre point. Ces bouillons ſeront faits de viandes domeſtiques, & donnés de trois ou de quatre en quatre heures, & dans l'intervalle un gobelet d'une boiſſon raffraîchiſſante, telle que du petit lait, de l'eau de veau, de la tiſanne de chiendent & de mauve, de l'eau de poulet; & en été une légere limonade ſuffit.

On veillera les premiers jours l'Opéré, & on lui donnera les bouillons & boiſſons ſuſdits pendant la nuit, à moins qu'il ne ſoit endormi, mais de quatre heures en quatre heures. On continuera ce genre de vie pendant quatre ou cinq jours, temps auquel on peut lever le premier appareil, & en changer de nouveau pour mettre ſes yeux plus à l'aiſe; on les baſſinera extérieurement à la faveur d'un petit morceau de linge fin ou d'éponge fine avec l'eau tiéde, afin de décoller les paupieres, & donner iſſue aux larmes qui peuvent s'être amaſſées entre elles & le globe; cela fait, on examinera promptement ſes yeux pour voir en quel état

ils sont. Si l'on n'y appercevoit rien autre qu'une foible rougeur, & que d'ailleurs il n'y ressente point ou peu de douleur, on appliquera le second appareil, qui consistera en des compresses séches, doublées ou triplées, & faites avec de vieux linge fin, ou bien encore en de petits coussinets de charpie fine en place de ceux de coton. (Ces derniers ne sont employés dans les commencements de la cure, que pour produire une prompte & exacte réunion aux plaies des cornées; il est même quelques Oculistes qui préférent la charpie au coton pour éviter d'échauffer l'œil; mais à mon avis, & par l'expérience que j'en ai, ce dernier moyen est plus doux, plus souple, & doit par conséquent déterminer une pression beaucoup plus douce). Les compresses faites en quelques doubles, seront également soutenues par un bandeau & des épingles, comme je l'ai dit plus haut.

Le lendemain du premier lever d'appareil, on fera lever le malade, ou même ce jour là, pendant l'espace d'une ou de deux heures, à sa volonté, & on lui donnera à manger une petite soupe. Dans le cas où il ne pourroit absolument supporter le lit, on le leveroit avant le temps indiqué, & on le placeroit dans un fauteuil, comme il a été énoncé d'autre part.

Le lendemain & surlendemain, on tiendra le malade levé une heure de plus que ci-dessus, & on lui augmentera sa portion alimentaire, c'est-à-dire, qu'au lieu d'une soupe, on lui en donnera une autre le soir, ou bien une crême

de

de riz à l'eau ou aux bouillons.

Le sixieme ou le septieme jour, on ajoutera encore quelque chose de plus à sa nourriture; on lui donnera un biscuit ou quelqu'autre chose à-peu-près semblable, avec un gobelet d'eau ordinaire, ou de sa boisson. On pourra aussi lui panser de nouveau les yeux, & lui remettre d'autres compresses.

Le neuvieme ou le dixieme jour, on essayera de lui faire distinguer quelques objets, après que ses yeux seront bien nettoyés; mais il faut avoir le soin, en faisant ces épreuves, de prendre toutes les précautions possibles pour que le jour ne lui vienne point en face. En conséquence, on le situera le dos contre, & on lui mettra quelque étoffe de couleur douce sur la tête, afin d'empêcher la trop grande impression des rayons de lumiere. Dans le cas où il ne pourroit encore supporter la lumiere, on fera bien d'attendre quelques jours de plus, sans s'efforcer à lui faire discerner les objets; (imprudence qui pourroit être reprochée à bien d'Oculistes qui, ne courant qu'après la gloire, sacrifient leurs malades par trop de précipitation).

Après ces légeres épreuves, on couvrira les yeux de l'Opéré avec de simples compresses assujetties par une seule bande, & on les laissera un peu lâches, afin de les accoutumer au grand jour. On pourra aussi le tenir levé une partie de la matinée & de l'après-midi, en prenant seulement garde de ne point le placer ni à côté d'une porte ou d'une fenêtre ouverte, ni dans un endroit trop éclairé.

Le onzieme ou le douzieme jour, on lui augmentera encore ſa nourriture, même auparavant, s'il ne ſouffre point, & que ſes yeux ſoient dans un bon état. On pourra auſſi ſur la fin de ſes repas, lui faire boire un peu de bon vin vieux mêlé avec les trois quarts d'eau, & le tenir levé tout le jour. On panſera ſes yeux comme à l'ordinaire, & on appliquera par-deſſus des compreſſes volantes ſoutenues par un ſimple bandeau, mais encore plus lâches qu'il n'a été mentionné ailleurs, afin qu'il puiſſe voir à ſes pieds. Enfin, ce traitement doit varier ſuivant les circonſtances, & c'eſt à celui qui opere, de diriger la conduite du malade, & de ne lui ordonner que ce qu'il croit lui être le plus convenable pour accélérer ſa guériſon.

Je permets ordinairement aux malades que j'opere des deux yeux, de ſortir de la maiſon au bout d'un mois, quelquefois plutôt, & quelquefois plus tard; & aux Opérés d'un ſeul œil, au bout de quinze à vingt jours, munis cependant d'un abbat-jour pour empêcher la trop grande impreſſion de lumiere de frapper vivement des organes auſſi tendres, & je leur recommande de le porter juſqu'à ce qu'ils y ſoient habitués.

Comme il peut ſurvenir des accidents aux malades immédiatement après qu'ils ſont opérés, ou quelques jours après, & qu'ils ſont la vraie cauſe de la variété du traitement ordinaire, occupons-nous de les détailler, & de montrer la marche qu'il faut obſerver pour y remédier.

1°. Si dès le premier jour l'Opéré ſouffre, je

lui fais pratiquer une ſeconde ſaignée du pied ſur le ſoir ; & ſi les douleurs étoient très-ſenſibles & nullement ſupportables, je lui applique les défenſifs que nous indiquerons ci après. Le lendemain, ſi elles ſont encore augmentées, je regarde d'un coup d'œil ce qui ſe paſſe au dedans de ſes yeux. Si j'apperçois les conjonctives rouges, & qu'il y ſente des élancements, j'ai recours promptement au pédiluve, quelquefois je fais réitérer la ſaignée du pied, ſur-tout ſi j'ai à faire à un tempérament ſanguin ; je n'oublie point de lui faire prendre des ſomniferes, & je ne lui ordonne pour toute nourriture que des bouillons très-legers de veau ou de poulet, dans leſquels je fais entrer une poignée d'herbes raffraîchiſſantes. Les lavements émollients employés dans de telles criſes, ſont auſſi d'un très-grand ſoulagement pour le malade ; auſſi je ne manque pas d'inſiſter ſur leur uſage.

On doit continuer cette maniere de traiter, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à ſapper les premiers ſignes de l'inflammation ; mais il faut obſerver que ſouvent ce qui lui donne lieu, dépend de ce que les yeux ſont trop ſerrés, ou de quelques poils des paupieres qui ſont entrés entr'elles & le globe, qui, en piquant des organes auſſi délicats, les irritent, & y déterminent une inflammation des plus violentes, ſi l'on n'y remédie d'abord ; c'eſt donc à quoi il faut bien faire attention pour éviter la perte de l'organe. Il eſt facile de parer à ces accidents ; au premier, en deſſerrant l'appareil ; & au dernier, en remettant les paupieres dans leur état

naturel, & en faisant l'extraction des cils qui auroient pu s'être insinués par hasard entre le globe & les paupieres.

A l'égard des topiques ou défensifs qui doivent être appliqués sur les yeux de l'Opéré, mon usage est de mettre en place de petits sachets, soit de coton, soit de charpie, un petit morceau de linge fin taillé en ovale, & trempé dans le colyre suivant.

Je prends deux blancs d'œufs du jour, douze à quinze cuillerées d'eau de fontaine, fraîche en été, & tiéde en hiver, & j'y jette deux ou trois cuillerées d'esprit-de-vin ou de forte eau-de-vie; je bats le tout ensemble jusqu'à ce que les blancs d'œufs aient formé une certaine quantité de mousse. Le tout ainsi préparé, je prends le petit morceau de linge taillé en ovale, comme je l'ai expliqué ci-dessus, je le trempe dans ce liniment, & je l'applique sur les paupieres exactement fermées. Ensuite, je prends une poignée de mousse qu'ont produit les œufs, & je la place par-dessus, en la contenant avec des compresses pliées en deux doubles, & fixées par le moyen d'une bande assez large avec des épingles. J'ai le soin de recommander à ceux qui sont proposés pour garder le malade, d'arroser de temps en temps l'appareil. Ce topique est très-excellent, & un de ceux dont je me sers avec le plus de succès pour arrêter les suites d'une inflammation. On peut aussi mélanger dans le colyre susdit, un peu de vitriol en place d'esprit-de vin ou d'eau-de-vie, il procurera d'aussi bons effets que ce dernier, c'est ce

que la pratique m'a confirmé plusieurs fois.

Il est nécessaire de changer journellement l'appareil, & de bien nettoyer les yeux ; car c'est souvent de là que dépend la réussite d'une opération aussi délicate. On continuera l'usage de ce topique jusqu'à ce que la rougeur & les douleurs du malade soient calmées. Arrivé à cette époque, on cessera l'application des compresses imbibées, pour éviter d'autres accidents dont je me propose de faire mention dans le Chapitre suivant. On se contentera seulement de laver les yeux avec l'eau de saturne ou l'eau ordinaire, & si l'on veut, avec une infusion de fleurs de sureau, animée de quelques gouttes d'eau-de-vie ; on couvrira ensuite les yeux avec des compresses séches, soutenues d'un bandeau.

2°. Si les accidents, bien loin de s'appaiser, se déclaroient plus opiniâtres, c'est-à-dire, qu'il survienne un boursoufflement considérable aux conjonctives, que les paupieres soient tuméfiées, on tiendroit à peu près la même conduite que ci-dessus, à l'exception qu'il faudroit y pratiquer une saignée locale par le moyen des scarifications ; & ce qui seroit encore préférable, ce seroit l'enlevement de la conjonctive. Cette opération se fait avec des ciseaux convexes d'un côté & concaves de l'autre, & de petites pinces. Ce dernier moyen est préférable à tous égards au premier, parce que les mouchetures se réunissent d'abord, & le boursoufflement renaît comme auparavant ; au lieu que par l'enlevement de la conjonctive, on est sûr d'arrêter la perte de l'organe par la suppuration qui ne

tarderoit pas à s'y établir. On fait ordinairement ſuccéder à cette opération une ſaignée du pied le même jour, afin de procurer une plus grande révulſion. Si le malade venoit à ſe refuſer à la ſaignée locale par l'inſtrument, on y ſuppléroit par l'application des ſangſues dans l'œil même, ce qui pourra produire le même effet. On n'omettra point de mettre le malade à la diéte, je veux dire aux bouillons de veau ou de poulet, aux boiſſons raffraîchiſſantes, telles que le petit lait clarifié coupé avec une partie d'eau ordinaire, & aux lavements, aux pédiluves, aux narcotiques, &c.

3°. Si l'Opéré commençoit à reſſentir des élancements dans les yeux, on les découvriroit à l'inſtant pour ſubſtituer en place de petits couſſins, des compreſſes trempées dans le colyre dont il a été queſtion plus haut, & on les imbiberoit de temps en temps, afin qu'elles ne ſe durciſſent point, parce qu'elles augmenteroient le mal. Enfin, il eſt certain que les élancements ſont des ſignes non-équivoques de l'inflammation, & quelquefois d'un dépôt, ſoit dans les chambres de l'œil, ſoit dans les interſtices des lames de la cornée; lorſqu'il ſe forme, on apperçoit un nuage ou tache blanche qui eſt plus ou moins enfoncé; & s'il exiſte dans les feuillets de la cornée, il ſe manifeſte par un point blanchâtre qu'il eſt facile de diſtinguer d'avec celui qui naît dans l'intérieur de l'organe.

Dans ſon principe, on y remédiera par l'uſage fréquent des bains locaux dans une décoction

de fleur de ſureau & de mauve ; mais ſi on tarde à employer ce moyen, il s'aggrave ; & ſi on ne l'ouvre à bonne heure, il s'enſuit en très-peu de temps la perte de l'œil. Ce dépôt que nos Anciens ont appellé *hypopion*, doit s'ouvrir dans l'endroit même de la ſection, s'il a ſon ſiége dans les chambres de l'œil ; au contraire, on l'ouvrira ſur le point blanchâtre qui paroît ſur la cornée, s'il eſt ſitué dans les lames ou couches de cette membrane. Si les malades rebutent cette opération, & qu'ils ne veuillent pas s'y réſoudre, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de faire baigner ſouvent l'œil dans une infuſion de fleurs de mauve, qui quelquefois produit le même effet que l'opération ; ſi l'ouverture de l'hypopion a été faite par l'inſtrument tranchant, le panſement ſera le même que celui-ci. Quand il n'y aura plus de rougeur à l'œil, & qu'il ſera entiérement dégagé de pus, on ceſſera l'application des compreſſes mouillées pour n'en plus mettre que de ſéches, afin d'accélérer la cure.

4°. Si l'inflammation ſe portoit au point de rendre l'œil monſtrueux, & de le dejetter hors de la foſſe orbitaire, que les paupieres ſoient tuméfiées, on emploieroit les cataplaſmes légers faits avec le lait & le ſaffran, pour faire céder l'inflammation, & appaiſer les douleurs lancinantes que le malade y reſſent. Quant au rétabliſſement des fonctions viſuelles, il ne faut pas y penſer, ce n'eſt guère que dans le principe de cet accident qu'on peut le parer par l'applica-

tion des cataplasmes résolutifs, composés seulement de mie de pain blanc, d'eau de saturne, & arrosés de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée.

5°. Un autre accident qui peut encore se présenter à la suite de l'opération de la cataracte, c'est le staphilôme de la tunique de l'humeur aqueuse ou de l'uvée. Cette maladie appellée encore *Hernie*, est ordinairement causée par une forte toux, ou par quelques efforts violents. Quand ce cas survient, on le détruit en le touchant légérement avec l'extrémité d'un petit pinceau de Peintre en mignature, trempé dans quelques caustiques. L'huile glaciale d'antimoine est un de ceux dont on se sert avec le plus de succès, d'autant mieux qu'il n'est point regardé comme un vrai escarotique, lorsqu'il est appliqué avec précaution, & en très-petite quantité, mais comme un vrai stimulant. Une seule application de ce remede, ne suffit pas quelquefois pour détruire cette humeur herniere, il faut la réitérer deux ou trois fois. On aura attention, sitôt qu'on s'en sera servi, de faire baigner l'œil dans le lait, ou dans quelque décoction émolliante & rafraîchissante, & d'en renouveller le bain plusieurs fois de suite, afin d'émousser la trop grande activité de ce topique.

Si cependant le staphilôme est volumineux, & qu'il soit produit par la chûte de la tunique de l'humeur aqueuse, je conseille de le couper avec des ciseaux convexes, la guérison en sera bien plus prompte qu'en usant d'un caustique quel

quel qu'il ſoit (*a*). S'il eſt cauſé par le déplacement de l'uvée (*b*), on fera rentrer cette tunique à la faveur d'une curette déliée, ou ſi l'on ne peut y parvenir par ce moyen, il faudra plonger dans la tumeur la pointe d'une lancette, en faiſant attention quand on y procédera, de ne pas endommager les fibres circulaires de cette membrane, afin de ne pas tomber dans d'autres inconvénients. L'ouverture faite, & l'humeur aqueuſe évacuée de la poche herniaire, on fera rentrer les lambeaux de cette tunique avec une petite ſonde ou curette, s'ils ne ſont pas rentrés d'eux-mêmes après l'opération, & on appliquera par-deſſus les paupieres exactement fermées, un petit ſachet de charpie bien fine, avec un bandeau par-deſſus. On laiſſera l'appareil ainſi pendant quelques jours ſans y toucher, afin de donner le temps à la cornée de ſe réunir; ce ne ſeroit que dans le cas où le malade viendroit à ſouffrir, qu'on le leveroit pour remédier à ſes douleurs, & pour parer l'inflammation ſi elle ſe déclaroit.

Voilà en général, tout ce que j'avois à dire ſur la maniere de conduire les malades quand ils ſont une fois opérés de la cataracte; ſi par haſard j'ai omis quelque choſe, c'eſt à celui qui ſe livre à cette partie, d'y ſuppléer. Il me reſte encore à faire obſerver aux malades qui

---

(*a*) Voyez les Obſervations LXXXIX. & XC. Part. II. Sect. IX.

(*b*) Voyez l'Obſervation CI. Sect. IX. Part. II.

ſont en état de ſortir, de ne pas expoſer tout de ſuite leur vue au grand jour, ni à une lumiere trop vive, mais porter pendant un certain temps quelque choſe devant, telle qu'une calêche pour les filles ou femmes, & un chapeau détrouſſé pour les hommes, ou mieux encore une eſpece d'abat-jour fait avec un carton mince, doublé d'un taffetas verd ou noir, de la largeur de trois doigts. Ils ne doivent point non-plus s'occuper à lire ni à écrire, que deux ou trois mois après l'opération, temps où leurs yeux devenus plus forts, & accoutumés à la vive clarté, ſoit naturelle, ſoit artificielle, peuvent le faire avec le ſecours de bonnes lunettes convexes, ſans rien craindre. Enfin, c'eſt ainſi que les Opérés doivent ſe gouverner quand ils commencent à jouir des avantages de la vue, s'ils veulent la conſerver juſqu'à la fin de leur carriere.

CHAPITRE XI.

MÉMOIRE ſur l'abus de l'application des compreſſes mouillées ſur les yeux nouvellement opérés de la cataracte.

QUICONQUE eſt un peu verſé dans la Médecine ou dans la Chirurgie, ne doit pas ignorer que la nature travaille plus que toute choſe à la conſervation de l'individu. En conſéquence, ſi l'on peſoit bien cette réflexion dans toutes ces circonſtances, elle ſuffiroit preſ-

que ſeule pour prouver combien il eſt dangereux d'appliquer des compreſſes mouillées ſur les yeux récemment opérés de la cataracte par extraction ; & puiſque la plûpart des Modernes qui ont écrit ſur la Chirurgie des yeux, ont gardé un profond ſilence ſur les inconvénients qui en réſultent, je vais tâcher de ſuppléer ici à une omiſſion auſſi importante. Or, c'eſt des faits qu'on peut tirer ce genre de preuve, & ces faits ne manqueront pas.

Obſervation XXIII. J'opérai il y a quelques années, à l'Hôpital-général de Verdun en Verdunois, Pierre Chauvin, ancien Jardinier, âgé de 82 ans, de deux cataractes, en préſence de pluſieurs Médecins & Chirurgiens de cette Capitale. Le premier jour de l'opération, qui fut faite promptement & avec ſuccès, ſe paſſa le plus tranquillement du monde. Le lendemain il n'en fut pas de même, il ſouffrit par rapport à une toux violente qui le ſurprit tout-à-coup. Impatient de voir ſes yeux, je levai ſon appareil, & je les trouvai fort rouges, mais le droit un peu plus que le gauche. Craignant une inflammation d'après ce qu'il reſſentoit, je me décidai à lui appliquer auſſi-tôt une compreſſe trempée dans une infuſion de fleurs de ſureau tiéde, que j'animai de quelques gouttes de bonne eau-de-vie, & je recommandai qu'on imbibât de temps en temps l'appareil. Je laiſſai le gauche couvert de ſon petit ſachet de coton.

Je crus que ce petit topique ſuffiroit pour arrêter cet accident ; mais il fallut pour y parvenir, recourir à une nouvelle ſaignée, aux

délayants, aux lavements, aux ſomniferes, & malgré cela, il reſta après la guériſon de cet œil, un terniſſement ſi conſidérable à la cornée tranſparente, que le malade n'en voyoit que le jour & les objets éclairés, au lieu que du gauche qui avoit été panſé à ſec, il diſcernoit juſqu'aux plus petits objets.

La cure de ce Vieillard me fit naître bien de réflexions dont je promis de faire uſage dorénavant. J'imaginai que ſon œil droit s'étoit perdu à cauſe de l'application des compreſſes imbibées, & qu'elles furent un obſtacle à la prompte réunion de la cornée, d'où lui vint ſans doute ſon terniſſement; ce qui me donne lieu de le croire, c'eſt que le gauche, qui étoit preſque autant affecté, & que je panſai à ſec, fut guéri en très-peu de temps, & ſans la moindre apparence de cicatrice.

Voilà un exemple aſſez funeſte produit par l'application des compreſſes mouillées. Néanmoins peut-être inſiſtera-t-on pour demander comment un tel accident peut-il arriver ainſi? Je répondrai qu'il eſt aiſé de le concevoir, ſi l'on fait attention que plus une plaie eſt mouillée, moins elle ſera dans le cas de ſe réunir. La raiſon eſt très-ſenſible, c'eſt que la fraîcheur que produit une compreſſe mouillée par ſon contact immédiat ſur un organe auſſi délicat, & qui vient de recevoir une plaie par l'opération, eſt plutôt capable d'en ramollir les bords, que de la cicatriſer; & cet effet n'a lieu, je penſe, que par le cours interrompu des ſucs nourriciers; auſſi eſt-ce de là d'où dépend le

plus communément la ſource des taches qui ſurviennent à la cornée, que nos Anciens ont appellé *Leucoma.* Au reſte, l'expérience journaliere ne nous démontre-t-elle pas les mêmes effets dans toutes les plaies en général? Qu'on examine celles qui ſeront panſées à ſec, je veux dire par un ſimple bandage, on verra que les cicatrices qui s'enſuivront, ne ſeront point ſenſibles. Qu'on examine enſuite celles qui ſeront panſées avec des onguents, ou humectées par quelques colyres, on reconnoîtra que lés cicatrices ſeront très-groſſieres, & par conſéquent très-viſibles. Cependant pour être aſſuré s'il n'y avoit pas d'autre cauſe qui ait déterminé le genre de maladie en queſtion, je fis l'épreuve ſuivante.

Obſervation XXIV. Nicolas Couturier, Batteur à la grange, du Village d'Ormois près de Chartres en Beauce, travaillé de deux cataractes depuis pluſieurs années, s'adreſſa à moi dans mon paſſage en cette Ville en Septembre 1774, pour que je lui en fiſſe l'opération. Comme il ſe portoit à merveille, & que ſes cataractes paroiſſoient d'une très-bonne nature, je l'opérai le lendemain de ſon arrivée. L'opération faite, il apperçut tous les objets que je lui montrai, & de ſuite je lui appliquai l'appareil, qui conſiſta en une compreſſe trempée dans un bon défenſif ſur l'un de ſes yeux, & ſur l'autre je n'y mis qu'un petit ſachet de coton. Je continuai ce panſement juſqu'à parfaite guériſon, & il s'enſuivit de là, que l'œil qui fut toujours panſé à ſec, & tous les deux ou trois

jours, fut guéri au bout de 14 jours, de maniere à pouvoir s'en servir; & que l'autre qui fut humecté, n'obtint sa guérison qu'après plus d'un mois, encore y resta-t-il un ternissement à la cornée, qui occupoit presque la moitié de sa sphere; de sorte que si cet homme n'avoit eu que ce seul œil, il auroit à peine pu se conduire.

Mais plaçons encore ici deux autres observations analogues aux deux précédentes, elles serviront de plus en plus à étayer mon opinion sur l'abus des compresses imbibées, & appliquées sur les yeux nouvellement opérés de la cataracte par extraction.

Observation XXV. En Septembre 1775, je fis gratis à Bordeaux l'extraction d'une cataracte à la veuve Genti, qu'elle portoit depuis long-temps. Elle fut opérée avec succès, puisqu'elle y vit sur le champ. Je ne quittai pas de vue cette pauvre femme pendant les quatre à cinq premiers jours, & son œil alloit au mieux; mais obligé d'aller en campagne pour affaires de mon état, je la confiai pendant mon absence à un Elève pour suivre le pansement que je lui avois prescrit. Il le fit exactement; & comme l'Opérée s'étoit plainte de quelques douleurs à l'œil, il crut bien faire que de lui appliquer une compresse trempée dans un défensif approprié, & il la pensa ainsi jusqu'à ce que les douleurs furent entiérement calmées.

A mon retour en cette Capitale, qui fut au bout d'une quinzaine de jours, je n'eus rien de plus empressé que de visiter mes malades, en-

tr'autres cette femme pour qui je m'intéreſſois ſingulierement à cauſe de ſon infortune. J'examinai ſon œil, & j'y trouvai une tache comme blanchâtre & irréguliere, qui occupoit au moins la moitié de la cornée. J'eus beau travailler à vouloir la diſſiper, je n'y pus rien faire, & la malade n'en voyoit que très-foiblement.

Il y a plus de deux mois, qu'après une diſcuſſion ſur le même objet avec pluſieurs Gens de l'art de Montpellier, on me ſollicita de prouver mon paradoxe par un fait concluant. En conſéquence, une jeune Payſanne fraîche & bien portante, s'étant préſentée peu de jours après pour être opérée de la cataracte, je tins la promeſſe que j'avois donnée : voici l'obſervation qu'elle nous a procuré.

Obſervation XXVI. Marie Durand, âgée d'environ 30 ans, de la Paroiſſe de Bedoucs, près de Florac en Gévaudan, & privée de la vue depuis l'eſpace de 4 ans par deux cataractes, me fut conduite à Montpellier pour lui en faire l'opération. Après quelques jours de repos, je l'opérai le 3 Décembre 1781, en préſence de MM. Recoule, Médecin, Bourquenod fils, Maître en Chirurgie, tous deux attachés à la Miſéricorde, & pluſieurs autres Perſonnes de l'art. Ces cataractes extraites, elle vit ſur le champ ce qui lui fut préſenté, & de ſuite je lui appliquai notre appareil ordinaire, conſiſtant en de petits couſſinets de coton, ſoutenus par des bandeaux autour de ſa tête. Le lendemain, comme l'Opérée ſouffroit un peu, je pris le parti de couvrir ſon œil gauche d'une

compreſſe trempée dans un très-bon défenſif; je laiſſai le droit tel qu'il étoit, & je continuai ce traitement juſqu'à l'époque de ſon entiere guériſon. De cette expérience, il réſulta que l'œil qui fut panſé à ſec, guérit en moins de 15 jours, ſans le moindre veſtige de cicatrice, & que l'autre, qui fut panſé avec des compreſſes mouillées, demeura 20 jours de plus, encore y reſta-t-il une cicatrice groſſiere, ou terniſſement à la cornée, qui ſe ſeroit ſans doute bien plus étendue, ſi l'Opérée n'eût pas été jeune, robuſte & auſſi bien portante. Je fis encore d'autres expériences dans ce genre, & je fus entiérement convaincu que le terniſſement de la cornée ne dépendoit que de l'uſage conſtant des compreſſes mouillées, appliquées ſur les yeux opérés de la cataracte. D'après de tels exemples, on conviendra donc des accidents qui y ſont attachés, & des bons effets que procurent celles qui ſont ſéches. Ce dernier moyen eſt bien plus ſimple, moins incommode aux malades, & moins pénible pour celui qui ſe charge du ſoin du traitement; c'eſt pourquoi je ne puis trop le conſeiller par les ſuccès conſtants que je ne ceſſe d'en obtenir. Au reſte, en ſuivant cette maxime, nous marcherons ſur les traces d'*Hipocrate*, cet oracle éternel de la Médecine, qui, par les ſecours ſimples qu'il adminiſtroit, opéroit les guériſons les plus merveilleuſes. On ſait même que cet homme aimoit mieux reſter dans l'inaction tant que la nature ſe ſuffiſoit à elle-même, & écarter les orages qui la menaçoient, que de l'accabler par des ſecours perfides, & ſe

faire

faire illusion sur la nécessité imaginaire de son assistance. *Galien*, qui est venu quelque temps après lui, conservoit encore la méthode d'*Hipocrate*; mais depuis ce dernier, il se forma une théorie tout-à-fait différente. Plusieurs Gens de l'art introduisirent des remedes composés; cette espece de théorie ne paroît être que l'effet d'une imagination échauffée, & n'est point fondée dans la nature.

Ce que je viens de dire concernant la coutume que l'on a d'imbiber les compresses après l'opération de la cataracte, démontre combien elle est mauvaise, puisque plusieurs en ont été la victime, & les succès constants qu'on obtient des pansements à sec. Cependant je ne prétends pas l'abolir entiérement; elle doit être mise en pratique lorsqu'on voit une inflammation prête à se déclarer, ou déjà en partie déclarée, afin de couper cours à cet accident; mais on doit la proscrire sitôt que le malade est sans douleur aux yeux, ou qu'ils ne sont que foiblement rouges, pour le mettre à l'abri des inconvénients aussi grands que ceux dont j'ai fait mention dans ce Chapitre. Ceux qui s'appliquent à la Chirurgie des yeux, sont invités de vérifier les faits que je viens de développer, & que j'aurois pu multiplier, si je n'avois craint de lasser le Lecteur.



CHAPITRE XII.

MÉMOIRE dans lequel on prouve par l'obſervation, que le diagnoſtic & le prognoſtic de la Cataracte, ſont difficiles dans pluſieurs cas, malgré les recherches les plus exactes des Obſervateurs, lu & préſenté à la Société Royale des Sciences de Montpellier, ſur la fin de Novembre 1778 (1).

JE viens aujourd'hui, Meſſieurs, vous faire part de quelques obſervations que la ſaine pratique m'a procurées dans mon dernier voyage. Ces obſervations prouveront non-ſeulement qu'on ſe trompe aſſez ſouvent ſur le diagnoſtic des cataractes, & quelquefois ſur leur prognoſtic, malgré les examens les plus exacts que l'on en faſſe avant de les opérer, mais encore que l'*extraction* eſt préférable à tous égards à l'*abaiſſement*; 1°. Parce que la maturité réquiſe qu'exigent la plûpart des Abaiſſeurs eſt abſolument inutile, & ſi j'oſe le dire, préjudiciable à la

(1) Ce Mémoire peut ſervir de réponſe aux remarques ſur la Cataracte par M. *Cuſſon* pere, Médecin à Montpellier, qui ſont inſérées dans un Ouvrage qui a pour titre : *Aſſemblée publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, tenue en préſence des Etats de Languedoc, le 25 Novembre 1778.*

ſanté de celui qui eſt atteint de cette maladie. 2°. Qu'il n'eſt qu'un ſeul cas où on pourroit admettre l'opération par abaiſſement ; par exemple, dans celui d'une cataracte compliquée d'*Ectropion*, ou de *Lagophtalmos*. 3°. Enfin, que la dépreſſion eſt ſuſceptible d'une infinité d'inconvénients auxquels ſouvent on ne s'attend pas, & dont l'extraction eſt aujourd'hui exempte quand elle eſt pratiquée par une main adroite. Que ſi celle-ci échoue quelquefois, cela provient, ou du peu de ménagement de la part des malades, ou de leur mauvais tempérament ; mais plutôt de ce premier que de ce dernier, comme l'expérience me l'a fait voir différentes fois.

Étayons maintenant ces points par les obſervations ſuivantes.

XXVII. OBSERVATION

Sur l'extraction d'une Cataracte molle.

MADEMOISELLE Pipey, borgne de l'œil gauche depuis cinq à ſix ans, vint me trouver d'Iſſengeaux, lieu de ſa demeure, au Puy en Vélai, où j'étois en Juin dernier, pour me conſulter au ſujet de ſon indiſpoſition. A ſon arrivée, je la conſidérai à diverſes repriſes avec la plus grande attention, & j'y reconnus une cataracte de la couleur d'un blanc de perle, qui étoit au trou de la pupille. Elle n'étoit ni trop polie ni trop luiſante, & la Conſultante en

diſtinguoit encore la lumiere d'avec les ténébres, même des objets brillants. A de tels ſignes, je jugeai que cette cataracte étoit ſolide, & très-propre à ſupporter l'opération, ſoit par abaiſſement, ſoit par extraction.

La malade jouiſſant d'une aſſez bonne ſanté, je lui laiſſai le choix de ces deux méthodes. Décidée pour l'extraction, je la lui fis le ſurlendemain de ſon arrivée, en préſence de MM. *Chaupetier*, *Sollier*, *Gardes* fils, Docteurs en Médecine, & *Gardes* pere, Maître en Chirurgie de cette Ville : voici comment, & quel en fut le réſultat.

Après avoir fait aſſujettir la paupiere ſupérieure par un Aide, je portai la pointe de mon *ophtalmotôme* ſur la cornée tranſparente, à une ligne aux environs de la ſclérotique ; je la plongeai juſques deſſus le corps opaque vers ſa partie inférieure, & je cernai la criſtalloïde en paſſant pour aller à l'autre bord de la cornée du côté du grand angle ; où étant parvenu, je continuai de pouſſer la lame de mon inſtrument, juſqu'à ce que cette derniere tunique fut ouverte. Sitôt que cette manœuvre fût finie, la cataracte que je crus ſolide, de même que les Perſonnes de l'art citées ci-deſſus, ſortit d'elle-même, molle comme de la crême un peu épaiſſe, & l'Opérée eut la ſatisfaction de reconnoître de ſon œil tous les objets qui étoient autour d'elle. Je la panſai à ſec pendant ſeulement dix jours, & elle ſe trouva guérie, & en état de ſupporter le grand jour.

Réflexions. Si la malade qui fait l'objet de

cette obſervation, eût eu de l'inclination pour ſe faire opérer par abaiſſement, je demande aux Partiſans de cette méthode, quel fruit auroit-elle retiré de ſon opération, puiſque ſa cataracte ſe trouva molle ? Auroit-elle recouvré la vue de ſon œil, comme cela eſt arrivé par extraction ?

XXVIII. OBSERVATION.

SUR des Cataractes accompagnées de leurs enveloppes antérieures.

APPELLÉ du Puy-en-Vélai à l'Abeſſe, maiſon de campagne ſituée près d'Iſſengeaux, M. le Marquis de Maubourg, alors dans ſa Terre de Saint-Maurice, m'envoya Claude Soulier ſon ancien Charpentier, âgé de ſoixante-dix ans, pour me prier de lui donner mes ſoins ſur ſon aveuglement, dans le cas où il ſeroit curable. Cet homme étoit travaillé de deux cataractes, qui reſſembloient en couleur à de la vraie coquille d'œuf. Les prunelles avoient tout leur reſſort naturel, & il diſtinguoit encore le jour de la nuit. D'après ces ſignes, je ne balançai pas de l'opérer des deux yeux, l'un par abaiſſement, & l'autre par extraction, parce que ſes cataractes me parurent mûres, j'entends aſſez ſolides pour ſupporter l'effort de l'aiguille : voici comment je le fis.

Le 13 Juillet dernier, M. *Perroche* & son gendre, tous deux Chirurgiens à Issengeaux, présents, je fis soutenir la paupiere supérieure de l'œil gauche par l'un d'eux, tandis qu'avec les doigts de ma main gauche je fixai le globe à ma maniere accoutumée, & sur le champ je pris une aiguille propre à abattre la cataracte, que je portai à deux lignes de la cornée transparente sur la conjonctive du côté du petit angle, je l'enfonçai jusques dans une partie du corps opaque; & par un mouvement que je fis faire à mon poignet, je sentis l'avoir précipitée; malgré cela il resta une opacité au trou de l'iris. Pour m'en rendre maître, je retirai un peu mon aiguille, & j'essayai de l'abaisser; ce fut envain, il fallut abandonner cet œil, jusqu'à ce que je fus éclairé sur ce qui pouvoit être dans le droit, que j'opérai par extraction comme il suit.

J'armai aussitôt ma main gauche de mon instrument ordinaire, & j'ouvris d'un seul coup la cornée & la cristalloïde, je comprimai doucement le globe, & de suite il en sortit un cristallin jaunâtre & ferme, autour duquel il y avoit une couche d'une humeur blanchâtre, gluante & assez épaisse; néanmoins ce viellard n'en vit pas, parce que la prunelle étoit encore bouchée par une nouvelle opacité à peu près semblable à celle qui étoit restée à l'autre œil. Je voulus aller la chercher avec une curette, mais il me fut impossible. J'augurai alors que cette opacité ne pouvoit être qu'une partie de la cristalloïde qui s'étoit opacifiée. Dans cette idée, je portai de petites pinces à ressort; & après l'avoir

ſaiſie, je la détachai des parties qui lui étoient contigues. Une fois extraite, le malade vit tous les objets.

Convaincu de ce que l'expérience venoit de m'apprendre au ſujet de l'extraction de cette ſeconde cataracte, je n'eus pas de peine à croire que ce qui étoit reſté à l'œil gauche ne fût la même choſe dans le droit. En conſéquence je pris le parti de l'extraire. J'ouvris la cornée comme ci-deſſus ; & dans peu je tirai du globe la criſtallo-antérieure, & la lumiere fut rendue au malade des deux yeux. Elle fut ſeulement un peu plus foible de ce dernier, par rapport ſans-doute à l'humeur de Morgagny qui troubla l'humeur aqueuſe. L'autre alla ſi bien, qu'un mois après cet homme put s'en retourner chez lui à *Saint-Maurice*, ſans avoir beſoin de ſecours étrangers pour le conduire.

Réflexions. Que nous apprend cette obſervation ? Ne démontre-t-elle pas dans tout ſon jour qu'il eſt difficile de diſtinguer avec exactitude les ſignes différenciels de chaque eſpéce de cataracte, & que c'eſt une raiſon bien puiſſante pour rejeter l'abaiſſement, & adopter généralement l'extraction, parce que par cette derniere méthode on arrivera toujours à ſon but de quelque nature que ſoit la cataracte ; j'en excepte ſeulement celle qui ſeroit accompagnée d'un *Ectropion* ou de *Lagophtalmos*, où je crois qu'elle ſeroit infructueuſe, à cauſe du manque des paupieres ou de leur rétraction.

XXIX. OBSERVATION.

Sur une Cataracte enkiſtée, qui ſe trouva compliquée de goutte-ſereine.

L'ÉPOUSE du Sieur Dugaret, Marchand à Riom en Auvergne, âgée d'une quarantaine d'années, vint me conſulter en cette Ville, où j'étois au mois d'Août dernier, au ſujet d'un de ſes yeux qui étoit atteint d'une cataracte, que je déſignai être laiteuſe d'après l'examen le plus exact que j'en fis. Comme les mouvements de la prunelle étoient très-réguliers, & qu'elle diſtinguoit encore le jour de la nuit, même l'ombre des corps qu'on lui paſſoit entre la lumiere & l'œil, je crus devoir l'engager à ſe la faire extraire, parce que je la jugeai de bonne eſpéce, & en ſecond lieu, parce que ſon autre œil commençoit à être menacé d'une ſemblable maladie ; & c'eſt à quoi elle conſentit.

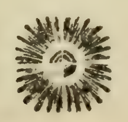
Cette Dame ſe portant à merveille, nous nous rendimes chez elle le 30 du préſent mois, avec MM. *Tiſſier* ſon Médecin, *Cornudet* & *Chaſſing*, Maîtres en Chirurgie de cette Ville, jour fixé pour l'opération : & voici comment j'y procédai.

Le bon œil fermé, & la paupiere ſupérieure de l'autre cataracté, fixée par la main d'un Aide, je portai mon inſtrument au travers de la cornêe tranſparente & de la criſtalloïde,

& je les coupai l'une & l'autre à-peu-près de moitié de circuit. J'uſai d'une compreſſion graduée, & la cataracte ſortit auſſi-tôt. Dès que cet organe fut libre de tous corps opaques, je penſai que l'Opérée diſtingueroit les objets, mais cela ne fut point; tout ce qu'elle pouvoit faire, c'étoit de voir les hautes couleurs, & les mouvements des corps opaques qu'on agitoit devant elle. Nous crumes être plus heureux au premier lever d'appareil, qui fut ôté le cinquieme jour, mais notre eſpérance fut vaine; car quoique l'œil fut beau, & preſque ſans rougeur & ſans apparence de cicatrice, elle n'en vit guère mieux qu'avant d'être opérée.

Il eſt à remarquer que la cataracte que j'enlevai à l'œil de cette Dame, conſiſtoit en un criſtallin en partie laiteux, & en partie caſéeux, renfermé dans ſon enveloppe, qui avoit également participé au même degré d'altération.

Réflexions. Cette obſervation n'eſt-elle pas aſſez authentique, & ne ſuffit-elle pas pour confirmer mon aſſertion ſur le diagnoſtic & le prognoſtic de la cataracte? Quoique tout concoure à le prouver, confirmons-là par une autre qui lui ſoit à-peu-près analogue.



XXX. OBSERVATION.

Sur une Cataracte molle qui se trouva compliquée de goutte-sereine.

DANS le séjour que je fis à Thiers en Auvergne, j'y fis plusieurs opérations, entr'autres j'y opérai le fils de M. Mathusiere, âgé de 27 ans, demeurant à Sousyllans près d'Issoire, d'une cataracte que je crus être laiteuse & de bonne espèce, d'après l'examen le plus réfléchi que nous en fimes ensemble avec M. Raymond, Maître en Chirurgie à Clermont en Auvergne, qui s'occupe de cette partie. Ce qui nous avoit autorisé dans cette opinion, c'est que ce jeune-homme voyoit encore tous les objets éclairés, & même les hautes couleurs. La prunelle de son œil gauche, qui étoit celui que je devois opérer, conservoit son diamètre naturel, & ses mouvements de dilatation & de constriction; enfin, tout nous promettoit les plus belles espérances pour le recouvrement de sa vue.

Le 26 du même mois, jour déterminé pour son opération, dans quelle surprise ne fus-je pas, lorsqu'après l'extraction de sa cataracte qui sortit molle au lieu de laiteuse que je la croiois, le malade n'en vit pas mieux de son œil qu'avant l'opération! Je ne pus en attribuer la cause, ni à la longueur de la manœuvre, ni à des accidents, & encore moins à sa difficulté, puis-

qu'elle fut extraite de l'œil dans moins d'un quart de minute, au grand étonnement de plusieurs gens de l'art qui y assistèrent. Je suivis le traitement ordinaire; l'organe de cet Opéré se rétablit dans le meilleur état possible, & néanmoins il n'en fut pas plus avancé.

Réflexions. Quelle peut donc être la cause de l'aveuglement des deux sujets qui a donné lieu à cette observation & à la précédente, après l'extraction de leur cataracte? Ne doit on pas l'attribuer à une complication de maladie, dont les yeux de ces deux malades pouvoient être affectés, c'est-à-dire, d'une goutte-sereine imparfaite? A mon avis, j'ai tout lieu de le conjecturer, puisqu'après la guérison, on n'appercevoit aucun vice apparent dans leur organe.

Ces deux observations ne feront-elles donc pas preuve de ce que j'ai avancé, & n'aideront-elles pas à conclure de plus en plus: donc le diagnostic & le prognostic des cataractes sont quelquefois incertains.

XXXI. OBSERVATION.

Sur une Cataracte molle.

DESIRANT faire connoître ma maniere d'opérer la cataracte à Lyon, où je passai en Octobre dernier, je priai M. Boucher, Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de cette Ville, de me procurer un Cataracté. Aussi-tôt il me confia la

femme de Germain Tieunet, de la Paroiſſe de Chazelles ſur la Vis, près de Montbriſon, âgée d'une trentaine d'ans, & aveugle depuis deux ans par des cataractes que nous jugeâmes laiteuſes. Je l'opérai le 20 dudit mois en ſa préſence, celle de MM. *Graſſot*, *Guerin* & *Janin*, Maîtres en Chirurgie (ces deux derniers auſſi Oculiſtes) que j'invitai ainſi que pluſieurs autres Perſonnes de l'art.

Les deux cataractes de cette femme ſe trouverent molles comme de la crême, & ne demanderent pas plus d'une minute pour être opérées l'une & l'autre, quoique je fuſſe obligé d'y porter ma curette pour en tirer des parcelles qui reſtoient. La malade y vit très-diſtinctement, de même qu'au premier lever d'appareil, que je changeai le cinquieme jour, temps où je la laiſſai preſque guérie, pour me rendre chez moi à Montpellier.

Le ſuccès de ces deux opérations fut ſi prompt, que ma méthode d'opérer mérita les plus grands éloges des Spectateurs, même des Oculiſtes, qui furent curieux de ſe procurer mon inſtrument pour s'en ſervir dans l'occaſion.

Réflexions. Enfin, cette obſervation ne conſtate-t-elle pas de plus en plus l'utilité de l'extraction, & l'infructuoſité de l'abaiſſement dans une telle occurrence? D'après cela, ne conviendra-t-on pas que les raiſonnements, d'après l'analogie, ne ſont bons que pour offrir des inductions, mais qu'ils ne ſont plus d'aucune valeur, dès que l'obſervation & l'expérience parlent.

XXXII. OBSERVATION.

Sur des Cataractes non encore formées.

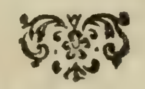
ÉTANT au Puy-en-Vélai en Juin dernier, Therese Laroche, Domestique, demeurant à Saint-Didier d'Alliers, affligée de la vue au point de n'y voir que foiblement, se voyant à la veille d'être remerciée du Maître chez qui elle servoit, se rendit en cette Ville pour me consulter. Après avoir examiné ses yeux avec attention, je ne voulus point lui proposer l'opération des cataractes qui y étoient déjà en partie formées, quoique je sache qu'on pouvoit le faire sans cela; & je lui dis pour me défaire d'elle, qu'elles n'étoient pas encore mûres; (termes des Anciens).

Cette pauvre fille désolée de son triste sort, & prévoyant un avenir très-malheureux une fois privée du jour, m'incita à l'opérer au moins d'un œil, si la chose étoit faisable, vu que ses facultés ne lui permettroient point de faire un voyage long & dispendieux pour se faire opérer loin de chez elle. Enfin, j'y consentis, pourvu qu'elle fut docile à mes conseils pour les suites de l'opération. Dès qu'elle me l'eut promis, je me rendis chez M. de Chastel son Seigneur, qui lui donna charitablement l'hospitalité; & en présence de M. Chanpetier, Docteur en Médecine, je lui extraits le cristallin de l'œil gauche qui m'avoit paru le plus opaque. Je lui

fis enſuite tourner le dos contre le jour, & tout de ſuite elle apperçut très-bien les objets. Nous examinâmes enſuite ce corps lenticulaire, & nous le trouvâmes en partie tranſparent & en partie terne.

Encouragée par le ſuccès de cette opération, elle me pria inſtamment de l'opérer de l'autre œil. Je le fis, & elle en obtint un réſultat auſſi heureux. Le traitement qui fut ſuivi pendant quinze jours, ſe termina ſi bien, que je pus la quitter au bout de ce temps, & déjà elle jouiſſoit des avantages d'une nouvelle vue.

Réflexions. Il ſuit de cette obſervation, que les cataractes commençantes, ou non encore confirmées, peuvent auſſi bien réuſſir par l'opération par extraction, que ſi elles étoient vieilles, & qu'il eſt inutile d'attendre une ou pluſieurs années pour y procéder, malgré le ſentiment de M. *Pott.* Il eſt même des faits qui conſtatent que plus on attendroit de temps pour les extraire, plus elles deviendroient compliquées, & conſéquemment plus difficiles à opérer; c'eſt ce que l'expérience journaliere démontre évidemment. On va en juger par l'obſervation ſuivante.



XXXIII. OBSERVATION

SUR des Cataractes intimement adhérentes à l'uvée, & compliquées de l'imperforation partielle des prunelles, & de l'opacité d'une des criſtallo-antérieures.

» QUAND les choſes ſont portées à un cer-
» tain point, (eſt-il conſigné dans les Mémoires
» de l'Académie Royale de Chirurgie) elles ne
» ſont plus du domaine de l'art, mais c'eſt
» à ceux qui le profeſſent à déterminer par les
» lumieres qu'ils doivent y puiſer, qu'elles ſont
» précifément les bornes qui circonſcrivent ce
» domaine, afin de ne pas abandonner ceux
» qu'on auroit pu ſecourir utilement «.

C'eſt d'après un tel principe, que je me ſuis conduit dans l'extraction des deux cataractes de la perſonne qui fait l'objet de cette derniere obſervation; elle mérite une attention particuliere. Voici ce qu'elle contient.

M. l'Abbé de Glavenas, Chanoine de la Cathédrale du Puy-en-Vélai, âgé de 84 ans, aveugle par des cataractes qu'il portoit depuis 15 ans, & que différents Oculiſtes jugerent de la plus mauvaiſe eſpece, d'après l'examen qu'ils en firent, finiſſoit ainſi ſa carriere, ſans aucun eſpoir de recouvrer la vue.

Appellé chez cet Eccléſiaſtique, j'y fus avec M. Arnauld ſon Médecin, & nous fimes l'exa-

men de ſes yeux. Ils étoient, 1°. très convexes. 2°. Les prunelles étoient pour ainſi dire ſans action, & n'avoient guère plus de diamètre que pour y placer la tête d'une petite épingle. 3°. On appercevoit au-delà des pupilles, preſque imperforées, une opacité qui reſſembloit en couleur à du linge ſale. 4°. Enfin, la ſurface des globes étoit rouge, ainſi que le bord des paupieres.

Malgré de tels ſignes, qui paroîtront ſans contredit très-douteux pour le ſuccès de l'opération, aux yeux de ceux qui ſe mêlent de cette branche de la Chirurgie, ſi je ne dis pas incurables, il pouvoit encore diſtinguer le jour de la nuit. Cette derniere circonſtance me fit préſumer qu'on pouvoit au moins tenter l'opération d'un œil. Ce digne Prêtre, qui ne deſiroit rien tant que de récupérer la lumiere, attendoit ma déciſion pour s'y conformer.

En conſéquence, déterminé à l'opérer d'un œil ſeulement, je lui laiſſai le choix des méthodes. Il préféra l'extraction, d'après l'avis de ſon Médecin; & après l'avoir préparé pendant une huitaine de jours, je l'opérai le 10 Juin dernier, ſans lui rien promettre, en préſence de MM. Arnauld, Chanpetier, Gardes fils, & Sollier, Docteurs en Médecine. Voici le procédé que je ſuivis dans une conjoncture auſſi embarraſſante.

L'œil droit fermé, je fis ſoutenir la paupiere ſupérieure du gauche, je pris enſuite mon *Ophtalmotôme*, je le portai promptement ſur la cornée & la criſtalloïde, & je les inciſai l'une

&

& l'autre d'un ſeul coup; de-là, ſans retirer la pointe de mon inſtrument, qui ſe trouva couverte par une partie de l'uvée, (comme il eſt abſolument néceſſaire de le faire toutes les fois que la prunelle a ſon diamètre ordinaire) je l'enfilai, & je la coupai en partie, en allant à l'autre bord de la cornée pour achever de la ſectionner en demi-ſphere. Ce coup de main fini, je comprimai graduellement le globe de haut & de bas pour donner jour à la cataracte; mais les fortes adhérences qu'elle avoit contractées avec l'iris, s'oppoſerent à mon deſſein. Pour m'en débarraſſer, je paſſai la lame de mon *Ophtalmotôme* autour de la face interne de cette tunique, & je parvins par là à ſéparer ces deux corps l'un de l'autre. J'uſai d'une légere preſſion, & bientôt un criſtallin vicié & volumineux ſortir de cet organe. Lorſqu'il fut extrait, nous apperçumes avec les Spectateurs ci deſſus nommés, ſur une de ſes ſurfaces, l'empreinte de pluſieurs vaiſſeaux qui s'y étoient implantés; raiſon bien ſenſible de la cauſe du peu de mobilité de la prunelle & de ſon rétréciſſement.

Une réuſſite auſſi flatteuſe pour moi, & encore plus pour le malade qui n'avoit reſſenti aucune douleur, l'engagea à me ſolliciter de l'opérer de l'œil droit; je ne balançai pas, d'après ce que l'expérience venoit de m'apprendre; je le fis, mais il ſe trouva plus compliqué que le gauche; comme on va le voir par le récit ſuivant.

L'œil gauche opéré, je le couvris de ſon appareil ordinaire, enſuite je pris mon inſtrument de la main gauche, je l'enfonçai dans la cor-

née tranſparente du droit, & je la cernai d'un ſeul coup avec la criſtalloïde, & une portion de l'uvée comme ci-deſſus. Dès que cette manœuvre fut terminée, je comprimai le globe avec beaucoup de ménagement, & d'abord la cataracte préſenta ſon biſeau. Je profitai d'une circonſtance auſſi heureuſe pour la ſaiſir; pour cet effet, je l'enfilai avec la pointe de mon *Ophtalmotôme*, & par de petites ſecouſſes, je la tirai hors du globe. Je crus par ce moyen éviter la rupture de l'hyaloïde, & l'évaſion d'une portion de l'humeur qu'elle renferme, mais je ne pus l'empêcher.

Dans le moment que je m'imaginai que tout étoit fini, je fus ſurpris de voir à l'embouchure de la prunelle, un nouveau nuage blanchâtre; je penſai que c'étoit quelques lambeaux ou fragments de la cataracte. Dans cette idée, je fis gliſſer la petite curette qui ſe trouve cachée dans le manche de mon inſtrument, & je l'entrai dans l'œil pour les entraîner, mais il me fut impoſſible d'en venir à bout. D'après cette tentative, je me figurai que cette nouvelle opacité ne pouvoit être que la criſtalloïde opaque. Alors je pris de petites pinces à reſſort, je les inſinuai juſques deſſus le nuage, & après avoir preſſé un peu leur extrémité pour y avoir priſe, j'échappai auſſitôt une des branches de cet inſtrument; dès-lors, cette ſeconde cataracte ſe trouvant ſaiſie, je la ſecouai doucement, & en un inſtant je l'ôtai de l'œil.

Cette derniere cataracte extraite, & jetée dans un gobelet plein d'eau, elle s'y épanouit,

& prit la figure d'une petite toile ronde, qui étoit ſans doute la membrane qui revêt antérieurement le criſtallin, à laquelle les Modernes ont donné le nom de *Criſtallo-antérieure*. On appercevoit à ſes bords de petites engrénures ou dentelures qui lui ſervent d'inſertion avec la *Criſtallo-poſtérieure*, membrane qui embraſſe la partie poſtérieure du criſtallin.

On croiroit peut-être, d'après le narré de ces deux opérations, que je mis beaucoup de temps à les faire, on ſe tromperoit; car je ne mis guère plus d'une minute pour chacune, ſuivant le rapport de quelques-uns des aſſiſtants qui y firent attention.

Après que l'appareil fut poſé, le malade fut mis au lit, & ſaigné du pied deux heures après l'opération. Je le mis pendant ſix jours à la diète blanche, j'appliquai quelques défenſifs ſur ſes yeux pour arrêter l'inflammation qui ſembloit vouloir ſe déclarer, & au bout de ce temps les douleurs ſe calmerent. Huit jours après j'ouvris ſes yeux, & je les trouvai en aſſez bon état, à l'exception d'un peu de rougeur; mais cela ne l'empêchoit pas de bien voir le jour. Je continuai de lui donner mes ſoins, & je parvins à diſſiper & la rougeur, & les douleurs de goutte qui, des pieds, furent ſe jetter dans ſes yeux; enfin, il eut le bonheur d'aller à la Meſſe cinq ſemaines après ſon opération, & même de lire les gros caractères d'un livre, ſans l'aide de lunèttes à cataracte (comme il en faut à tous ceux qui ont ſubi cette opération) malgré ſa foible complexion, ſon grand âge, & l'ancienneté de ſa maladie.

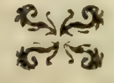
Réfléxions. Arrêtons-nous un peu à cette derniere obſervation, elle eſt peu-être une des plus importantes qu'on puiſſe trouver dans la Chirurgie des yeux, & dont on ne doit la réuſſite qu'à l'extraction ; car, 1°. Comme les cataractes étoient extrêmement adhérentes à l'uvée, je demande aux Abaiſſeurs s'ils auroient pu les détacher des ſillons fragiles de cette tunique, & les précipiter par leur méthode au fond de chaque globe, ſans cauſer des déchirements, un épanchement de ſang & du fluide vitré, une ophtalmie violente, & même une atrophie entiere des yeux, par la ſuppuration qui auroit pu en réſulter ? 2°. S'ils auroient pu abattre la criſtallo-antérieure qui s'eſt trouvée altérée dans l'œil droit de ce Chanoine ?

Avancer l'affirmative, ne ſeroit-ce pas avancer inconſidéremment une aſſertion que l'expérience & le raiſonnement détruiſent, & s'expoſer gratuitement aux reproches de partialité & de préjugé ?

Enfin, quoique dans tout ce que j'ai dit touchant le diagnoſtic & le prognoſtic de la cataracte, je n'aie rien avancé qui ne ſoit entiérement fondé ſur les obſervations, je ne crois pas qu'on oſe ſe flatter que la doctrine propoſée depuis peu de temps par quelques zélés partiſans & défenſeurs de l'abaiſſement, ſoit ſolidement établie Il ſera très-difficile de faire des obſervations aſſez exactes & aſſez completes, pour qu'elles puiſſent ſervir de fondement à des préceptes, & ſur-tout à des préceptes généraux ; ou ſi on a le bonheur d'y parvenir,

ce ne ſera pas à la méthode de l'abaiſſement à qui on en devra l'obligation, mais à celle de l'extraction. La raiſon en eſt claire & palpable ; c'eſt que par celle-ci, toutes les cataractes étant miſes hors de l'œil, on ſera à même de connoître leur nature & leur complication, au lieu que par celle-là, on ne pourra en juger qu'avec incertitude ; de là vient le peu de fruit qu'on en retire.

Les obſervations extrêmement multipliées, & exactement comparées, ſont donc le ſeul moyen de nous mettre à l'abri de l'erreur. J'ai fait uſage de quelques matériaux que j'ai été heureux de recueillir ; je deſire qu'ils engagent les Praticiens à faire de plus grandes recherches ſur cette matiere, & à nous communiquer leurs découvertes. Quoiqu'elles ſoient en quelque façon inutiles aux *Extracteurs*, (parce qu'il leur importe peu de quelle nature ſoient les cataractes pour en faire l'opération ; elles réuſſiront toujours & en tout temps, ſi elles ſont exécutées par un homme adroit & pourvu de connoiſſances anatomiques), elles ſerviront au moins de baſe aux Oculiſtes Abaiſſeurs.



CHAPITRE XIII.

DISSERTATION sur le méchaniſme des voiès lacrymales, ſur les déſordres qui y ſurviennent, & ſur les moyens de les rétablir; par M. PELLIER pere, Maître en Chirurgie, & Oculiſte penſionné de la Ville de Metz, &c.

Ingentibus verè & variis caſibus oculi noſtri patens. Qui cùm magnam partem ad vitæ ſimùl & uſum, & dulcedinem conferunt ſumma cura tuendi ſunt.

CELSE, *Lib. VI. Cap.* 6.

CELLES des parties adjacentes du globe de l'œil, qui ſervent à la ſéparation des larmes, ne ſont pas moins admirables dans leur ſtructure, que le globe lui-même. Pour s'en former une bonne idée, il faut conſidérer les voïes lacrymales ſous deux aſpects, ou comme productrices des larmes, ou comme abſorbantes.

La nature a deſtiné l'humeur lacrymale à être verſée par différents conduits excréteurs ſur le globe de l'œil pour le lubrifier, ainſi que l'intérieur des paupieres. Ce fluide entretient en même temps la tranſparence de la cornée; ſans ſon ſecours, les fonctions de l'œil feroient ſuſpendues, ou du moins conſidérablement léſées. Les larmes aident auſſi à la réfraction des rayons de lumiere, quand elles ſont uni-

formement répandues ſur la ſurface du globe.

Anciennement on croyoit que les ſeuls conduits excréteurs de la glande lacrymale fourniſſoient les larmes. Nous ſavons aujourd'hui que les glandes de la conjonctive, celles de *Meibomius*, & la caroncule lacrymale, contribuent également à leur formation, & bien plus, les pores de la cornée tranſparente, au travers deſquelles il ſuinte continuellement une humeur limpide & viſqueuſe, qui n'eſt autre choſe que le ſuperflu de l'humeur aqueuſe qui eſt ſéparée par la vitrée. Enfin, preſque toutes les parties qui compoſent le globe de l'œil, tranſpirent & participent à former le flux des larmes. Ce flux augmente toujours à l'approche de tous corps étrangers, capables d'exciter ſur lui-même une ſenſation douloureuſe, en augmentant les mouvements ſimultanés de ſes muſcles.

On voit par cet expoſé ſuccint, que la principale ſécrétion des larmes vient de l'humeur vitrée. On a eſtimé la quantité de cette humeur ſéparée dans l'eſpace de 24 heures, à environ deux onces. La portion la plus ſubtile de cette liqueur s'évapore, & la plus viſqueuſe s'aſſemble dans le ſac lacrymal pour y être pompée & abſorbée par les points & conduits lacrymaux. Ce fluide ſert enſuite aux fonctions ſecondaires pour leſquelles la nature le réſerve.

Pour avoir une idée préciſe de ce méchaniſme, il faut diviſer les voies lacrymales en *communes* & en *propres*. Les communes ſont, 1°. Les paupieres, & particulierement leurs

tarſes. 2°. La gouttiere ou rainure ſemi-lunaire, formée par la conjonctive & la partie latérale interne de la caroncule lacrymale, connue ſous le nom de *ſac lacrymal.*

Les voies lacrymales abſorbantes propres, ſont, 1°. La gouttiere de l'os unguis nazal & le canal offeux. 2°. Les points & conduits lacrymaux, avec leur conduit commun. 3°. Le ſac lacrymal. 4°. Le conduit nazal membraneux.

Ces trois dernieres parties ne font qu'une même continuité, appellée par feu M. *Petit*, Chirurgien, *ſyphon lacrymal*, quoiqu'improprement; car ce méchaniſme paroît fondé avec plus de vraiſemblance ſur les regles les plus exactes de l'hydraulique ou de l'hydroſtatique; on peut très-bien le comparer à celui d'une pompe à double piſton.

Si on cherche la vraiſemblance de la ſtructure des voies lacrymales abſorbantes à cette eſpece de pompe, on trouve dans les paupieres des léviers, & une force qui les fait mouvoir. Les mamelons lacrymaux font l'office des piſtons, & imitent parfaitement ceux des pompes à eau ordinaires. Après avoir établi une théorie nouvelle, d'après M. *Janin*, ſur les voies lacrymales, cherchons à bien connoître les déſordres qui peuvent y arriver.

L'harmonie lacrymale, ou l'entrée des larmes dans le ſac de ce nom, peut être ſuſpendue & abolie par l'éréthiſme, l'atonie, ou la deſtruction des points lacrymaux. Le volume de liquide ſe trouve conſtamment dans le premier réſervoir appellé *ſac lacrymal.* Un réſervoir a beſoin

besoin d'écluse & de robinet pour donner passage à l'excédent du fluide, ou pour le mettre à sec.

Le réservoir des larmes a dans le conduit nazal un sphincter qui fait les fonctions d'un robinet & d'une écluse ; il s'ouvre & se ferme dans le besoin. Son occlusion constante ne met aucun obstacle au passage des larmes depuis l'œil jusqu'au second réservoir, qui est le sac lacrymal, parce qu'il n'est pas besoin ici, comme dans la loi du siphon de M. *Petit*, que la branche inférieure soit ouverte, pour que le fluide puisse parcourir les voies que la nature a destiné à son absorbtion ; mais étant retenu dans le reste de son calibre, ou dans le sac lacrymal, il est obligé de rétrograder, ce qui occasionne le flux de larmes continuel. Ce fluide, en séjournant ainsi, devient stagnant, épais, purulent & acrimonieux, d'où résulte différentes maladies plus ou moins incommodes.

Depuis environ un demi-siecle, les Savants de l'art se sont sérieusement occupés du traitement des maladies lacrymales, qui de tous les temps ont été l'écueil de la Chirurgie. Ils ont banni de la pratique cette cruelle opération dans laquelle on employoit le fer & le feu pour percer & détruire l'os unguis, que les anciens Praticiens croyoient carié, lorsqu'il se présentoit des dépôts, ou des fistules lacrymales à traiter, tandis qu'au contraire ce cas arrive très-rarement.

Feu M. *Boudou*, Chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Paris, avoit renoncé au cautère

actuel ; il ſe contentoit d'enfoncer l'os unguis, & les cornets ſupérieurs du nez avec un inſtrument pointu. Les panſements de tous les Praticiens de ſon temps, conſiſtoient dans l'introduction de tentes fort longues faites avec la charpie, le bois ou le plomb ; ils les introduiſoient & les renouvelloient tous les jours, à deſſein d'entretenir le trou ouvert juſques dans le nez par l'écoulement des larmes. MM. *Wolhouſe* & *Foubert* perçoient également cet os, & ſe ſervoient de canulles unies de métal, au lieu de tentes dans les mêmes vues ; mais la chûte qui arrivoit tôt ou tard, rendoit l'opération inutile. J'ai éprouvé moi-même différentes fois cet accident. M. *Petit* ſe ſervoit de bougie & de ſonde de plomb pour déboucher & déſobſtruer le conduit inférieur des larmes. Sa méthode eſt un tronc ſur lequel on anta les ſuivantes.

Les ſondes ou ſtilets de cordes de boyau, furent employés par *Sthal*, célébre Profeſſeur de Hall ; celles d'or, d'argent, & la ſéringue d'*Anel* (*a*), firent beaucoup de bruit dans le temps. Leur inſuffiſance dans beaucoup de cas, fournit l'occaſion de travailler à la perfection de ces nouvelles méthodes.

Les Mémoires de MM. *de la Foreſt* & *Mejean*, conſignés dans les annales de la Chirurgie Françoiſe, ſont ſéduiſants ; mais quand il eſt queſtion de les mettre en uſage, on croiroit qu'ils ont imaginé leurs méthodes dans le cabinet,

(*a*) Chirurgien de Madame Royale, Mere du Roi de Sicile, &c.

ou qu'il n'eſt réſervé qu'à eux de le pratiquer. Si on veut les eſſayer, les ſuccès ne répondent nullement à l'attente; de façon qu'un jeune Praticien eſt fort embarraſſé ſur le choix qu'il doit faire parmi tant de moyens propoſés & vantés. Il faudroit une bonne bouſſole pour voguer ſur une mer auſſi orageuſe.

On a mis en uſage un bandage à reſſort, connu ſous le nom de *crinal*, & on eſpéroit que par la compreſſion, il opéreroit conſtamment pendant un certain temps ſur le ſac lacrymal. Si cela étoit, ne ſait-on pas qu'il pourroit s'enſuivre un récollement des parois de ce ſac à l'endroit de leur dilatation contre nature. On eſpéroit auſſi par ce moyen, rétablir le reſſort & les fonctions des parties léſées. Feu M. *Arnaud*, qui en eſt l'inventeur, n'en a pas obtenu tout le ſuccès qu'il s'en étoit promis, & tous ceux qui ont ſuivi ſes traces n'en ont pas plus fait.

Pourroit-on avec ces moyens rétablir la pompe lacrymale, lorſque ſon dérangement dépend de l'excluſion du ſphincter du conduit nazal dont nous avons parlé plus haut? Cette occluſion ne connoît-elle pas pour cauſe la paralyſie ou l'éréthiſme de ſes fibres muſculaires, d'où naiſſent pluſieurs maladies qui ſurviennent au grand angle de l'œil?

Cela poſé, on verra que ce n'eſt donc pas ſans raiſon que j'avance que le bandage à reſſort eſt également inutile dans le cas d'engorgement du ſac lacrymal. L'expérience a quelquefois démontré, qu'il devenoit même nuiſible par les

contusions & les ulcérations qu'il occasionnoit. Je vais tâcher d'étayer par des observations mes procédés curatifs dans le traitement dont il est question dans ce Mémoire. Je me suis conduit autant que j'ai pu d'après l'expérience & l'observation ; ce n'est qu'à l'aide de ces deux moyens, qu'on peut faire des progrès dans tous les arts, & particulierement dans celui de guérir. On verra enfin, que si je fais mention de mes réussites, je ne tais pas mes insuccès ; c'est même par ces derniers que je commencerai.

Observation XXXIV. Plus de vingt années de travaux dans cette partie, me mettent à même de pouvoir placer aujourd'hui ma méthode dans le premier rang, comme m'ayant paru la meilleure. J'y suis fondé, puisque de toutes les cures que j'entreprens actuellement, j'en guéris plus des trois quarts ; on n'en peut pas dire autant d'aucune des méthodes connues. La mienne est la perfection de celle de MM. *Foubert* & *Walhouse*, qui est celle de la canulle. Depuis dix ans que je l'emploie, je l'ai, je pense, menée à sa perfection par dégrés. Je l'ai mise en usage pour la premiere fois sur un Avocat de Metz en 1767. Il avoit un ægilops, je l'opérai, & j'introduisis la canulle à travers l'os unguis dans la cavité nazale, à la faveur d'un conducteur figuré en trois quarts. La premiere injection que je fis dans la canulle, passa par le nez. Son tuyau, qui étoit couvert & uni, s'enfonça d'abord, des portions membraneuses, ou replis du sac lacrymal, couvrirent son bord supérieur ; l'obstruction s'ensui-

vit, la fiſtule externe reſta la même ; enfin, la chûte de la canulle par le nez, ſe fit quelques ſemaines après. Je n'en fus nullement ſurpris, puiſque c'étoit le but des Auteurs de la méthode que j'avois cherché à atteindre. Je croyois comme eux qu'un trou fait ainſi à l'os unguis, reſteroit toujours ouvert, & comme fiſtuleux par l'écoulement continuel des larmes ; mais je fus trompé dans mon attente, car il ſe ferma bientôt après, & le malade reſta ſans guériſon.

J'ai eu occaſion depuis de traiter pluſieurs autres fiſtules par le même moyen, & elles ont eu toutes auſſi peu de ſuccès. L'idée me vint alors de donner une autre forme au tuyau pour empêcher ſa chûte, & j'ai eu des ſuccès.

Obſervation XXXV. En 1769, je traitai à Metz Mademoiſelle de la Neuvet, âgée d'environ 25 ans, d'une fiſtule lacrymale très-ancienne & très-compliquée, qui avoit été regardée comme incurable par pluſieurs Chirurgiens. Je me ſervis pour elle d'une canulle dont l'extrémité ſupérieure étoit évaſée & figurée en trois quarts ; elle étoit longue de 8 lignes, du calibre des plus groſſes plumes de corbeau. Je l'introduiſis après l'inciſion ordinaire à travers l'os unguis ; je fis en dedans une injection, tant pour la nettoyer, que pour m'aſſurer du ſuccès de l'opération ; je panſai la plaie avec des bourdonnets chargés de digeſtif compoſé pendant ſept à huit jours ; de là je ceſſai de tamponer, & j'obtins bientôt une guériſon radicale. Cette obſervation fut inſérée dans la Gazette ſalutaire de Bouillon, n°. 35. ann. 1769.

La Demoiselle qui en eſt l'objet, s'eſt bien trouvée de cette opération juſqu'en 1776. A cette époque elle eut du chagrin, verſa des larmes, ſe moucha beaucoup, le tuyau ſe dérangea, & au lieu de deſcendre, remonta & ſortit par un trou qui ſe fit à la peau à la ſuite d'un dépôt purulent dans le ſac lacrymal. On conçoit aiſément que la canulle une fois ſortie de la cavité nazale, devient un corps étranger fort gênant. Les inſuccès tardifs & imprévus, joints à d'autres, me firent faire de nouvelles réfléxions. Je crus qu'il étoit néceſſaire d'ajouter à ce tuyau un ſecond bourlet qui l'empêcheroit de remonter. Avant de développer mes idées à ce ſujet, je vais rapporter pluſieurs autres cas où je me ſuis trouvé.

Obſervation XXXVI. En 1770, j'opérai à Nancy Madame Claude, Marchande, d'une fiſtule lacrymale ; j'employai pour la ſeconde fois avec ſuccès la canulle à entonnoir. Cet *ægilops* lui étoit ſurvenu à la ſuite d'un larmoyement continuel qu'elle avoit depuis plus de 10 ans à l'œil droit. Je ne parle pas des injections que je fis, tant par la canulle, que par les points lacrymaux. Elles devinrent très-utiles, & le mari de cette Dame les pratiquoit lui-même fort adroitement, au grand ſoulagement de ſon épouſe.

Obſervation XXXVII. Je fis auſſi à Nancy la même opération avec ſuccès à George Vaſſey, Vigneron à Eſſey. Il avoit un dépôt purulent au ſac lacrymal ; en le preſſant avec le doigt, il ſe vuidoit par les points lacrymaux. Cette incom-

modité eſt connue ſous le nom de *fiſtule borgne.* Elle differe de l'*anchilops*, en ce que ce dernier dépôt ne ſe vuide ni par les trous lacrymaux, ni par le nez, mais quelquefois il aboutit & prend le nom d'*ægilops*, d'autres fois on l'ouvre avec l'inſtrument tranchant.

Obſervation XXXVIII. J'ai pratiqué la même opération ſur un enfant de 12 ans, appartenant au ſieur Coutriſſon, Ménuiſier à Nancy, lequel avoit une fiſtule borgne. Ces trois dernieres opérations réuſſirent très-bien, de même que celle de Mademoiſelle Perrin, demeurant chez M. Hœner, Imprimeur en ladite Ville.

Obſervation XXXIX. Il n'en fut pas de même d'un autre enfant de 12 ans, qui reſta ſans guériſon; & je crus devoir en attribuer le défaut de réuſſite à ce que le tuyau fut trop enfoncé, & poſé ſans doute ſur quelque partie ſolide qui empêcha le cours du fluide lacrymal. Malgré cela, on pourroit très-bien y remédier, ſi le ſujet vouloit ſubir un ſecond traitement. Toutes ces opérations ont été faites en préſence de pluſieurs Gens de l'art.

Obſervation XL. En 1772, un enfant de M. la Roche, Conſeiller au Bailliage de Lunéville, de l'âge de 5 ans, portoit une fiſtule lacrymale à chacun des angles des yeux, je les opérai toutes deux. Celle du côté gauche réuſſit très-bien, mais celle du côté droit échoua, parce que la canulle fut dérangée; elle remonta & ſortit quelques ſemaines après par une ouverture qui ſe fit près de la cicatrice.

Obſervation XLI. En 1773, je me ſuis ſervi

d'une même canulle à Vitri-le-François ſur une jeune fille, & à Eclaron en Champagne ſur une vieille femme. La fiſtule de cette derniere étoit entr'autres compliquée d'un ulcere de la plus mauvaiſe apparence, & néanmoins l'une & l'autre guérirent très-promptement.

Obſervation XLII. J'ai opéré auſſi à-peu-près dans le même temps, Mademoiſelle de Valory à Toul, d'une fiſtule lacrymale borgne, qui avoit réſiſté à deux traitements faits à Paris. On avoit ſuivi les méthodes de MM. *de la Foreſt* & *Méjean*, ſans avoir obtenu aucun ſuccès. Comme ſa maladie n'avoit éprouvé aucun changement, je ne changeai rien à la méthode ci-deſſus; je me ſuis ſervi également de la canulle à entonnoir, avec un tel ſuccès, qu'elle fut guérie en moins de quinze jours.

Obſervation XLIII. En 1775, à Strasbourg, je réuſſis par le même procédé ſur la perſonne de Mademoiſelle Hetzel, demeurant rue Dentelle, qui avoit une fiſtule borgne. Il eſt à remarquer que cette malade avoit déjà ſubi un traitement fort long, ſavoir, celui du ſéton de M. *Méjean*, que lui avoit fait faire un Profeſſeur en Médecine de cette Ville, en réputation pour le mal aux yeux, mais infructueuſement. J'employai donc la canulle à entonnoir, je la plaçai à travers l'os unguis, à la faveur de mon conducteur ordinaire appellé *trois-quarts*; & par ce moyen, j'eus la ſatisfaction de voir mon opération couronnée d'un parfait ſuccès.

Dans différents ſéjours que j'ai fait à Reims, j'ai

j'ai traité dix-ſept fiſtules lacrymales, & j'ai ſouvent varié mes procédés. Dans le printemps de 1777, j'en ai opéré trois de la maniere ſuivante.

Au lieu d'un conducteur terminé en trois-quarts, comme nous l'avons dit plus haut, j'en pris un dont la pointe étoit mouſſe, ſur lequel j'adaptai une canulle à double bourlet. Je fis une inciſion ſemi-lunaire à la peau, un peu plus petite qu'elle n'eſt décrite dans tous les traités d'opérations. J'enfonçai enſuite mon conducteur à pointe mouſſe dans le conduit nazal, & de là je le retirai ſeul ſans la canulle, qui ſe trouva priſe & embraſſée de tous côtés par les membranes qui tapiſſent ce canal. Après avoir fait les injections, tant par les points lacrymaux, que par l'ouverture du canal, & m'être aſſuré de la liberté des voies lacrymales jusques dans la cavité des narines, je laiſſai cicatriſer la plaie ſans la tamponer. De mes trois Opérés de Reims, il y en eut deux qui étoient à l'Hôtel-Dieu, qui furent guéris en quatre jours, ſous les yeux de MM. *Muſeux* & *Caquet*, Chirurgiens en chef de cet Hôpital.

Il réſulte de cette méthode, comme il eſt aiſé de le ſentir, un reſſerrement de la part des parois du ſac lacrymal, ſur la partie étranglée de la canulle entre ſes deux bourlets; & au moyen de ce reſſerrement, ce corps étranger, (la canulle) qui doit être, pour ainſi dire naturaliſé, ne peut plus ni deſcendre, ni remonter.

Cette méthode differe de l'ancienne, en ce qu'au lieu de perforer l'os unguis avec un inſtru-

ment pointu, & d'y faire entrer une canulle unie, ſans bourlet & très-courte, comme le faiſoient les Anciens ; manœuvre qui ne pouvoit guère s'exécuter, ſans produire des accidents plus ou moins conſidérables ; on s'en ſert d'une beaucoup plus longue, & avec double bourlet, que l'on introduit dans le conduit lacrymal à la faveur d'un inſtrument dont la pointe eſt mouſſe, & que nous avons appellé conducteur (*a*).

Cette opération qui paroît fort ſimple, d'après la deſcription qui vient d'en être faite, exige néanmoins des connoiſſances anatomiques, beaucoup d'adreſſe & d'habitude. Elle eſt ſujette à des variations, & il eſt très-eſſentiel d'être prévenu de celles dont le ſphincter eſt ſuſceptible, lequel eſt placé, comme nous l'avons déjà dit, tantôt en haut du conduit, tantôt en bas. Il faut encore être prévenu que le cornet inférieur ou la coquille du nez ſe colle quelquefois d'une telle façon à l'orifice de ce canal, qu'il eſt impoſſible d'y paſſer aucun corps ſolide ſans le luxer ou le briſer, quelquefois auſſi le canal oſſeux eſt ſi étroit, qu'on ne peut l'enfiler. Lorſque par haſard on rencontre de telles diverſités, elles peuvent rendre la cure imparfaite entre les mains des plus habiles Opérateurs.

(*a*) Ces deux inſtruments, ſavoir, la canulle à double bourlet, & le conducteur, ſe trouveront gravés dans un Ouvrage que je ſuis prêt à mettre ſous preſſe, intitulé, *Cours ſur la Chirurgie des Yeux, &c.*

Je finirai auſſi par dire que les ſuccès de la méthode propoſée, dépendent quelquefois de la figure des canulles, dont il faut proportionner la longueur & la groſſeur à la taille du ſujet qu'on a à traiter. Je ſouhaite que les changements & additions que j'ai fait aux méthodes connues de traiter la fiſtule lacrymale, puiſſent être utiles à l'humanité.

CHAPITRE XIV.

Mémoire ſur la Fiſtule lacrymale, envoyé à l'Académie Royale de Chirurgie le 17 Janvier 1776.

DEPUIS quelques années, la Chirurgie des yeux a tellement fait des progrès, qu'il ſemble que ceux qui ont écrit ſur une matiere auſſi importante à l'humanité, n'aient rien laiſſé à déſirer. Cependant ſi nous recherchions dans tous les réplis de la nature, que de découvertes n'y trouverions-nous pas encore ? Je me borne ſimplement à parler ici de celles qui regardent le traitement de la fiſtule lacrymale, afin de le porter au plus haut degré de perfection.

Dans les premiers temps, nos Anciens employoient le fer & le feu pour guérir cette maladie ; mais nos mœurs plus douces ont fait découvrir des moyens moins durs. Ils ſe réduiſent à introduire des méches, ſétons, tentes ou

canulles, &c. dans les voies lacrymales. A cet effet, plusieurs Chirurgiens ont imaginé différentes méthodes pour les faire passer. Je ne m'occuperai pas à les détailler toutes, mais seulement celles qui sont le plus en usage.

Je commencerai d'abord par la méthode de M. *Petit*, qui consiste à faire une incision à la peau & au sac lacrymal, soit que la fistule soit ouverte ou non. Il introduisoit ensuite une sonde cannelée, qu'il faisoit passer dans le conduit nazal jusques dans le nez. Cela fait, il poussoit une bougie qu'il portoit sur la cannelure de la sonde, & l'introduisoit jusques dans le nez.

Cette méthode ne fut pas plutôt proposée, qu'elle fut censurée par M. *Molinelli*; ce qui donna lieu de chercher d'autres moyens pour déboucher le canal nazal. M. *Méjean*, proposa pour cet effet de passer un fil par le point lacrymal supérieur pour le faire sortir par le nez. Il se sert pour cela d'un stilet de six à sept pouces de longueur, proportionné au diamètre des points lacrymaux, dont l'un des bouts est percé d'un petit trou par où passe le fil, & l'autre est arrondi. C'est par ce dernier qu'il l'introduit dans le point lacrymal supérieur, & qu'il pousse ensuite dans le sac & le canal lacrymal. Si le stilet ne peut passer, à cause de quelques callosités ou cicatrices, il en substitue un autre dont l'extrémité est pointue comme une épingle.

Le stilet passé dans la fosse nazale, il fait l'introduction d'une sonde cannelée, & percée par son extrémité, qui sort du point lacrymal

ſupérieur, & par ce moyen, il en fait entrer le bout dans la cannelure de la ſonde, puis en la retirant doucement, le bout du ſtilet gliſſe dans la cannelure, & il entre enfin dans le trou qui eſt à l'extrémité de la ſonde; alors M. *Méjean* la releve un peu en la retirant; il pouſſe en même temps le ſtilet avec l'autre main, & le faiſant ainſi ſortir par la narine, le fil dont il étoit enfilé prend ſa place. Ce fil eſt le bout d'un peloton que l'on place dans les cheveux ou ſous la perruque du malade. M. *Méjean* attache le lendemain une mêche de quatre ou ſix fils de coton, de la longueur du conduit nazal, qu'il change à chaque panſement.

M. *Cabanis* quelque temps après perfectionna cette méthode, à cauſe de la difficulté de ſaiſir l'extrémité du ſtilet avec la ſonde percée de M. *Méjean*. Il préſenta à ce ſujet à l'Académie Royale de Chirurgie, un inſtrument formé de deux palettes de dix lignes de longueur ſur ſix de largeur. Elles ſont percées de pluſieurs trous qui ſe répondent exactement. Ces deux palettes ſe gliſſent l'une ſur l'autre, à la faveur de leur manche terminé par des anneaux propres à recevoir les doigts qui les font mouvoir. La ſupérieure eſt creuſée de petites goutieres, afin que le ſtilet puiſſe gliſſer plus aiſément dans un des trous. On les place enſuite horizontalement ſous le cornet inférieur, & là, y rencontrant le bout du ſtilet, qui ſe gliſſe à l'inſtant dans un des trous, on fait couler les palettes; alors, les trous ne ſe répondant plus, le

ſtilet ſe trouve très-fortement engagé. M. *Cabanis* retire enſuite perpendiculairement ſes palettes, en les portant du côté de la cloiſon; & par ce moyen il tire le ſtilet par le nez.

Cette méthode miſe au jour, elle fut condamnée par M. *Guérin* de Lyon; & voici comment il s'explique à ce ſujet. » Ne ſent-on » pas la difficulté qu'il y a de ne pouſſer le ſtilet » hors de l'extrémité inférieure du canal, qu'au» tant qu'il en faut pour que cette exrrémité » puiſſe s'engager dans un de ces trous. Si le » ſtilet eſt pouſſé plus avant qu'il ne faut pour » que ſa pointe ſe préſente à une de ces ouver» tures, alors il ſera couché par le corps de » la palette, & ſera mis dans une diſpoſition » à ne pouvoir pas être ſaiſi «.

L'inconvénient qui réſulte de cet inſtrument eſt aſſez grand, c'eſt de quoi on ne peut diſconvenir; mais ce n'eſt pas celui qu'indique M. *Guérin*, qui eſt le plus à craindre; car s'il ne conſiſtoit que dans l'impoſſibilité de ne pouvoir ſaiſir le ſtilet lorſqu'il eſt entré trop avant, il ſeroit facile d'y obvier en le retirant plus ou moins, & de l'enfoncer après. Ce cas m'eſt arrivé pluſieurs fois, & c'eſt ainſi que j'y ai remédié. Celui qui eſt le plus eſſentiel eſt échappé au génie de ce Praticien & à ſon Auteur, comme je le démontrerai ci-après; c'eſt pourquoi pluſieurs l'ont abandonné.

M. *Guérin* crut avoir perfectionné cette méthode, en ſubſtituant en place un crochet mouſſe avec lequel il va chercher & ſaiſir le ſtilet; mais il étoit dans l'erreur, comme on le verra.

» Pour cet effet, dit ce Chirurgien, il faut » que la moitié du ſtilet ait paſſé dans les narines, ce qu'il ſera plus aiſé de faire, que de » ne le pouſſer qu'autant qu'il en faut pour l'engager d'entrer dans un des trous de la palette. » Ce ſtilet, continue-t-il, forme dans les foſſes » nazales pluſieurs circonvolutions; il ſuffit d'en » ſaiſir une, pour avoir bientôt tout le ſtilet. » On ne peut pas trop objecter que ce ſtilet » ainſi pouſſé, engagera ſa pointe dans la membrane pituitaire, cet inconvénient n'eſt rien, » il n'entre pas aſſez avant pour y faire chemin; » bientôt il ſe replie ſur lui-même, & forme » les circonvolutions ci-devant dites «.

Cette maniere d'opérer, quoique ſéduiſante, ne paroît-elle pas avoir ſes déſagréments comme les autres méthodes? C'eſt ce qu'il s'agit de vérifier. Or, l'expérience que nous allons rapporter va étayer ce point.

Obſervation XLIV. Il y a 18 à 19 mois que j'eus occaſion d'opérer à Saint Quentin une Dame attaquée de la fiſtule lacrymale. Je tentai divers moyens; mais je donnai la préférence à la méthode de M. *Guérin* : je l'opérai de la maniere ſuivante, en préſence de pluſieurs perſonnes de l'art.

Je fis une petite inciſion ſemi-lunaire à la peau, & perçai en même temps le ſac lacrymal à la faveur du biſtouri de M. *Petit*; j'introduiſis enſuite le ſtilet de M. *Méjean* dans le conduit nazal, que je pouſſai ſur la membrane pituitaire, juſqu'à ce qu'il eût produit les circonvolutions qu'indique M. *Guérin*, c'eſt-à-dire, que le ſtilet

fût entré à-peu-près de moitié ; de là j'infinuai fon crochet mouffe dans les foffes nazales, avec lequel j'emmenai bien vîte le ftilet, mais ce ne fut pas fans que la malade fouffrît ; & il eft à préfumer que les douleurs ne furent produites que parce que le bout de mon ftilet s'étoit engagé trop avant dans la membrane pituitaire, ou bien l'avoit intéreffée en le retirant. Je ne l'attribuerai point à une mauvaife direction que j'aurois pu prendre lorfque je fuis entré dans le conduit nazal, parce que mon ftilet fut introduit fans peine, mais plûtôt à la réfiftance que je reffentis contre la membrane pituitaire.

L'opération faite, & le bandage appliqué, je crus que par le moyen d'une faignée, joint à cela les bouillons & boiffons raffraîchiffans, les douleurs viendroient à s'appaifer, mais au contraire, la malade paffa une nuit cruelle, & je fus tellement trompé dans mon attente, qu'au lieu de lui trouver du mieux le lendemain, elle fouffrit encore davantage. Je lui levai l'appareil, & je fus étonné de lui voir toute la joue enflée. La malade avoit de plus une fiévre violente, & reffentoit principalement des élancements là où étoit entré le bout du ftilet.

Lorfque je vis augmenter les accidents, je m'occupai bien vîte d'appliquer les topiques les plus propres à réfoudre cette inflammation, au lieu de lui faire le panfement ordinaire, de crainte qu'en le faifant, je ne la fis encore fouffrir davantage. Ce ne fut qu'après avoir employé les faignées, les lavements émollients, les bains de pied, les boiffons délayantes, les

fomniferes,

somniferes, l'application même de l'emplâtre véficatoire, & une diéte exacte, que je parvins à faire dissiper l'inflammation & les douleurs. La malade fut seulement pansée vers le huitieme jour; & malgré ces accidents fâcheux, j'appris son entiere guérison, mais au bout d'un long temps. Ce cas m'étoit déjà arrivé; à la vérité, il étoit moins grave que celui-ci.

Il ne faut cependant pas être étonné de voir naître des accidents aussi funestes, si l'on se met devant les yeux la sensibilité & la délicatesse de la membrane pituitaire. Or, la piqûre & l'écorchûre du stilet dont il a été question plus haut, ne suffisoient-elles pas pour produire des suites aussi douloureuses qu'elles l'ont été à cette Dame; au moins tout concourt à le faire croire.

C'est donc d'après tous les inconvénients auxquels sont sujettes toutes ces méthodes, que j'ai tâché d'en découvrir une qui soit plus simple, c'est à quoi je suis parvenu; car celle dont je me sers est exempte non-seulement d'accidents, mais elle est encore à la portée de tous les Chirurgiens : voici en quoi elle consiste.

Je fais d'abord une incision à la peau & au sac, à-peu-près comme M. *Petit*, mais plus petite, avec un bistouri dont la lame est proportionnée au diamètre des conduits lacrymaux, afin qu'il puisse entrer pour ouvrir le sac. L'incision terminée, j'y passe un stilet ou sonde moyenne, pour connoître à quel degré est l'embarras du conduit nazal. Si le stilet passe aisément, j'y introduis une corde de violon de la longueur de 6 à 7 pouces; & faisant ensuite

moucher le malade ; par les ſecouſſes qu'il produit, il me la fait bientôt paroître hors du nez.

Si par le contraire, la ſonde ou ſtilet ne pouvoit paſſer dans le conduit lacrymal, par rapport à une forte obſtruction, j'en ſubſtitue un autre pointu, avec lequel je fraie bientôt la route. Une fois parvenu au-delà de l'obſtruction, j'en prends un autre qui ſoit mouſſe, & d'un volume un peu plus gros, & je l'inſinue dans le conduit nazal en le forçant un peu ; par-là je l'élargis, & j'y paſſe avec aiſance la corde à boyau, en faiſant moucher le malade, comme je l'ai dit plus haut.

La corde paſſée dans le nez, j'y attache une mêche à la faveur d'une aiguille à coudre, enfilée d'un morceau de fil ; & après l'avoir imbibée de médicaments convenables, je la tire de bas en haut dans le conduit nazal, & je l'entretiens juſqu'à ce que le cours des larmes ſoit entiérement rétabli, en la changeant chaque deux ou trois jours.

Il eſt quelques Maîtres de l'art qui pratiquent l'inciſion à la méthode de M. *Pouteau* de Lyon, c'eſt-à-dire, entre la caroncule lacrymale, & la partie interne de la paupiere inférieure, dans les vues de ne pas rendre une cicatrice apparente, mais, à mon avis, je préfere la faire à la maniere de M. *Petit* ; au moins j'évite l'inflammation qui ſurvient aſſez ordinairement à la conjonctive, & qui quelquefois devient ſi conſidérable, qu'elle ſe communique au globe de l'œil. A l'égard de la cicatrice qui ſuit l'inciſion faite à la peau, elle eſt ſi peu viſible qu'on s'y

méprendroit. Quand les malades se refusent à l'incision, je me détermine à les opérer avec les palettes de *Cabanis*, que j'ai corrigé comme il suit.

Les palettes, au lieu d'être percées de part en part, ne le seront plus que de trois quarts, & plus si l'on veut ; & afin que les trous de la surface inférieure de la palette à cylindre creux soient assez profonds, on diminuera l'épaisseur de la palette à cylindre solide, aux environs des deux tiers & même plus, & on redonnera à la premiere palette toute l'épaisseur qui aura été extraite de celle ci. Par le nouveau méchanisme de cet instrument, on retirera les avantages suivants. 1°. Ces palettes portées horizontalement sous le cornet inférieur, & le stilet introduit dans le nez venant à le rencontrer, se glissera par le moyen de ses cannelures ou gouttieres, dans un de ses trous. 2°. Y étant parvenu, il ne pourra pénétrer plus avant que là où ils se terminent ; & en faisant mouvoir les palettes comme de coutume, les trous cesseront de se répondre l'un à l'autre, alors le stilet se trouvera pris & saisi avec autant de force que si les trous perçoient de part en part. 3°. Enfin, il en résultera que l'on procédera à cette opération sans difficulté, & sans tomber dans aucun écueil ; mais pour cela, il faut encore diminuer les surfaces des palettes de longueur & de largeur, afin d'avoir plus de jeu pour les manier lorsqu'elles sont placées dans le nez, & sur-tout si l'on est dans le cas d'opérer des enfants ou des sujets qui aient les cornets

inférieurs étroits ; c'eſt donc au Chirurgien qui veut opérer, de proportionner les palettes dont il doit ſe ſervir, aux parties du ſujet qu'il a à traiter ; c'eſt pourquoi il faut qu'il en ait de pluſieurs calibres.

Cette méthode ainſi corrigée, eſt aſſurément exempte des écueils dans leſquels on tomboit avant cela ; au reſte, je la donne comme vérifiée d'après l'expérience. Malgré cela cependant, il eſt peu de Chirurgiens qui la pratiquent, ſoit par la difficulté qu'ils trouvent à faire paſſer le ſtilet au travers les points lacrymaux juſques dans le nez, quelquefois ſi petits, qu'à peine peut-on les appercevoir, ſoit enfin par les accidents qui ſurviennent de la groſſeur des mêches long-temps entretenues dans ces petits conduits. Il ſeroit plus croyable que ce ſeroit plutôt ce dernier cas qui les determineroit à l'abandonner, que celui de ne pouvoir les enfiler, parce qu'avec un peu de patience, on en vient à bout ; l'exemple que je vais citer, étayera ce que j'avance.

Obſervation XLV. Étant à Poitiers en Avril 1775, je fus conſulté par une jeune Demoiſelle âgée de 16 à 17 ans, de Niort en Poitou, au ſujet d'une maladie qu'elle avoit à l'œil gauche. Après un examen ſérieux, j'y apperçus un larmoyement involontaire & conſidérable. Pour m'aſſurer ſi c'étoit une fiſtule lacrymale, comme je le préſumois, je comprimai l'endroit du ſac, & à l'inſtant il en réjaillit une matiere blanchâtre & épaiſſe par les points lacrymaux, principalement par l'inférieur, que je fus fort ſur-

pris de trouver coupé longitudinalement, de maniere à pouvoir y faire paſſer le tuyau d'une plume à écrire. Cet accident me donna lieu de faire pluſieurs queſtions à la malade ſur ſon incommodité. Elle me dit avoir été traitée par un Pere de la Charité de la Rochelle, & que, pour lui rendre les voies lacrymales libres, il lui avoit fait paſſer une mêche par le point lacrymal inferieur qui deſcendoit par la narine, qu'il l'entretint ainſi un très-long temps, & l'abandonna enſuite, croyant qu'elle étoit guérie.

Quelques jours après m'avoir laiſſé, me continua-t-elle, je vis qu'au lieu d'être rétablie, j'étois pire que jamais par l'abondance de matiere qui réjailliſſoit des conduits lacrymaux, & ſur-tout de l'inférieur Après ce récit, cette Demoiſelle me pria de lui dire naïvement mon ſentiment ſur ſon mal actuel. Je lui répondis, que pour ce qui concernoit ſa fiſtule, je la guérirois aſſurément, mais qu'il y reſteroit après ſa guériſon un flux de larmes continuel, qu'il me paroiſſoit impoſſible de tarir, vu la déſtruction du point lacrymal inférieur; néanmoins, que je ferois mes efforts pour réunir la coupûre de ſon cercle cartilagineux, ſoit en ébarbant avec de bons ciſeaux les angles coupés, & en les tenant rapprochées l'une de l'autre à la faveur d'un petit emplâtre agglutinatif, ſoit enfin en y pratiquant un ou deux points de ſuture; mais que malgré ces moyens, je doutois de leur ſuccès, à cauſe de l'humidité conſtante qu'entretenoient ſans ceſſe les larmes, & la matiere qui ſortoit de ce point lacrymal. Là

deſſus, cette jeune Demoiſelle aima mieux vivre avec ſon infirmité, que de tenter une nouvelle guériſon.

Obſervation XLVI. Appellé en Avril 1780, à Péſenas pour y faire une opération de cataracte, le P. Boucher, Oratorien à Montpellier, me recommenda en partant d'y voir une Demoiſelle de ſa connoiſſance, attaquée de la fiſtule lacrymale. Quelques jours après mon arrivée en cette Ville, je fus conduit chez cette malade par M. *Thomas*, Médecin. Nous l'examinâmes enſemble, elle avoit une tumeur trés-conſidérable au grand angle de l'œil droit, qui lui occaſionnoit une fluxion périodique accompagnée de douleurs. Je preſſai l'endroit du ſac, & j'en fis réjaillir une quantité de matiere jaunâtre & épaiſſe qui ſortoit des points lacrymaux. D'après cet examen, elle nous fit le détail du traitement qu'elle avoit éprouvé à Montpellier par les mains d'un ancien Oculiſte de cette Ville; & d'après ſon narré, & les douleurs qu'elle a reſſenties, nous préſumâmes qu'on lui avoit tracé une fauſſe route, en lui paſſant la mêche, ce qui l'avoit miſe ſans doute dans un état auſſi fâcheux. On lui entretint cette route ouverte pendant un long temps, enſuite on lui retira la mêche, croyant qu'elle étoit guérie, mais elle ſe trouva pire que jamais. J'ai voulu tenter un nouveau traitement, mais elle s'y refuſa très-fortement par le dégoût du premier. Elle n'exigea que de ſimples topiques pour lui pallier ſon mal; je lui en donnai, elle s'en eſt trouvée aſſez ſoulagée.

D'après cela, M. *Louis* (a), n'a-t-il pas eu grande raiſon de blâmer une telle méthode, en diſant : » Nous avons un ſcrupule ſur un fil qui » paſſeroit par le point lacrymal ſupérieur ; ce » fil doit être tiré à chaque panſement, puiſ- » qu'il eſt le moteur de la mêche, ces diffé- » rents mouvements pourront en ulcérer le » conduit, & en aggrandir l'orifice, &c. ». *Voy. les Mém. de l'Ac. Roy. de Chir. tom. II. p.* 211. *lig.* 13.

Après un exemple auſſi frappant, qu'auront à objecter les zélés partiſans du paſſage des fils ou mêches au travers les trous lacrymaux ? Attribueront-ils la faute d'un tel accident à l'Opérateur ? Non, ils ſont trop judicieux pour la lui imputer ; car le Chirurgien qui a traité la malade ci-deſſus, a, dit-on, non-ſeulement une très-grande dextérité, mais il joint encore à cela des connoiſſances acquiſes ſur l'anatomie de cette machine hydraulique. Enfin, ſi un tel accident arrive en tirant les fils ou mêches par le point lacrymal inférieur, dont la route eſt pour ainſi dire droite, combien à plus forte raiſon ne doit-il pas ſurvenir au point lacrymal ſupérieur, dont la route eſt ſi tortueuſe ?

Je me garderai bien de dire que cet accident ſoit général ; car dans le nombre que j'ai traité de cette maniere, c'eſt-à-dire, en ſuivant la méthode de M. *Cabanis* corrigée, je ne l'ai point rencontré ; mais il en eſt un autre

(a) Secrétaire Perp. de l'Acad. Roy. de Chirur., &c.

dont bien de Praticiens ne veulent point convenir, & qui cependant arrive assez communément, c'est l'élargissement des points lacrymaux, qui, à la vérité n'est point aussi fâcheux que celui dont nous venons de parler, mais il n'en est pas moins incommode & désagréable au malade, en ce qu'il en résulte un larmoyement plus ou moins considérable, suivant l'aggrandissement de l'orifice du point lacrymal par où on a fait passer les fils, mêches ou sétons, &c. Les faits que je vais rapporter, & que j'aurois pu augmenter, sont des preuves non-équivoques de ce que j'ose avancer.

Observation XLVII. Étant à Avallon au mois de Juillet 1773, je fus appellé par Mademoiselle de R.... pour consulter au sujet d'un de ses yeux, qui avoit été opéré avec succès de la fistule lacrymale par MM. *Grangean* (a); mais il lui restoit un larmoyement continuel qui la gênoit beaucoup. Par la visite que j'en fis, je reconnus qu'il n'avoit lieu que par la trop grande dilatation du point lacrymal inférieur, qui avoit été sans doute produite par la mêche ou fil qui y avoit été introduit. Il étoit facile de connoître que ce larmoyement ne pouvoit dépendre que de cette cause, par la différence manifeste qu'il y avoit du diamètre du point lacrymal de l'œil opéré, avec celui de l'œil sain. Cependant pour mieux m'en assurer, je ne bornai pas là mes recherches; tout m'y portoit,

(a) Oculistes ordinaires du Roi, &c.

portoit, & l'état de la malade qui cherchoit ſon ſoulagement, & moi à m'inſtruire pour ſavoir ſi je n'étois pas dans l'erreur. En conſéquence, je lui fis des injections d'eau ſimple au travers du trou lacrymal dilaté ; elles paſſérent ſans peine, & l'eau en ſortit auſſi claire qu'elle y étoit entrée ; par-là je me crus en droit d'être fondé ſur mon raiſonnement. On peut bien penſer que je ne tentai point de moyens pour réparer le déſordre de ce point lacrymal ; mais pour ſatisfaire la malade, qui me demandoit avec empreſſement des ſoins, je me contentai de lui dire que la nature étoit le ſeul remede dans ces ſortes de cas, & qu'il falloit tout attendre d'elle. Tout cela enfin ſe paſſa ſous les yeux du Médecin de la maiſon.

J'ai vu pareille incommodité à Noyon en Picardie, où j'étois en Juillet 1774, au fils d'un Médecin de cette Ville, qui avoit également ſubi la même opération que la Demoiſelle ci-deſſus par les mêmes Oculiſtes, & à qui il étoit reſté un larmoyement auſſi conſidérable. Mon porte-feuille contient pluſieurs exemples de ce genre, mais il paroît inutile d'en rapporter davantage, ceux-ci ſuffiſent aſſez pour démontrer les inconvénients qui ſont attachés à la méthode du paſſage des fils, mêches ou ſétons, &c. au travers les points lacrymaux.

Sans l'examen ſérieux que j'ai fait au ſujet de ces obſervations, M. *Guérin* auroit bien pu ſe défendre comme il l'a fait vis-à-vis de M. *Louis*, qui condamne ce point de la méthode de M. *Méjean*, ſavoir ; le paſſage des fils ou mêches in-

troduits dans les conduits lacrymaux; mais ici je crois qu'il ne lui ſera pas aiſé de le faire. Au reſte, qu'auroit-il à objecter pour prouver le contraire? Il n'auroit tout au plus qu'à ſe rejeter ſur un ou deux points. Le premier, de faire dépendre ces larmoyements à de nouveaux embarras, ſoit dans le conduit nazal, ſoit dans les points lacrymaux. Le ſecond, de l'attribuer à une ſurabondance de larmes cauſée ou par la dilatation des pores de la cornée, ou celles des glandes ſituées autour du globe. Ces cas, je l'avoue, pourroient très-bien procurer cette incommodité; mais une preuve évidente qu'elle ne dépendoit point du premier point, c'eſt que les injections paſſerent très-librement & très-claires dans les voies lacrymales; & encore moins du dernier, c'eſt que les yeux étoient très-ſains de part & d'autre.

Mais ſans faire tant de recherches, ne conçoit-on pas que des mêches ou ſétons plus ou moins gros, & entretenus un long-temps, ſont non-ſeulement capables d'occaſionner une dilatation aux points lacrymaux, & de leur faire perdre leur reſſort naturel, mais encore de couper leurs orifices, comme je l'ai démontré. Or, le ſphincter de ces petits conduits n'ayant plus lieu, ſoit par la coupûre de leur cercle cartilagineux, ſoit par leur aggrandiſſement forcé des mêches, il réſulte, qu'au lieu de faire l'office de tube capillaire, c'eſt-à-dire, de pomper & d'abſorber les larmes, leurs fonctions ceſſent, & par conſéquent ils ſont obligés de demeurer dans l'inaction, & de produire les larmoyements ci-deſſus énoncés.

Il ſemble qu'après des faits auſſi authentiques, l'éloquent raiſonnement de M. *Guérin*, que l'on trouve dans ſon Ouvrage ſur les maladies des yeux, pag. 121, tombe de lui-même, en prouvant l'impoſſibilité des accidents des mêches, fils ou ſetons, &c. paſſés dans les conduits lacrymaux; il eſt vrai qu'il peut très-bien ſe faire qu'il ne les ait pas rencontré.

D'après ces conſidérations, on peut donc conclure que de toutes les méthodes mentionnées dans ce chapitre, il n'en eſt pas de plus ſimple & de plus aiſée que celle que j'ai propoſée, qui eſt le paſſage de la corde de violon au travers du conduit nazal; elle préſente des avantages que l'on ne rencontre pas dans les autres, c'eſt d'être ſans danger, & à la portée d'être miſe en œuvre par tous les Chirurgiens en général, quelque peu de connoiſſances qu'ils aient ſur l'anatomie de ce conduit, & des parties qui l'environnent. Depuis que je l'ai publiée, pluſieurs perſonnes de l'art l'ont miſe en uſage, & réuſſir très-bien. Je pourrois fournir bien des exemples à l'appui de ma propoſition; mais celui-ci, je penſe, qui m'a été communiqué par M. *Freyſin* (*a*), ſuffira pour ſe convaincre de cette vérité.

Obſervation XLVIII. En 1776, dans le mois d'Octobre, j'eus occaſion de voir une Demoiſelle des environs de Montpellier, atteinte d'une fiſtule lacrymale. Je mis en uſage la mé-

---

(*a*) Actuellement Maître en Chirurgie à Toulouſe.

thode de M. *Petit*, ayant ſoigné le ſac par des petites bougies pendant près de 10 jours. A cette époque je les ſupprimai, dans le deſſein d'y ſubſtituer une petite mêche ; & voici comment j'y procédai.

Je pris un morceau de corde de boyau (*a*) de moyenne groſſeur, je la plaçai dans le ſac ; le lendemain, l'excitant à ſe moucher un peu fort, la corde de boyau parut de ſuite par les voies nazales antérieures ; alors je pris une aiguille à coudre armée d'un fil, je l'attachai après, & par le moyen de cette corde, je tirai le fil de bas en haut, enſuite j'attachai un bourdonnet á ce fil, que j'avois le ſoin de tremper dans l'eau de Baréges. Sur la fin de la cure, j'eus le ſoin d'injecter les points lacrymaux, & je puis dire que par cette méthode la malade fut radicalement guérie. Il y a cinq ans qu'elle a été opérée, & depuis ce temps elle ne s'eſt rien reſſentie. Tout cela enfin s'eſt paſſé ſous les yeux de M. Amoreux pere, Docteur en Médecine de cette Ville.

Mais, me diront peut-être les zélés partiſans du paſſage des fils, mêches ou ſétons dans les conduits lacrymaux, comptez-vous pour rien une cicatrice dure & épaiſſe que laiſſe après la guériſon l'inciſion faite à la peau ? De plus, les bords ne peuvent-ils pas ſe durcir de maniere à ne pouvoir ſe cicatriſer ? Sur cela, je leur répondrai, que l'on peut très-bien ſe garantir

(*a*) La corde de boyau auroit pu être introduite plutôt, & ſans doute la guériſon en auroit été accélerée.

des inconvénients qu'ils aſſignent ici, & voici comment.

Il s'agit ſeulement d'employer des plumaceaux imbibés de médicaments doux & propres à entretenir la fraîcheur des bords de la plaie; par là on évitera une cicatrice groſſiere & viſible. Au reſte, quand bien même les bords viendroient à ſe durcir au point de ne pouvoir ſe réunir (ce qui eſt très-rare) n'eſt-il pas des moyens pour les réparer ? La ſaine Chirurgie ne nous en procure-t-elle pas deux pour un ? Le premier, qui eſt d'ébarber les bords de l'inciſion avec de petits ciſeaux courbes, ou quelqu'autres inſtruments; & le ſecond, d'appliquer légérement quelques cauſtiques.

On voit donc bien que ces inconvénients ſe réduiſent à bien peu de choſe, & qu'on y remédie ſans peine; au lieu que par les autres méthodes, on ne peut réparer l'aggrandiſſement des points lacrymaux, & encore moins la coupure de leur cercle cartilagineux.

Néanmoins, malgré la méthode expoſée dans ce Mémoire, celle que j'ai rapportée dans le chapitre précédent, eſt encore plus prompte, auſſi aiſée, & exempte d'accidents fâcheux; c'eſt auſſi cette derniere que j'emploie ordinairement.

Au mois de Juin dernier, je fus appellé en Périgord par Madame de Lageard, affectée d'une fiſtule lacrymale depuis pluſieurs années; je l'opérai par le procédé de mon pere, en préſence de pluſieurs Médecins & Chirurgiens dans ſon Château de Beauregard près la Ville de Mareuil, & je la guéris radicalement en douze

jours. J'en citerois bien d'autres faites à Bordeaux, Poitiers, Reims, &c. par ce dernier manuel, qui eurent le même ſuccès, ſi celle-ci n'étoit pas ſuffiſante pour prouver ſon efficacité.

Quoiqu'enfin j'aie oſé cenſurer les méthodes de ces habiles Praticiens dont le nom ſeul fait l'éloge, ce n'eſt pas que je ne leur rende tout l'hommage dû à leurs talents. S'ils ont été quelquefois exempts d'eſſuyer les accidents preſque inſéparables de leur méthode, c'eſt à leur adreſſe qu'ils en ſont redevables. Au reſte, ſi par haſard je me ſuis éloigné de la vérité, qu'ils veuillent bien me remettre dans ſon vrai chemin, c'eſt le ſeul point que j'ambitionne.



RECUEIL
DE MÉMOIRES
ET
D'OBSERVATIONS
SUR L'ŒIL,

&c. &c. &c.

SECONDE PARTIE.



SECONDE PARTIE.

INTRODUCTION
A LA SECONDE PARTIE.

Sur l'utilité de l'obſervation

SI c'eſt à l'obſervation qu'on eſt redevable de la perfection de la Médecine & de la Chirurgie des yeux, quel tribut de reconnoiſſance ne doit-on donc pas aux Oculiſtes (*a*) qui nous ont laiſſé des obſervations ſur une partie auſſi intéreſſante pour l'humanité, puiſque c'eſt d'elle d'où dépend ſon vrai bonheur ?

L'obſervation eſt en quelque façon la baſe de nos raiſonnements ; mais il faut que ceux qui entrent dans cette carriere, le faſſent avec exactitude, ſans quoi l'art de la Médecine ou de la Chirurgie des yeux tomberoit dans une ſorte de décadence. Par elle nous apprenons à diſtinguer le faux du vrai, le doute du vraiſemblable, & le vraiſemblable de la vérité.

Ce n'eſt donc que par des obſervations multipliées & faites avec ſincérité, que nous arriverons au ſanctuaire de la vérité. Ces obſervations doivent renfermer ce que l'Oculiſte a vu, comment il l'a vu, ce qu'il a fait, & quelles ont

(*a*) *Hyginus* faiſant alluſion à la clarté du jour, dit qu'*Apollon* a été le premier Oculiſte.

été les ſuites de ces opérations, ce qui s'eſt paſſé & ce qui a réſulté de ſes ſoins, enfin, s'il a failli ou non.

C'eſt un défaut bien grand dans celui qui veut être obſervateur de tourner tout à ſon avantage, il ignore ſans doute qu'il eſt glorieux de dévoiler ſes fautes *(a)*, parce qu'elles donnent lieu à ceux qui veulent l'être de les éviter; ainſi, pour peu qu'on ſe mette devant les yeux que toute obſervation eſt intéreſſante lorſqu'elle forme un anneau de la grande chaîne qui mene à des vérités inconteſtables, on conviendra bien vîte d'un tel principe.

De bonnes obſervations, (eſt-il dit dans l'ouvrage de M. Zimmermann (*b*) ne doivent pas être mêlées de raiſonnement. Il faut écrire les phénomenes qui ſe préſentent dans la nature, tels qu'on les voit, & non tels qu'on les juge. Pour cet effet, il faut l'écouter, conſidérer ce qu'elle dit avec ordre, remarquer les événements qui peuvent devenir des principes de raiſonnements, & ſe bien garder de prononcer avant qu'elle ait parlé clairement. Au lieu de ſoumettre la nature à notre eſprit, il faut faire le contraire, raconter ce qu'on a vu, & laiſſer voir aux autres, ce en quoi ils pourront profiter de nos obſervations.

(*a*) Candide amarranda ſunt omnia ... proficua vel noxia diſſimulandum nihil eſt. VANSVIETEN, *Prolegom. Tom. I. p* 17.

(*b*) Cet ouvrage qui eſt intitulé, Traité de l'Expérience, a été traduit de l'Allemand en François, par M. *Lefebvre*, Docteur en Médecine.

SECTION

SECTION PREMIERE.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes simples & solides.

XLIX. OBSERVATION.

Sur des Cataractes solides extraites à des Vieillards.

DANS le séjour que je fis à Verdun, Capitale du Verdunois, j'y opérai plusieurs aveugles cataractés de l'Hôpital-Général, dans le nombre desquels étoit un Vieillard âgé de plus de 96 ans, appellé Michel Jacob, à qui j'enlevai deux cataractes très-opaques en présence de MM. *Clouet* & *Didelon*, Médecins, *Beaudaman* pere & fils, *Vidal*, *Rabussier*, *Louis*, *Lépine*, & plusieurs Chirurgiens-Majors alors en garnison en cette Ville. Voici comment j'y procédai.

Après avoir fait asseoir mon malade sur une chaise un peu basse, je fis soutenir la paupiere supérieure de l'œil gauche par un aide ; ensuite, assis sur une chaise un peu plus haute que celle du Cataracté, je portai mon *Ophtalmotôme*, (nom de l'instrument décrit dans le chapitre IV.) à une demi-ligne du plexus ciliaire sur la cornée transparente, & je le fis entrer jusques sur le

corps opaque. Après en avoir cerné la membrane qui l'enveloppe, j'en fis paſſer la pointe du côté du grand angle, toujours dans la cornée, & je la coupai en demi-lune.

Cette ſection une fois finie, je fis une légere preſſion ſur le globe, tant à ſa partie inférieure avec le doigt indicateur de ma main gauche, qu'à ſa partie ſupérieure avec le plat de la pointe de mon *Ophtalmotôme*, que je tenois de la droite; par ce moyen, la cataracte ſortit avec la plus grande aiſance.

Cet œil opéré, j'en fis autant au droit avec la main gauche & avec autant de ſuccès; de ſorte que ces deux cataractes furent extraites avec une telle promptitude, qu'une ſeule minute m'a ſuffi pour lui rendre la vue. Les ſuites du traitement furent aſſez heureuſes, malgré le peu de ménagement qu'obſerva le malade, que je trouvai différentes fois les yeux à découvert. Néanmoins ſa guériſon fut complette au bout de 35 jours; il eſt vrai que mes ſoins n'y contribuerent pas peu.

J'enlevai auſſi dans le même Hôpital, deux cataractes à Pierre Chauvin, ancien Jardinier, âgé de 82 ans, qui recouvra également la vue d'un œil ſeulement, l'autre ſe couvrit d'un leucoma, pour avoir entretenu trop long-temps les compreſſes mouillées. Voyez à ce ſujet l'obſervation XXIII. qui eſt inſérée dans le chapitre XI. à la page 155, premiere Partie.

Au mois de Janvier 1781, j'opérai à Montpellier la mere de M. de Galieres, Conſeiller à la Cour des Aides, de deux cataractes, en pré-

ſence de M. *Bourquenod* fils, Profeſſeur en Chirurgie, &, quoique très-avancée en âge, elle récupéra également la vue des deux yeux, ſans cependant avoir obſervé les ménagements ordinaires.

M. de Joubert, Syndic-général de la Province de Languedoc, Habitant de Montpellier, & prêt à ſe démettre de ſa Charge à cauſe de ſes yeux qui lui réfuſoient le ſervice, ſe mit entre mes mains en Mars 1779, (mois qui étoit très-froid) pour l'opérer de la cataracte. Je le fis en préſence de MM. *Chaptal* oncle, Médecin, & *Bourquenod* pere & fils, Profeſſeurs en Chirurgie de cette Ville, & en moins d'un quart de minute, je lui rendis la vue de l'œil gauche, quoiqu'il fut âge de plus de 83 ans. Enfin, cet œil lui ſuffiſoit pour vaquer aux affaires attachées au Syndicat. Cette cure a été rendue publique dans le temps, & c'eſt à elle à qui je dois en partie le Brévet dont le Roi a bien voulu m'honorer.

Le Journal politique de Bouillon, 15 de Mai 1770, parle auſſi avec beaucoup d'éloge d'une opération de cataracte faite par mon pere à un particulier de Bouillon, nommé Jean Faucheur, aveugle depuis long-temps, qui récupéra la vue quoiqu'âgé de près de cent ans.

Les Affiches de Metz du 17 Octobre 1772, ont auſſi fait mention d'une cure ſemblable, opérée ſur la perſonne du nommé Jean Hauſſet, de Guénange près de Thionville, né le 16 Août 1682.

Réfléxions. Toutes ces opérations ne confir-

ment-elles pas de plus en plus ce que j'ai rapporté dans le chapitre VIII. au ſujet des avantages de l'extraction par M. *Daviel*, & ne démontrent-elles pas clairement que ni la rigueur des ſaiſons, ni le grand âge des malades, ne ſont point un obſtacle au ſuccès de l'extraction ? Je ſouhaite que ces nouveaux faits que j'aurois pu augmenter, ſervent à déſiller les yeux de ceux qui s'obſtinent à croire le contraire.

L. OBSERVATION.

Sur des Cataractes ſolides extraites à un Religieux fou.

JE fus appellé à l'Abbaye de Chatrix, ſituée à deux lieues de diſtance de Sainte-Menehould, pour y voir M. Dubois, Religieux, âgé de 78 ans, privé de la vue depuis quelques années. Par l'examen que nous fimes de ſes yeux enſemble avec MM. *Toublan*, Médecin, & *Mouton*, Chirurgien de ce Couvent, nous y diſtinguâmes facilement des cataractes de bonne eſpèce. Il s'agiſſoit de les extraire; mais comment faire ? Le grand âge, encore plus la folie dont il étoit attaqué, qui tantôt le faiſoit conſentir à ſe laiſſer opérer, & tantôt le portoit à s'y réfuſer, nous faiſoit craindre pour les ſuites d'une opération auſſi délicate. Cependant, après avoir long-temps balancé, nous décidâmes à l'opérer d'un œil ſeulement. Le jour pris avec le Méde-

cin & le Chirurgien nommés ci-dessus, nous nous rendîmes à l'Abbaye, & le malade étant d'humeur à subir l'opération d'un œil, nous la fîmes à l'instant, dans la crainte qu'il ne se dédît. Voici quel fut le fruit de notre tentative.

Je n'eus pas plutôt incisé à ma maniere accoutumée la cornée & la cristalloïde de l'œil gauche avec mon instrument, qu'à la faveur d'une douce compression faite sur la superficie du globe, il en sortit promptement le corps opaque, & à l'instant l'Opéré se récria par un transport de joie ; Ah ! Je vois tout le monde ; & la maniere dont il s'exprima, fit connoître aux assistants que la jouissance de la vue l'avoit tout-à-coup guéri de sa folie. (*a*) En effet son bon sens lui revint insensiblement comme d'une personne qui revient de la mort à la vie ; puisqu'après avoir été opéré de l'œil gauche, il nous sollicita de l'opérer du droit, avec une telle précision que nous fumes obligés de céder à ses instances réitérées. Dans le même moment je le fis, & de suite il en distingua comme du premier. Le traitement réussit si bien, que peu de temps après il fut en état de reprendre ses fonctions ordinaires.

(*a*) Il est à observer que la folie dont étoit attaqué ce Religieux, lui survint immédiatement après son aveuglement, ce qui l'obligea de quitter une Cure dont il étoit le Pasteur, & de venir passer le reste de ses jours dans son Couvent. Le changement de vie qu'il menoit étant Curé, & celui qu'il mena après, abandonné seul à ses pensées, ne pouvoit-il pas être la vraie cause de sa folie ?

Refléxions. Voilà un effet bien ſenſible que produit la lumiere ſur un aveugle ; cela prouve bien qu'il n'eſt pas de plus grand tréſor que celui de la vue ; en effet, ſans l'uſage de ce précieux ſens, que devient un mortel, il ne coule plus que des jours malheureux.

Enfin, en mettant cette obſervation au jour, j'ai eu deſſein de juſtifier qu'on peut opérer ſans crainte des aveugles cataractés, imbéciles ou fous ; j'en excepte cependant ceux qui ſont travaillés de ces grandes folies malignes. La ſeule jouiſſance de la vue leur fait bientôt revenir le bon ſens. L'aveugle dont il eſt ici queſtion, en eſt un exemple frappant.

LI. OBSERVATION.

Sur des Cataractes ſolides extraites à un Aſthmatique.

ÉTANT à Bordeaux il y quelques années, Pierre Bernard, ancien matelaſſier, vint me prier de l'opérer de deux cataractes qu'il conſervoit depuis long-temps. J'en fis l'examen ; & comme je les trouvai d'une aſſez bonne nature, mais difficiles à extraire par rapport à la petiteſſe des organes & leur enfoncement dans l'orbite ; j'acquieſçai néanmoins à ſa priere, ſans lui répondre des ſuites ; & quoique je fuſſe rebuté à cauſe d'un aſthme qui le tourmentoit,

qui étoit accompagné d'une toux continuelle & d'une descente.

Dès que je les eus extraites, il eut la douce satisfaction de discerner tous les objets qu'on lui montra. Il ne suffisoit pas d'avoir réussi dans l'opération, il falloit en parer les accidents qu'une toux continuelle menaçoit. Pour les prévenir, je le mis tout de suite à l'usage des boissons adoucissantes, & je parvins à mon but. Son régime de vie fut aussi tout-à-fait relatif à son tempérament & à son état. Il ne prit que des bouillons & des tisanes calmantes pendant plus d'une semaine, qui, ensuite, furent rendus de jour-à-autre un peu plus nourrissants; dé là je lui fis donner de petits potages au ris que j'ai eu le soin qu'on augmentât insensiblement. Enfin, la cure de cet homme fut parfaite 34 jours après son opération. Elle fut pour moi un objet de remarques dont je me promis de faire usage quand de pareils malades me tomberoient entre les mains, sans les abandonner à leur triste sort comme cela m'étoit déjà arrivé plusieurs fois. Peu de temps après cette opération, je fus appellé pour un cas à-peu-près semblable; je ne balançai nullement de l'entreprendre d'après le succès heureux que j'avois obtenu de celui-ci, comme on va le voir dans l'observation suivante.

LII. OBSERVATION.

SUR des Cataractes ſolides extraites à une perſonne âgée, & affligée d'autres infirmités.

SUR la fin d'Avril 1776, Mademoiſelle Gazave aveugle, âgée de 80 ans, me fit appeller pour me rendre chez elle à Bagnéres de Luchon, dans le deſſein de l'opérer, ſi ſon mal aux yeux étoit curable. Arrivé chez elle, je les conſidérai avec ſon Chirurgien; & comme ils étoient tous deux couverts de cataractes blanchâtres, à travers leſquelles elle pouvoit encore diſtinguer le jour d'avec la nuit, je lui en propoſai l'opération. Mais auparavant que d'en venir là, je l'interrogeai ſur ſon tempérament, afin de juger s'il étoit néceſſaire de la préparer. Là deſſus, elle me déclara qu'elle étoit attaquée d'un aſthme depuis pluſieurs années qui lui procuroit une toux habituelle, qu'elle avoit les jambes fort enflées, & qu'enfin elle étoit d'une très-foible complexion. D'après ce récit, je lui fis naître mes doutes ſur le ſuccès de l'opération, & malgré cela, elle perſiſta à vouloir ſe faire opérer, pourvu qu'il n'y eut aucun danger pour la vie. Je la raſſurai ſur ce point, & je la préparai cinq à ſix jours auparavant par de légers purgatifs & des boiſſons adouciſſantes. Voici qu'elles furent les ſuites de cette opération hazardée.

Le

Le trois du mois suivant, je les lui enlevai avec un peu de peine à cause de leur volume extraordinaire. L'opération achevée des deux yeux, de la maniere prescrite dans les observations précédentes, je ne m'attachai pas à lui montrer d'objets, par rapport à l'appréhension où j'étois que sa toux ne la surprît dans ce moment, je laissai cette épreuve pour une autre fois, & je lui posai l'appareil ordinaire (*a*).

Je crus qu'avec les soins les plus exacts, je serois à l'abri d'arrêter tout accident, mais non, il survint à la malade une ophtalmie assez considérable que je combattis avec force par les saignées du bras (celles du pied étant impraticables); par les bouillons & les boissons raffraichissants; quelquefois le pédivule, c'est-à dire, quand les jambes étoient moins enflées, par les lavements calmants & les juleps le soir. Pour topiques j'employai ceux qui me parurent les plus propres à dissiper cet accident, mais ce ne fut guère qu'au bout de dix-huit jours qu'il commença à céder, temps où je la quittai en assez bon état, & j'en remis le soin à son Chirurgien pour achever la cure. Enfin cinq à six semaines après mon départ, j'appris avec une satisfaction entiere par la voie de son neveu, qu'elle étoit parfaitement rétablie, & qu'elle y voyoit très-distinctement.

Réfléxions. Cette observation & la précédente, nous font voir évidemment que l'opération de la cataracte par extraction, quand elle

---

(*a*) Voyez en quoi il consiste dans le chap. X. part. I

eſt bien faite, réuſſit preque toujours & dans tous les temps, pourvu que la maladie ſoit d'un bon caractere, quoique ceux qui en ſont incommodés aient encore d'autres infirmités, & que c'eſt preſque toujours de leur faute, s'ils ne recouvrent pas ce précieux ſens. Ce n'eſt pas que je n'avoue qu'il ne puiſſe en réſulter des accidents; mais je dirai auſſi qu'avec le ménagement & la tranquillité, on les ſurmonte aiſément. C'eſt donc ce qui doit faire revenir bien des gens de l'art, qui ne conſeillent point à des aveugles tels que ceux dont il a été queſtion dans ces deux dernieres obſervations, de ſe faire opérer.

LIII. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes ſolides & rougeâtres.

ÉTANT en Janvier 1774 à Verdun, je fus appellé pour viſiter les yeux de Madame de Cognon mere, octogénaire, qui en avoit un de perdu depuis 45 ans, & l'autre depuis 6.

Nous en fimes l'inſpection avec M. *Clouet*, Médecin de cette Ville, & nous les reconnûmes tous deux travaillés de cataractes de nature à pouvoir être opérées. La malade déterminée à ſupporter l'opération, je la lui fis le 23 de ce mois par le manuel ſuivant.

La paupiere ſupérieure de l'œil gauche, ſoutenue par un aide, & ma main droite armée de

mon inſtrument ordinaire, je l'enfonçai juſqu'au bas de la criſtalloïde, que je cernai d'un ſeul coup avec la cornée tranſparente. J'uſai enſuite d'une compreſſion médiocre, & je donnai jour au criſtallin cataracté, qui ſe trouva d'un rouge auſſi foncé que le ſang. Je tins la même conduite pour l'autre œil, & je parvins à le débarraſſer de ſon voile. La cataracte qui en ſortit étoit à peu de choſe près de la même nature que la premiere.

Après l'extraction de ces deux cataractes, nous eſſayâmes de lui faire voir différents objets, & elle les diſtingua tous. Enfin, il ne lui ſurvint aucun accident, & elle eut le bonheur de jouir peu de temps après, de la vue la plus parfaite, puiſquelle liſoit dans les plus fins caracteres.

Réfléxions. Cette guériſon étaye de plus en plus ce que j'ai avancé dans l'obſervation XLIX. en aſſurant que la rigueur des ſaiſons, ni le grand âge des malades, ne ſont pas un obſtacle au ſuccès de l'extraction.

LIV. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes ſolides & noirâtres.

MADAME de Blaiſon me recommanda le nommé Jean Brunet, aveugle depuis une quinzaine d'année, & très-avancé en âge, de la Paroiſſe Saint-Sulpice-ſur-Loire, près la Ville

d'Angers. J'examinai ſes yeux avec attention & à différentes repriſes, & je n'y reconnus pas le moindre vice apparent; les prunelles qui étoient belles & noires, me parurent exécuter leurs jeux ordinaires; enfin, ces organes ſembloient être dans l'état le plus ſain.

Pour ſavoir comment lui étoit ſurvenu ſon aveuglement, je lui fis diverſes queſtions ſur les ſymptômes qui l'avoient précédé. Il me répondit que depuis très-long-temps il s'étoit apperçu que ſa vue baiſſoit peu-à-peu, ſans avoir reſſenti aucun mal; mais qu'il avoit ſeulement vu voltiger devant ſes yeux comme des eſpèces de filandre, de toile d'araignées, quelquefois de petits moucherons; & qu'enfin, vers le déclin, la flamme des cierges qui étoïent ſur l'autel, lui avoit paru autant de ſoleils tournants. Sur ce rapport, j'augurai que la cauſe de ſon aveuglement ne pouvoit être produite que par l'opacité des criſtallins; ce qui me donna lieu de le ſoupçonner, c'eſt que le malade diſtinguoit encore le jour d'avec les ténèbres. Cependant pour ne pas me tromper, je fis une nouvelle inſpection de ſes yeux; mais elle ne me ſervit de rien, & je n'y vis pas la plus petite tache. Je conclus de là, qu'à moins que les criſtallins ne fuſſent devenus d'une opacité noirâtre, je n'y prévoyois pas d'autre maladie; qu'au reſte, on n'avoit rien à riſquer d'en extraire un.

Chacun des parents & amis étant du même avis, je l'opérai en préſence de pluſieurs curieux, ſur-tout des gens de l'art. Le criſtallin de l'œil gauche extrait, le malade y vit ſur le champ

les objets. Alors je me déterminai à l'opérer du droit ; je le fis à l'inſtant, & j'en obtins un réſultat auſſi flatteur que du premier.

Il eſt à remarquer que les corps lenticulaires que je venois d'enlever à ce Payſan, étoient très-épais, & noirs comme l'encre ; raiſon ſans-doute qui fit dire à tous les Oculiſtes qui l'avoient vu avant moi, que ſa maladie étoit une goutte-ſereine, & par conſéquent incurable.

Réfléxions. Cette obſervation démontre clairement, que quoique la Chirurgie des yeux eut déjà fait beaucoup de progrès juſqu'alors, on eſt encore aujourd'hui à connoître le diagnoſtic & le prognoſtic (*a*) de certaines cataractes. Elle n'eſt pas la ſeule qu'on pourroit citer ; quelques Auteurs modernes en ont déjà fourni des exemples, c'eſt pourquoi j'en demeurerai là.

LV. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte ſolide, qui fut operée deux fois par la méthode de l'abaiſſement.

DANS un voyage que je fis de Bordeaux à Toulouſe, je fus ſollicité de m'arrêter quelques jours à Langon en Novembre 1775, pour différents Particuliers incommodés des yeux.

(*a*) Voyez le chap. XII. part. I., il eſt relatif à cette obſervation.

Pendant le séjour que j'y fis, il s'approcha de moi Claude Duchesne, Travailleur de terre des environs de cette Ville, aveugle depuis six ans, en qui je remarquai dans l'œil droit une cataracte que j'aurois pris pour un *hypopion* à cause de sa blancheur & de la place qu'elle occupoit immédiatement derriere la cornée; si le malade ne m'eût annoncé qu'il n'y avoit pas long-temps qu'on la lui avoit abaissée pour la seconde fois sans succès. Quant à l'autre œil il étoit poché. D'après mon examen & le récit de cet homme, je ne balançai pas à la lui extraire, & voici comment.

J'armai mon instrument de la main gauche, je le portai transversalement dans la cornée transparente, & je la coupai un peu plus de moitié de son disque. J'usai ensuite d'une compression ménagée, & la cataracte sortit très-aisément. Je couvris son œil avec les bandeaux & les petits sachets de coton ordinaires, que je levai avant mon départ pour lui en remettre de nouveaux. Sitôt qu'ils furent ôtés, il y vit aussi tôt tous les objets les plus minutieux, & peu de temps après il fut radicalement guéri.

Réfléxions. En faut-il davantage que cette observation, pour confirmer de plus en plus ce dont j'ai fait mention dans le chapitre IV? Elle suffit, ce me semble, pour faire rentrer dans le néant l'abaissement que quelques Abaisseurs avoient tâché de reproduire au jour.

LVI. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte ſolide ; & non encore formée.

PIERRE Huard, Tonnelier du Village du Frétois, âgé de 60 ans, vint à Noyon pour me conſulter au ſujet d'une maladie qu'il avoit aux yeux. Dans l'un j'y reconnus une cataracte naiſſante, & dans l'autre une cataracte formée aux environs de moitié.

Le Conſultant, qui s'inquiétoit beaucoup, & qui cherchoit de tous côtés guériſon, me pria de le ſoulager; alors je lui dis que les moyens que je pourrois lui ſuggérer, me paroiſſoient d'une très-foible reſſource, qu'au reſte les fondants & autres remedes que ſon Chirurgien lui avoit fait prendre, ne lui ayant été d'aucun ſecours, il n'y avoit pas d'autre moyen que l'inſtrument; ainſi, qu'il falloit encore patienter quelque mois.

Le malade qui ſe voyoit à la veille d'être aveugle, me fit diverſes queſtions pour ſavoir ſi l'on ne pouvoit pas dévancer le temps de l'opération. Je lui répondis que la choſe étoit très-poſſible, & qu'on pouvoit la lui faire au moins d'un œil, quoique ſa cataracte ne fût encore qu'en partie formée ; mais que les dangers qu'il y avoit à encourir, étoient les ſuites qui pouvoient devenir funeſtes, s'il n'obſervoit pas les ménagements néceſſaires. Inſtruit de toutes

ces choses, il se détermina à se faire extraire la cataracte de l'œil dont il voyoit le moins ; & avant que d'en venir là, je lui laissai quelques jours de réfléxion pour qu'il n'ait rien à m'imputer dans le cas qu'il lui survint des accidents. Pendant ce temps, je lui ordonnai de s'y préparer par quelques boissons délayantes, & par un régime de vie analogue à son tempérament. Le jour déterminé, je la lui enlevai le 20 Juillet 1774, à la vue de plusieurs personnes de l'art de cette Ville. Le traitement & l'opération furent si heureux, que quinze jours après il s'en fut chez lui y voyant très-distinctement de son œil, & fut en état de reprendre son travail accoutumé ; ce qu'il ne pouvoit faire qu'avec bien de la peine, à cause des brouillards ou nuages épais qui l'offusquoient.

Réfléxions. Cette observation, & celles qui sont insérées dans la premiere partie aux chap. VII. & XII., jointes aux réfléxions, me font croire qu'il ne restera plus personne de bon sens qui puisse douter de la vérité d'un systême qui se soutient également par l'expérience & la raison, qui est d'opérer des cataractes non-encore confirmées, par la méthode de l'extraction, malgré le sentiment opposé de M. *Pott.*



LVII. OBSERVATION.

LVII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Catarace solide, considérée douteuse.

L'ÉPOUSE de M. Murault, Notaire à Angers, vint chez moi me montrer ses yeux qui étoient très-foibles. Je les examinai avec attention, & j'observai au-delà de la pupille de l'œil gauche, dont les mouvements étoient à peine sensibles, une opacité profonde, tirant en couleur à un verd de mer, qui ne la laissoit distinguer qu'imparfaitement le jour d'avec la nuit; & au-delà de la pupille de l'œil droit, une opacité commençante qui me parut être une cataracte de la même nature que celle de l'œil gauche.

Un Oculiste en réputation, des environs de cette Capitale, qui avoit vu différentes fois les yeux de cette Dame, la remetroit d'une année à l'autre pour l'opérer de l'œil dont elle avoit perdu toutes les perceptions visuelles. J'en vis d'abord la raison, & la malade me pria de la lui communiquer. Je cédai à ses instances réitérées, & je lui avouai que sa maladie étoit des cataractes, l'une formée, & l'autre commençante, mais qu'elles étoient douteuses. Tout ce qui portoit à le croire, étoit leur couleur verdâtre, leur enfoncement, & le peu de jeu des prunelles. Néanmoins malgré cela elle voulut en tenter la guérison, & m'insista à l'opé-

rer. Le jour pris avec M. *Raymond*, Professeur en Médecine, & son Chirurgien, je le fis le 10 Mars 1775, sans lui rien promettre.

La cornée transparente & la cristalloïde entamées, je comprimai légérement le globe, & bientôt le cristallin en sortit. Curieux & impatient de savoir si la malade seroit en état de distinguer les objets, je lui en présentai plusieurs qu'elle reconnut parfaitement; surprise bien agréable pour l'Opérée & les Spectateurs qui s'intéressoient singulierement à sa guérison, & qui ne s'attendoient pas à un événement aussi flatteur.

Les yeux couverts de l'appareil, & la malade mise au lit, je m'empressai de regarder avec le Médecin & le Chirurgien de la maison, la cataracte que je venois d'extraire, afin de pouvoir découvrir la cause d'un tel aveuglement. Je pris pour cela une épingle, je la pointai dans la cataracte. & je la présentai au jour; alors nous observâmes, 1°. Qu'elle étoit plus volumineuse que de coutume. 2°. Que l'opacité circonscrite n'existoit que sur la face postérieure. Pour en être certain, je coupai aux environs des deux tiers sa surface antérieure qui nous parut saine, je la séparai d'avec l'autre partie opacifiée, & après les avoir présentées l'une & l'autre au jour, nous reconnûmes que la partie antérieure de ce corps étoit dans une parfaite intégrité, puisqu'étant posée sur les caracteres d'un livre, on les voyoit à travers très-nettement, & c'est ce qu'on ne pouvoit appercevoir avec sa partie postérieure, par rapport à son opacité.

Si on recherche maintenant la cauſe pourquoi les Oculiſtes qui viſiterent les yeux de cette Dame, eurent un ſi mauvais augure de la cataracte qu'elle portoit, on la trouvera, ce me ſemble, dans les points ſuivants. 1°. Dans ſon opacité profonde. 2° Dans ſa couleur de verd de mer. 3°. Dans le peu de mouvement que conſervoit la pupille. 4°. Enfin, dans ſon volume extraordinaire, qui, faiſant ſaillie contre la face poſtérieure de l'uvée, empêchoit ſes mouvements de dilatation & de conſtriction.

Réfléxions. Ce fait n'eſt-il pas aſſez ſenſible pour démontrer qu'il eſt des cas où on ne peut connoître le vrai diagnoſtic de la cataracte, quelques remarques que l'on faſſe à ce ſujet; (c'eſt ce que j'ai déjà prouvé dans le chap. XII. Part. I.) & que c'eſt à tort que quelques gens de l'art prétendent que ſi l'on n'a pas autant de ſuccès par abaiſſement qu'on devroit en avoir, cela dépend du défaut de connoiſſance que l'on a ſur cette ſcience. N'eſt-ce pas là auſſi un exemple propre à encourager les perſonnes affligées d'une ſemblable maladie, à en tenter la cure comme l'a fait la Dame en queſtion ? Il eſt certain que dans un tel cas, un aveugle n'a rien à riſquer, il a plutôt à eſpérer qu'à perdre ; c'eſt ce qui vient d'être prouvé, & que je prouverai encore plus amplement dans l'obſervation ſuivante.

LVIII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte solide, considérée de mauvaise espèce, ou incurable (1).

ÉTANT à Evreux en Normandie, dans le mois de Novembre 1774, la veuve Dupin, aveugle depuis quelques années, vint me consulter au sujet de son aveuglement. Je remarquai d'abord que son œil droit étoit tombé en fonte, à la suite d'une inflammation qui lui survint après l'extraction d'une cataracte qui lui fut faite en Septembre 1772 à l'Hôtel-Dieu de Rouen, suivant le rapport qu'elle m'en fit, & que le gauche étoit attaqué d'une cataracte d'un blanc pâle, qui sembloit être adossée à la prunelle, qui étoit extrêmement dilatée, & dans un état d'immobilité ; de plus, qu'elle n'en distinguoit rien du tout, pas même le jour.

A de tels signes, il ne m'en fallut pas davantage pour penser qu'il y avoit complication de maladie ; aussi MM. *Granjean*, Oculistes à Paris, chez qui elle s'étoit transportée l'année suivante pour se faire opérer, lui en refuserent-ils l'extraction, en lui assurant qu'elle étoit de la plus mauvaise espèce, ce qui l'obligea à revenir dans

(1) Cette Observation est consignée dans le Journal de Médecine du mois d'Avril 1779.

ſon lieu de réſidence. Malgré que j'en euſſe porté le même prognoſtic, elle revint de nouveau à la charge, pour me prier de la lui extraire. A force de ſollicitations, je me rendis à ſa demande, & je l'opérai le 10 de ce mois : voici quel fut mon procédé, & le réſultat qui s'enſuivit.

Je pris mon *Ophtalmotôme* de la main droite, & je cernai d'un ſeul coup la cornée & la criſtalloïde. Sitôt que cela fut fait, j'exerçai une compreſſion très-ménagée, & de ſuite il ſortit du globe un criſtallin dur, opaque dans toute ſon étendue, & d'un volume conſidérable, accompagné d'une matiere blanchâtre, épaiſſe & gluante, qui étoit indubitablement l'humeur de *Morgagny* altérée.

La malade opérée, je la laiſſai repoſer un inſtant, enſuite je lui fis tourner le dos vers le jour, je lui couvris la tête d'une double ſerviette, & je lui montrai divers objets qu'elle diſtingua juſqu'aux plus petits, ce qui me ſurprit, ainſi que les Spectateurs ; enfin, peu de temps après elle fut guérie, ſans avoir eſſuyé le moindre accident.

Il s'agit maintenant de découvrir la cauſe d'un tel aveuglement. Si l'on fait attention à ce qui a été dit plus haut au ſujet de l'examen, elle ſe préſente d'abord. Il paroît probable qu'il dépend d'un côté du volume augmenté du criſtallin, qui, étant appuyé continuellement contre l'uvée, l'empêchoit de jouir de ſes fonctions, & d'y laiſſer paſſer des rayons de lumiere ; & de l'autre, de l'opacité totale du corps len-

ticulaire qui, interceptant tous les rayons viſuels, la fruſtroit entierement de la vue.

Réfléxions. Comme il eſt peu d'obſervations de ce genre, j'ai mis celle-ci au jour, afin qu'elle puiſſe engager ceux qui s'adonnent à la Chirurgie oculaire, d'opérer, pour ainſi dire, toutes les cataractes, excepté celles qui tiendront du glaucôme, prenant garde ſeulement de ne rien aſſurer aux malades pour ne point ſe compromettre.

Si dès les premiers temps qu'on s'eſt appliqué à la partie des yeux, on avoit opéré tous les aveugles cataractés que l'on jugeoit incurables, combien dans le nombre n'y en auroit-il pas eu qui auroient recouvré ce précieux ſens, comme la femme qui fait le ſujet de cette obſervation ? Elle n'eſt pas la ſeule que je pourrois citer, mon porte-feuille en contient pluſieurs; mais je me bornerai à une autre. Voyez ce qu'elle contient dans la ſection ſuivante, obſervation LXX.



SECTION II.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes, tant simples, que molles ou caséeuses.

LIX. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte molle ou caséeuse.

En l'an 1774, dans le courant de Novembre, Jean Caseau, âgé de 45 ans, Travailleur de terre, demeurant à Castel-Sarrazy, affecté d'une cataracte à l'œil droit, vint me trouver à Toulouse où j'étois alors, pour que je le délivrasse de cette infirmité. Après l'avoir examinée & reconnue molle ou caséeuse, mais curable par l'opération, je ne manquai pas de saisir une occasion aussi belle pour la faire en présence du Collége de Médecine & de Chirurgie, afin de faire connoître ma maniere de procéder avec mon instrument. Chacun des Membres assemblés dans la Salle du Collége de MM. les Chirurgiens, je l'opérai de la façon qui suit.

J'armai mon instrument de la main gauche, je le plongai hardiment dans la cornée transparente, à-peu-près vers son limbe, du côté de

l'angle externe, jusques sur la capsule cristalline, & je les incisai l'une & l'autre d'un seul coup de main aux environs de moitié de leur disque. Ces sections terminées, une partie de la cataracte sortit aisément à l'aide d'une compression graduée, & l'autre à la faveur d'une petite curette que je portai dans les chambres de l'œil; par-là cet organe fut tout-à-fait débarrassé de son voile, & le malade apperçut tous les objets qui lui furent présentés. L'appareil posé, il fut conduit à l'Hôtel Dieu, & douze jours après il en sortit radicalement guéri.

LX. OBSERVATION.

Sur le même sujet que le précédent.

MADEMOISELLE Bourlat, âgée de 25 ans, demeurant à Valenciennes chez M. son pere, Marchand de toiles, qui avoit à un œil une cataracte molle, ses parents me chargerent de lui faire l'opération. Je n'hésitai pas, parce qu'elle étoit d'une bonne espèce, & je la fis devant MM. *Raulin*, Médecin, & *Hégo*, Lieutenant des Maîtres en Chirurgie de cette Ville : voici comment.

Je pris mon instrument de la main gauche, (parce que c'étoit l'œil droit qu'il falloit opérer) je le portai perpendiculairement sur la cornée transparente, & je l'entamai d'un seul coup avec

la

la criſtalloïde, à-peu-près de moitié de circonférence. Ce manuel achevé, la cataracte molle tomba à l'inſtant ſur la joue de la malade, & elle apperçut tous les objets qui l'environnoient. La cure ſe termina très-heureuſement ſans m'être ſervi d'aucun topique ; la nature ſeule fut ſuffiſante. La diéte, qui fut ſeulement exécutée trois jours (temps où la plaie ſe trouva entiérement réunie), fut humectante & raffraîchiſſante ; enſuite elle mangea des aliments ſolides, & jouiſſoit déjà de la vue la plus nette ; enfin, elle fut ſur pied le dixieme jour.

Mais, me demandera-t-on peut-être, quelle fut donc la cauſe d'un auſſi prompt rétabliſſement chez les deux ſujets qui ont donné lieu à cette obſervation & à la précédente. Il eſt aiſé de la trouver, ſi l'on fait attention que les ſections des cornées furent très-petites, puiſqu'elles ne furent guère coupées au-delà d'un bon tiers de circuit, ou de moitié au plus ; je dirai auſſi que le bon tempérament des malades, & leur tranquillité, n'y contribuerent pas peu.

Ces deux exemples nous font voir qu'il ne faut pas toujours ſuivre les regles qui nous ſont preſcrites par les Auteurs, pour ce qui concerne la grandeur de l'inciſion que l'on doit faire à la cornée, parce qu'il eſt des cas où elle demande d'être coupée plus des deux tiers ; par exemple, quand le criſtallin ſe trouve très-volumineux ; d'autres, où elle n'exige de l'être qu'environ de moitié, ſi la cataracte eſt molle ou caſéeuſe ; & enfin, d'un quart ou d'un tiers au plus, lorſque le criſtallin eſt tombé tout-à-fait en diſſolution.

C'eſt donc le génie de l'Opérateur qui doit le guider dans ces ſortes de cas ; car en s'éloignant de ces principes, ou pour mieux m'expliquer, en ſuivant ceux des modernes qui veulent que la cornée ſoit coupée des deux tiers dans tous les cas, on riſque de tomber dans des fautes ſouvent irréparables, ſur-tout quand on a à faire à des yeux fort ſaillants ; c'eſt-à-dire, donner lieu tantôt à l'eſſuſion de l'humeur vitrée, & tantôt à une hernie ou ſtaphilôme, ſoit de la tunique aqueuſe, ſoit de l'iris, qu'une toux un peu forte ou quelques efforts violents peuvent occaſionner ; c'eſt ce que la pratique m'a confirmé plus d'une fois ; on en jugera par les faits qui ſont rapportés dans la ſection IX.

LXI. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte molle, mais non encore formée.

LOUIS Rey, Vigneron, âgé d'une quarantaine d'ans, demeurant près d'Angers, s'appercevant que ſa vue ſe troubloit de jour en jour, ſe rendit en cette Capitale où j'étois, pour prendre mon avis. En conſéquence, je conſidérai ſes yeux, & j'y vis au-delà des prunelles qui jouiſſoient de tout leur reſſort naturel, une opacité qui empêchoit en partie le libre paſſage des rayons de lumiere. Je lui conſeillai, pour tâcher de la faire diſparoître, d'uſer de fondants, tels

que les pillules de ciguë, les bouillons de cloportes &c.; mais le malade s'y refuſa, en me diſant que ſes occupations ne le lui permettoient pas ; de plus, qu'il avoit une répugnance extraordinaire pour tout ce qui étoit remède. Là-deſſus, je lui répondis que je ne connoiſſois pas d'autres moyens que d'extraire un de ſes criſtallins, comme étant le ſiège de ſa maladie ; & que quand même ſa cataracte ne ſeroit pas encore formée (ou, pour me ſervir du langage de nos Anciens, mûre), il n'y avoit rien à appréhender que les ſuites de l'opération ; mais qu'elles ne devenoient fâcheuſes que par l'imprudence des malades.

Après lui avoir déduit biens des raiſons à ce ſujet, il préféra d'être opéré d'un œil, plutôt que d'uſer des remèdes que je lui avois propoſé ; je le fis le jour indiqué, en préſence d'un grand nombre de Curieux, notamment des gens de l'art. Sitôt que le criſtallin fut extrait, il y vit ſur le champ juſqu'aux objets les plus petits. Il garda tous les ménagements que je lui preſcrivis, & dix-huit jours après il s'en retourna chez lui parfaitement guéri.

Réfléxions. Cette obſervation ne confirme-t-elle pas de plus en plus ce que j'ai avancé à la fin de l'obſervation n°. LVI., quand j'ai dit qu'on étoit bien plus ſûr de rendre la vue à un ſujet attaqué d'une cataracte en partie formée, par la méthode d'extraction, que de la rendre par celle de l'abaiſſement, malgré l'opinion erronée de M. *Pott*.

LXII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte molle, regardée de mauvaiſe eſpèce, ou incurable.

IL y a près de dix ans qu'étant à Dijon avec mon frere ainé (Oculiſte de la Ville de Nancy, &c.), pour y faire connoître notre maniere d'opérer, nous invitâmes le corps de Médecine & de Chirurgie, à aſſiſter à l'opération d'une cataracte que M. *Maret*, habile Chirurgien de cette Ville, nous avoit mis entre les mains. Dans le temps que l'un de nous y procédoit, il ſurvint une fille âgée d'environ 30 ans, qui étoit borgne par une cataracte que nous jugeâmes de mauvaiſe nature, ainſi que MM. les Médecins & Chirurgiens préſents. Sa cataracte étoit de la couleur d'un blanc ſale, & paroiſſoit être appuyée contre la prunelle, qui étoit immobile & extrêmement dilatée; enfin, cette fille ne voyoit rien du tout de cet œil. A de tels indices, nous ne voulumes pas l'opérer, dans la crainte d'échouer.

Cependant la malade nous ayant fait obſerver le ſervice que nous lui rendrions en la lui ôtant, puiſqu'elle l'empêchoit de gagner ſa vie, nous pria inſtamment de l'opérer, quoique cela ne lui rendît pas la vue, s'imaginant qu'une fois ſa cataracte hors de l'œil, la prunelle ſeroit auſſi noire que celle de l'œil ſain, & qu'elle pourroit rentrer en condition, ſans qu'on ſe figurât

& qu'on s'apperçût si elle en avoit un qui lui refusât le service ou non.

D'après une telle intention, nous ne crumes pas devoir nous refuser à une demande aussi légitime, nous y fûmes même engagés par les Assistans ; & voici comment l'un de nous procéda, & quelles en furent les suites.

Après avoir fait une incision suffisamment grande, & en forme de croissant à la cornée & à la cristalloïde, pour donner issue à la cataracte, elle sortit d'elle-même avec impétuosité, sans avoir usé d'aucune pression, & la malade apperçut aussi-tôt tout ce qui étoit autour d'elle ; présage heureux pour le succès de l'opération. Le traitement se termina le mieux du monde ; le huitieme jour elle fut en état de connoître jusqu'aux plus petits objets, & il s'en falloit peu qu'elle ne fût entiérement rétablie ; c'est ce qui a été vérifié par quelques gens de l'art, qui furent curieux de savoir l'issue d'une opération aussi hasardée.

Réfléxions. A quoi attribuera-t-on un aveuglement aussi parfait que l'étoit celui de cette fille ? Ne proviendroit-il pas de la même cause que celle du cas rapporté à la fin de l'observation n°. LVIII. à la page 237 ; au moins tout porte à le croire.



LXIII OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte molle, qui ne fut ſuivie d'aucun accident, quoique le malade n'ait pas obſervé les ménagements néceſſaires.

MR. de Poncelin, Prieur de Leoncelle, & Aumônier des Dames de Vernaiſon à Valence en Dauphiné, âgé d'une quarantaine d'ans, borgne par une cataracte qui fut jugée de mauvaiſe nature par quelques Oculiſtes en réputation, vint me conſulter à mon paſſage en cette Ville en Mars 1781. Dès le premier coup d'œil que je jetai ſur cet organe avec M. *Daumon*, Médecin, notre prognoſtic ne fut pas auſſi fâcheux; nous la regardâmes opérable, quoique les mouvements de la prunelle fuſſent pareſſeux, & qu'elle fût plus dilatée que dans l'état naturel. L'œil droit commençant à s'affecter de même, le malade réſolut de ſe la faire extraire. Je fus chargé de cette opération, & je m'en acquittai de cette maniere le 13 du courant, en préſence de MM. *Belon*, *Saint-Geniès*, Docteurs en Médecine, & *Vidal*, Chirurgien de cette Ville.

Je pris mon *Ophtalmotôme* de la main droite, & je l'enfonçai juſqu'au bas de l'enveloppe criſtalline, que j'inciſai d'un ſeul coup, ainſi que la cornée, aux environs de moitié de ſa ſphère.

Sitôt que ce manuel fut fini, la cataracte sortit molle comme de la crême un peu épaisse, & la prunelle fut dégagée de son voile. Pour savoir quel seroit le résultat de cette opération, je fus curieux de montrer au malade quelques objets; pour cela je le tournai le dos vers le jour, & lui en ayant montré plusieurs, il les distingua au mieux. Il n'eut aucune suite fâcheuse, & son œil jouit maintenant des perceptions visuelles, malgré qu'il ne se soit pas conduit tel qu'il est d'ordinaire de le faire; car il n'a pas voulu garder le lit, pas même le premier jour de son opération. L'effort qu'il fit seulement, fut d'observer un peu de diéte pendant quelques jours.

Refléxions. Cette observation démontre clairement l'inutilité des grandes sujetions auxquelles on asservit ceux qui sont opérés de la cataracte, en leur faisant garder le lit trop de temps, & les inconvénients qui en résultent; c'est ce que la pratique m'a fait connoître plus d'une fois. J'ai connu même des malades qui ont fait des maladies graves par cette coutume; les uns ne s'en sont tirés que par la force de leur tempérament, & les autres en ont été la victime. Elle étaie en outre ce que nous avons avancé dans le chapitre XII., que le prognostic de certaines cataractes est incertain.



LXIV. OBSERVATION.

Sur une vue myope, qui se changea en presbite après l'extraction de deux Cataractes molles.

Appellé à Varennes en Argone, en Février 1774, pour consulter au sujet de l'aveuglement de M. Déséguine, ancien Colonel d'Infanterie, je reconnus par l'inspection que je fis de ses yeux, qu'ils étoient couverts de deux cataractes molles ou caséeuses. Cet aveugle, décidé depuis long-temps à se les faire abattre par M. *Varoquier* son Chirurgien, & approchant du terme limité où il devoit y procéder, me fit diverses questions sur l'une & l'autre méthode. Après les lui avoir résoutes, il préféra, ainsi que toute sa famille, à être opéré par extraction, & je fus chargé de la faire. En conséquence, je lui ordonnai les préparatifs nécessaires, & huit jours après je l'opérai comme il suit.

Dès que j'eus fait l'incision de la cornée & de de la cristalloïde de l'œil gauche, je comprimai doucement le globe, & la cataracte, que j'annonçai être molle, sortit de cet organe. J'en fis autant à l'œil droit, & la cataracte se trouva à peu de chose près semblable.

Les deux yeux débarrassés de leurs voiles, le malade voulut essayer d'y voir ; je lui montrai divers objets, & il les distingua parfaitement. Je lui fermai ensuite les paupieres avec l'appareil ordinaire,

ordinaire ; & je le levai le troisieme jour pour remédier à des accidents qui sembloient vouloir se déclarer, & cela pour n'avoir pas observé le silence & les ménagements qu'il convenoit ; mais nous en coupâmes le cours ensemble avec son Chirurgien, puisque cinq semaines après il vit les objets les plus minutieux, il pût même distinguer l'heure des minutes sur une pendule qui étoit éloignée de lui d'un bout d'une salle très-vaste à l'autre. Sa vue s'améliora de plus en plus ; & par les nouvelles que j'en ai reçu, il pouvoit lire sans le secours de lunettes convexes, dans des caracteres d'une moyenne grosseur, & même tirer un liévre à cinquante pas de lui ; chose qu'il n'avoit jamais pu faire dans sa jeunesse, sans être muni de lunettes concaves.

Réflexions. Comme c'est un phénomène très-rare de voir un *Opéré de la cataracte* lire sans l'aide de verres convexes, ne pourrions-nous pas en découvrir la cause déterminante ? Sans m'étendre ici sur cet objet, il me semble qu'on la trouve dans le trop grand volume des corps vitrés du sujet, & on en sera persuadé, si l'on fait attention aux progrès rapides que sa vue fit en si peu de temps. Au reste, ce qui le manifeste encore plus, c'est que de tout temps il a été myope, ainsi que MM. ses freres. Ce fait, & celui que j'ai rapporté dans la premiere partie à la page 94, observation X., ne sont cependant pas nouveaux ; M. *Janin* en donne un exemple à-peu-près pareil dans son Traité sur l'œil, pag. 232.

SECTION III.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes simples, tant molles que laiteuses.

LXV. OBSERVATION.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes, tant molles que laiteuses.

IL y a quelques années que j'eus occasion de me rendre pour la premiere fois à Reims, pour y voir plusieurs malades incommodés de la vue, qui m'y attendoient. Après en avoir fait la visite, je commençai à extraire deux cataractes solides à la femme du sieur Randon, aveugle, âgée de 79 ans, en présence de toute la Faculté de Médecine & de Chirurgie, & de plusieurs Savants: voici comment.

Je pris mon *Ophtalmotôme* de la main droite, je le portai sur l'œil gauche de cette infortunée, je le plongeai perpendiculairement à une demie ligne du plexus ciliaire dans la cornée transparente, jusques sur la capsule cristalline que je cernai, ensuite je continuai de parcourir le reste du chemin qu'il y avoit pour arriver à l'autre extrémité de la cornée, que j'achevai de couper en forme de demi-lune. Cette manœuvre n'exi-

gea pas beaucoup de temps, car je ne mis pas tout-à-fait un tiers de minute pour l'extraire. L'autre œil fut opéré auſſi promptement, & le moment d'après, la malade vit tout ce qu'on lui montra, & jouit encore de cet avantage.

Cependant malgré un manuel auſſi prompt, & ſuivi de tant de ſuccès, qui fut applaudi unanimement de tous les Aſſiſtants, il s'éleva un bruit ſourd parmi les Médecins & les Chirurgiens, ſur le doute de l'ouverture de la criſtalloïde en même temps que la cornée. Je leur aſſurai la choſe telle, & que je le leur prouverois plus authentiquement à la premiere occaſion. Peu de jours après on vint me prier d'opérer le Sr. Bruneau, ancien Maître-d'Hôtel de Madame la Marquiſe de Somnievre, en qui je reconnus des cataractes molles aux deux yeux; je le fis volontiers en préſence de quelques gens de l'art, de la maniere ſuivante.

Prêt à plonger mon inſtrument dans l'œil gauche de cet aveugle, je les avertis de prendre garde à mon manuel. Auſſi-tôt je l'exécutai comme dans le cas ci-deſſus, excepté que je reſtai un peu plus de temps la pointe de l'inſtrument ſur la criſtalloïde. Je procédai de même à l'autrè œil, & tous furent convaincus de la ſection de la criſtalloïde en même temps que de la cornée.

Néanmoins, quoique tout le monde fût ſatisfait de ma façon d'opérer, MM. *Muſeux* pere, & *Caquet*, Chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu de cette Ville; me firent l'objection ſuivante, ſavoir; ſi mon manuel pouvoit être également

entrepris dans le cas où la cataracte feroit laiteufe ou fluide. Je leur répondis pour l'affirmative ; ce qui leur avoit fait avancer cette propofition, c'eft qu'ils penfoient qu'il étoit dangereux d'opérer comme ci-deffus, à caufe de la fortie de l'humeur vitrée ; ils donnoient pour raifon de cela, que la pointe de l'inftrument porté fur le corps opaque, pouvoit pénétrer plus avant qu'on ne s'y attendoit, & ouvrir conféquemment l'hyaloïde, foit par un mouvement involontaire de la part de l'œil, foit par la pefanteur de la main de l'Opérateur, qui, n'ayant pas le tact affez fin pour fentir la réfiftance légere de la criftalloïde, pouvoit donner lieu à l'évafion du fluide vitré.

Pour prouver à ces Meffieurs qu'il m'étoit indifférent d'avoir à faire à des cataractes dures, molles ou fluides pour exécuter mon procédé, il falloit avoir un fujet qui fût attaqué de ces dernieres. Peu de jours après, nos défirs furent accomplis, car il s'en préfenta un à l'Hôtel-Dieu, qui en avoit de cette nature. Je l'opérai en préfence de plufieurs Médecins & Chirurgiens, même de mon Pere, qui fe trouva par hafard fur les lieux. Voici la manœuvre que j'exécutai.

Je portai auffi-tôt mon inftrument fur la cornée de l'œil gauche, j'en dirigeai la pointe fur la criftalloïde, & je l'entamai promptement en paffant, pour aller à l'autre bord de la cornée pour achever fa coupe, ce que je terminai en un clin d'œil. La criftalloïde ne fut pas plutôt ouverte, qu'il fe répandit une humeur laiteufe

dans les chambres de l'œil, qui m'empêcha pour un inſtant d'appercevoir la lame de mon inſtrument ; mais qui s'écoula bien vîte, lorſque la cornée fut entamée. Je changeai l'inſtrument de main, & j'opérai l'œil droit avec autant de ſuccès ; enfin, tous ces malades furent guéris en peu de temps, à cauſe de la petiteſſe des ſections des membranes ; ce qui n'auroit eu lieu que beaucoup plus tard, ſi je les avois entamé des deux tiers, comme l'ont preſcrit ceux qui ont écrit ſur les maladies des yeux.

LXVI. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte laiteuſe.

L'ÉPOUSE de M. Henry, Marchand Epicier, demeurant à Beauvais, qui étoit accouchée depuis quelques mois, perdit immédiatement après la vue de l'œil droit ſans s'en appercevoir. Inquiéte de ſon état, & craignant de devenir aveugle, elle voulut profiter de mon paſſage en cette Ville, pour prendre mon avis. J'examinai attentivement ſes yeux, & je remarquai que le droit étoit travaillé d'une cataracte blanche comme le lait. La prunelle ſe dilatant & ſe reſſerrant très-bien, je lui en propoſai l'extraction. Elle y conſentit, & je l'opérai ainſi, en préſence de ſon Médecin & de ſon Chirurgien que je fis appeller.

Je plongeai mon inſtrument dans la cornée tranſparente, je l'enfonçai juſqu'au bas de la

capſule criſtalline, & je les coupai toutes deux enſemble du même coup. La ſection que je fis à la cornée, n'alloit guère qu'à un quart, ou tout au plus à un tiers de ſon diamètre ; ce qui me ſuffit pour donner jour à la cataracte, qui flua, & ſuivit l'évacuation de l'humeur aqueuſe, ſans que j'euſſe beſoin de comprimer le globe.

La prunelle dégagée de toute opacité, j'eſſayai de lui montrer différents objets pour lui tranquilliſer l'eſprit, & elle les diſtingua au mieux. J'appliquai enſuite l'appareil, & je ne l'ôtai que le cinquieme jour pour le lui changer. J'ouvris en même temps ſon œil opéré, & je trouvai la plaie de la cornée tout-à-fait réunie. Je lui laiſſai encore huit autres jours les compreſſes voltigeantes ſur les yeux, enſuite elle put travailler & vaquer aux affaires de ſa maiſon.

LXVII. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte laiteuſe, faite à un enfant âgé de ſept ans, aveugle de naiſſance (1).

DE toutes les infirmités qui affligent l'humanité, il n'en eſt guère de plus communes que les cataractes. Cette maladie, provenant de naiſ-

---

(1) Cette obſervation eſt inſérée dans le Journal de Montpellier du Jeudi 27 Mai 1779.

ſance, eſt, ſuivant le dire du vulgaire, incurable; comme c'eſt une erreur qui eſt univerſellement répandue, & qui n'eſt nullement pardonnable, occupons-nous de la réfuter. Cela intéreſſe trop le bonheur de l'humanité, pour que nous différions plus long-temps à mettre au jour ce que la pratique a déjà démontré.

M. Poral, Receveur des Tailles du Puy en Vélai, me préſenta l'enfant de ſon Laboureur, nommé Antoine Jaillou, de la Paroiſſe de Chaſpignac, diſtante de quelques lieues de cette Ville, qui étoit aveugle depuis la naiſſance, par des cataractes tirant à un bleu clair. Quoique ce jeune Payſan n'eut encore que l'âge de ſept ans, je propoſai l'opération d'un œil ſeulement, & de l'autre dans quelque temps. Son protecteur & ſon pere m'en laiſſerent le maître; en conſéquence, je le fis de cette maniere à l'Hôtel-Dieu de cette Capitale le 21 Juin 1778, en préſence de MM. *Chanpetier*, Médecin, *Morel* l'ainé, Chirurgien, & une infinité de Curieux de tous les ordres.

Je pris mon *Ophtalmotôme*, j'en portai la pointe à une ligne de la conjonctive du côté du grand angle, ſur la cornée tranſparente de l'œil gauche, de là ſur la criſtalloïde, que je perçai l'une & l'autre d'un ſeul coup; & comme je la retirois un peu pour la dégager de derriere l'uvée, pour la porter à l'autre bout de la cornée, je fus dans une ſurpriſe agréable de voir la cataracte laiteuſe fluer en jet au dehors du globe, par les ponctions que je fis aux membranes, &

encore plus d'appercevoir la prunelle débarrassée de toute opacité.

Mon opération fut dès-lors terminée, & je n'eus pas besoin de couper la cornée des deux tiers de son disque, comme le recommandent les Auteurs, pour arriver à mon but. Un instant après j'essayai de montrer des objets au petit Paysan; mais loin de les dénommer, il resta en extase sans pouvoir balbutier comme c'étoit sa coutume. Toutes les facultés de son ame étoient comme absorbées dans la contemplation des merveilles qu'il voyoit. Enfin, je fus forcé de lui couvrir les yeux avec l'appareil, pour éviter l'impression des rayons de lumiere trop forte pour un organe encore trop tendre.

Le 5e. jour je lui levai les bandeaux, & je lui demandai s'il me voyoit; aussitôt il répondit en riant, & en son patois: *iou vese vostre moure*, signifiant en françois, je vois votre visage; de là, comme il aimoit beaucoup les roses, & que j'en tenois dans les mains, il dit, je vois un bouquet, & me le prit. Le lendemain on ne put plus le retenir au lit; on le leva, & il alloit par tout à l'aide de son œil opéré, sur lequel je ne mis plus qu'une compresse voltigeante, ensorte que de jour en jour il apprennoit à connoître tous les objets, ce qu'il ne pouvoit faire que par le tact. Il fut enfin guéri au bout de neuf jours, sans l'application d'aucun topique, & sans avoir observé de diéte, que le premier jour de l'opération.

LXVIII.

LXVIII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une autre Cataracte laiteuse, faite à un enfant âgé de trois ans, aveugle de naissance.

DANS le commencement d'Avril 1774, étant à Reims, une Dame de condition de cette Ville fut chargée de la part de M. Devillier, Capitaine d'Artillerie, qui avoit un enfant cataracté dès la naissance, de se rendre chez moi pour me demander s'il étoit possible de l'opérer, quoiqu'il n'eût encore atteint que l'âge de trois ans. Je répondis à cette Dame que je ne pouvois lui rien dire de positif jusqu'au moment où je l'aurois vu. En conséquence elle écrivit, & on amena aussitôt l'enfant à la Ville. A son arrivée je visitai ses yeux, & j'y reconnus des cataractes laiteuses de bonne espece, qui furent jugées de même par M. *Caquet*, Chirurgien de cette Ville. Quoique l'enfant fût fort jeune, il me parut néanmoins assez docile pour supporter l'opération, c'est pourquoi j'insistai à la lui faire d'un œil seulement ; & de l'autre, quand il seroit plus avancé en âge.

Avant d'en venir là, je réflechis sur les moyens que je devois prendre pour me rendre maître des mouvements de son corps, alors il me vint en idée de le faire emmailloter, je le fis ; mais il me restoit encore à appréhender ceux de la

tête. Pour en être sûr, je la fis assujettir par mon frere ainé, Chirurgien Oculiste, ainsi que la paupiere supérieure de l'œil gauche, & je fermai le droit avec une compresse soutenue d'un bandeau. Je portai ensuite mes deux mains; l'une, qui étoit la gauche, formoit avec le doigt du milieu un léger point d'appui à l'angle interne de l'œil, & le doigt indicateur abaissoit la paupiere inférieure, tandis qu'avec l'autre, armée de mon *Ophtalmôtome*, je le plongeai dans la cornée transparente jusques sur la cristalloïde que je cernai en passant pour aller terminer le reste de la coupe de cette premiere tunique, qui fut à peu près d'un quart de circuit. Cela fait, le cristallin laiteux s'évacua avec l'humeur aqueuse sans que j'eus besoin de recourir à la compression.

L'œil libre de ce qui empêchoit la transmission des rayons de lumiere, la prunelle devint noire, & nous fit augurer que cet organe jouissoit des fonctions visuelles; ce qui nous le fit croire, c'est que l'enfant qui n'avoit encore discontinué de pleurer depuis le moment qu'on l'avoit emmailloté, cessa aussitôt ses pleurs.

Les effets qu'il ressentit d'abord de ce précieux sens, furent surprenants; on le vit d'une gaieté sans borne, il appelloit sa mere, & sembloit vouloir délier sa langue pour lui annoncer ce qu'il voyoit comme des merveilles. On découvroit sur sa physionomie le plaisir qu'il goûtoit depuis son opération; aussi, ne vouloit-il pas qu'on lui mît l'appareil sur les yeux; cependant malgré ses résistances nous en vin-

mes à bout, & pour l'empêcher de pleurer, on le mit entre les bras de ſa mere.

Pour ſuivre une cure auſſi intéreſſante, je recommandai qu'on laiſsât l'enfant emmailloté pendant cinq à ſix jours & qu'on le gardât à vue lorſqu'il ſeroit au lit. Pendant la journée, j'ordonnai qu'on le tînt levé à côté de ſa mere pour l'empêcher de pleurer. Le régime que je lui fis obſerver, ne conſiſta qu'en boulie, bouillons nourriſſants & de petites ſoupes au lait. Pour boiſſon je preſcrivis du ſyrop d'orgeat noyé dans beaucoup d'eau, & de temps à autre un petit biſcuit.

Mes ſoins, joints à ceux de ſes parents, produiſirent l'effet déſiré; car l'œil découvert le cinquieme jour, nous le trouvâmes au même état que ſi on n'y avoit point touché; la prunelle étoit belle & noire; mais nous ne voulûmes pas encore lui faire voir d'objets, il falloit auparavant l'accoutumer peu-à-peu au grand jour, nous le panſâmes avec l'eau végéto-minérale juſqu'à parfaite guériſon, qui arriva peu de temps après.

Les mouvements de l'œil furent très fréquents, comme on peut très-bien ſe le figurer, malgré les précautions que j'avois priſes pour en être exempt, & c'eſt quelquefois ce qui déroute le plus habile des Artiſtes; mais l'habitude que j'ai d'opérer par ma méthode, me les fait franchir avec aſſez de facilité. Cependant j'avouerai qu'il en eſt certains qui ſont tellement convulſifs que les forces humaines ne peuvent les vaincre;

c'eſt ordinairement dans ces ſortes de cas que la prudence doit diriger celui qui opère ; car, ſi après pluſieurs tentatives il ne peut les ſurmonter, il doit plutôt laiſſer le Cataracté que de l'expoſer à perdre l'œil. M'étant trouvé une ou deux fois dans des cas auſſi embarraſſants, c'eſt ainſi que j'en ai uſé juſqu'au moment où l'expérience me fit découvrir le moyen ſûr de pouvoir obvier à cet inconvénient ; c'eſt à quoi je ſuis parvenu depuis quelques années par l'uſage de quelques inſtruments, dont l'un ſe trouve décrit dans mon Mémoire ſur la Cataracte chap. IV. à la page 13 ; & l'autre ſera conſigné dans mon Cours ſur la Chirurgie des Yeux, ouvrage qui doit paroître inceſſamment.

LXIX. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte laiteuſe, faite à une jeune Demoiſelle qui avoit déjà été opérée deux fois.

IL y a quelques années qu'en paſſant à Chartres, où je fis une infinité de cures, je fus appellé pour voir les yeux de la fille de M. Perrier, Notaire de cette Ville, âgée de vingt-un an, & aveugle depuis huit à neuf ans, qui avoit déjà été opérée deux fois par extraction ſans ſuccès par deux Oculiſtes en réputation, l'un

de Province & l'autre de Paris. Arrivé auprès d'elle, je les examinai avec ſoin, & je les trouvai tous deux couverts par des cataractes que j'augurai être laiteuſes. La cornée de l'œil gauche, qui étoit celui qui avoit déjà été opéré, étoit remplie de cicatrices groſſieres qui anticipoient en partie ſur la prunelle qui s'étoit rétrécie, c'eſt ce qui faiſoit que la cataracte étoit moins viſible que ſur l'œil droit qui n'avoit point été touché.

Tel étoit le triſte état dans lequel je vis cette Demoiſelle, que je raſſurai ſur ſon affliction, en lui annonçant qu'elle recouvreroit aſſurément la vue, ſur-tout de ce dernier œil. Cependant ſes parents héſiterent de la faire opérer, tant par rapport à la mort de Madame ſa mere, qui étoit encore préſente à ſon eſprit, que parce qu'ils craignoient qu'on échouât, comme on l'avoit fait précédemment. Enfin, après pluſieurs débats de part & d'autre, & me voyant ſur le point de partir, la famille conſentit d'une voix unanime à me la confier; en conſéquence je fus appellé une ſeconde fois pour choiſir le jour que je voudrois l'opérer. Je me rendis chez elle, & je le fixai pour le 3 Octobre 1774.

Cette époque venue, je me tranſportai dans la maiſon de la Malade avec ſon Médecin & ſon Chirurgien; là je choiſis une chambre où le jour m'étoit le plus propice; auſſitôt je la fis aſſeoir devant moi, & je lui fermai l'œil gauche avec une compreſſe ſoutenue d'une bande étroite; enſuite je pris mon inſtrument que je tins à peu près

comme une plume à écrire, je le fis entrer avec célérité & en ligne perpendiculaire ſur la cornée tranſparente, la pointe éloignée de la cornée opaque d'une bonne ligne ; je l'inſinuai juſqu'à l'endroit du corps opaque, & je cernai ſon enveloppe en continuant toujours ma route à l'autre bout de la cornée. La pointe de mon inſtrument n'eut pas plutôt traverſé cette derniere tunique, que dans le moment même la cataracte laiteuſe s'épancha dans la premiere chambre de l'œil, & de ſuite la malade jeta un cri de joie, en diſant, *je vois tout le monde.* Ces termes furent même prononcés avant d'avoir terminé la ſection de la cornée. Quand elle fut achevée, la matiere laiteuſe ſortit avec l'humeur aqueuſe ſans que je fuſſe obligé d'uſer de compreſſion, & l'œil reſta très-net.

Chacun déſirant de ſavoir ſi l'Opérée en verroit ; je fis fermer les rideaux des fenêtres, je la plaçai le dos au jour, & je couvris ſa tête d'une étoffe verte pour éviter la trop grande ſenſation des rayons lumineux dans une organe auſſi foible. Je lui préſentai enſuite ſes parents l'un après l'autre, & elle les reconnut juſqu'aux traits du viſage ; ainſi que divers objets aſſez minutieux.

Enfin, ma plume eſt trop foible pour pouvoir dépeindre au vif un ſpectacle auſſi touchant que celui-ci. C'étoit des pleurs de joie & d'allégreſſe qu'on entendoit de toute part, & du côté de l'Opérée & de celui de ſa famille, qui en auroient arraché du cœur le plus endurci.

La cure ſe termina ſi heureuſement, que je

la quittai quinze jours après, jouissant déjà des avantages d'une nouvelle vue. La lettre ci-dessous en est une preuve non équivoque (1).

---

(1) *Extrait de la Gazette hebdomadaire de l'Anjou*, *du Vendredi 24 Février* 1775, n. 8.

» J'apprends, Monsieur, que M Pellier de Quengsy, Chirurgien-Oculiste, est actuellement en cette Ville d'Angers. Je profite du temps de son séjour, pour vous prier d'insérer dans vos Annonces au premier ordinaire, cette Lettre & le récit qui la suit. Il m'a rendu un service signalé, en rendant la vue à Marie-Louise Perrier ma fille, âgée de 21 ans. Il est bien juste que je signale de ma part ma reconnoissance en la rendant publique; c'est un hommage que je dois aux talents de cet Artiste. Le succès en est si certain, que ma fille va en faire elle-même le détail de sa propre main. J'ai l'honneur d'être, &c. PERRIER, Notaire Royal à Chartres, *signé* «.

» Personne ne peut mieux attester le succès de mon opération que moi-même, puisque c'est moi qui en ressens tout l'avantage. J'ai vécu pendant huit à neuf ans dans les ténébres, par l'effet de deux cataractes laiteuses qui couvroient mes deux yeux. Pendant ce temps, deux Oculistes ont opéré l'un de mes yeux; aucune de ces opérations n'a réussi. J'étois inconsolable sur mon sort, il ne me restoit de l'espérance que dans l'autre œil qui n'avoit pas été opéré; mais à qui me confier, après deux opérations manquées? J'étois dans cet état désespérant, lorsque M. Pellier est venu à Chartres au commencement de Septembre dernier. On me conseilloit de toute part à lui donner ma confiance, nous hésitions mon pere & moi, & ce n'étoit pas sans sujet; mais plusieurs opérations qu'il fit alors dans Chartres sur d'autres personnes, à la vue de mon pere, de tous mes parents & amis, ont fixé notre irrésolution. Mon œil, qui n'avoit point été touché par les deux premiers Oculistes, a été opéré par M Pellier

LXX. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte laiteuse, considérée douteuse.

LE nommé Sage, Maçon, demeurant à Castriette, vint à Montpellier dans le courant du mois de Janvier 1780, pour me consulter sur une cataracte qu'il avoit à l'œil droit. En l'examinant, je fus bien surpris de voir la prunelle très-élargie, & presque sans mouvement à quelque degré de lumiere que cet organe fût placé; néanmoins le malade en discernoit encore le jour de la nuit. Quoique cette cataracte, que je jugeai laiteuse, m'annonçât qu'il y avoit un *amaurosis*, je me déterminai cependant à l'opérer; & voici quel fut mon procédé.

Le 22 du présent mois, jour fixé, M. *Bourquenod* fils, Professeur en Chirurgie, & M. *Berteau*, ancien Chirurgien-Major, & plusieurs personnes de l'art, se rendirent chez moi pour

le 3 Octobre dernier, jour qui sera toujours présent à ma mémoire. Il l'a fait avec une telle dextérité, qu'une demi-minute lui a suffi pour me rendre la vue. J'ai observé les ménagements qu'il m'a prescrit, & ma vue a fait des progrès successivement. Cette Lettre que j'écris, est la preuve la plus sûre du progrès, j'en suis redevable aux talents de M. Pellier. Que ses talents soient manifestés au Public, ainsi que ma reconnoissance. MARIE-LOUISE PERRIER-MOINVILLE, *signée* ".

pour être témoin de cette opération ; & là, en leur présence, je plongeai aussi-tôt mon instrument dans la cornée transparente & la cristalloïde, & je cernai ces deux tuniques à peu-près d'un quart de circuit. Dès que ce manuel fut fini, il s'écoula aussi-tôt une matiere laiteuse, qui étoit sans doute le cristallin dissout ; dès-lors la prunelle devint noire, & ne parut pas plus dilatée que dans son état naturel. J'essayai de lui montrer des objets, il les reconnut tous sans hésiter, ce qui étonna les Spectateurs. Le pansement fut fait à sec, & peu de jours ont suffi pour le guérir.

Réflexions. Cette observation n'est-elle pas assez frappante pour autoriser ceux qui s'occupent de la partie des yeux, à opérer les cataractes douteuses, & ne fait-elle pas voir les avantages qu'on en retire ? Ne doit-elle pas aussi démontrer, de même que les précédentes, l'inutilité des compresses mouillées, & le prompt succès qu'on obtient des pansements secs, & de la petitesse des sections des membranes ?



SECTION IV.

SUR l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes, composées de la lentille cristalline, & de sa membrane antérieure, appellée cristallo-antérieure.

LXXI. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte solide, accompagnée de la capsule antérieure de la lentille cristalline.

MR. Pithoreau, aveugle septuagenaire, demeurant à Rauville en Saintonge, près d'Aigre en Poitou, m'envoya chercher il y a quelque temps pour l'opérer d'une cataracte qu'il avoit à l'œil gauche; le droit avoit été opéré infructueusement il y avoit déjà plusieurs années. Le Cataracté jouissant d'une bonne santé, & sa cataracte étant de bonne espece, je l'opérai à mon arrivée chez lui en présence de son Médecin & de son Chirurgien. Voici comment.

Muni de mon *Ophtalmotôme*, je le portai en ligne perpendiculaire sur la cornée, & je l'enfonçai dans la derniere chambre de l'œil pour ouvrir la cristalloïde. Parvenu à peu près

vers ſa partie inférieure, je la coupai en continuant toujours ma route juſqu'à l'autre bord de la cornée que j'inciſai de deux tiers. Je preſſai enſuite le globe, & le criſtallin opaque en ſortit. Ce corps extrait, je crus qu'il n'y avoit plus rien dans cet organe qui pût s'opposer aux rayons de lumiere; mais j'étois dans l'erreur; car en l'examinant de près, j'apperçus derriere la chambre poſtérieure, un nuage légérement blanchâtre que je pris pour un fragment de cataracte. Pour m'en rendre maître, j'y portai une petite curette, mais il me fut impoſſible. Alors j'imaginai que ce nuage ne pouvoit être que la capſule antérieure du criſtallin qui étoit altérée. Dans cette idée, je pris de petites pinces à reſſort que je fis entrer juſques ſur l'opacité, j'en écartai les extrémités, & en preſſant un peu ſur la ſurface de la criſtallo-antérieure, j'abandonnai une des branches de cet inſtrument qui la ſaiſit d'abord, & je la tirai du globe à la faveur de petits tiraillements donnés de côté & d'autre. Cela fait, le malade apperçut à l'inſtant tout ce qui étoit devant lui; mais comme l'opération fut un peu plus longue que je ne m'y attendois, je lui appliquai l'appareil ſans m'amuſer à lui faire diſtinguer les objets. Ce ne fut que le cinquieme jour que je commençai à le faire voir un peu, & déjà il reconnoiſſoit juſqu'aux traits du viſage. La cure alla toujours de mieux en mieux, & un mois après, ſa vue fut entiérement rétablie, puiſqu'il put lire avec le ſecours d'une lunette à cataracte.

Réflexions. Il n'y a point de doute que cette cataracte secondaire ou membraneuse, ne fût la capsule qui revêt antérieurement le cristallin, appellé par les modernes, *cristallo-antérieure*, que je désunis d'avec celle qui l'enveloppe postérieurement, appellée par la même raison, *cristallo-postérieure.* Cela prouve avec évidence, que la cristalloïde est formée de deux membranes contiguës l'une à l'autre, & qu'elle n'est pas un prolongement de la capsule vitrée ou hyaloïde, comme l'ont prétendu certains Anatomistes, & comme quelques-uns le prétendent encore.

LXXII. OBSERVATION.

Sur le même sujet que le précédent.

APPELLÉ au commencement de Mars 1776 par Mademoiselle Castillon, demeurant à Montpellier, qui se plaignoit de l'affoiblissement de sa vue, j'observai que son œil droit étoit menacé d'une cataracte, & qu'elle en portoit une autre bien formée sur le gauche, accompagnée de plusieurs petites taies sur la cornée transparente, qui occupoient la circonférence de l'iris. Celles qui étoient situées au-dessous de cette membrane, s'étendoient un peu sur les bords de la prunelle; néanmoins je lui conseillai l'opération, après l'avoir assurée qu'elles seroient un foible obstacle aux rayons de lumiere.

Elle céda à mon avis; & comme elle étoit

d'une bonne conſtitution, je l'opérai ſans aucun préparatif en préſence de MM. *Tandon*, Docteur en Médecine, *Bourquenod* pere & fils, & *Courege* freres, Maîtres en Chirurgie de cette Ville, de la maniere ſuivante.

Ma main droite armée de mon inſtrument propre à extraire la cataracte, je le portai ſur la cornée à une demi-ligne du plexus ciliaire, je le fis entrer juſqu'au bas de l'enveloppe criſtalline, & j'inciſai ces deux tuniques d'un ſeul coup de main. Je fis enſuite une compreſſion très-menagée tant à la partie ſupérieure du globe avec le plat de la pointe de mon *Ophtalmotôme*, qu'à la partie inférieure avec le doigt index de l'autre main, & par ce moyen je parvins bien vîte à extraire la cataracte. L'opération finie, je crus que la Malade diſtingueroit les objets, mais je me trompai. Pour en connoître la cauſe, j'examinai de nouveau l'œil, & je vis très-bien une opacité blanchâtre qui me parut être la face antérieure de la criſtalloïde opaque, je le fis même remarquer aux ſpectateurs. Il s'agiſſoit de l'extraire pour que la Malade pût jouir des avantages de la vue. A cet effet, j'exécutai la même manœuvre que dans le cas précédent; ſitôt qu'elle fut faite, l'Opérée apperçut ſur le champ les divers objets qui lui furent préſentés.

Réflexions. Cette obſervation & la précédente, étaient ce que nous avons dit dans la premiere partie au chap. III. art. X. & XI.; elles font voir en outre le peu de fruit qu'on auroit retiré par la méthode de l'abaiſſement.

LXXIII. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes molles ou caséeuses, dont l'une étoit accompagnée de la capsule antérieure du cristallin.

EN passant d'Angers pour me rendre à Poitiers en Avril 1775, je fus sollicité de rester quelques jours à Saumur pour extraire deux cataractes à Jeanne Thiebault, âgée de 33 ans, ci-devant Domestique chez M. Baillon de la Penthiere, demeurant à la Haute-Brosse, Paroisse de Roissé en Poitou, chez qui elle avoit encore l'hospitalité. Je me rendis à la demande de plusieurs personnes recommandables, & je l'opérai le 12 du même mois, en présence de MM. *Ricourt*, Docteur en Médecine, & *Duluc*, Chirurgien-Major des Carabiniers, alors en garnison dans cette Ville.

Aussi-tôt que j'eus incisé à ma maniere accoutumée la cornée & la cristalloïde de l'œil gauche, j'usai d'une compression médiocre, & la cataracte parut d'abord hors du globe comme un petit morceau de fromage mou. Je suivis le même manuel pour l'œil droit, & la cataracte sauta tout de suite sur la joue de la malade. Dans le moment que je pensai que tout étoit fini, je fus surpris en regardant ce dernier œil d'y appercevoir encore un nuage blanchâtre; j'y portai

ma curette pour l'extraire, mais je ne pus en venir à bout. Alors, je n'eus plus de peine à croire que ce ne fût la criſtalloïde antérieure qui étoit opacifiée. Dans l'opinion où j'étois de ſon exiſtence, je fus la chercher avec de petites pinces à reſſort; & après l'avoir ſaiſie, je la détachai en un inſtant des parties qui lui étoient contiguës, & l'œil fut net. Je découvris enſuite les deux yeux, je la plaçai le dos contre le jour, de façon qu'il ne lui vînt point en face, & je lui préſentai pluſieurs objets qu'elle ſut très-bien diſcerner les uns des autres. Certain que la vue lui étoit rendue, j'appliquai l'appareil ordinaire, & je la fis mettre au lit. Preſſé d'aller où mes occupations m'appelloient, je laiſſai le ſoin du traitement à M. *Duluc*, & peu de temps après il m'apprit ſon entiere guériſon.

LXXIV. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte laiteuſe, accompagnée de la capſule antérieure du criſtallin.

DE retour d'un voyage en Flandres, où je fus appellé, je m'arrêtai en paſſant à Noyon, pour différentes perſonnes incommodées de la vue, entr'autres pour l'épouſe de M. Beaux, Chirurgien, demeurant à Hombleu, qui étoit borgne par une cataracte que je ſoupçonnai

être laiteuſe au premier coup d'œil. Cette Dame s'appercevant que ſon autre œil s'affectoit de même, me pria de la lui extraire. Le lendemain je me tranſportai dans ſon auberge, j'y préparai l'appareil néceſſaire, & j'y procédai de cette maniere, en préſence de ſon fils, Maître en Chirurgie.

Après l'avoir placée à-propos ſur une chaiſe un peu plus élevée que la mienne, je fis ſoutenir ſa tête par un aide : enſuite j'ouvris tout d'un coup la cornée & la criſtalloïde, à-peu-près d'un quart de diamètre, & il flua rapidement une matiere blanchâtre, qui n'étoit ſans doute que le criſtallin devenu laiteux. Comme il y reſta quelques portions ou fragments de la cataracte, je comprimai légérement la ſurface de l'œil pour les faire ſortir, mais ce fut envain; alors cela me fit croire que ce nouveau voile qui occupoit la prunelle, ne pouvoit être que la capſule antérieure qui étoit altérée. Pour en être ſûr, je portai ma curette, & mon idée ſe trouva juſte. Dès-lors je pris de petites pinces à reſſort; & après l'avoir ſaiſie, je la tirai de l'œil par le moyen de petites ſecouſſes dirigées en tout ſens. Cette membrane extraite, la malade vit ſur le champ les objets qu'on lui montra, & reconnut ſon fils, qui ſuivit le reſte de la cure qui fut complette le onzieme jour.



LXXV.

LXXV. OBSERVATION.

Sur le même sujet que le précédent.

En Mai 1777, j'opérai à Nismes de la cataracte la femme du sieur Mazel, Fabricant de bas de soie, âgée de trente-trois ans, en présence de MM. *Goit* son Médecin, & *Gosse* son Chirurgien. Quand j'eus sectionné la cornée & la cristalloïde d'un quart ou d'un tiers de circuit environ, le cristallin dissout en lait s'évacua aisément. Dès que cela fut fini, j'apperçus encore à l'embouchure de la prunelle un petit nuage blanchâtre qui me parut être la cristalloïde antérieure-opaque; je le fis même remarquer aux assistants, & de suite j'entrai dans l'œil avec mes petites pinces à ressort pour l'extraire, où je ne l'eus pas plutôt saisi & ôté du globe à la faveur de petits tiraillements modérés, que la Malade apperçût tout ce qui étoit autour d'elle. Je la pansai à sec pendant neuf jours, & le dixieme je la trouvai à coudre, y voyant mieux de son œil opéré que de l'autre, sur lequel il se formoit une pareille cataracte.

Réflexions. L'on voit par cette observation & les précédentes, que la cristalloïde est composée de deux capsules, l'une appellée *cristallo-antérieure*, & l'autre *cristallo-postérieure*; & ce qui doit encore mieux nous confirmer cette vérité anatomique, c'est que l'une peut devenir

opaque & l'autre reſter dans un état diaphane, comme je l'ai fait voir dans tout le cours de cette ſection; au reſte ſi la choſe n'étoit pas ainſi, on peut bien penſer qu'il ne ſeroit pas poſſible d'extraire la premiere ſans que l'autre ne vint immédiatement après, & c'eſt ce qui n'arrive jamais, à moins qu'elles ne ſoient altérées toutes deux.

SECTION V.

SUR l'extraction de pluſieurs eſpèces de Cataractes, compoſées de l'enveloppe entiere du criſtallin, diſtinguées en criſtallo-antérieure, & en criſtallo-poſtérieure.

LXXVI. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes ſolides, accompagnées des membranes criſtallines.

ÉTANT dans l'Augoumois, on vint me chercher pour aller voir le nommé Pierre Martin, ſexagénaire, de Loiré en Saintonge, qui étoit aveugle. Par l'inſpection que je fis de ſes yeux, je remarquai qu'ils étoient travaillés de cata-

ractes blanchâtres de bonne eſpece. Je l'opérai en préſence de quelques Chirurgiens du Lieu.

J'entrai auſſitôt à ma maniere accoutumée avec mon inſtrument dans la cornée de l'œil gauche, & je la coupai d'un ſeul coup de main avec la capſule criſtalline. Dès que ce procédé fut fini, je comprimai le globe par gradation pour donner iſſue à la cataracte, mais ce ne fut pas ſans peine que j'y parvins. Une fois ſortie de l'œil, je le couvris d'une compreſſe & d'un bandeau, & je m'empreſſai de l'examiner pour tâcher de connoître la cauſe des difficultés que j'avois éprouvées dans ſon extraction afin de les ſurmonter ſi elles ſe préſentoient à l'œil droit. Alors je vis autour de ſa ſurface externe des eſpeces de raies en forme de ſillons que j'imaginai être l'empreinte des vaiſſeaux de l'uvée qui s'étoient adhérés avec elle; raiſon, ſans-doute, qui me fit eſſuier autant d'embarras pour la tirer de l'œil. Je continuai l'examen de cette cataracte, je l'ouvris & je trouvai dans une membrane qui étoit blanche, épaiſſe & coriace, un criſtallin jaunâtre & applati, qui étoit enveloppé d'une matiere blanchâtre, molle & gluante.

Les remarques que je fis à ſon ſujet furent très-eſſentielles, puiſqu'elles me ſuggérerent de changer de manœuvre pour éviter les difficultés que j'aurois pu rencontrer dans l'œil qui me reſtoit à opérer. Voici comment je m'y pris.

Je fis la ſection des deux membranes comme ci-deſſus, je preſſai enſuite cet organe pour donner jour au corps opaque, mais il

réſiſta aux compreſſions graduées. J'inſinuai l'extrémité de la lame de mon *Ophtalmotôme* entre l'uvée & la cataracte, & je cernai circulairement les adhérences qui ſe trouverent entre ces deux corps, en portant le tranchant de l'inſtrument plutôt du côté du criſtallin que de celui de l'uvée, afin de ne point ouvrir les vaiſſeaux de cette tunique. Sûr d'avoir levé l'obſtacle qui s'oppoſoit au ſuccès de ſon extraction, j'uſai d'une compreſſion légere, & de ſuite l'œil fut débarraſſé de ſon voile.

Cet homme, opéré de deux yeux, fut curieux d'y voir. En conſéquence je lui montrai différents objets, & il les diſtingua parfaitement à ſa grande ſatisfaction.

La derniere cataracte que j'enlevai à cet aveugle, offroit à la vue la même empreinte des vaiſſeaux de l'uvée; elle étoit ſemblable en nature à la premiere, c'eſt-à-dire, que la lentille oculaire ſe trouva altérée, de même que ſon enveloppe.

LXXVII. OBSERVATION.

SUR le même ſujet que le précédent.

J'ENLEVAI en Mai 1781, à l'Hôtel-Dieu de Dijon, une cataracte d'un blanc de neige, à la femme d'Edme Gauterot, Vigneron, qui étoit à la veille d'être aveugle, en préſence de MM.

Dechaux fils, Docteur en Médecine, *Enaux*, *Le Roux*, *Marchand*, *Hoin* & *Ternier*, Maîtres en Chirurgie de cette Ville. Sitôt que j'eus incisé la cornée & la cristalloïde, comme dans le cas précédent, je comprimai le globe de l'œil à plusieurs reprises, mais la cataracte resta toujours fixe dans son chaton. Alors augurant qu'elle étoit adhérente à l'uvée, je passai légérement le tranchant de mon instrument par derriere cette tunique pour les séparer l'une de l'autre. Après cela, je renouvellai la compression, mais la cataracte y résista encore. Pour m'en rendre maître, je me décidai de l'aller chercher avec de petites pinces à ressort & à pointe mousse; je les insinuai dans l'œil; & après l'avoir saisie, je l'extrais de cet organe, à la faveur de petits mouvements donnés deçà & delà. L'opération terminée, la malade me distingua très-bien, ainsi que les assistants.

Après l'appareil posé, nous considérâmes la nature de la cataracte, & nous trouvâmes que c'étoit la cristalloïde que j'avois enlevé avec la lentille cristalline. Une de ses faces étoit plus unie & moins opaque que l'autre, & sans doute cette premiere n'étoit telle, que par rapport à l'union intime qu'elle avoit avec le corps vitré; raison sans contredit des peines que j'essuyai dans son extraction. J'ouvris le kiste, & il s'y trouva un cristallin applati, légérement jaunâtre, & entouré d'une couche de matiere blanchâtre & comme purulente, qui étoit immanquablement l'humeur de *Morgagny* viciée.

Je donnai des soins exacts à cette femme

pendant une quinzaine de jours ; & au bout de ce temps, elle sortit de l'Hôpital parfaitement guérie.

Réfléxions. Des exemples semblables à ces deux dernieres observations, doivent exciter ceux qui s'occupent à la partie des yeux, à sécouer le joug des préjugés antiques, & à préférer l'extraction à la dépression. La raison en est sensible ; c'est que si on avoit opéré les cataractes ci-dessus par cette derniere méthode, je demande quel succès en auroit-on obtenu, sinon la perte de ces organes, par la confusion des humeurs qui n'auroit pas manqué d'arriver, à cause de la dilacération des membranes ?

LXXVIII. OBSERVATION.

Sur l'extraction de deux Cataractes molles, dont l'une étoit accompagnée de la capsule entiere du cristallin.

IL y a déjà des années qu'étant à Bordeaux, un riche Bourgeois de cette Capitale me recommanda le nommé Jean Texier, Laboureur de Cercout en Saintonge, sexagénaire, qui étoit dans la cécité depuis long-temps, par des cataractes qui lui couvroient les deux yeux. D'après l'examen le plus sérieux que j'en fis, je présumai qu'elles étoient molles, & que celle de l'œil droit étoit de plus capsulaire par les rides qu'on voyoit sur toute sa surface. Enfin, pour ne point rendre l'opération infructueuse, ou au

moins trop longue, je ne perdis point de vue les obſervations que je fis à leur ſujet. Voici donc quel fut mon procédé.

Je cernai premierement la cornée & la criſtalloïde de l'œil gauche, d'un tiers de leur diſque à-peu-près, & en forme ſemi-lunaire; je le comprimai enſuite avec modération, & je donnai jour à la cataracte, qui étoit molle comme je l'avois annoncé. A l'égard de l'autre œil, la manœuvre fut un peu différente; je me contentai d'entamer la cornée, ſans percer la capſule criſtalline. Dès que celle-ci fut ouverte, j'introduiſis mes petites pinces à reſſort, je ſaiſis la ſuperficie de la criſtalloïde, & je l'ôtai de l'œil avec le criſtallin, par le moyen de petites ſecouſſes dirigées en tous ſens.

Le malade impatient d'y revoir, je fus obligé de lui accorder cette douce ſatisfaction. En conſéquence, je lui préſentai ſon fils qu'il reconnut parfaitement, ainſi que divers objets. Je lui mis de ſuite l'appareil, & je ne le levai que tous les quatre à cinq jours, juſqu'au moment de ſa guériſon qui arriva le vingt-ſixieme jour, temps où il partit pour ſe rendre chez lui, muni ſeulement d'un abbat-jour, fixé au-deſſus de ſes yeux pour empêcher qu'ils ne fuſſent fatigués par un trop grand jour.

Après l'opération, je fis mes remarques ſur cette derniere cataracte, & je vis très-bien que je ne m'étois pas trompé au ſujet du diagnoſtic. Sa forme étoit ronde, & la texture de la criſtalloïde ridée. Je la perçai; & à l'inſtant j'en fis évacuer une humeur blanchâtre & caſéeuſe, en la preſſant dans mes doigts.

LXXIX. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes molles, enveloppées des capſules criſtallines.

CONSULTÉ à Angoulême par M. Pechilion, Procureur, au ſujet de l'aveuglement de ſa ſœur, je trouvai dans ſes yeux des cataractes blanchâtres, que je ſoupçonnai être des hydatides, par les inégalités qu'on appercevoit ſur leurs ſurfaces. La Demoiſelle déterminée à ſubir l'opération que je lui propoſai, je la fis en préſence de MM. *Gilbert* & *Thomas*, Docteurs en Médecine, *Sayoux*, *Mérillon*, Maîtres en Chirurgie, & *Gaube*, Oculiſte penſionné de cette Ville. Voici comment.

Je plongai mon inſtrument dans la cornée tranſparente de l'œil gauche, juſques deſſus le corps opaque, dans le deſſein d'inciſer ſon enveloppe; mais je vis qu'à la moindre approche que je faiſois pour la ſectionner, il ſe plongeoit ſitôt que j'y enfonçois la pointe, & ſe remettoit dans ſa ſituation naturelle, lorſque je ceſſois de l'approcher. Je préſumai d'après cette manœuvre, que l'élaſticité qu'avoit cette cataracte, ne provenoit que de la diſſolution du criſtallin, & de l'opacité de ſa membrane, qui étoit ſi dure & ſi coriace, que jamais la pointe de mon inſtrument ne put y mordre. Preſque certain de la nature de cette cataracte, je n'héſitai plus d'abandonner la ſection de la criſtalloïde, j'ou-

vris

vris seulement la cornée environ de moitié de sa sphère. Quand elle fut faite, la cataracte sortit très-brusquement de l'œil, roula sur la joue de la malade, & laissa la prunelle très-nette.

Avant d'en venir à l'opération de l'œil droit, je fis reposer un instant la malade les yeux couverts. Pendant ce temps, j'examinai avec les Assistants la cataracte que je venois d'extraire, elle ressembloit à une petite vesicule ou hydatide; la membrane qui l'enveloppoit étroit très-opaque, & plus ridée sur une de ses faces que sur l'autre. Je l'ouvris, & j'en fis sortir par la pression une matiere molle, gluante.

J'opérai ensuite l'œil droit, mais je ne cernai que la cornée sans entamer la cristalloïde. Aussitôt que cela fut fait, je crus que la cataracte suivroit le dos de l'instrument comme celle de l'œil gauche, mais je fus dans l'erreur; car malgré la compression graduée que j'exerçai, elle resta toujours enchatonnée. Cela me fit penser qu'elle avoit encore quelques attaches avec les parties qui lui sont contiguës. Rempli de cette idée, je fus la chercher avec mes petites pinces, & je l'ôtai de l'œil à l'aide de petits tiraillements portés de tous côtés.

L'extraction faite des corps opaques, la Malade jouit des avantages d'une nouvelle vue. Nous fîmes ensuite l'examen de cette derniere cataracte avec les gens de l'art dénommés ci-dessus, & nous la trouvâmes à peu près semblable à l'autre, à l'exception que la capsule étoit moins dure & moins ridée, par la raison sans-doute, qu'elle n'étoit pas aussi ancienne.

LXXX. OBSERVATION.

SUR l'extraction de deux Cataractes laiteuſes, accompagnées des capſules criſtallines, faite à un enfant de ſix ans, aveugle de naiſſance.

ANTOINE Pradier, Vigneron, à Riom en Auvergne, profita du ſéjour que je fis en cette Ville il y a environ quatre ans, pour m'amener deux de ſes enfants qui étoient aveugles de naiſſance par la cataracte; le plus âgé avoit ſix ans, & l'autre n'en avoit qu'un. Cet homme me faiſant pitié, j'entrepris celui qui étoit le plus âgé, & je l'opérai en préſence de MM. *Texier*, Docteur en Médecine, *Cornudet*, *Chaſſing*, & *Vialette* pere & fils, Maîtres en Chirurgie, de deux cataractes que je crus ſeulement laiteuſes, mais elles ſe trouverent auſſi capſulaires contre mon attente, comme on va le voir par le détail ſuivant.

L'enfant placé à propos ſur les genoux d'une perſonne qui le tenoit de maniere à ne pouvoir remuer, je fermai l'œil droit avec une compreſſe ſoutenue d'un bandeau, & je fis ſoulever la paupiere ſupérieure de l'œil gauche par des mains adroites. Tout étant ainſi diſpoſé, je portai avec célérité la pointe de mon *Ophtalmotôme* ſur la cornée, & je fus ouvrir tout de ſuite la criſtalloïde. Sitôt que cette pre-

miere tunique fut coupée à peu près d'un tiers de diamètre, l'humeur laiteuſe qui s'étoit répandue dans l'intérieur de l'œil, ſortit avec l'humeur aqueuſe; malgré cela, la prunelle parut encore couverte d'un nuage blanchâtre. Je voulus la dégager par une douce preſſion, mais cela n'y fit rien. Je portai de là une petite curette pour parvenir à mon but, mais il me fut impoſſible. Je ne ſavois plus alors que penſer d'une telle réſiſtance, & j'étois prêt à abandonner cet œil aux ſoins de la nature, lorſqu'il me vint l'idée de porter de petites pinces à reſſort ſur l'opacité circonſcrite pour ſavoir ſi elle ne proviendroit pas de la criſtalloïde. Je le fis; & avec un peu de patience je tirai loin du globe la capſule entiere du criſtallin. Elle étoit ſi fine, que je ne ſais comment j'ai pu faire pour réuſſir dans mon extraction, ſurtout ayant eu à faire à un œil preſque convulſif.

Cet œil entierement libre & débarraſſé de ſon voile, on me pria inſtamment d'opérer le droit. Quoique rébuté par les difficultés que j'avois eſſuié du premier, je me laiſſai gagner, & je le fis à-peu-près de même que celui-ci, & avec autant de ſuccès. Les cataractes que j'enlevai miſes dans un gobelet plein d'eau, repréſenterent très-bien les criſtalloïdes entieres. Je ſoignai exactement cet enfant pendant les premiers jours, & tout alloit le mieux du monde. Je lui levai les deux premiers appareils, & déjà il jouiſſoit d'un ſens dont il ne connoiſſoit pas encore le prix. Je le quittai au bout de huit

jours presque guéri, & avant de partir, je recommandai au pere & à la mere de l'habituer insensiblement au grand jour.

Réflexions. Je finirai enfin cette section par demander si les observations qui y sont contenues ne servent pas à étayer de plus en plus, que la cristalloïde n'est pas formée par le prolongement de l'hyaloïde, mais qu'elle est isolée & qu'elle est divisée en *cristallo-antérieure* & en *cristallo-postérieure*, comme je l'ai déjà fait remarquer dans la section précédente. Au reste, on peut aisément se mettre dans l'esprit, que si la chose n'étoit pas telle que je le dis, il seroit impossible de l'extraire sans la déchirer ou bien la capsule vitrée. Or, on voit par ces observations, qu'il n'y a eu aucune déchirement de la part des membranes de l'œil; donc nous conclurons que cette tunique est contiguë au corps vitré, & non-continue comme on l'a cru.



SECTION VI.

Sur l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes compliquées.

LXXXI. OBSERVATION.

Sur l'extraction de deux Cataractes volumineuses & solides, accompagnées d'ophtalmie & de drapeaux ou phtérygions, & considérées douteuses.

Mr. d'Alverne, Maître en Chirurgie, demeurant à Niort, au Diocese d'Alet en Languedoc, sexagénaire & d'un tempérament fort sec & sanguin, privé de la vue depuis quelque-temps, vint chez moi à Montpellier sur la fin de Novembre 1781, pour se mettre entre mes mains dans le cas que sa cécité seroit curable. A son arrivée, j'examinai avec la plus grande attention ses yeux, & j'y remarquai, 1°. Une ophtalmie qui se communiquoit jusqu'aux bords des paupieres, & qui le faisoit souffrir de temps en temps. 2°. Des drapeaux ou phtérygions qui prenoient depuis les angles internes jusques dessus une partie des cornées transparentes, & qui, sans-doute, étoient la cause de la maladie précédente. 3°. Enfin, des

cataractes de couleur de paille qui bouchoient entiérement les pupilles. Cette complication de maladies me donna de l'incertitude ſur le ſuccès de l'opération malgré que le malade diſtinguât encore le jour de la nuit, & je ne pus m'empêcher de le lui annoncer, néanmoins il voulût que je l'entrepriſſe. En conſéquence je le préparai pendant une douzaine de jours par des remedes convenables pour lui tempérer le ſang. Je débutai même par lui faire prendre pendant trois jours de ſuite les eaux minérales d'Yeuzet, aiguiſées avec le ſel d'epſom, ce qui lui fit grand bien. Pendant ce temps je lui fis ſuivre un régîme de vie doux & humectant, & je l'opérai le huit du mois ſuivant, en préſence de MM. *Montabrey*, Docteur en Médecine, *Bourquenod* fils, Profeſſeur en Chirurgie, & *Pougeol*, Chirurgien à l'Hôpital de cette Ville.

D'abord que j'eus inciſé de deux tiers la cornée de l'œil gauche, & ouvert en même-temps la criſtalline, je livrai aſſez difficilement paſſage à la cataracte par une compreſſion exacte & modérée. A peine fut-elle hors du globe, que le malade y vit ſur le champ. Cette réuſſite me détermina à opérer l'œil droit. A l'inſtant je cernai les deux membranes ſuffiſamment & je ne pus m'empêcher de répandre un peu de ſang parce que je fus obligé d'enfiler le drapeau qui étoit beaucoup plus étendu ſur cette cornée qu'il ne l'étoit ſur l'autre. J'en prévins même le malade avant l'opération, qui ne s'en effraya pas.

Le ſang étanché, je m'occupai à extraire le

corps opaque comme ci-deſſus ; mais loin de ſortir, il reſta tellement enchatonné, que ſi j'euſſe continé la preſſion, j'aurois donné immanquablement iſſue au fluide vitré. Il y avoit des adhérences ; & pour les faire céder, je paſſai circulairement l'extrémité du tranchant de mon inſtrument, & malgré cela je ne fus pas plus heureux, puiſqu'il réſiſta encore à la compreſſion. J'étois prêt à laiſſer cet œil, lorſqu'il me vint dans l'eſprit d'exécuter un autre procédé pour m'en rendre maître. J'armai à cet effet ma main d'une petite curette, je la gliſſai doucement par derriere la cataracte, & par un coup de main, je l'entraînai à moi ſans eſſuyer aucun accident.

Les corps extraits, ils parurent plus volumineux que dans l'état naturel, & principalement ce dernier, ſur lequel on voyoit l'empreinte de pluſieurs vaiſſeaux qui s'y étoient adhérés. Cette derniere opération fut tellement compliquée, que j'en craignis les ſuites. Cependant je n'appliquai aucun colyre ſur les yeux du malade, je me contentai de mon appareil ordinaire juſqu'à nouvel ordre. Je le fis mettre au lit, & deux heures après, je lui fis faire une bonne ſaignée du pied. Il uſa d'une diéte ſévere pendant les premiers jours, enſuite de boiſſons & de bouillons raffraîchiſſants qui furent tous continués un peu de temps. Les lavements ne furent point auſſi négligés, de même que le pédiluve, enſuite je lui fis prendre quelques nourritures ſolides, qui furent augmentées inſenſiblement, de maniere qu'il put partir au bout de quarante jours parfaitement guéri.

Réflexions. Cette obſervation n'eſt-elle pas aſſez authentique pour prouver qu'on peut opérer ſans crainte un œil compliqué de pluſieurs affections, & même ſouffrant, pourvu que le nerf optique ne fût point attaqué, puiſque le malade qui en fait le ſujet, a eu le bonheur de recouvrer la vue dans une telle circonſtance ? En effet, un Oculiſte expérimenté ſaura toujours remédier aux accidents qui pourroient naître, ſi les malades ſont aſſez dociles pour ſuivre ſes conſeils.

LXXXII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte ſolide, compliquée d'hydropiſie.

MR. Arnaud, Maître d'écriture à Angers, conſervoit une cataracte à l'œil gauche depuis très-long-temps. Il vint chez moi pour lui en faire l'extraction, mais auparavant j'examinai de quelle nature elle étoit; alors j'apperçus que la prunelle étoit très-dilatée & preſque immobile. Ces ſignes me donnerent quelque doute ſur la guériſon; cependant comme il diſtinguoit encore le jour d'avec les ténébres, ainſi que l'ombre des corps qu'on lui paſſoit devant l'œil, je conſentis à ſa demande après lui avoir fait naître mes craintes ſur le ſuccès.

Le jour de l'opération, je fis appeller MM. *Guérin* ſon Médecin, & *Garnier* ſon Chirurgien, pour

pour y assister. S'étant rendus chez le malade, je le fis asseoir devant moi, je lui fermai l'œil sain, ensuite je dirigeai la pointe de mon instrument sur la cornée de l'œil cataracté, & je l'entamai d'un seul coup avec la cristallo-antérieure. La manœuvre finie, la cataracte suivit à l'instant le dos de l'instrument, & l'œil fut débarrassé de son voile. Le malade curieux de savoir s'il voyoit, je le fis reposer un instant les yeux couverts avant de le satisfaire; mais quelques douleurs commençant à se faire ressentir, nous remîmes cette curiosité pour un autre jour, & je lui appliquai l'appareil. Sitôt qu'il fut posé, nous apperçumes un suintement d'humeur claire qui s'évacuoit par-dessous, & pendant sa sortie les douleurs augmenterent. En conséquence, on se hâta de le mettre au lit, & une heure après je le fis saigner du pied. Les douleurs ne diminuerent pas pour cela; au contraire, au bout d'un heure à-peu-près d'épanchement d'humeur, l'Opéré ressentit tout-à coup une si grande secousse dans l'œil, qu'il lui sembloit qu'on le lui tiroit de l'orbite. De là cette humeur changea de couleur, elle devint rouge, & continua de s'écouler pendant plusieurs heures. Je n'osai lever l'appareil pour chercher la cause d'un tel événement, j'aurois craint d'en augmenter l'hémorrhagie, & de vider l'œil. Je me contentai de recourir à une autre saignée du pied, aux calmants & aux raffraîchissants, afin de tâcher d'en arrêter les accidens. Pour topiques, je me servis d'eau fraîche, que je lui fis couler entre l'œil & l'appareil. Ce dernier moyen

me réussit, & l'hémorrhagie cessa, mais les douleurs ne se dissiperent pas encore, ce ne fut que le lendemain, qu'il n'en ressentit plus. Alors j'ôtai les bandeaux & le coussinet de dessus, en présence de MM. *Guérin* & *Garnier*, & nous y trouvâmes une hernie considérable, qui étoit produite par un caillot de sang, & une portion du corps vitré & de l'uvée. Pour la résoudre, je fis des douches d'eau tiede, & je parvins à faire tomber le caillot de sang; mais il restoit encore le staphilôme formé par l'uvée & le corps vitré. J'employai pour le faire rentrer, une petite curette avec laquelle je le pressai par gradation en tous sens, & en faisant situer la tête du malade renversée en arriere; malgré cela toutes mes tentatives furent vaines. Je ne voyois plus d'autre ressource que de couper une petite portion de l'hernie; je le fis sans toucher à l'uvée avec des ciseaux fins, & cela me réussit si bien, que tout se remit dans sa place ordinaire.

Je pansai l'œil avec une fomentation légere de fleurs de sureau, animée d'un peu d'esprit de vin, & j'appliquai par-dessus une compresse imbibée dans le même défensif. Je fis renouveller les pansements toutes les heures sans déranger l'appareil, & je fis réïtérer une autre saignée du pied. Je ne lui ordonnai pour toute nourriture que des bouillons légers, & du petit-lait pour boisson. Les lavements émollients, les bains de pied, & les apozêmes raffraîchissants furent employés à-propos. Au bout de 8 jours, le malade fut délivré de toutes ses douleurs, &

ſon œil alloit au mieux. Néanmoins je continuai encore quelques jours l'uſage des compreſſes mouillées, enſuite je n'en mis plus que de ſéches. Les nourritures ſolides lui furent auſſi permiſes en petite quantité. Enfin, obligé de quitter le malade pour une quinzaine de jours, il s'acquitta lui-même de ſes panſements, qui ne conſiſtoient uniquement qu'en de petits bains locaux avec la liqueur ſuſdite. Son œil n'avoit nullement diminué de volume, mais il ne pouvoit encore diſtinguer que le jour.

Réflexions. Expoſons maintenant nos idées ſur la ſortie de cette humeur lympide & viſqueuſe qui arriva après l'extraction de la cataracte de M. Arnauld, & ſur l'hémorrhagie ſanguine qui en fut une ſuite; mais auparavant, rappellons-nous de ce qui a été dit précédemment ſur l'immobilité de la prunelle, & ſa dilatation contre nature, alors il ne nous ſera pas difficile de démontrer que l'œil en queſtion étoit compliqué d'une hydropiſie. Le raiſonnement ſuivant va étayer ma propoſition.

N'eſt-il pas plauſible de croire que l'écoulement de cette humeur limpide qui ſortit de l'œil du ſujet, ne provenoit que du corps vitré? Humeur, dis-je, qui s'étant amaſſée par voie de congeſtion, a tellement fait augmenter le volume de ce corps, qu'il produiſit le détachement du criſtallin qui étoit forjeté contre l'uvée; raiſon bien ſenſible de l'immobilité de la prunelle, & de l'opacité de la lentille criſtalline.

Cette humeur, par ſa viſcoſité, s'étant échauffée de plus en plus, ſoit par les craintes qu'a-

voit le malade avant ſon opération, ſoit dans l'inſtant qu'elle lui fut faite, lui firent naître des douleurs violentes qu'il reſſentit principalement au fond du globe & à la tête. Ces douleurs ayant ſans doute cauſé plus de chaleur & d'acrimonie, firent que cette humeur âcre s'échauffa davantage, & cauſa par ſa fermentation la rupture des vaiſſeaux du corps vitré, & l'hernie de ce corps & de l'uvée.

Il falloit qu'il ſe préſentât un fait ſemblable à celui-ci, pour ſavoir ſi mes réflexions étoient juſtes, afin d'en faire uſage. Il ne tarda pas long-temps à ſe rencontrer, comme l'obſervation ſuivante va le conſtater.

LXXXIII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte molle, compliquée d'hydropiſie.

DEUX mois après l'opération qui fait l'objet de l'obſervation précédente, je me trouvai à Angoulême pour pluſieurs opérations des yeux. De cette Capitale je fus appellé en Saintonge par divers particuliers, entr'autres par M. le Curé de Chyve, affecté depuis long-temps d'une fluxion aux yeux. Là j'y vis le nommé Jean Maſſon, qui étoit borgne par une cataracte qui lui étoit ſurvenue à la ſuite d'une maladie. La prunelle de ſon œil étoit dilatée & ſans aucun

mouvement, il étoit un peu rouge & sembloit un peu plus gros que l'autre, malgré cela il pouvoit encore discerner l'ombre des corps qu'on agitoit devant lui.

L'état de cet œil me donna lieu de faire quelques questions à cet homme. Il me dit que de temps en temps il y sentoit des especes de tiraillements qui l'incommodoient quelquefois, mais plus dans de certains temps que dans d'autres. Ce fut dans ce moment que je me rappellai d'avoir eu à faire à une cataracte de cette nature, je veux dire, compliquée d'hydropisie. Je voulus profiter des réfléxions qu'elles me firent naître, c'est pourquoi je saisis bien vîte le cas qui se présentoit pour savoir si elles étoient justes. Le malade décidé à souffrir l'opération, je le prévins sur le doute que j'en avois, en lui observant cependant qu'il y avoit de l'espoir.

Dans l'idée où j'étois de l'existence de cette autre maladie, je me déterminai à lui faire une ponction au bas de l'œil qui pénétrât jusques dans le corps vitré avant d'extraire la cataracte. Une fois faite en présence de plusieurs personnes de l'Art, il sortit de cet organe une liqueur rougeâtre qui dura bien une demi-heure; & pendant le temps qu'elle s'écouloit, le malade se plaignit de quelques douleurs qui ne furent rien en comparaison de celles dont j'ai fais mention dans le cas précédent. Quand elles furent en partie dissipées, & le suintement de cette humeur cessé, je procédai à l'extraction de la cataracte qui sortit molle par la plus légére compression.

Malgré la curiofité que j'avois de favoir fi l'Opéré verroit, je réfolus d'attendre quelques jours pour faire cette épreuve, c'eft pourquoi je lui couvris l'œil avec une compreffe trempée dans un défenfif approprié, & j'eus le foin qu'on renouvellât l'imbibition afin de fe mettre à l'abri d'accidens. Le malade fut enfuite mis au lit & faigné du pied. Je lui prefcrivis une diéte exacte pendant les premiers jours, c'eft-à-dire, les bouillons de veau, & un narcotique chaque foir, quand il commenceroit à fouffrir.

Il faut obferver qu'il fuinta encore après l'opération un peu de cette humeur limpide & vifqueufe qui ne difcontinua que le foir, & le malade paffa une nuit fort tranquille. Je le quittai lorfqu'il faifoit déjà ufage de cet œil; & peu de temps après j'appris fon entiere guérifon par le Chirurgien du Lieu à qui j'avois laiffé le foin d'achever la cure.

Réfléxions. Ce fait m'a paru d'une trop grande importance pour ne pas le produire au jour, d'autant-mieux qu'il montre à ceux qui s'appliquent à la Chirurgie oculaire, la route qu'il faut tenir dans un cas auffi périlleux; route qui n'a été tracée par aucun Auteur, fi ce n'eft par M. *Janin* qui en a rapporté un exemple à-peu-près pareil dans fon ouvrage. Enfin, cela nous prouve ce que dit *Albucafis*, Chirurgien, dans fon traité, au chapitre XIV... » que le Chirurgien intelligent doit pratiquer » fes opérations fuivant la diverfité des cir- » conftances. Le génie lui dictera dans chaque

» cas ce qu'il doit faire pout rétablir les choſes
» dans l'état naturel ou à-peu-près, du mieux
» qu'il eſt poſſible «.

LXXXIV. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte compliquée de l'imperforation partielle de l'iris.

IL n'y a pas long-temps que le nommé David Rabi, Juif, de Livourne en Italie, habitant Montpellier depuis huit ans, vint me conſulter au ſujet de la perte de ſa vue. En conſidérant attentivement ſes yeux, j'apperçus au-delà des prunelles qui étoient preſque imperforées, puiſque la tête d'une des plus petites épingles les auroient remplies, un nuage blanchâtre qui me parut être l'opacité de la lentille criſtalline. L'œil droit étoit plus couvert que le gauche, & ce fut principalement à celui-là que je m'attachai pour tâcher d'en rappeller les perceptions viſuelles. La difficulté qui ſe préſentoit pour atteindre à ce but, étoit ſenſible, c'étoit la ſortie d'un gros corps à travers un petit trou, je dis gros corps, parce que je ſoupçonnai le criſtallin volumineux par la groſſeur du globe. Je l'opérai en préſence de M. *Bourquenod*, Profeſſeur en Chirurgie de cette Ville; & voici quel fut mon manuel.

Ma main gauche munie de mon *Ophtalmotôme*, je le plongeai dans la cornée & la criſtalloïde que j'inciſai ſuffiſamment & d'un ſeul coup, de même qu'une partie de l'iris. Enſuite ayant fait préſenter le biſeau à la cataracte par une compreſſion douce & ménagée, je l'ai extrait du globe à la faveur de la pointe de mon inſtrument que j'avois fait entrer dans une partie de ſon corps. La ſortie en étant faite, le malade diſcerna tout ce qu'on lui préſenta; & quinze jours après il put aller par-tout & vaquer à ſes affaires accoutumées à l'aide de ſon œil opéré.

Réfléxions. Cette obſervation nous fait voir évidemment que la coupure de l'uvée n'eſt point auſſi à craindre qu'on a voulu l'inſinuer dans l'eſprit du public; bien loin de là, qu'elle eſt d'une grande utilité dans certains cas; & l'on doit ſentir ici que ſi j'avois voulu m'obſtiner à procurer la ſortie de la cataracte en queſtion ſans avoir agrandi la pupille, il auroit pu s'enſuivre ou l'effuſion du fluide vitré ſans l'extraction du corps opaque, ou bien le déchirement de l'iris, & par conſéquent la perte de l'organe. Il y a déjà long-temps que j'étois convaincu de cette vérité, & l'obſervation ſuivante l'étaiera encore mieux; c'eſt pourquoi je donne ces faits pour ſervir d'exemple aux perſonnes de l'Art dans le cas où le haſard leur en procurera de ſemblables.

LXXXV.

LXXXV. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une autre Cataracte compliquée de l'imperfection entiere de l'iris.

APPELLÉ à Iſſengeaux pour opérer une Religieuſe de la cataracte, Claire Bardon, ancienne Gouvernante de M. le Marquis de Maubourg, qui étoit dans la cécité depuis ſix ans, ſaiſit cette occaſion pour me faire voir ſes yeux. Par l'inſpection que j'en fis, je trouvai que le droit étoit travaillé d'une cataracte de bonne eſpece, & que la prunelle du gauche étoit entiérement occluſe. Pour ſavoir s'il n'y avoit pas d'autre indiſpoſition derriere l'iris, je queſtionnai la malade, & par le récit qu'elle m'en fit, je ſtatuai qu'il y avoit cataracte. Cependant je lui conſeillai de ſe faire opérer l'œil droit plutôt que l'œil gauche, parce que la guériſon en étoit plus sûre. Elle s'y refuſa, en me diſant qu'elle préféroit de l'être du premier avant que de paſſer au ſecond, par la raiſon qu'elle s'étoit miſe en tête que la cataracte de ce dernier n'étoit pas encore mûre. J'eus beau la diſſuader ſur ce terme, je ne pus la gagner, & il fallut ſuivre ſon caprice. En conſéquence, je me rendis au château de M. de Chaumouroux, chez qui elle demeuroit; & là, en préſence du Chirurgien de la maiſon & d'autres Curieux, je l'opérai comme il ſuit.

J'entrai promptement dans la cornée tranfparente avec mon inftrument, je pénétrai jufques deffus la capfule criftalline en perçant l'iris, & je cernai l'une & l'autre membrane en paffant pour aller terminer la fection de cette premiere. Dès que ce coup de main fut terminé, je preffai le globe de l'œil avec beaucoup de ménagement, & la cataracte fortit auffi-tôt.

L'opération finie, je lui fermai les yeux avec l'appareil, & je la fis mettre au lit. Une ou deux heures après, on la faigna amplement du pied pour prévenir les accidens. Quelques jours après, l'œil étant beau, j'effayai de lui faire voir quelques objets. Pour cet effet, je la plaçai le dos contre le jour, & après lui avoir couvert la tête d'une étoffe de couleur douce (précaution effentielle pour modifier les rayons de lumiere dans des organes auffi foibles), je lui en montrai plufieurs qu'elle diftingua fans héfiter. Je la panfai méthodiquement, & peu de temps après la vue de cet œil fut entiérement rétablie.

Il eft à remarquer que je ne me fuis pas contenté, en pratiquant la prunelle artificielle ci-deffus, d'entamer fimplement les fibres droites de l'uvée, quelques-unes des circulaires fubirent le même fort; car fi on fe met devant les yeux la ftructure de cette membrane, on fentira aifément que fi je n'avois fait que couper ces premieres, elles fe feroient réunies, & la pupille auroit toujours refté fermée; c'eft ce que l'expérience m'a déjà appris plus d'une fois.

Un procédé femblable à celui que je mis en œuvre pour l'œil de cette fille, démontre à n'en

pouvoir douter, la ſupériorité de ma méthode d'opérer ſur les autres, & les avantages que l'on retire de mon inſtrument, puiſque lui-ſeul m'a ſuffi pour ouvrir une pupille artificielle, la criſtalloïde, & pour extraire la cataracte, ſans que j'aie eu beſoin de recourir à d'autres auxiliaires, comme c'eſt l'ordinaire de le faire dans de telles conjonctures.

LXXXVI. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte ſolide, conſidérée de bonne eſpèce, qui cependant ſe trouva compliquée de goutte-ſereine.

Mr. Raouſſet de Clément, âgé d'environ ſoixante-trois ans, demeurant à Taraſcon en Provence, & preſqu'entiérement aveugle par des cataractes, m'envoya chercher à Montpellier pour lui extraire celle de l'œil gauche qui étoit la plus formée. Préparé convenablement à cauſe de pluſieurs dartres qui couvroient ſon viſage, je partis pour l'opérer. Arrivé chez lui, je fis la viſite de ſes yeux, & je les trouvai tous deux opérables, de même que M. *Pamard*, Oculiſte d'Avignon, puiſqu'il pouvoit encore diſtinguer le jour de la nuit, même les objets éclairés.

Le Médecin & le Chirurgien de la maiſon rendus chez le malade le 14 Mai 1777, je lui

fis l'opération avec succès, & sans avoir essuyé le plus petit accident. Après que le corps opaque fut extrait de l'œil, je lui fis tourner le dos au jour, & je lui montrai quelques objets, mais il ne put qu'en distinguer l'ombre, en les agitant devant lui, ce qui me surprit, ainsi que les assistants. Je crus que je serois plus heureux au premier lever d'appareil; mais ce fut la même chose, quoique son œil fût dans le meilleur état.

Réflexions. Que penser d'après un fait de cette nature? Attribuera-t-on la non-réussite de cette opération au manuel, ou à quelque complication? Il paroît plus vraisemblable qu'elle dépendoit plutôt de cette derniere, je veux dire, d'une affection du nerf optique ou de la rétine, que non pas du manuel, puisqu'il fut prompt & sans accident, ainsi que les suites. D'après cela je puis donc répéter, que le prognostic de la cataracte est quelquefois incertain.



SECTION VII.

SUR l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes extraordinaires.

LXXXVII. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte attachée à l'iris par une membrane particuliere, par M. GEORGE DE BOLSWICK, traduite de l'Anglois.

UN homme d'environ soixante-douze ans, souffrit vers l'âge de cinquante-quatre ans, une diminution de la vue de l'œil gauche, qui, augmentant peu-à-peu, détruisit en quelques mois l'action de cet organe. Environ dix ans après, l'œil droit fut affecté de la même maniere, mais il conservoit un peu de son intégrité naturelle; ensorte que le malade pouvoit distinguer le jour de la nuit, & que la pupille se contractoit un peu à la trop grande clarté. Cet homme désirant de recouvrer la vue, je lui fis l'extraction du cristallin de l'œil gauche qui étoit absolument opaque; & au moyen de cette opération, je le mis en état de voir assez pour se conduire; mais au bout de deux mois,

ſa vue s'obſcurcit de nouveau, & en peu de jours il devint auſſi aveugle qu'avant l'extraction. En examinant ſon œil, je trouvai la cornée parfaitement tranſparente, & l'iris en bon état, mais la capſule criſtalline opaque.

Je propoſai à ce malade l'extraction du criſtallin de l'œil droit, il y conſentit; mais cette opération fut accompagnée de quelques phénomènes particuliers qui méritent attention. Après avoir fait l'incilion à la cornée, & preſſant légérement l'œil comme d'ordinaire pour faire ſortir la lentille, il ne ſe forma qu'une protubérance, ſans que le criſtalline ſe préſentât. Je tâchai alors d'ouvrir la capſule, au moyen de l'aiguille d'or de M. *Weuzel*, mais il me fut impoſſible de l'introduire dans la chambre poſtérieure; une membrane contre-naturelle, en fermoit le paſſage par ſon adhérence à toute la circonférence des fibres circulaires de l'iris.

Il ne me fut pas difficile de diſtinguer cette membrane d'avec les fibres circulaires de l'iris par la diverſité des couleurs; je fis une légere piqûre à l'un des bords de la membrane, & je donnai jour par ce moyen à l'humeur aqueuſe de la chambre poſtérieure; à meſure que cette humeur s'écouloit, la membrane ſe détachoit peu-à-peu des fibres de l'iris, & laiſſant enfin la pupille libre, alors la capſule du criſtallin ſe préſenta, & l'ayant ouverte, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, le criſtallin opaque & volumineux ſortit au moyen de la compreſſion. Le malade vit auſſi-tôt le jour; & pendant les

panſements, toutes les fois que je levois l'appareil, il diſtingua la clarté à travers les paupieres; enſorte qu'il y a lieu d'eſpérer que cette opération ſera ſuivie du ſuccès le plus complet (1).

---

(1) *Nota.* Cette eſpèce de membrane dont parle M. *Bolſvvick*, ne feroit-elle pas celle que l'on trouve dans le fœtus qui bouche la prunelle? Cette membrane qui eſt vaſculaire, extrêmement mince, & continue à l'iris, diſparoiſſant pour l'ordinaire au terme de ſept mois, & même quelquefois plus tard, ne peut-elle pas être reſtée dans l'œil de cet aveugle? On a vu des ſujets, comme il eſt très-bien expliqué dans l'Anatomie nouvelle de M. *Sabatier*, ſur qui elle s'eſt conſervée après la naiſſance, & qu'elle a rendu aveugle. Les vaiſſeaux que cette membrane reçoit, lui viennent de la face antérieure de l'iris; & ſuivant M. *Hunter*, de la capſule du criſtallin. Elle porte le nom de membrane pupillaire, elle eſt connue depuis peu. C'eſt, dit-on, un Médecin nommé M. *Vachendort*, qui l'a décrite le premier dans le commencement de Novembre de l'an 1740. M. *de Haller* en a parlé dans les Actes de l'Académie d'Upſal pour l'année 1742. *Albinus* prétend l'avoir trouvé en 1734, & l'avoir fait deſſiner en 1737; mais M. *Hunter* en attribue la découverte à une perſonne qu'il ne nomme pas.



LXXXVIII OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte liquide, ſans altération du criſtallin ni de ſa capſule.

DANS mon ſéjour à Rennes en Bretagne, Perrine Jouault, âgée de vingt-deux ans, qui avoit un œil cataracté, vint me prier de l'opérer. Je le fis à l'Hôpital St. Yves en préſence de MM. *Dannebé* & *Degland*, Docteurs en Médecine, *Dufreſne* & *Le Roi*, Chirurgiens de cette Ville. Voici quel fut mon procédé. J'ouvris dans un ſeul temps la cornée & la criſtalloïde, auſſitôt il s'évacua de l'œil une liqueur blanche & muqueuſe en très-petite quantité qui ſuivit la ſortie de l'humeur aqueuſe. La prunelle parut noire, & la malade y vit ſur le champ.

Je m'imaginai que cette matiere blanchâtre qui ſortit du globe,& qui conſtituoit la cataracte en queſtion, étoit formée par la diſſolution du criſtallin. Cependant m'étant apperçu qu'elle n'étoit qu'en petite quantité, je ne pus jamais me figurer qu'elle pût égaler en volume le criſtallin La ſuite de l'opération m'apprit qu'elle étoit produite par la ſeule altération de l'humeur de *Morgagny*; & ce qui me donna lieu d'en être perſuadé, c'eſt qu'elle put voir les objets les plus menus juſqu'à enfiler une

très-

très-petite aiguille à coudre ; & si elle avoit su lire, je suis sûr qu'elle l'auroit pu faire sans se servir de lunettes convexes comme il en faut à tous ceux qui ont subi cette opération, pour suppléer au défaut de la lentille oculaire. Je suivis la cure de cette fille pendant plusieurs jours, & je la laissai dans le meilleur état.

Réflexions. Cette observation n'est pas la seule que je pourrois citer pour assurer qu'il peut se rencontrer d'autres especes de cataractes que celles qui ont été décrites par les auteurs ; on en trouve une de ce genre dans l'ouvrage de *Janin.* Or, l'une & l'autre serviront à conclure que le cristallin n'est point nourri par imbibition, comme l'a soutenu *Morgagny*, mais par des vaisseaux particuliers ; car si cela étoit autrement, il seroit impossible qu'il y existât des cataractes de la nature de celle-ci, sans que le cristallin ne participât au même degré d'altération.

LXXXIX. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte ossifiée.

ON vint me chercher pour me rendre à Germiny, gros Bourg situé à quelques lieues de Nancy. A mon arrivée, le Seigneur de ce Lieu me recommanda le fils de son Charpentier qui avoit un œil perdu par une cataracte qu'il conservoit depuis sa plus tendre enfance.

Après un examen exact, voyant que la pupille se contractoit assez, & qu'il distinguoit encore le jour de la nuit, je ne balançai pas d'en faire l'opération en présence de son Protecteur & de son Chirurgien. Les sections de la cornée & de la cristalloïde qui furent faites d'un seul coup, n'offrirent aucune difficulté; il n'y eut que la cataracte que je ne pus extraire malgré les compressions graduées. Il fallut que je portasse une petite curette par derriere pour m'en rendre maître; ce moyen feroit même devenu infructueux, si je ne l'eusse pas été saisir de l'autre main avec de petites pinces, tandis qu'elle présentoit son biseau.

Quand elle fut mise hors de l'œil, nous fimes les remarques suivantes avec M. le Comte de Germiny & son Chirurgien, 1°. Qu'elle étoit très-mince, un peu raboteuse sur une de ses surfaces. 2°. Qu'elle étoit dentelée à sa circonférence. 3°. Enfin, qu'elle ressembloit à un petit osselet; & ce qui nous le confirma, c'est que l'ayant prise entre nos doigs, elle se brisa comme de la coque d'œuf.

Réflexions. Je demanderai actuellement quelle pouvoit être la cause de l'ossification du cristallin de ce jeune-homme? Si ce corps reçoit sa nourriture par des vaisseaux qui lui soient propres, comme on n'en peut douter d'après l'observation précédente, ne sera-t-il pas vraisemblable de croire que si le sang destiné à passer dans les tuyaux chargés à lui porter le suc alimentaire pour entretenir sa lucidité, vient à s'arrêter dans sa marche, il le desséchera né-

ceſſairement au bout d'un certain temps, de maniere à lui faire prendre la nature même de l'os ? Au moins c'eſt là mon ſentiment. Cet exemple n'eſt point auſſi rare qu'on ſe l'imagine ; il y a bien du temps qu'on l'auroit découvert, ſi les Oculiſtes s'étoient donné la peine de bien obſerver les cataractes qu'ils ont extraites. Il eſt cependant fait mention d'un fait analogue à celui-ci dans un Auteur moderne ; mais il n'eſt parlé nulle part que la criſtalloïde pût également s'oſſifier conjointement avec le criſtallin. Le fait ſuivant va cependant étayer ce que j'avance.

LXC. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte oſſifiée accompagnée de la capſule antérieure du criſtallin.

En Août 1776 étant appellé à Marſeille, pluſieurs perſonnes de conſidération vinrent me ſolliciter d'opérer la fille Clerc Roubot, âgée d'une trentaine d'années, aveugle par des cataractes que je prognoſtiquai mixtes ou douteuſes, d'après la viſite que j'en fis à diverſes repriſes. Elles étoient d'un blanc ſale, & ſembloient traverſées de pluſieurs raies diviſées en tout ſens ; les pupilles avoient leur diamètre ordinaire, mais elles étoient immobiles, & la malade ne voyoit que foiblement le jour de

l'œil gauche ; & de l'autre, ſur lequel on avoit fait l'abaiſſement, rien du tout ; il reſta même défiguré par les différentes tentatives que fit l'Oculiſte pour la précipiter au bas de l'œil.

Ne voulant point me compromettre, je fis naître mes doutes ſur le ſuccès de l'œil qui n'avoit point été touché, & j'en prévins la malade, qui néanmoins perſiſta à vouloir être opérée. Quant à l'autre œil il étoit incurable. Décidé enfin à acquieſcer à ſa demande, je la lui ai extraite en préſence de M. *Bonnet*, Profeſſeur d'Anatomie à Aix.

Après avoir fait une inciſion ſuffiſamment grande à la cornée & à la capſule criſtalline, je comprimai par gradation le globle pour donner iſſue à la cataracte, mais ce fut en vain. La forte réſiſtance que j'éprouvai, me fit preſſentir que la cataracte avoit contracté des adhérences avec l'uvée. Je travaillai dès-lors à les détruire avec le même inſtrument qui avoit ſervi à couper la cornée, j'en dirigeai ſa pointe entre l'iris & la criſtalloïde, & je cernai tout autour les adhérences que j'y rencontrai. Ce manuel achevé, je renouvellai la compreſſion, & je ne pus venir à bout de l'extraire. Alors je me déterminai à l'aller prendre avec des pinces ; pour cela je l'engageai bien avant dans les branches de cet inſtrument, & par des petites ſecouſſes je l'ôtai de l'œil ſans accident.

Quoique cet organe parût dégagé de toute opacité, je n'oſai encore faire voir l'Opérée. L'extraction laborieuſe à laquelle j'eus à faire, m'en faiſoit trop appréhender les ſuites ; c'eſt

pourquoi je lui appliquai l'appareil. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours que je fis cette épreuve, & déjà elle commençoit à y voir, ce qui est un présage heureux que son œil sans doute plus raffermi, sera en etat de distinguer tout.

Nous nous occupâmes M *Bonnet* & moi, après l'opération, à examiner la nature de cette cataracte, & nous reconnumes qu'elle etoit composée d'un cristallin mince & desséché, ayant la couleur & la forme d'un petit osselet; ses faces étoient blanches, mais l'antérieure l'étoit davantage, & il paroissoit par-dessus de petites aspérités en forme de crêtes. On appercevoit au bord de son diamètre une ligne grisâtre, qui sembloit diviser cette cataracte en deux parties. Nous essayâmes de la séparer, & nous y réussimes sans peine. L'examen fait de ces deux corps en particulier, nous observâmes que la face opposée de celle qui offroit des aspérités & de petits sillons, étoit également blanchâtre, mais un peu moins inégale, & que les faces de l'autre corps étoient assez unis, & d'une blancheur moindre. Nous les saisimes entre nos doigts, & nous les brisâmes en plusieurs petits morceaux.

Il est certain, d'après les expériences que nous fimes, que la surface la plus blanche du corps extrait, étoit la cristallo-antérieure, qui avoit acquis le même degré d'altération que le cristallin. Ce qui nous confirma davantage dans cette idée, ce sont les rides qu'elle formoit, rides qui ne peuvent pas exister sur la lentille oculaire, son organisation n'est point propre à les produire.

Réflexions. Il ſuit de cette obſervation & de la précédente, que l'extraction eſt la plus riche de toutes les découvertes qu'on ait fait dans la Chirurgie des yeux; car s'il n'y avoit eu que la méthode de la dépreſſion, je demande quel ſuccès en auroit-on retiré dans ces deux cas ?

LXCI. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte membraneuſe, ſans opacité du criſtallin.

LE fils de M. Jolly Dupeux, âgé de dix-huit ans, de la Paroiſſe de Brus près de Poitiers, avoit reçu en badinant un coup de baguette à l'œil gauche, qui lui fit perdre ſon action. On me le préſenta, & je vis du premier coup d'œil que la prunelle étoit obſcurcie par une tache blanche, & comme rayonnée; j'en fis l'extraction en préſence de M. *Coupelle*, Maître en Chirurgie de cette Ville.

La cornée & la criſtalloïde ne furent pas plutôt ouvertes, que je penſai que le criſtallin ſuivroit la ſortie de l'humeur aqueuſe, vu que je le jugai laiteux, mais je me trompai. Alors j'uſai d'une compreſſion douce, mais cela ne ſervit de rien. Voyant une telle réſiſtance, je portai de petites pinces à reſſort pour l'extraire, je les inſinuai juſques ſur la criſtallo-antérieure, & par de petits mouvements dirigés en tout ſens, je la détachai de la criſtallo-poſtérieure. L'œil parut de ſuite ſans opacité, & le jeune

malade y vit ſur le champ. Je crus que le criſtallin participoit au même dégré d'altération, & qu'il ſortiroit avec la membrane, mais il reſta fixe dans ſon chaton. Je me donnai bien de garde de l'extraire, malgré le conſeil de quelques Auteurs modernes; j'aurois penſé en le faiſant, détruire l'ouvrage de la nature, qui n'auroit jamais pû ſe réparer que par le ſecours d'un verre convexe, qui peut être ne ſe ſeroit point accordé avec le criſtallin de l'œil ſain, ou au moins très-imparfaitement.

Réflexions. Mais peut-être inſiſtera-t-on à me demander comment le criſtallin de cet œil opéré pourra-t-il reſter dans le chaton du corps vitré ſans enveloppe antérieure? Je répondrai à cette objection, que les engrénures de la *criſtallo-poſtérieure* qui l'embraſſent circulairement, ſont bien ſeules capables de le maintenir dans ſa ſituation naturelle, & que ce qui pourroit le déplacer, ne ſeroit que quelques coups ou chûtes un peu violents portés au globe; mais que le pis aller, ſi le malade avoit par haſard ce malheur, on ſeroit toujours à temps de le lui extraire. J'aurai encore occaſion de parler de ce point dans la ſection ſuivante; ainſi, on peut y jeter les yeux, il appuyera ma propoſition.

Quoique j'aie ſuffiſamment fait voir l'excellence de l'extraction & ſon utilité, par des obſervations ſenſibles, celle-ci confirmera davantage mon ſentiment; c'eſt pourquoi je demanderai aux zélés partiſans de l'abaiſſement, quel fruit auroit-on pû obtenir de leur méthode dans le cas actuel.

LXCII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte ſecondaire, ou membraneuſe.

MR. Delouai, Curé aux environs de Chartres, vint me joindre en cette Ville pour que je l'opéraſſe d'une ſeconde cataracte qui lui ſurvint peu de temps après avoir ſubi l'extraction. En jetant les yeux ſur cet organe, il ne me fut pas difficile d'y reconnoître l'opacité de la criſtalloïde antérieure, par les rides que l'on y voyoit, (maladie appellée cataracte ſecondaire ou membraneuſe); je lui en fis l'opération de la maniere ſuivante, en préſence de M. *Fougere*, Lieutenant des Maîtres en Chirurgie de cette Ville.

Je coupai tranſverſallement la cornée à-peu-près de moitié de circuit, je portai le bout de mes pinces à reſſort ſur la membrane du criſtallin, je les preſſai légérement ſur ſa ſurface pour y avoir priſe, & dans peu je la ſaiſis, & je la détachai de la tunique qui lui eſt contiguë. La cataracte hors de l'œil, le malade y vit; je le couvris des bandeaux ordinaires, & je laiſſai le ſoin de la cure au Chirurgien ci-deſſus.

Réflexions Il n'y a point de doute que cette ſeconde cataracte que j'enlevai à cet Eccléſiaſtique, ne fût la membrane antérieure du criſtallin, qui ſe déſunit de celle qui l'enveloppe poſtérieurement. Or, cela prouve clairement que la

criſtalloïde

criſtalloïde eſt compoſée de deux calottes engrénées l'une dans l'autre par leurs bords comme nous l'avons tant de fois répété, & qu'elles ne ſont pas produites par l'épanouiſſement de la capſule vitrée, ainſi qu'on l'a cru.

XCIII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une ſeconde & troiſieme Cataracte, compliquée de l'imperforation partielle de l'iris.

CONSULTÉ différentes fois à Montpellier par Mademoiſelle Reyné au ſujet de ſon œil droit qui avoit déjà ſubi l'extraction de la cataracte avec ſuccès, j'y remarquai une opacité blanchâtre & étoilée qui occupoit le trou de la prunelle, tellement rétréci, qu'à peine auroit-il laiſſé paſſer la tête d'une des plus petites épingles; de plus, une cicatrice groſſiere qui anticipoit preſque de moitié ſur la cornée tranſparente.

Toutes réflexions faites ſur l'état de cet œil, je ne voulus pas en propoſer l'extraction, quoique je l'aie jugée opérable. La manœuvre longue & pénible qu'il s'agiſſoit d'exécuter, m'en avoit trop fait appréhender les ſuites. Cependant forcé par cette Demoiſelle à l'opérer malgré le doute que je lui fis naître du ſuccès, je cédai à ſes inſtances réitérées, & je m'en acquittai en

préfence de M. *Bourquenod* fils, Profeffeur en Chirurgie, & d'autres Curieux. Voici le manuel que j'employai.

Je portai fur le champ mon *Ophtalmotôme* fur la cornée, je le fis entrer à un demi-quart de ligne environ fur l'iris, du côté du petit angle, & je pénétrai jufques dans le corps opaque que j'incifai avec une partie de cette tunique, enfuite j'achevai la fection de la cornée au-deffous de celle qui avoit été faite précédemment, je veux dire, au-deffous de la cicatrice. Les fections des membranes finies, j'entrai avec de petites pinces à reffort au-delà de la prunelle, & je fus faifir le corps opaque. Auffitôt que je le tins, je le fecouai légérement de tous côtés pour l'extraire; mais je lâchai prife; parce qu'il réfiftoit aux efforts que je faifois pour arriver à mon but, & je fus détruire avec le même inftrument les adhérences qu'il avoit contracté avec l'iris. Quand cela fut fait, j'allai de nouveau faifir la cataracte fecondaire, & j'en fis l'extraction fans avoir eu aucun accident.

Dans le moment que je penfai que l'opération étoit entiérement achevée, je fus fort étonné, ainfi que les affiftants, d'y retrouver une autre capfule opaque; je jugeai de là, que cette troifieme cataracte ne pouvoit être que la criftalloïde-poftérieure qui revêt poftérieurement le criftallin. Pour m'en rendte maître, je fuivis le même procédé que ci-deffus, mais il me fut impoffible d'y parvenir, & j'euffe déchiré l'hyaloïde, & procuré l'évafion de l'hu-

meur vitrée, si je m'étois obstiné à la tirailler davantage. J'étois prêt enfin à abandonner cet œil, s'il ne m'étoit pas venu dans l'idée d'aller la couper à la place qu'elle occupoit avec de petits ciseaux courbes & à pointes mousses, comme la seule ressource qu'il me restoit pour l'en débarrasser. Ainsi, pour remplir mon dessein avec avantage, je saisis d'une main la cristallo-postérieure avec mes petites pinces, & de l'autre j'aillai la couper d'un seul coup avec de petits ciseaux en la tirant tant soit peu à moi. Il ne survint pour tout accident, qu'une légére coupure à l'uvée, ce qui donna un peu de sang, mais il s'évacua dans peu avec l'humeur aqueuse.

La longueur de l'opération & son extrême délicatesse, me donnant lieu de craindre une inflammation prochaine, je fis saigner deux fois la malade du pied dans le même jour. La diéte que je lui prescivis ne fut point aussi sévére que le cas l'exigeoit, tant par rapport à son âge, que par rapport aux raisons que nous avons avancé dans le chapitre IX. & que nous ne répéterons pas ici.

L'appareil fut levé le cinquieme jour, & déjà elle distinguoit jusqu'à une épingle. La cure alla si bien, que cette Demoiselle fut en état au bout d'un mois, de sortir & de vaquer à ses affaires ordinaires.

Réflexions. Cette observation seule n'est-elle pas assez forte pour combattre le systême de l'abaissement? Je laisse aux personnes instruites & impartiales le soin de juger sur un point aussi intéressant.

SECTION VIII.

SUR l'extraction d'une Cataracte particuliere, & sur la dispute intéressante qu'elle a occasionnée.

XCIV. OBSERVATION.

SUR l'extraction d'une Cataracte surnommée choroïdale, par MM. PELLIER freres ainés.

MR. l'Abbé Caroillon, Prêtre & natif de Langres, y résidant, âgé d'environ trente ans, vint nous consulter sur l'état de ses yeux dans le courant d'Avril 1773. Par l'inspection que nous en fîmes, nous apperçumes, 1°. Au-delà de la pupille de l'œil gauche, qui conservoit son ressort ordinaire, une opacité brunâtre qui paroissoit s'étendre plus loin que la circonférence de l'iris. 2°. Un éloignement assez manifeste de ce nuage à cette membrane. 3°. Des espaces sur cette opacité, à travers lesquels on voyoit la transparence des humeurs de l'œil, & par où le Consultant nous dit qu'il distinguoit encore un peu les objets, mais que depuis quatre ans cette maladie n'avoit fait aucun progrés. 4°. Enfin, que son œil droit commençoit à s'affecter de même.

Ce jeune Ecclésiastique inquiet de sa situation, nous demanda quel parti il y avoit à prendre

pour en obtenir la guériſon. Nous lui répondîmes qu'il ne s'y en préſentoit pas d'autre que celui d'extraire ce corps opaque que nous regardions comme capſulaire, & qu'une fois cette opération faite avec ſuccès, & les ſuites heureuſes, il auroit l'avantage d'y revoir comme dans l'état naturel.

Le Conſultant, qui jouiſſoit de la meilleure ſanté, s'étant décidé à ſubir l'opération propoſée, elle ſe fit le lendemain 26 du préſent mois, en préſence de MM. *Charles* & *Darentieres*, Docteurs en Médecine, *Aubry*, Maître en Chirurgie, & *Hyquem*, Chirurgien Major dans le Régiment de La Fere. Voici comment l'un de nous procéda à l'extraction de la cataracte dont il s'agit, & quel en fut le réſultat.

Après avoir fait à la cornée une inciſion aſſez grande, comme pour extraire une cataracte ordinaire, j'ouvris auſſitôt avec une petite lance à la Davielle, la partie inférieure de la criſtallo-antérieure, & j'y portai ſur le champ de petites pinces avec leſquelles l'ayant ſaiſie, je commençai à faire de petits tiraillements accompagnés de légeres ſecouſſes que je dirigeai de droite à gauche, & de gauche à droite. Mais quel fut mon étonnement de voir qu'au moindre tiraillement, l'iris ſuivoit les mouvements de l'extenſion que j'occaſionnois à la cataracte que nous croyions dépendre de la partie antérieure de la criſtalloïde. Je penſai de là que celle-ci avoit ſûrement contracté des adhérences avec la face poſtérieure de l'iris. A l'inſtant je ceſſai cette manœuvre, crainte

de la déchirer, ou bien de la ſéparer d'avec le plexus ciliaire. Pour m'en aſſurer, j'inſinuai l'extrémité d'une petite curette entre ſa partie poſtérieure & la criſtallo-antérieure que je fis entrer ſans la moindre réſiſtance juſqu'à l'endroit du plexus ; cela fut pour nous une preuve que celle-ci n'étoit point adhérente avec celle-là, & que cette cataracte ne pouvoit être formée que par un prolongement de la choroïde, qui exiſtoit telle, comme on le démontrera dans un inſtant, & s'étendoit ſur la criſtalloïde en forme de nuage étoilé, ainſi que nous l'avons dit plus haut.

En conſéquence, nous fîmes repoſer un moment le Cataracté, & pendant ce temps nous réfléchimes ſur le parti que nous devions prendre dans un cas auſſi embarraſſant. Nous conclumes enfin que le plus sûr étoit de couper circulairement le plus près qu'il ſeroit poſſible du plexus ciliaire, cette membrane qui paroiſſoit adhérente à la criſtalloïde antérieure. Pour en être certain, je la ſaiſis ſuperficiellement avec nos petites pinces juſqu'à trois différentes repriſes afin de ſavoir ſi on auroit pu la couper ſans endommager la criſtallo-antérieure, mais il me fut impoſſible. Alors je me décidai à les extraire l'une & l'autre à la faveur de petits ciſeaux courbes & de nos pinces. Cela fait, nous ne pûmes voir dans quel état étoit la pupille, parce que la chambre antérieure étoit preſque remplie de ſang qu'avoient fourni les vaiſſeaux de l'iris qui eſſuya un coup de ciſeaux par un mouvement involontaire que l'œil fit lorſque j'achevai

de couper un lambeau de la membrane.

L'opération ainſi terminée, je fis fermer l'œil au malade, & je le couvris d'une compreſſe graduée, ſoutenue d'un bandeau; enſuite il fut mis au lit. Les ſaignées, les boiſſons antiphlogiſtiques, enfin, tout ce qui pouvoit prévenir l'inflammation, furent mis en uſage. Malgré cela, il reſſentit les promiers jours des douleurs à l'œil & à la tête qui ſe diſſiperent promptement; mais la diéte la plus ſévère n'y contribua pas peu.

Il n'y ſurvint aucun autre accident, & l'œil fut ouvert le cinquieme jour de l'opération. Empreſſé de le regarder pour en connoître l'état, nous le trouvâmes peu rouge, & la pupille très-noire, mais ne pouvant encore diſcerner aucun objet. Nous en fumes peu étonnés; nous préſumâmes que cet organe ayant été extrêmement fatigué du manuel, cela pouvoit avoir rétardé les perceptions viſuelles, mais qu'elles ſe rétabliroient inſenſiblement. Nous ne fumes pas fruſtrés de notre eſpérance; car trois jours après nous viſitâmes l'œil de nouveau, & le malade commença à diſtinguer les gros objets. Cet organe ne fut expoſé à la lumiere que par gradation; enſorte que les perceptions ſe perfectionnerent de plus en plus, au point que le malade put dire la Meſſe le trente-ſixieme jour.

Nous n'omettrons pas de dire que les membranes extraites ſe ſont déſunies au moindre attouchement que nous fimes avec nos doigts, & que celle qui étoit formée par l'épanouiſſement de la choroïde, & qui recouvroit la

criſtallo-antérieure, étoit brunâtre, & l'autre ſaine & tranſparente. Cette derniere membrane en étoit une preuve évidente ; & comme c'eſt une maladie qui n'a été décrite par perſonne, nous la regardons comme un vrai phénomène. Nous ne nous occuperons pas à décrire la cauſe qui peut avoir produit l'expenſion de cette membrane qui formoit la cataracte en queſtion ; nous en laiſſons le ſoin aux Naturaliſtes. Notre but, en publiant cette obſervation, a été ſimplement de montrer aux gens de l'art qui peuvent rencontrer de ſemblables maladies, le procédé que nous avons employé pour parvenir à ſa guériſon. Elle ſert de plus à prouver, comme l'a découvert feu M. *Hoïn*, que l'iris n'eſt pas une continuité de la choroïde, mais ſeulement une contiguité, & que l'une & l'autre membrane ſont iſolées.

Réflexions. Si l'extraction avoit été connue dans ce temps-là, j'inſiſterois à demander aux partiſans de la dépreſſion, quel ſervice auroit-on pu rendre par leur méthode à M. l'Abbé Caroillon ? Ainſi, d'après toutes les obſervations que nous avons rapportées juſqu'ici pour prouver la bonté de l'extraction, pourrons-nous nous flatter qu'on ſe dépouillera de cet ancien préjugé en abandonnant entiérement la dépreſſion pour s'appliquer de plus en plus à cette premiere, à qui nous ſommes déjà redevables de tant de découvertes ? Au moins nous vivons dans l'eſpérance de voir dans peu le reſte des Oculiſtes abaiſſeurs, ſe réunir avec les extracteurs & ſuivre leurs traces.

EXTRAIT de Réflexions en forme de Lettre, ſur l'obſervation précédente, par M. THOMASSIN, Maître en Chirurgie à Rochefort en Franche-Comté (1).

A La premiere lecture de votre Journal du mois de Juillet 1774, cette obſervation me frappa par ſa ſingularité, & par pluſieurs circonſtances qui me parurent très-difficiles à concilier. Je couchai dès-lors ſur le papier les réflexions qu'elle me ſuggéra, dans le deſſein de vous les envoyer pour être inſérées dans un de vos Journaux, en cas que vous les en jugiez dignes, mais je ne ſais comment je les ai oubliées. Je les retrouve aujourd'hui, le temps n'ayant point effacé les motifs qui leur avoient donné lieu, je vous les communique, & je penſe que la célébrité que M. *Pellier* pere s'eſt acquiſe dans le traitement des maladies des yeux, ne doit point m'empêcher de propoſer à MM. ſes fils, des objections que je crois fondées à pluſieurs égards : vous en allez juger.

Ils obſerverent, dit le Rédacteur de cette obſervation, *au-delà de la pupille de l'œil gauche* (*de M. Caroillon, Prêtre de Langres*) *qui conſervoit ſon reſſort ordinaire*, 1°. *Une*

(1) Ces réflexions ſe trouvent dans le Journal de Médecine de Mai 1776.

opacité brunâtre qui paroiſſoit s'étendre au-delà de la circonférence de l'iris. 2°. Un éloignement aſſez manifeſte de ce nuage à cette membrane, &c.

Ne peut-on pas dire avec une ſorte de certitude que ces obſervations ne ſont qu'idéales & de pures conjectures ? Comment ces MM. peuvent-ils ſavoir juſqu'où cette opacité brunâtre, pour me ſervir de leur expreſſion, pouvoit-il s'étendre ? On peut bien voir ſi un corps opaque qui recouvre le criſtallin a plus de diamétre que la pupille, mais c'eſt tout ce que la vue peut découvrir dans les maladies des yeux qui ont leur ſiege au-delà de l'iris.

Un éloignement aſſez manifeſte de ce nuage à cette membrane. Que peut-on de plus haſardé que cette ſeconde aſſertion de ces MM. ? Elle eſt fondée encore plus que la premiere, ſur l'idée non-exacte de la vraie ſtructure de l'œil. L'anatomie moderne nous apprend que l'iris eſt toujours exactement appuyée ſur le criſtallin ; qu'il n'y a aucun eſpace intermédiaire comme on l'avoit cru ci-devant, & qu'ainſi la prétendue chambre poſtérieure de l'humeur aqueuſe, que tous les Anatomiſtes ont décrite, n'a jamais exiſté que dans leur imagination.

Le célébre *Lieutaud* (1) avec l'habitude la plus conſommée de la diſſection, n'a pu découvrir aucune trace de cette membrane. » J'ai » fait un grand nombre d'expériences ſur ces

(1) Voyez ſes Eſſais anatomiques ſect. edit. pag. 120.

» parties, dit ce grand Anatomiste; j'ai mis
» à glacer des yeux, & je les ai disséqué
» de tant de façons & avec tant de précau-
» tions, qu'il est presque impossible que cette
» chambre eût échappé à mes recherches «.

Quand même nous admettrions, selon le sentiment de ces MM., l'existence de la chambre postérieure de l'œil, elle est si petite, de l'aveu même des Anatomistes qui l'ont décrite avec le plus d'enthousiasme, qu'elle eût été entiérement remplie par la production contre nature qui fait le sujet de leur observation, & que par conséquent ils n'auroient point vu, comme il leur plait de dire, *un éloignement manifeste de ce nuage à l'iris.*

Ces MM. qui avoient d'abord cru cette cataracte formée par l'opacité de la capsule du cristallin, furent convaincus du contraire par la facilité avec laquelle l'iris suivoit les moindres mouvements que l'Opérateur donnoit à cette membrane accidentelle, & par la liberté qu'il eut à introduire *une curette entre sa face postérieure & la cristallo-antérieure jusqu'au plexus ciliaire.* Cependant par une fatalité dont on nous laisse ignorer la cause, il ne put extraire l'une de ces membranes sans l'autre, c'est-à-dire, la production morbifique sans la cristalloïde. Je dis par une fatalité, parce que je regarde comme telle, l'extraction de cette membrane, qui a dû vraisemblablement être suivie du cristallin. Ces MM. n'en disent rien, mais je le présume sur ce que souvent le cristallin s'échappe dès que la section de la cornée est achevée, par

la preſſion (1) que le globe éprouve contre le fond de l'orbite, qui dépend de la contraction des muſcles de cet organe, & ſur ce que, quand la ſection de la cornée n'eſt pas ſuivie de cet effet, celle de la criſtalloïde ne manque preſque jamais de le produire; & ſi ces MM. ſe refuſoient de ſe rendre à ce que j'en dis, j'en appelle aux témoignages des Oculiſtes qui ont beaucoup d'uſage de l'opération de la cataracte. Ces faits bien connus par les expériences de M. *Guerin*, l'ont engagé à s'en expliquer d'une maniere bien poſitive, après avoir parlé des cataractes capſulaires. » Il peut » arriver que l'épaiſſiſſement de la membrane » capſulaire ne ſoit pas accompagnée de celui » du criſtallin, alors l'opération que l'on ſeroit » obligé de faire, ſuppoſeroit l'extraction du » criſtallin néceſſaire; celui-ci ne ſauroit tenir » en place après l'extraction de ſa membrane, » & deviendroit même un corps nuiſible ». *Eſſai ſur les maladies des yeux*, *pag.* 311.

Ces Meſſieurs n'ont pas omis de nous dire que la membrane accidentelle & la criſtalloïde, après leur extraction commune, ſe ſont déſunies au moindre attouchement; ce qui forme, ſelon moi, une double démonſtration que l'extraction de la ſeconde de ces membranes n'étoit point inévitable. J'ajoute, qu'à quelque torture que j'aie mis mon imagnation, il m'a été impoſſible de comprendre comment l'Opérateur a pu

(1) Voyez les Obſervations de Chirurgie, traduites de l'Anglois, de *Warner*, pag. 137.

emporter ces deux membranes en même temps, & de la maniere qui eſt décrite ; & comme il eſt vraiſemblable que je ne ſuis pas le ſeul qui ait la pénétration aſſez peu ſubtile pour ne pas comprendre le procédé de MM. *Pellier*, ils ne doivent point trouver mauvais que l'on puiſſe avoir des doutes ſur pluſieurs points de leurs obſervations, juſqu'à ce qu'ils aient réparé les omiſſions &c. qui s'y trouvent, par les éclairciſſements que le public eſt en droit d'attendre d'eux. Je ne dirai rien ſur l'origine que ces Meſſieurs attribuent à la membrane qu'ils ont extraite, qu'ils regardent comme un prolongement de la choroïde. Il eſt difficile de concevoir comment cette membrane a pu s'allonger juſquau point de couvrir entiérement le criſtallin ; mais je laiſſe aux perſonnes plus inſtruites à diſcuter ce point, & je me contente de dire qu'il me paroîtroit plus naturel de le faire dépendre de l'opacité de la capſule de l'humeur aqueuſe qui recouvre le criſtallin (1)

---

(1) Comme cette partie nouvellement découverte, peut être inconnue à quelques-uns de mes Lecteurs, je crois qu'on me ſaura gré de dire que cette membrane qui tapiſſe l'intérieur de la cornée, ayant quelques-unes des propriétés des cartilages, comme celle de réſiſter à la macération dans l'eau, de ſe rouler ſur elle-même lorſqu'on la détache, & de ſe déchirer d'une façon nette & en tout ſens, a été nommé par M. *Demours*, l'ame cartilagineuſe de la cornée. Cette membrane forme un ſac qui a la forme de la cavité où il eſt contenu, & qui renferme l'humeur aqueuſe de l'œil. M. *Demours* eſt celui de tous les Anatomiſtes qui ont connu cette membrane, qui en a fait la meilleure deſcription dans une Lettre anatomico-polé-

Je finis, en faisant remarquer que l'observation de MM. *Pellier*, ne peut pas servir à prouver, comme ils le prétendent, que l'iris n'est pas une continuité de la choroïde, & que c'est mal-à-propos qu'ils attribuent la découverte de cette vérité anatomique à M. *Hoïn*, qui n'a fait que la développer, & qui avoue lui-même qu'elle avoit été entrevue par un petit nombre d'Auteurs, &c., &c. (1).

RÉPONSE *adressée aux Auteurs du Journal de Médecine, sur les Réflexions en forme de Lettre de M.* THOMASSIN, *concernant l'Observation XCIV. par l'Auteur de cet Ouvrage.*

LES réflexions de M. *Thomassin* sont écrites avec tant d'énergie, qu'elles demandoient assu-

---

mique adressée à M. *Petit*. On trouve aussi des éclaircissements sur la structure & l'usage de cette partie, dans l'Histoire de l'Anatomie & de la Chirurgie, par M. *Portal*, Tom. V pag. 227.

Addition de l'Auteur du Journ. de Med. M. Thomassin auroit dû ajouter que M. *Descemet* avoit parlé de cette membrane, long-temps avant que M. *Demours* eût rien écrit à ce sujet.

(1) Voyez le Journal de Médecine, Juin 1772, p. 29. J'invite aussi MM. *Pellier*, à voir le Traité des maladies des yeux de M *Guérin*, pag. 218, & l'Anatomie de M. *Sabatier*, Tom. *in*-8°. pag. 154, qui fait remonter cette découverte jusqu'à *Riolan*.

rément une prompte réponſe ſitôt qu'elles ont parues ; mais comme j'étois encore dans le cours de mes voyages, cela fut cauſe que j'oubliai de faire la lecture du Journal dans lequel elles ont été inſérées, & que je n'y répondis pas. De retour chez moi à Montpellier, le premier qui me tomba entre les mains, fut celui-là. J'y vis ces réflexions, qui ſont tellement erronées, que je m'empreſſai d'y répondre tout de ſuite, comme étant le Rédacteur de l'obſervation ſur laquelle elles ſont faites. J'eſpere, Meſſieurs, que vous voudrez bien l'inſérer dans votre ſavant Journal, ſi vous la trouvez intéreſſante; vous obligerez une infinité de gens de l'art, qui liront avec plaiſir une diſcuſſion auſſi utile pour eux & l'humanité.

Notre Cenſeur débute d'abord ainſi, en parlant des Oculiſtes qui ont procédé à l'opération de la cataracte, qu'ils ont appellé choroïdale. » Ils » obſerverent, dit le Rédacteur de cette obſer- » vation, au-delà de la pupille de l'œil gauche » (de M. Caroillon, Prêtre de Langres) qui » conſervoit ſon reſſort ordinaire, 1°. Une » opacité brunâtre, qui paroiſſoit s'étendre plus » loin que la circonférence de l'iris. 2°. Un » éloignement aſſez manifeſte de ce nuage à » cette membrane. Ne peut-on pas dire, ré- » pond-t-il ſur cet article avec une ſorte de » certitude, que ces obſervations ne ſont qu'i- » déales, & de pures conjectures &c. ».

Nous dirons premierement, que les raiſons qu'il emploie, pour s'expliquer ainſi, ſur une vérité auſſi inconteſtable, ſe trouvent entiérement con-

tradictoires à ce que l'expérience nous enseigne journellement sur les yeux des personnes cataractées; c'est pourquoi nous ne nous départirons point de ce que nous avons avancé dans le premier point, & encore moins dans le second. Que M. *Thomassin* fasse les mêmes remarques que nous sur les yeux atteints de cette maladie, & alors s'il n'observe pas à-peu-près jusqu'où s'étendent les corps opaques, nous consentons à nous rendre à son systême. Ce n'est cependant pas que nous ne convenions qu'il est des sujets chez qui on ne peut découvrir l'opacité qui les frustre de la vue, comme il arrive dans ceux qui ont été opérés par la dépression, parce que leurs cataractes en remontant, sont venues s'adapter au trou de l'uvée; d'autres qui se trouvent dans ce cas à cause de la petitesse de leurs pupilles, d'autres enfin par l'applatissement de leurs yeux. Ce sont là les vrais cas où nous avouons volontiers avec ce Chirurgien, qu'il est impossible de discerner à-peu près jusqu'où s'étend l'opacité qui constitue la cataracte; mais il n'étoit rien de tout cela chez le malade qui donne lieu à toutes ces réflexions, parce qu'il avoit les yeux très-convexes, & les prunelles assez larges pour laisser appercevoir à peu-près jusqu'où alloit *l'opacité brunâtre* qui l'empêchoit d'y voir; & ce Chirurgien ne doit pas ignorer que dans des yeux de cette nature il y a beaucoup plus d'humeur aqueuse, & que les prunelles ont un diamétre plus grand que dans ceux qui sont applatis. Cette remarque lui a sans doute échappé, & c'est peut-être ce qui

l'a

l'a induit dans des erreurs que nous allons développer les unes après les autres, & qu'avec le temps il reconnoîtra indubitablement.

A l'égard du 2°. *Un éloignement assez manifeste de ce nuage à cette membrane*, notre Censeur réplique : *Que peut-on de plus hasardé, que cette seconde assertion de ces Messieurs ?*

Nous ne savons à quel propos il nous tient ce langage, vu que ce n'est pas nous qui avons fait la découverte de l'éloignement de l'iris au corps lenticulaire, qui forme la chambre postérieure de l'œil; il est reconnu depuis bien des années; & quoiqu'il ait voulu prouver le contraire en citant un passage des essais anatomiques de M. *Lieutaud* (auquel nous rendons néanmoins tout l'hommage dû à ses talents), cela ne donne pas droit à M. *Thomassin* d'assurer que cette prétendue chambre n'a jamais existé que dans l'imagination des Anatomistes; c'est tout ce qu'il auroit pu avancer si les sentiments sur ce point anatomique eussent été seulement partagés. Mais aujourd'hui que le flambeau d'une saine théorie nous a éclairé, tout le monde demeure d'accord de sa vraie existence : nous allons le prouver.

Nous conviendrons qu'il a été un temps où on n'a pu exactement savoir l'épaisseur des chambres de l'œil, quelque dissection que l'on ait faite, ni même par la congélation de l'humeur aqueuse, & que cette découverte seroit peut-être encore dans le berceau sans le génie du célébre M. *Petit*, Médecin, qui inventa une machine qu'il appelle *Ophtalmomètre*, par laquelle on trouve

que la chambre antérieure de l'humeur aqueuſe a ordinairement une ligne d'épaiſſeur, & la chambre poſtérieure un quart de ligne; nous ajouterons même qu'il eſt des yeux où elles ſont plus grandes & plus épaiſſes par rapport à leur groſſeur. Quoique cette preuve dût ſuffire pour conſtater cette vérité, cherchons encore à l'étayer par la foi d'un nombre d'excellents Auteurs, tant anciens que modernes, qui affirment l'exiſtence de la chambre poſtérieure de l'œil.

Nous citerons, 1°. *Veſale*, l'un des plus ſavants Anatomiſtes du ſeizieme ſiecle, né à Bruxelles le 31 Décembre 1514, qui a fait des remarques très-intéreſſantes ſur les yeux. Il admet deux chambres dans l'œil. Voyez ſes ouvrages,

2°. Le fameux *Hermann Boerrhave* (1), ne s'eſt-il pas auſſi expliqué ſur l'intervalle qu'il y a entre l'uvée & le criſtallin en parlant de la cataracte dans le temps même qu'on étoit encore en diſcuſſion ſur ſa nature & ſon ſiege. L'explication qu'il en donne eſt à la vérité un peu obſcure; mais les Auteurs dénommés ci-après, ont bien éclairci ce point de doctrine depuis ce temps-là.

3°. S'il n'y avoit aucun eſpace intermédiaire entre l'uvée & la criſtalloïde, *Palſin* (2) n'eût point dit, » l'humeur aqueuſe remplit l'eſpace

(1) Voyez ſes Leçons publiques ſur les maladies des yeux, pag. 146. ann. 1749.

(2) . . . ſon Traité, ann. 1726.

» qui eſt entre la ſurface intérieure du criſtallin » & la face antérieure de l'humeur vitrée, cet » eſpace peut ſe diviſer en deux compartiments. » Le premier eſt celui qui s'étend depuis la ſur- » face antérieure de la cornée juſqu'à l'iris; & le » ſecond, qui eſt au-delà de l'iris & de l'endroit » où ſe forme d'ordinaire les cataractes mem- » braneuſes entre la prunelle & le criſtallin «.

4°. *Briſſeau* le fils (1) ne convient-il pas de ce point dans ſon ouvrage en avançant, » l'hu- » meur aqueuſe occupe tout l'eſpace qui eſt » depuis la ſurface interne de la cornée juſqu'à » la ſurface extérieure du criſtallin qu'elle mouille. » L'iris flotte dans ſon milieu, & forme une » eſpece de cloiſon qui ſépare cette étendue » en deux chambres qui ont communication » l'une avec l'autre par l'ouverture de la pupille. » Celle qui eſt en-deçà de l'iris, & que j'ap- » pelle la premiere chambre, eſt plus ſpacieuſe » que l'autre, parce que la cornée ſe voûtant » en dehors la rend plus ample. Celle qui eſt » au-delà de l'iris, & que je nomme la ſeconde » chambre, eſt moins étendue que la premiere, » à raiſon du criſtallin qui, avançant par ſa » convexité dans cette chambre, diminue l'eſ- » pace de cette cavité «.

5°. *Antoine Maitrejean* (2) n'eſt il pas du même avis lorſqu'il dit dans ſon traité ſur l'œil,

(1) Voy. ſon Traité ſur la Cataracte pag. 11. an. 1709.
(2) Voyez ſon Traité ſur les maladies de l'œil, p. 49. ann. 1722.

» l'humeur aqueuſe remplit tout cet eſpace qui
» ſe rencontre entre la cornée tranſparente,
» le criſtallin & les côtés antérieurs du corps
» vitré ; ainſi, la partie de l'uvée qui forme
» l'iris, baigne dans cette humeur «.

6°. *Jean Godefroy Zinn* (1) célébre Anatomiſte, Profeſſeur en Médecine, Membre de pluſieurs Académies, n'a-t-il pas établi ſur l'expérience & l'obſervation, l'inégalité des chambres aqueuſes de l'œil.

7°. *De St. Yves* (2) n'a-t-il pas avancé dans ſon ouvrage ſur les yeux, » il y a un eſpace
» ou intervalle entre l'iris & la cornée tranſpa-
» rente, que l'on appelle chambre antérieure,
» & une autre derriere l'iris, que l'on nomme
» chambre poſtérieure «.

Nous ne ceſſerions de rapporter d'autres paſſages ſur ce même objet provenant de différents Auteurs, ſi nous croyions que ceux-ci ne fuſſent point ſuffiſants pour deſſiller les yeux de notre Cenſeur ; mais comme nous ſommes perſuadés qu'il ſe rendra à la ſaine raiſon, nous l'engagerons ſeulement à jeter un coup d'œil ſur les ouvrages de M. *Deshais Gendron*, *pag.* 40. *tom. I. année* 1776. *Guérin de Lyon*, *pag.* 314. *ann.* 1769. *Janin*, *pag.* 12. *ann.* 1772. Sur celui de M. *Winſlou*, *édit. in*-4°. *pag.* 667, lequel cite dans le même paſſage

(1) *Vid. Deſcriptionem anatomicam oculi humani iconibus illuſtratam. Gotting.* 1755, in-4°.

(2) Voyez ſon Traité ſur les maladies des yeux, p. 12. ann. 1769.

Heifter & *Morgagny*, qui foutiennent fermement l'exiftence des deux chambres de l'œil, & s'il veut s'inculquer cette vérité anatomique, il pourra lire à fon loifir l'excellent Traité des Sens par M. *Lecat*, *pag.* 375. L'Anatomie de M. *Sabatier*, *in-8°. I. vol. pag.* 545. La Splancnologie raifonnée de M. *Fleurant*, *tom. II. pag.* 472. La Céphalatomie de M. *Bonhomme*, Chirurgien d'Avignon, *pag.* 144. Et enfin, le Dictionnaire raifonné d'Anatomie & de Phyfiologie de M. *Beuffieu*, au mot de chambre de l'œil, alors il verra que ces Auteurs tombent tous d'accord fur ce point anatomique.

A des autorités auffi refpectables, que répondra M. *Thomaffin* fur un fait d'anatomie fi bien étayé, & notre feconde affertion eft-elle auffi hafardée qu'il le prétend ? Peut-il difconvenir qu'elle ne fe rapporte très-bien aux paffages ci-deffus, & ne conviendra-t-il pas que fes allégations font fauffes & dénuées de fondement ? Nous fommes sûrs que s'il réfléchit mûrement fur ce qui a été écrit fur cette matiere, nous le verrons bien vîte fe ranger de notre parti & abandonner le fentiment du célébre *Lieutaud*.

Une autre erreur non-moins auffi groffiere que celle que nous venons d'éclaircir, eft que notre Cenfeur foutient que l'anatomie moderne nous apprend que l'iris eft toujours exactement appuyée fur le criftallin. Quoique le contraire foit prouvé par ce qui vient d'être détaillé, cherchons encore à le convaincre davantage. Pour cet effet, nous lui demanderons comment

l'iris jouiroit-elle des fonctions de dilatation & de constriction que la nature lui a donnée, si le cristallin étoit vraiment adossé contre cette tunique? Ne sait-il pas que si ce qu'il avance avoit lieu, il en résulteroit un *midriasis* à l'œil, & que par conséquent l'organe ne recevroit qu'imparfaitement la distinction des objets? Il reconnoîtra bientôt la vérité du fait, s'il a quelque connoissance sur l'optique. Ainsi, nous lui laissons faire là-dessus ses réflexions pour juger sainement sur cet objet; s'il nous croit dans l'erreur, qu'il produise ses raisons, mais avec moins de chaleur qu'il n'a fait, nous sommes prêts à les lui réfuter par des observations solides & concluantes.

Puisqu'il est donc certain qu'il y a une chambre postérieure qui contient au moins un quart de ligne, M. *Thomassin* ira-t il s'opiniâtrer à dire que la production non-naturelle que nous avons extraite, n'auroit pu contenir dans cette chambre sans la remplir? Ce seroit s'abuser, & retomber de plús en plus dans l'erreur; d'autant mieux que cette production n'avoit pas plus d'épaisseur qu'une gaze des plus fines, ou qu'une toile d'araignée. Les gens de l'art cités, présents à cette opération, & aux remarques que nous avons faites sur la nature de cette cataracte, sont des garants non-suspects de ce que nous avons avancé; ce n'est même qu'à leur sollicitation que nous avons publié cette observation.

Par une fatalité, continue notre Censeur, *dont on nous laisse ignorer la cause, il ne peut*

extraire l'une de ses membranes sans l'autre, c'est-à-dire, la production morbifique sans la cristalloïde, &c. Mais cette cause n'est-elle pas assez sensible, & le Rédacteur de l'observation ne s'en est-il pas assez expliqué clairement, lorsqu'il a avancé que cette membrane avoit paru adhérente à la cristallo-antérieure. » Pour m'en assurer, dit l'Opérateur, je la saisis superficiellement avec nos petites pinces, à trois différentes » reprises, pour savoir si vraiment on auroit pu » la couper sans endommager la cristalloïde, » ce qu'il ne m'a jamais été possible de faire ; » pour lors je me décidai à les extirper l'une » & l'autre à la faveur de nos ciseaux cour- » bes, &c. «. *Je dis, par une fatalité,* ajoute toujours ce Chirurgien, *parce que je regarde comme telle l'extraction de cette derniere cataracte, qui a dû vraisemblablement être suivie de la chûte du cristallin, &c.* Pour ce qui regarde cet article, j'avoue ingénuement à notre Censeur, que j'ignore à-présent si dans l'extraction de cette cataracte, la chûte du cristallin a eu lieu ; comme il y a quelques années que ce fait est arrivé, cela s'est effacé entiérement de mon esprit ; mais peut-être mon Frere a-t-il la mémoire plus récente, puisque c'est lui qui eut toute la peine, mais en même temps toute la gloire de réussir dans une opération aussi laborieuse, aidé cependant de mes foibles conseils. Je l'engage à en rendre un compte exact (il est d'une assez grande conséquence), & à suppléer à mes réflexions, si elles ne suffisoient pas pour réparer les omissions, &c. que ce Chirurgien

prétend trouver dans notre obſervation.

Quoiqu'il en ſoit, nous pouvons proteſter que quand même le criſtallin de l'œil de M. l'Abbé Caroillon auroit reſté dans ſon chaton, cet exemple ne ſeroit pas le premier, mon porte-feuille en contient pluſieurs; on en trouve même un de ce genre dans la ſection VII. pag. 310. Obſerv. XCI. Mais pour convaincre les incrédules, & pour que le Lecteur n'ait pas à recourir ſi loin, rapportons en un autre qui nous eſt tombé entre les mains dans la même Ville où nous avons extrait la cataracte *choroïdale*. Voici ſon contenu.

Obſervation XCV. La fille du nommé Peſſigny, de Hortes, Village proche Langres, âgée de 30 ans, privée de la vue depuis 3 ans, vint me conſulter, ainſi que mon frere, en Mai 1773, ſur l'état de ſes yeux. Après un examen ſérieux, nous apperçumes au-delà des pupilles, des cataractes d'un blanc marbré, que nous opérâmes par extraction le 20 du même mois à l'Hôpital de cette Ville, en préſence de MM. *Charles*, Docteur en Médecine, & *Carbillet*, Maître en Chirurgie.

L'opération de l'œil gauche ne préſenta rien de nouveau; l'un de nous, en faiſant la ſection de la cornée, ouvrit en même temps la criſtalloïde, auſſi-tôt le criſtallin opaque ſuivit le dos de l'inſtrument, & l'œil parut dans ſon état naturel.

Il n'en fut pas de même de l'œil droit: après que l'Opérateur eut fait l'inciſion de la cornée, il porta ſur le champ la pointe d'un inſtrument

ſur

ſur la capſule criſtalline, dans le deſſein de l'inciſer ; dès qu'il crut l'avoir fait, il comprima le globe aſſez fortement pour donner iſſue au criſtallin qu'il croyoit opaque ; mais voyant qu'il réſiſtoit aux compreſſions graduées, il augura que la membrane criſtalline pouvoit avoir contracté le même degré d'altération, ce qui le détermina à changer de manœuvre. Pour cela il prit de petites pinces à reſſort, & ſaiſit la *criſtallo-antérieure*, qui, s'étant détachée de ſa contiguité avec la *criſtallo-poſtérieure*, par le moyen de petites ſecouſſes dirigées de droite à gauche, & de gauche à droite, il en fit l'extraction ſans avoir déplacé le criſtallin qui étoit ſain, & la malade apperçut un inſtant après les objets les plus imperceptibles.

L'opération & le traitement réuſſirent tellement, que cette fille ſortit de l'Hôpital 25 jours après, & s'en retourna ſeule chez ſon pere, ſans avoir eu beſoin de perſonne pour la conduire. Elle y voyoit d'un œil pour lire & écrire ſans l'aide des lunettes convexes ; mais pour l'autre, il lui en falloit, comme à tous ceux à qui on a extrait le criſtallin (1).

Qu'aura maintenant à nous objecter M. *Thomaſſin* ſur un tel exemple ; & ira-t-il juſqu'à vouloir le réfuter ? Au reſte, cela ne nous ſurprendroit nullement, n'ayant point pratiqué cette partie de la Chirurgie ; ou peut-être nous avancera-t-il que ſon ſentiment eſt celui de quelques

(1) Extrait de la Feuille hebdomadaire de la Franche-Comté, du 10 Septembre 1773.

Auteurs, comme celui de M. *Guérin* de Lyon, qui s'eſt expliqué clairement là-deſſus dans ſon ouvrage. N'importe, nous ſoutiendrons à chacun d'eux, qu'on ne peut rien contre une choſe de fait & que tous les plus beaux raiſonnements tombent d'eux mêmes après l'expérience qui, ſans contredit, eſt la mere de tous les arts : *Experieniia artem fecit*, diſent *Hippocrate*, *Galien* & *Ariſtote*.

Il faut donc convenir, d'après l'obſervation ci-deſſus, que le criſtallin, quoique non-recouvert de ſon enveloppe antérieure, peut reſter fixe dans ſon chaton. Il y a déjà bien des années que nous étions convaincus de cette vérité; mon pere nous l'avoit faite remarquer dans le temps même que nous étudions encore la Chirurgie ſous ſes yeux. Son journal d'opérations contient pluſieurs faits de cette nature, qu'il auroit bien dû mettre au jour; ils auroient, je penſe, ôté le voile de l'erreur.

Mais notre Cenſeur veut-il être mieux inſtruit ſur ce point ? qu'il recoure à l'expérience. Qu'il prenne un œil quelconque; qu'il coupe la cornée tranſparente, & même l'uvée en croix, juſqu'à ce qu'il ait mis à découvert la lentille criſtalline, prenant garde, en procédant à cette opération, de ne point comprimer le corps vitré; qu'il prenne de petites pinces, qu'il ſaiſiſſe la criſtalloïde dans ſon centre, enſuite qu'il la tire doucement, en faiſant quelques ſecouſſes deçà & de là, il détachera dans peu la criſtallo-antérieure d'avec la criſtallo-poſtérieure. Cette tunique enlevée, il remarquera que le criſtallin tient

aſſez ſolidement enchatonné dans le corps vitré, par les bords de la capſule poſtérieure, qui viennent tant ſoit peu le recouvrir circulairement; il appercevra même avec une bonne loupe les engrénures qui s'inſérent dans celle qu'il aura extraite, & qui embraſſent ce corps lenticulaire, à-peu-près de la même maniere qu'un diamant l'eſt dans le chaton d'une bague.

Cependant malgré cette expérience, nous ne diſconviendrons pas que le criſtallin ſoit toujours dans le cas d'exiſter dans une telle ſituation. Il peut ſortir de ſon enveloppe poſtérieure, ſoit par quelques chûtes, ou coups reçus au globe; enfin par tout ce qui peut ébranler fortement la tête; mais il faut auſſi avouer qu'il peut très-bien ſe faire que ces accidents ne ſurviennent jamais au malade; au pis aller, s'il venoit à ſe déplacer, & qu'il nuiſe à la vue, ne feroit-on pas toujours à temps d'en venir à l'extraction?

Mais, continuons à répondre à M. *Thomaſſin*, qui avance dans ſes Réflexions à la page 465 du Journal: » *Qu'à quelque torture qu'il eût mis ſon imagination, il lui a été impoſſible de comprendre comment l'Opérateur a pu emporter les deux membranes en queſtion dans un même temps & de la maniere décrite, &c.* ... «. Qu'il ſe déſabuſe là-deſſus, & qu'il apprenne qu'il ne faut pas un ſi grand effort d'imagination qu'il le penſe, pour concevoir la poſſibilité de ſaiſir deux membranes en même temps, ſur-tout lorſqu'elles ſont auſſi minces & collées l'une à l'autre, comme l'étoient

celles-ci ; il n'appartient qu'à des ignorants ou à des perſonnes entêtées de ſe refuſer à l'expérience. Au reſte, on rencontre quelquefois des opérations encore plus difficiles, (1) & il ne doit pas ignorer que des mains adroites ſurmontent preſque toujours les obſtacles les plus grands.

Je ne dirai rien, ajoute notre Cenſeur, *ſur l'origine que ces Meſſieurs attribuent à la membrane qu'ils ont extraite, qu'ils regardent comme un prolongement de la choroïde*, &c. . . . . Que diroit-il de plus que ce que nous avons inſéré dans notre obſervation, en annonçant que cette membrane ne pouvoit provenir que de la choroïde. Mais comment a-t-elle pu ſe prolonger ainſi juſqu'au point de recouvrir le criſtallin, nous demandera-t-on ? Cette queſtion eſt à la vérité aſſez difficile à réſoudre ; cependant en réfléchiſſant ſur la marche de la nature, on apprendra qu'elle ſe joue quelquefois en s'écartant des loix qui lui ſont preſcrites. L'obſervation ſuivante qui m'a été communiquée par M. *Bourquenod* fils, Profeſſeur en Chirurgie à Montpellier, va étayer ma propoſition.

Obſervation XCVI. Le 22 du mois paſſé, la fille de la Demoiſelle Bringuier, Sage-femme jurée de Montpellier, délivra après un aſſez long travail, l'épouſe du nommé Arnaud,

(1) Les Obſervations XXXIII, XCIII, & pluſieurs autres qui ſont contenues dans cet Ouvrage, ſont des preuves de ce que j'avance ici.

demeurant à la Valfere, d'un enfant qui avoit plusieurs vices de conformation. 1°. Six doigts à la main gauche, dont le sixieme prenoit naissance à la partie moyenne latérale externe du doigt auriculaire. 2°. La main droite séparée longitudinalement en deux parties jusqu'à l'articulation du poignet. 3°. La fosse nazale & la fosse palatine n'en faisoit qu'une; de sorte qu'il n'y avoit ni os, ni cartilage, ni membrane qui séparât les narines d'avec l'intérieur de la bouche. 4°. L'enfant étoit aveugle. 5°. Enfin, il nâquit avec une exomphale ou hernie de l'ombilic si considérable, qu'elle égaloit en volume la tête du sujet.

On appella le deuxieme jour après sa naissance, M. *Bourquenod* pour voir la tumeur de l'ombilic; il la fit rentrer au moyen du taxis; deux ou trois jours après, l'enfant rendit le *meconium* qui avoit été jusqu'alors retenu; mais il périt le 26 du mois, ne pouvant pas teter ni pousser aucuns cris.

Après la mort, M. *Bourquenod* fut curieux de faire la dissection des yeux, (c'est ce qui revient à notre sujet) & trouva entre les paupieres bien ouvertes, une espece de membrane charnue qui empêchoit de voir le globe; il en fit l'ouverture avec beaucoup de ménagement, & il en sortit tout à coup une cueillerée de sérosité. Il enleva entiérement cette membrane, & il apperçut le globe de l'œil très-sain, mais à la vérité un peu enfoncé; ce qui fait voir qu'on pourroit en pareil cas tenter sur le vivant

un semblable procédé, & donner par là une nouvelle vie (1).

Cette espece de membrane dont parle ce Chirurgien, ne seroit-elle pas le muscle que l'on trouve de plus aux animaux qu'aux hommes, & cette humeur séreuse qui s'est écoulée sitôt l'ouverture de cette tunique, ne seroit-elle pas une partie de l'humeur aqueuse, (faisant portion des larmes) qui, en s'échappant des pores de la cornée, s'est amassée entr'elle & le globe? A mon avis, j'ai tout lieu de le croire.

M. *Thomassin* ne doit-il pas sentir par cet exposé, que la nature n'a pas de regle prescrite, & qu'elle se plaît quelquefois à varier dans ses opérations, comme nous l'avons déjà dit? Ainsi, la membrane que nous avons extraite à M. l'Abbé Caroillon, ne peut-elle pas s'être engendrée par la même raison, ou ne peut-elle pas être produite par une maladie particuliere de la choroïde? Au moins ce sont là mes conjectures.

Ce Chirurgien ne se trompe-t-il pas en voulant attribuer la cataracte que nous avons appellé *choroïdale*, à l'opacité de la tunique de l'humeur aqueuse qui recouvre le cristallin? En verité par quel méchanisme prétendroit-il que cette tunique puisse ainsi tapisser la partie concave de la cornée transparente, & de là, venir s'étendre sur le corps lenticulaire. (en supposant même, suivant son idée, qu'il n'y

---

(1) Le Journal de Montpellier a fait mention de ce fait en Avril 1775.

a point de chambre poſtérieure.) Nous demeurons bien d'accord de ſon exiſtence, mais admettre ſon étendue juſques ſur le criſtallin, c'eſt une abſurdité s'il en fut jamais. Nous ſavons ſeulement, & ſans doute notre Cenſeur l'a oublié dans ce moment-ci, que le corps lenticulaire a une membrane qui lui appartient en propre, à laquelle les Auteurs ont donné le nom de *criſtalloïde ;* en conſéquence que la tunique aqueuſe qu'il veut lui aſſigner de plus pour cet uſage, eſt une choſe purement hypothétique qui ne s'accorde nullement avec ce que l'anatomie moderne nous enſeigne ; & ſi M. *Thomaſſin* avoit fait la moindre diſſection de l'œil, il auroit ſûrement vu que cette membrane qui revêt le dedans de la cornée tranſparente, vient ſe perdre entiérement dans le plexus ciliaire.

Je finis, dit notre Cenſeur, en faiſant remarquer que » *l'obſervation de MM.* Pellier *ne » peut ſervir à prouver, comme ils le prétendent, » que l'iris n'eſt pas une continuité de la cho» roïde, & que c'eſt mal à propos qu'ils attri» buent la découverte de cette vérité anatomique » à M.* Hoïn, *&c.* «.... Que voudroit-il de plus notable que notre obſervation pour preuve de la contiguité de l'iris avec la choroïde ; mais comme elle ne lui a point ſuffi pour le convaincre, & qu'il lui faut une explication plus palpable ; qu'il recoure à cet effet à l'expérience citée à la pag. 21. art. 6. & qu'il conſulte enſuite l'obſervation qui la ſuit, alors il verra ſi nous ne ſommes pas fondés à ſoutenir que l'iris eſt

isolée ; mais pour appuyer davantage notre raisonnement, rapportons l'opinion de quelques Oculistes éclairés.

M. *Janin* dit dans l'introduction de son ouvrage sur l'œil, aux pages 9 & 10, en parlant de l'iris, » on peut reconnoître que le » tissu de cette tunique est bien différent de » celui de la choroïde, aussi ces membranes » sont-elles contiguës & non pas continues, ainsi » qu'on l'a cru. Les expériences suivantes en » sont une preuve «.

» Si après avoir coupé, dit-il, le globe » en deux hémisphères dans sa partie moyenne » on porte un tuyau de plume à la partie » latérale & postérieure du plexus ciliaire, & » qu'on fasse de douces pressions sur cette partie, on s'appercevra dans peu que le plexus » ciliaire se sépare de la choroïde. Lorsqu'une » bonne portion sera divisée, qu'on la saisisse » avec les doigts, le moindre tiraillement fera » céder ses adhérences & la désunira du reste » de la choroïde. Cette séparation exacte m'avoit » déterminé à croire que le plexus ciliaire ne » formoit qu'un tout avec l'iris ; Mais M. *Hoin* » Chirurgien célébre, m'a communiqué un Mémoire (1) qu'il a lu à l'Académie de Dijon, » dans lequel j'ai appris le contraire «.

» J'ai

(1) L'extrait de ce Mémoire se trouve consigné dans le Mercure de France du mois d'Août 1769, pag. 154; mais cet extrait est plus amplement détaillé dans la section X. des Mémoires de M. *Janin*, avec des observations qui étayent ce principe.

» J'ai obſervé, dit M. *Hoin*, qu'au plus léger » tiraillement de l'iris, elle ſe ſéparoit totalement de la choroïde, & que chacune de » ſes deux membranes paroiſſoit entiere après » leur déſunion. L'iris ſaiſie avec de petites » pinces, continue-t-il, par un léger effort, » ſe ſépare très-aiſément de la choroïde, c'eſt » ce que j'ai vérifié ; mais pour-lors le plexus » ciliaire reſte contigu à la choroïde. Il ré- » ſulte des expériences ci-deſſus, que le plexus » ciliaire n'eſt pas une continuité de la choroïde » ni de l'iris, mais qu'il eſt contigu à ces deux » tuniques «.

Voilà, je penſe, ce point d'anatomie ſuffiſamment éclairci ; mais voici le triomphe qui ſe prépare pour les uns ou pour les autres, dans le paſſage du traité des maladies des yeux de M. *Guérin*, que notre Cenſeur nous a invité de lire avec tant d'empreſſement, dans lequel on trouve pag. 218, » Quoique je regarde pour le mo- » ment l'iris comme la continuation de la cho- » roïde, je crois cependant que ce ſont deux » membranes différentes & diſtinguées. Pour » ſe convaincre de cette vérité, que l'on en- » leve la cornée tranſparente de l'œil de quelque » animal, alors il ſera aiſé avec un linge, » & ſans inſtrument tranchant, de ſéparer l'iris » du ligament ciliaire ſans intéreſſer en rien » la choroïde, qui demeurera en place ; mais » comme cette découverte n'apporte pas une » différence dans le traitement des maladies de » cette partie, nous ſuivrons l'idée qu'en ont » donnée les Anatomiſtes «.

M. *Guérin* ajoute encore en note au bas de la même page: » On doit cependant conclure » de cette vérité anatomique, que la séparation » de l'iris du ligament ciliaire, est très-aisée à se » faire ; observation qu'il ne faut jamais perdre » de vue lorsque l'on fait l'opération de la cata- » racte ; car un cristallin volumineux dont on » forceroit l'extraction, pourroit détacher en » tout ou en partie l'iris, & causer des ravages » funestes «.

Que conclure enfin de toutes ces réflexions que M. *Thomassin* nous a forcé de déduire ? Ne démontrent-elles pas évidemment que les siennes, qui ont été sans doute enfantées par une imagination trop échauffée, sont fausses. Nous lui croyons certainement assez de jugement & de sagacité pour en sentir tout le vide. En un mot, à quoi pensoit-il d'inviter les Oculistes en question à lire le passage du livre de M. *Guérin*, pour y trouver sa propre condamnation ?

Nous nous attendions bien que notre observation seroit censurée ; comme c'étoit une nouvelle découverte, elle devoit subir le sort de toutes les nouveautés de ce genre, mais nous aurions voulu que le stile du Censeur fût un peu moins tranchant. Nous espérons enfin qu'après une lecture plus réfléchie de notre observation, M. *Thomassin* reconnoîtra les erreurs qu'il a hazardées pour la combattre.

SECTION IX.

Observations sur divers accidents, la plûpart imprévus, survenus à la suite de l'opération de la Cataracte par extraction, & des moyens qui ont été employés avec succès pour y remédier.

XCVII. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une Cataracte où il y eut évasion d'une portion de l'humeur vitrée.

Le Sieur Constant, âgé de soixante-treize ans, ancien Géomètre, demeurant à Cessenon près de Beziers, aveugle par deux cataractes, se rendit à Montpellier pour que je lui en fisse l'opération. Comme elles étoient d'une bonne nature, je m'en acquittai le 11 Mars 1776, en présence de M. *Bourquenod* fils, Professeur en Chirurgie, & de plusieurs autres personnes de l'art.

Dès que j'eus incisé à ma maniere accoutumée, les membranes nécessaires de l'œil gauche, le cristallin opaque sortit avec rapidité de cet organe, sans que j'aie eu besoin de le comprimer. J'opérai le droit de même, mais la cataracte ne put s'extraire qu'à l'aide d'une com-

preſſion, à cauſe des adhérences qu'elle avoit avec les parties qui l'avoiſinoient; & malgré qu'elle ait été bien ménagée, cela n'empêcha pas qu'elle n'entraînât avec elle une aſſez bonne portion d'humeur vitrée, qui me donna lieu de craindre pour la perte de l'œil.

Néanmoins il n'eſt ſurvenu aucun accident à ce malade, & peu de temps après il s'en retourna chez lui parfaitement guéri. Il eſt même à remarquer qu'il fut plutôt guéri de l'œil duquel il ſortit de l'humeur vitrée, que de l'autre, & que les perceptions viſuelles en furent plus nettes.

Réflexions. Cette obſervation autoriſe de plus en plus le ſentiment de M. *Richter*, de qui j'ai déjà parlé dans le Chapitre VII., qui prétend que les perſonnes à qui l'on fait l'opération de la cataracte, & chez qui l'humeur vitrée s'eſt un peu épanchée, voient ordinairement mieux que les autres. C'eſt ſur ſa propre expérience qu'il fonde ce précepte.

XCVIII. OBSERVATION.

Sur le même ſujet que le précédent.

En Février 1774, j'eus occaſion de faire pluſieurs opérations de cataracte à Sainte-Ménehould. Dans le nombre des aveugles, j'y opérai Pierre Beaudet, ancien Charpentier, & ſeptuagénaire, d'une cataracte volumineuſe &

adhérente à la circonférence de l'iris, en préſence de MM. les Médecins & Chirurgiens de cette Ville.

La ſection de la cornée & de la criſtalloïde terminée, je comprimai le globe par gradation pour extraire le criſtallin cataracté; mais malgré toutes les précautions que je pris pour éviter la rupture de l'hyaloïde & l'effuſion du fluide vitré, cela n'empêcha pas qu'il n'en ſortît une portion qui égaloit à-peu-près la groſſeur d'une bonne noiſette. Les perſonnes de l'art préſentes, furent étonnées de cet accident; elles crurent que le malade ſeroit hors d'état de recouvrer la vue, mais elles virent le contraire; car le ſixieme jour je lui levai l'appareil, aſſiſté de MM. *Toublan*, Docteur en Medecine, & *Mouton*, Chirurgien, & nous eumes la ſatisfaction de lui voir diſcerner tous les objets en général; avantage dont il jouit encore.

Réflexions. Ce fait & le précédent ne ſont-ils pas bien démonſtratifs pour prouver que l'effuſion d'une portion de l'humeur vitrée, n'eſt point auſſi à craindre que pluſieurs ſe le ſont imaginés, ſur-tout quand elle n'eſt pas trop conſidérable; j'ajoûterai même qu'il ſeroit quelquefois à ſouhaiter que ce cas arrivât, principalement chez ceux qui ont les yeux extrêmement ſaillants; par là on éviteroit ſouvent des ſtaphilómes.



XCIX. OBSERVATION.

Sur l'extraction de deux Cataractes simples & molles, dont l'une fut suivie d'un staphilôme causé par la chûte de la tunique de l'humeur aqueuse.

J'OPÉRAI à l'Hôtel-Dieu de Semur, Capitale de l'Auxois, Claude Bernard, âgé de 32 ans, cataracté aux deux yeux, en présence de MM. *Barbuot*, *l'Etre*, *Rémond*, *Clerc*, *Bert*, Docteurs en Médecine; *Thevenin*, *Prudhon*, *Rochefort*, *Bert*, *Bruley*, *Judim*, & *l'Aignelet*, Maitres en Chirurgie de cette Ville. Ces cataractes ne présenterent aucune difficulté, car je n'eus pas pas plutôt entamé la cornée de l'œil gauche à-peu-près de deux tiers de son disque comme les Auteurs l'ont recommandé, & percé en même-temps la cristalloïde, que la cataracte sortit molle comme de la crême, sans avoir usé d'aucune pression. L'élasticité du corps vitré remplit sans-doute mes vues de ce côté là, parce que les yeux de ce garçon étoient saillants. Je suivis le même procédé pour l'œil droit, & la cataracte en sortit de même, mais à la faveur d'une compression légere, parce que je ne cernai la cornée qu'aux environs de moitié de circuit au plus, & je le fis à dessein d'accélérer la réunion de cette tunique, & d'éviter un staphilôme qui sembloit menacer l'œil gauche.

Malgré la compreſſion douce & exacte que j'avois procurée à l'un & à l'autre œil par le moyen de notre appareil ordinaire, cela n'empêcha pas que le deuxieme jour d'après l'opération, le malade voulant aller à la ſelle, fit quelques efforts, & de ſuite il jeta un cri à cauſe d'une douleur vive qu'il reſſentit ſubitement à l'œil gauche. On me fit appeller; je l'examinai, & je vis qu'il étoit travaillé d'une hernie ou ſtaphilôme qui dépendoit de la chûte de la tunique aqueuſe à travers la plaie; j'y remediai à l'inſtant en y faiſant une petite ponction, & dans peu la poche qui formoit la tumeur herniaire ſe retira & ſe remit dans ſa place ordinaire (1). Je recommandai au malade la tranquillité, & le ſixieme jour je lui levai l'appareil en préſence de pluſieurs des gens de l'art, qui avoient aſſiſté à l'opération. Auſſitôt qu'il eût tourné le dos au jour, il diſtingua tous les objets qui lui furent préſentés, & déjà la réunion des plaies des membranes étoit faite. Il fut néanmoins ſaigné deux fois du pied, parce qu'il étoit ſanguin, & par rapport à la tenſion qu'il avoit à l'œil où étoit le ſtaphilôme. Par cette voie, je parvins à diminuer le volume du ſang, & à arrêter tout autre accident. Le reſte de la cure fut terminé trente-ſix jours après l'opération; il auroit été même plutôt guéri, ſi ce n'avoit été le

---

(1) Si l'hernie ou ſtaphilôme avoit été plus conſidérable, j'aurois préféré de l'extirper avec des ciſeaux courbes.

ſtaphilôme qui lui eſt ſurvenu à l'œil gauche ; puiſque dès le premier lever d'appareil la plaie du droit n'étoit, pour ainſi dire, plus viſible.

Réflexions. Il eſt certain qu'on ne doit attribuer la prompte guériſon de l'œil droit, qu'à la petiteſſe de l'inciſion de la cornée, c'eſt pourquoi je ne puis que trop la recommander lorſqu'on ſera sûr de rencontrer des cataractes de la nature de celles-ci, & de celles qui ſont décrires dans la ſeconde & troiſieme Section. Cette obſervation n'eſt pas la ſeule que je pourrois fournir pour s'éloigner des regles générales qui nous ont été preſcrites par quelques modernes pour ce qui regarde la grandeur de la ſection de la cornée. Je vais l'accompagner d'une autre non-moins intéreſſante, afin d'encourager les Oculiſtes à ſuivre mon exemple, s'ils veulent ſe mettre à l'abri d'accidents, & guérir promptement leurs malades.

C. OBSERVATION.

SUR un ſtaphilôme conſidérable produit par le déplacement de la tunique aqueuſe à la ſuite de l'extraction de la Cataracte.

LE Sieur Gouron, Laboureur & habitant de Servian au Dioceſe de Beziers, d'un tempérament gras & pléthorique, privé de la vue depuis long-temps par des cataractes qui couvroient

vroient ſes yeux, vint exprès à Montpellier pour en être opéré. Arrivé chez moi, je les conſidérai attentivement, & quelques jours après, je procédai à leur extraction en préſence de MM. *Eſteve* & *Roche*, Docteurs en Médecine; & de MM. *Serres*, *Sarrau* & *Bourquenod* pere & fils, Profeſſeurs en Chirurgie de cette Ville. Comme les yeux étoient fort ſaillants, j'ouvris d'abord la cornée de l'œil gauche des deux tiers de diamètre; & après que la criſtalloïde fut ouverte, le criſtallin opaque ſortit avec aiſance & par la plus légere preſſion. Quand il fut dehors, je fus ſurpris de ſon peu de volume; cela fit que je ne coupai pas autant la cornée de l'autre œil, puiſqu'elle ne le fut pas plus de moitié de ſon diſque, ce qui m'a ſuffi pour donner iſſuë à la cataracte,

Les deux yeux opérés, il reconnut tous les objets, & de ſuite je lui appliquai l'appareil; mais il fallut le lever avant le temps preſcrit, pour remédier aux accidents qui ſembloient ſe déclarer par les douleurs vives qu'il reſſentoit à l'œil gauche, & qui lui furent occaſionnées par une toux qui le ſurprit.

Je levai les bandeaux, j'ouvris les paupieres de l'un & de l'autre œil, & je m'apperçus que la plaie du premier opéré bailloit, & que l'autre étoit bien réunie. Au travers de cette plaie béante, étoit une tumeur demi-circulaire, de la couleur d'une petite veſſie remplie d'eau qui débordoit un peu de la ſurface du globe. Je crus d'abord que cette tumeur, appellée par nos Auteurs *hernie* ou *ſtaphilôme*,

étoit causée par le déplacement de l'uvée; mais la rondeur & la régularité de la prunelle me persuaderent qu'elle n'avoit lieu que par la chûte de la tunique aqueuse.

J'étois indécis sur les moyens curatifs; je ne savois si je devois employer les caustiques en liquide pour détruire le staphilôme en question, ou me servir de l'instrument. Cependant, comme la conjonctive étoit fort rouge & que l'œil étoit douloureux, je donnai la préférence à ce dernier moyen, afin de ne pas augmenter les douleurs. En conséquence je pris de petits ciseaux courbes, j'approchai exactement ses branches ouvertes contre la tumeur herniaire, & je la cernai d'un seul coup. Quand cela fut fini, il en réjaillit une certaine quantité d'humeur aqueuse qui procura un léger affaissement du globe, & la rentrée des bords de la tunique coupée. Je pansai l'œil méthodiquement, & je recommandai au malade de ne point remuer la tête de quelques jours. Il suivit mes avis, & la plaie se trouva réunie en peu de jours; enfin, sa cure fut parfaite des deux yeux au terme d'un mois.

Réflexions. Il est des Oculistes qui auroient employé les caustiques pour résoudre ce staphilôme. (M. *Richter* semble même les adopter) Mais la pratique m'ayant démontré qu'il en résultoit souvent des cicatrices grossieres & épaisses, je donnai le choix à l'instrument; par là j'évitai l'augmentation des douleurs, & j'accélérai la guérison du malade. Cependant il est des cas où je ne m'éloigne pas de cette pra-

tique ; mais ce n'eſt que lors que je ne puis avoir priſe avec les ciſeaux. Alors je prends un petit pinceau de peintre en mignature ou la barbe d'une plume de pigeon, que je trempe dans l'huile glaciale d'antimoine, & je paſſe légérement ſa pointe ſur la tumeur herniaire, enſuite je corrige ſon activité en faiſant baigner pluſieurs fois l'œil dans le lait. Quelquefois à défaut de ce cauſtique, je me ſuis contenté d'y faire une ponction comme dans le cas antécédent, & la cure en a été plus prompte.

Cette obſervation fait voir qu'on a pris ſouvent le ſtaphilôme de l'uvée pour celui de la tunique aqueuſe, & ſans-doute ceux qui ont ainſi confondu ces deux maladies, ignoroient l'exiſtence de cette derniere membrane. Cependant il eſt aiſé de ſe convaincre ici de cette vérité par la diverſité de couleurs qu'elle a avec l'uvée, & par l'irrégularité de la prunelle.

CI. OBSERVATION.

Sur un ſtaphilôme occaſionné par la ſortie d'une portion de l'iris, à la ſuite de l'extraction de la Cataracte.

La nommée Catin, ancienne femme de chambre, demeurant chez M. de Beaulieu, Conſeiller à la Cour des Aides à Montpellier, étoit aveugle par des cataractes. Elle vint me prier de l'opérer de l'œil gauche. Je le fis le 17 Mars 1782,

en présence de MM. *Bourquenod*, Professeur en Chirurgie, & *Vincent*, Chirurgien-Major du Régiment de Medoc, avec un tel succès qu'elle recouvra immédiatement la lumiere. Comme je soupçonnai la cataracte volumineuse, je cernai la cornée environ des deux tiers de diamètre, afin de me mettre à l'abri des obstacles que j'aurois pu rencontrer dans son extraction.

La cure alla bien pendant deux ou trois jours; mais s'étant par hasard couchée sur son œil opéré, elle souffrit assez pour que je fusse dans l'obligation de lui lever l'appareil. Par l'inspection que je fis de cet organe, je fus étonné d'y voir une tumeur noirâtre qui sortoit au travers de la plaie de la cornée. Je pensai d'abord qu'elle étoit procurée par la chûte de la tunique aqueuse; mais en l'examinant attentivement, l'irrégularité, ou pour mieux dire, l'occlusion presque entiere de la pupille me détrompa, & me montra qu'elle dépendoit du déplacement de l'iris. Je m'occupai dès-lors à remettre cette tunique dans sa véritable situation, & j'y parvins en aggrandissant un peu la plaie de la cornée, & en donnant issuë à l'humeur aqueuse. J'eus le soin en procédant à cette petite opération, de faire renverser la tête de la malade bien en arriere; & une fois que la section de la cornée fut suffisamment ouverte, je repoussai avec l'extrémité de ma curette la portion de l'uvée qui sortoit. Quand cette membrane fut remise en place, j'affrontai exactement les levres de la plaie, j'appliquai par-dessus les

paupieres un appareil mollet que je ne levai qu'au bout de quelques jours, & déjà la plaie étoit en grande partie cicatrisée. Enfin, la cure de cette fille fut un peu plus tardive que de coutume par rapport à cet accident.

Réflexions. Si j'avois suivi dans une telle circonstance le procédé que nous ont laissé la plûpart de ceux qui ont écrit sur les yeux, il est certain que la malade en question n'auroit pas eu l'avantage dont elle jouit aujourd'hui, parce que, suivant eux, il auroit fallu faire l'extirpation de l'iris qui formoit la tumeur, soit par l'instrument, soit par la ligature, & qu'ainsi je serois seulement parvenu à la guérison de son œil, sans en avoir rétabli les fonctions visuelles. Cet exemple doit donc encourager ceux qui veulent entrer dans la belle carriere de la Chirurgie oculaire, de suivre le manuel prescrit ci-dessus, lorsque par hasard ils rencontreront dans leur pratique de pareils cas, s'ils veulent avoir du succès.

CII. OBSERVATION.

Sur un hypopion à la suite de l'opération de la Cataracte.

DEPUIS environ dix ans, le nommé Augustin Racine, Travailleur de terre de la Paroisse d'Omissy, Election de St. Quentin, étoit dans un aveuglement parfait par des cataractes de

bonne eſpèce qui lui couvroient les deux yeux. Je les opérai en préſence de MM. les Médecins & Chirurgiens de cette Ville, ſans avoir éprouvé aucune difficulté, quoiqu'elles fuſſent anciennes & volumineuſes. Cet homme ne reſſentit aucune douleur pendant plus de huit jours, & il commençoit à y voir ; mais ſe croyant hors de danger, il lui plut de vivre à ſa fantaiſie, c'eſt-à-dire, de boire & de manger ce qui lui venoit en idée ; il fit plus, il tenoit ſes bandeaux & compreſſes levés les deux tiers du jour pour jouir de la vue. Mais que lui arriva-t-il de ſes imprudences ? Une inflammation des plus terribles, qui le tourmentoit nuit & jour. Quoique je fuſſe tenté de le laiſſer à ſon triſte ſort pour n'avoir pas voulu ſuivre le régime non rigide que je lui avois preſcrit, j'eus encore aſſez de commiſération pour le traiter ſuivant les circonſtances actuelles.

Je fis ſuſpendre d'abord tous les aliments ſolides, & je le fis mettre aux bouillons & aux boiſſons calmantes ; je lui fis faire deux ſaignées du pied, & je n'oubliai point de lui preſcrire des lavements raffraîchiſſants, & des ſomniferes chaque ſoir. Je me ſervis de compreſſes imbibées dans un colyre réſolutif ; malgré cela, les conjonctives ſe tuméfièrent, & il ſurvint à l'œil gauche un hypopion, qui ſembloit avoir ſon foyer dans les lames de la cornée. Enfin, ſans m'amuſer à l'application des différents topiques recommandés par les Auteurs, je mouchetai la ſurface de l'œil, & je fis une ponction pour procurer la ſortie du pus qui s'é-

toit amaſſé dans la ſubſtance de la cornée. Par le moyen de cette petite opération, & des bains locaux, je vins à bout d'arrêter la perte de ſon œil. Quand la rougeur du globe fut ſuffiſamment diminuée, je me contentai d'y appliquer des compreſſes ſéches, & j'achevai la cure de cet homme, par l'uſage ſeul de l'eau de ſaturne légere.

CIII. OBSERVATION.

Sur le même ſujet que le précédent.

J'OPÉRAI à Poitiers l'épouſe de M. Laſpierre, Notaire, demeurant à la Paroiſſe St. Martin, ſituée près de cette Ville, de deux cataractes, en préſence de M. *Coupelle*, Maître en Chirurgie. Le ſuccès fut tel que je me l'étois promis, puiſqu'elle vit ſur le champ les objets. Quelques jours après l'opération, la malade reſſentit des douleurs vives & lancinantes, qui me forcerent de découvrir ſes yeux. L'appareil ôté, j'apperçus qu'ils étoient rouges, & que la prunelle de l'un étoit effacée par une tache blanche, que je ſoupçonnai être un hypopion dans les chambres de l'œil. Il s'agiſſoit d'y remédier; j'étois indécis ſur le parti que je prendrois, ſi j'emploirois l'opération, ou la voie de la réſolution. Tout combiné, je donnai la préférence à l'inſtrument.

Quand la malade entendit que j'allois ouvrir

le dépôt de ſon œil, elle s'y refuſa avec opiniâtreté, malgré que je lui euſſe fait ſentir la néceſſité indiſpenſable de le faire pour ne point le perdre; rien ne put la perſuader; elle ne voulut pas même ſe laiſſer panſer ce jour-là, dans la crainte que je ne la ſurpriſſe. Voyant une telle réſiſtance, je cherchai quelques remèdes qui puſſent répondre à mes vues. Je choiſis la fleur de mauve, j'en fis faire une décoction aſſez forte, & je lui fis baigner l'œil dans cette liqueur chaque deux ou trois heures. Ces bains locaux, joints à une diéte exacte, produiſirent le plus grand bien, puiſqu'un mois après, cette Dame fut remiſe, & en état de voir tout.

Réflexions. Voilà un exemple bien frappant des bons effets de la fleur de mauve. Je crus être le premier qui s'en étoit ſervi dans ce cas, mais je vis le contraire dans l'ouvrage de *Janin*; car il en rapporte deux qui ſont analogues à celui-ci; c'eſt pourquoi je lui laiſſe le mérite de cette découverte.

CIV. OBSERVATION.

SUR une Goutte-ſereine ſurvenue à la ſuite de l'extraction de la Cataracte.

FREDERIC Smith, Soldat dans la Compagnie de Klein, Régiment de La Mark, en garniſon à Valenciennes, portoit une cataracte

à

à l'œil droit depuis bien des années. Il vint avec ſon Chirurgien-Major me prier de la lui extraire. Comme je la jugeai curable, je lui en fis l'opération en préſence de M. *Dufrénois*, Docteur en Médecine, & de MM. *Hégo*, *Réad*, *Agaſſe*, *Vendendrieſſe*, *Mallez*, *Duherval*, *Lardenois*, Maîtres en Chirurgie de cette Ville, & M. *Bruyere* pere, Chirurgien-Major du Régiment de Bearn, & Maître en Chirurgie de Montpellier.

La cataracte de ce Soldat demandoit beaucoup d'adreſſe pour l'extraire, tant à cauſe de la petiteſſe de, l'organe qu'à cauſe de ſon enfoncement dans l'orbite & des adhérences qu'elle paroiſſoit avoir contracté avec l'iris; néanmoins j'y parvins en moins d'une minute ſans avoir eſſuyé d'accident. Auſſi-tôt qu'elle fut extraite, il diſcerna tous les objets qui lui furent préſentés.

Je lui couvris de ſuite les yeux avec notre appareil, & je le fis conduire à l'Hôpital. Je ne le levai que vers le cinquieme jour, & déjà la plaie étoit preſque cicatriſée. Le globe n'étant que foiblement rouge, j'eſſayai de lui montrer de nouveau les objets, & il les vit à ſa grande ſatisfaction. Je changeai l'appareil, je lui mis en place de petits ſachets de coton, des compreſſes pliées en quelques doubles, & je lui permis de prendre des nourritures ſolides en petite quantité. Trois jours après, je les ôtai pour panſer ſon œil; & comme il me parut dans le meilleur état, je le laiſſai libre pour y voir de nouveau les objets; mais ce Soldat

qui se sentoit apparemment en faute, me dit qu'il n'en distinguoit plus. Surpris d'un tel discours, j'examinai cet organe avec la plus sérieuse attention pour découvrir la cause d'un aveuglement aussi subit, mais je n'y reconnus pas le moindre vice. La prunelle étoit belle, mais sans action; ce fut là-dessus que je cherchai à faire parler ce Soldat afin de connoître si elle ne provenoit pas de quelques imprudences, comme d'avoir fixé trop tôt le grand jour ou le soleil, ou de s'être fatigué à regarder trop long-temps les objets. Enfin, ce Soldat lassé de toutes mes questions, & me voyant occupé à chercher de tous côtés la cause de cet accident, il m'avoua que se croyant hors de danger, il avoit laissé ses yeux à découvert pour avoir le plaisir d'y voir, s'imaginant que cela ne porteroit aucune atteinte à sa vue.

C'en étoit bien assez pour penser que la perte de son œil ne provenoit que de là; tout concouroit à me le persuader; d'un côté à son lit placé dans un endroit exposé aux rayons du soleil, & de l'autre à la blancheur des rideaux & du mur. Je voulus tenter des remedes à cette nouvelle affliction, mais tout fut vain.

Voilà un accident (1) bien funeste causé par l'impression d'une trop vive clarté sur un œil nouvellement opéré; je le cite ici pour servir

---

(1) J'ai vu pareil accident arrivé à M. le Comte d'Auxonne, qui fut opéré par abaissement il y a quelques années. Je fus consulté en Novembre 1777 à Toulouse à son sujet; mais je ne lui conseillai aucun remède,

d'exemple à ceux qui ſe mêlent de cette partie afin de recommander à leurs malades de ne pas toucher à leurs bandeaux pour avoir la curioſité d'y voir trop tôt ; un organe auſſi délicat & auſſi ſenſible, exige un temps ſuffiſant pour l'accoutumer à reprendre ſes fonctions ordinaires ; c'eſt ce que je vais encore prouver plus clairement dans l'obſervation ſuivante.

CV. OBSERVATION.

SUR les funeſtes effets que produit une vive lumiere ſur les yeux nouvellement opérés de la Cataracte.

EN Février 1776, j'ai extrait à Montpellier une cataracte à l'œil gauche du nommé Blaiſe Quarante, Cordonnier, qu'il conſervoit depuis long-temps, en préſence de MM. *Sabatier*, *Deſplan*, *Eſteve*, Docteurs en Médecine, & de MM. *Lamorier*, *Serres*, *Sarrau* & *Bourquenod* pere & fils, Profeſſeurs en Chirurgie de cette Ville. L'opération ſe fit dans l'eſpace d'un quart de minute, & de ſuite le malade vit tous les objets qu'on lui montra.

Cette nouvelle vue ne fut pas d'une longue durée ; car ſitôt que le jour fut tombé, il voulut donner la ſatisfaction à ſa femme & à ſes enfants qui revenoient du travail de la Campagne, de leur faire voir qu'il avoit recouvré la lumiere. En conſéquence, il ôta ſes bandeaux & leur dénomma tout ce qui s'offroit

à lui, à la faveur d'une chandelle allumée. Cet essai, qui dura assez de temps, lui coûta cher, puisqu'il fut privé, dès le lendemain, du sens qui lui avoit été rendu. Il poussa même la chose jusqu'à ne pas remettre l'appareil; en sorte que son œil resta à l'air toute la nuit.

On peut juger du ravage qui se fit dans l'organe de cet homme. La conjonctive se boursouffla, la cornée qui étoit très-enfoncée perdit toute sa transparence, les paupieres se renverserent, enfin les douleurs vives, la fievre & l'insomnie, furent le prix de sa curiosité.

Telle fut la triste situation dans laquelle nous trouvâmes le lendemain cet Opéré avec M. *Bourquenod* fils. Nous nous dépêchâmes de remedier à ces terribles accidents; à ce effet nous mîmes en usage les remedes internes les plus appropriés. Nous lui fimes une ample saignée locale par l'enlevement de la conjonctive; mais malgré cela, le mal étoit trop grave pour être réparé. Son œil vint en suppuration & se perdit entiérement.

Réflexions. D'après cette observation, on ne sauroit trop souvent mettre sous les yeux des personnes opérées de la cataracte, les conséquences d'une opération aussi délicate; on doit au contraire les engager à ne pas exposer trop à bonne heure leur vue à l'impression d'une vive lumiere, soit naturelle, soit artificielle; il y a un temps prescrit pour être hors de danger, & ce temps est ordinairement limité suivant les circonstances; par là on sera à l'abri des accidents cités dans ces deux dernieres observations.

SECTION X.

Observations sur la maniere de se conduire pour la guérison du Staphilôme vrai & faux, & de l'Hypopion, survenus à la suite de l'Ophtalmie.

CVI. OBSERVATION.

Sur un vrai Staphilôme causé par la chûte de la tunique aqueuse, à la suite de l'Ophtalmie.

Guillaume Michel, Vigneron à Montpellier, fut atteint d'un petit abscès qui étoit situé presqu'au limbe de la cornée transparente, qui lui vint à la suite d'une inflammation. Il négligea de le faire traiter, & dégénéra en un ulcère qui produisit peu de temps après un staphilôme qui avoit la forme d'une vésicule remplie d'eau. La prunelle conservoit néanmoins son diamètre naturel; mais le globe étoit rouge, & lui procuroit des douleurs.

Quand cet homme vint me consulter sur ce mal, je lui proposai de l'ouvrir avec la pointe d'une lancette, comme le moyen le plus sûr & le plus prompt de tous. Il y acquiesça, & je le fis à l'instant. L'humeur aqueuse s'écoula aussi-

tôt de la tumeur, & l'hernie diſparut tout de de ſuite (1). J'appliquai le lendemain à l'endroit du ſtaphilôme, de la groſſeur d'un bon grain d'orge, d'une pommade faite avec le beurre frais, la tutie, & un peu de précipité rouge, qui ne fut pas continué huit jours, qu'il ne parut plus rien à ſon œil, & la vue en fut entiérement rétablie.

CVII. OBSERVATION.

Sur un vrai Staphilôme produit par le déplacement de l'uvée, à la ſuite d'une inflammation négligée.

JE fus conſulté il y a peu de temps par Mlle. Charbonneau, âgée de 18 ans, demeurant à Châlons-ſur-Marne, qui portoit un ſtaphilôme de la groſſeur d'un petit pois rond, qui lui étoit ſurvenu à la ſuite d'une inflammation négligée. Je ne doutai point, d'après l'examen que j'en fis, que cette maladie ne fût cauſée par la ſortie d'une partie de l'iris; la couleur brunâtre qu'avoit la tumeur, & encore mieux la forme irréguliere & petite de la prunelle, en étoient des ſignes trop évidents. Cette jeune Demoiſelle avoit déjà été ſoignée par différentes perſonnes de l'art, ſans qu'on eût pu venir à

(1) Si la tumeur herniaire eût été plus groſſe, je me ſerois décidé à l'emporter en entier avec des ciſeaux courbes.

bout de la guérir. Il eſt vrai qu'on ne ſe ſervit durant tout le cours du traitement, que de topiques, au lieu de l'opération propoſée. *Antoine Maîtrejean*, & autres Auteurs, employoient pour la guériſon de ce ſtaphilôme, la ligature; ils prenoient une aiguille enfilée d'un double fil, qu'ils paſſoient par le milieu de ſa baſe; enſuite ils prenoient les deux extrémités de ce même fil, & le lioient ainſi des deux côtés, dans l'intention de la faire mortifier. Le ſtaphilôme étant ainſi lié, diſent-ils, ſe ſépare inſenſiblement, & tombe de lui-même. S'il eſt fort gros, ils l'ouvroient par la pointe, après que la ligature en étoit faite, afin de le vider & de ſoulager le malade.

Si ces habiles Maîtres avoient bien fait attention au réſultat de cette opération, ils auroient vu qu'il y en avoit une autre plus ſimple & plus avantageuſe, puiſqu'elle ne guérit pas ſeulement le ſtraphilôme, mais elle procure auſſi la vue au malade. Elle conſiſte à débrider la plaie par où elle ſort, & quelquefois à l'ouvrir, comme je le ferai remarquer dans les obſervations ſuivantes, enſuite à faire rentrer les bords de l'iris dans les chambres de l'œil, à la faveur d'une petite curette; mais il faut avoir la précaution, en procédant à cette opération, de faire renverſer la tête du ſujet en arriere, juſqu'à ce que la réduction du ſtaphilôme ſoit faite. C'eſt ainſi que j'ai opéré l'œil de cette Demoiſelle, & immédiatement après je lui appliquai par-deſſus les paupieres un petit ſachet de charpie bien fine, ſoutenu d'un bandeau, afin de donner

un point de compreſſion juſte & capable d'empêcher la nouvelle ſortie de l'uvée ; le lendemain & les jours ſuivants, je mis par-deſſus l'endroit de l'hernie, gros comme un grain d'orge d'une pommade faite à-peu-près dans le genre de celle qui eſt en note ci-deſſous (1), & la jeune malade peu de temps après fut radicalement guérie, ſans avoir aucune difformité à la pupille, & la vue de ſon œil fut auſſi bonne que de l'autre.

CVIII. OBSERVATION.

SUR un vrai Staphilôme occaſionné par la ſortie de l'uvée à la ſuite d'un coup.

LE nommé Bouvier, Vigneron, demeurant à Valence en Dauphiné, ſe donna un coup à l'œil, avec un morceau de ſep taillé en pointe, en travaillant à la vigne, qui lui fit une ouverture

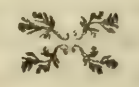
---

(1) Il eſt fait mention dans le Journal de Médecine de Mai 1775, d'une obſervation ſemblable à celle ci-deſſus, par M. *de Gravers*, Oculiſte, qui a ouvert un ſtaphilôme pour donner iſſuë à l'humeur aqueuſe, & pour faciliter le remplacement de l'iris ; après quoi il a ordonné des bains froids & des fumigations émollientes, en même temps qu'il a appliqué gros comme la tête d'une épingle deux fois par jour, directement ſur l'inciſion, un ſtimulant compoſé de dix grains de graiſſe de viperes, dix grains de bol d'Arménie, dix grains de tutie préparée, & ſix grains de précipité blanc.

ture au bas de la cornée tranſparente, à travers laquelle l'iris ſortoit en partie. Cette tumeur égaloit en groſſeur & en couleur, une petite mouche. La conjonctive étoit fort rouge, la cornée étoit un peu ternie, & le malade, outre les douleurs qu'il reſſentoit, ne voyoit preſque plus. On uſa de toutes ſortes d'ingrédients pour la faire diſparoître, & ce fut ſans ſuccès.

Inſtruit de tout ce qu'on avoit employé, je ne vis rien de mieux à faire que d'ouvrir le ſtaphilôme. Cet homme ſe voyant à la veille d'être borgne, ſe livra à moi pour lui faire cette opération. Auſſi-tôt je pris une lancette fixée ſur ſon manche, & je traverſai la tumeur, en ſuivant cependant la direction des fibres longitudinales de l'iris. Cela fait, la poche herniere ſe vida, l'hernie rentra, & l'œil fut guéri en peu de jours par le même traitement qui a été preſcrit dans les obſervations précédentes.

Réflexions. Cette obſervation & la précédente, ne confirment-elles pas de plus en plus l'utilité de l'inciſion, & l'inutilité de la ligature propoſée de nouveau par quelques Maîtres de l'art qui ſont venus depuis *Maîtrejean.*



CIX. OBSERVATION.

SUR un vrai Staphilôme avec Chemosis, causé par la sortie d'une bonne portion de l'iris, à la suite d'un coup à l'œil

JEAN Ricoly, Vigneron, habitant de Montpellier, avoit à l'œil gauche un staphilôme des plus considérables qui lui étoit survenu à la suite d'un coup de roseau pointu qu'il se donna en se courbant. Ce staphilóme étoit de la grosseur d'un petit grain de raisin, & sortoit de la cornée transparente, du côté de l'angle interne. Le *chemosis* qui en fut une suite, lui fit même perdre son action à l'œil. Cet homme consulta d'abord un Chirurgien qui s'adonne à cette partie. Il lui fit administrer la saignée du bras & du pied, l'application de l'emplâtre vésicatoire & les bains locaux dans une liqueur émolliente & raffraichissante. Malgré cela, tous ces moyens ne produisirent aucune amélioration; bien loin de là, la conjonctive s'enflamma davantage, & la cornée perdit toute sa transparence; enfin, le Chirurgien qui s'étoit chargé de le traiter, l'abandonna ainsi, en lui disant qu'il falloit laisser agir la nature. Ce malade vivant dans l'espérance que son mal se dissiperoit insensiblement, resta plusieurs jours dans l'inaction; il ne faisoit seulement que bassiner son œil dans un colyre qui lui fut donné par cet Oculiste; mais son mal au lieu de diminuer, empira tellement qu'il ne pouvoit

repoſer ni nuit ni jour, tant les douleurs étoient vives & lancinantes ; enfin la fiévre ſe méla de la partie.

Telle étoit la triſte ſituation de cet infortuné lorſqu'il vint me prier de lui donner mes ſoins. Dès que j'eus vu ſon œil, je lui fis le même jour une ſaignée locale, parce que le temps preſſoit pour le garantir de ſa perte totale, & je lui fis tirer du ſang du pied deux heures après l'opération ; je joignis à cela les remedes internes & externes. Je crus que ces moyens lui procureroient déjà du ſoulagement, mais non, la même tenſion au globe, & les douleurs perſiſterent toujours ; alors je n'eus pas de peine d'en attribuer la vraie cauſe à la tumeur herniaire qui étoit comme étranglée.

J'étois tenté de la détruire, ou par la ligature ou par l'extirpation, afin de faire ceſſer tous les accidents qui menaçoient l'œil de ſa fonte. Cependant comme je répugnois de détruire une membrane auſſi utile que l'uvée, j'eſſayai de la faire rentrer par la ponction & les mouchetures légeres, m'imaginant qu'en dégorgeant ainſi les vaiſſeaux de cette tunique, & en enlevant une ſeconde fois la conjonctive bourſoufflée, je les ferois ceſſer. Je ſuivis mon idée, & l'hernie rentra. Les douleurs d'abord ſe calmerent, & je croyois déjà entrevoir la guériſon de cet œil, mais ce ſuccès ne fut pas d'une longue durée, car les choſes revinrent dans leur état primitif peu de jours après. Je perdois enfin patience, & j'étois réſolu d'extirper de nouveau la conjonctive, lorſqu'il me vint en-

core dans l'esprit de tenter l'application des sang-sues dans l'œil même. J'en plaçai trois à différente distance, & l'une fut se poser sur le staphilôme; elles produisirent une si grande quantité de sang, que j'eus de la peine à l'arrêter. Ce ne fut qu'à force de douches d'eau fraîche que j'y parvins. La sang-sue qui se posa sur l'uvée qui formoit la tumeur herniaire, la dégorgea à un tel point, que cette tunique rentra & se remit dans son assiette ordinaire. J'appliquai sur cet œil une poignée de charpie que j'assujettis avec une bande, tant pour arrêter l'écoulement du sang, que pour comprimer légérement les vaisseaux de l'œil, & empêcher la sortie de l'uvée. Je laissai l'œil de cet homme jusqu'au lendemain, & je lui ordonnai le soir un julep raffraichissant. Empressé de le voir, je le trouvai moins rouge, & le staphilôme invisible; il ne restoit plus que l'ouverture de la cornée. Pour la faire disparoître, j'employai l'onguent ophtalmique décrit dans la Section XIII.; j'en insinuai matin & soir entre le globe & les paupieres, de la grosseur d'une demi-mouche, & la regénération de cette membrane (1) ne tarda pas à se faire.

Outre cela, je mis en usage les boissons délayantes, les lavements raffraichissants, les purgatifs de temps-en-temps, les narcotiques,

(1) On ne doit plus douter de la régénération de la cornée transparente; l'observation CXXIII., consignée dans la Section XI., étayera de plus en plus cette proposition.

enfin une diéte exacte, & je parvins au bout de six semaines à le guérir radicalement. La vue lui fut rendue, & il ne resta pas à son œil la moindre difformité. Cette cure, qui fut rendue publique dans son temps par la voie du Journal de Montpellier, a été faite sous les yeux de MM. *Pelissier* fils, Docteur en Médecine, & *Bourquenod* fils, Professeur en Chirurgie, l'un & l'autre attachés à la Miséricorde de cette Ville.

Réflexions. L'on voit par cette observation, qu'un traitement curatif ne doit pas être général, parce qu'il peut arriver qu'il soit salutaire dans tel cas, & n'être d'aucune utilité dans tel autre. C'est donc au Chirurgien instruit à les varier suivant la diversité des circonstances, s'il veut avoir du succès.

CX. OBSERVATION.

Sur un vrai Staphilôme causé par l'impression d'une lumiere artificielle.

En Février 1773, un Soldat du Régiment d'Aunis entra à l'Hôpital d'Aix en Provence, pour se faire traiter d'une inflammation violente à un œil. Un soir qu'on appliquoit des topiques propres à la combattre, l'Infirmier présenta imprudemment la chandelle allumée devant cet organe si sensible, qu'il ne pouvoit supporter la plus foible lumiere. A son approche le

malade fit un ſaut dans ſon lit, & ſe mit à jeter les hauts cris, comme ſi on le lui arrachoit. La douleur un peu calmée, M. *Duplexis*, Chirurgien interne de cet Hôpital, regarda l'œil de ce Soldat, & fut bien ſurpris d'y voir à l'endroit où étoit ſitué un ulcere, une tumeur noirâtre qu'il ſoupçonna être une hernie. Craignant de ſe tromper, il ſe contenta d'appliquer un défenſif pour en appaiſer les douleurs, juſqu'à ce qu'il fût poſitivement éclairci du fait.

Le lendemain à la viſite du matin, en ouvrant cet œil, on apperçut un ſtaphilôme qui reſſembloit à celui qui eſt mentionné dans le cas précédent. On en fit l'opération à la maniere de *Maitrejean*, je veux dire, par la ligature, & on le guérit, mais il fut privé de la vue.

Réflexions. Je rapporte ce fait, afin que ceux qui ont à traiter des inflammations, ſe donnent de garde d'expoſer les yeux qui en ſont travaillés, à une lumiere trop vive & trop frappante, afin de ne pas tomber dans le même écueil.

CXI. OBSERVATION.

Sur un faux Staphilôme.

MR. Navare, Officier de Cavalerie des Milices de St. Domingue, fut attaqué d'une violente inflammation aux yeux, qui fut ſoignée ſans ſuccès par différents Chirurgiens, enſorte que les perceptions viſuelles de ſon œil droit ceſſe-

rent, & celles de l'œil gauche étoient si foibles, qu'à peine pouvoit-il distinguer les hautes couleurs. Inquiet sur cette fâcheuse maladie, il s'embarqua pour se rendre à Bordeaux. Sitôt qu'il fut à terre, on me l'amena, & voici l'état de ses yeux. La cornée transparente du droit étoit entiérement couverte par une tache blanchâtre & épaisse, à laquelle les Auteurs ont donné le nom de *Leucoma*, ou ce que nos Anciens ont encore appellé *Dragon*. Celle de l'œil gauche, qui étoit ternie par une tache moins blanche, formoit cependant bosse (maladie que j'appellerai hernie fausse, ou staphilôme faux), & les vaisseaux lymphatiques de la conjonctive étoient gorgés de sang.

M'imaginant que les vaisseaux variqueux de la conjonctive étoient la source de cette maladie, je lui fis l'extraction de ces vaisseaux à l'œil gauche seulement (regardant l'autre incurable), à la faveur de petits ciseaux, & d'une aiguille (1) emmanchée, que j'ai imaginés exprès pour procéder avec aisance à ces sortes d'opérations. Ensuite, pour guérir la tumeur herniaire regardée fausse, je donnai jour à l'humeur aqueuse par une petite ponction que je pratiquai au bas de la cornée transparente, que je mouchetai en même temps. Je pansai l'œil avec l'eau de saturne, & deux heures après l'opération, je fis saigner du pied le malade; je lui prescrivis la diéte

(1) Ces instruments se trouveront gravés dans un Cours sur la Chirurgie des yeux, que je mettrai au jour sous peu de temps.

pendant les premiers jours, & chaque ſoir j'y inſinuai de l'onguent ophtalmique décrit dans la ſection XIII. Le lendemain & les jours ſuivants, je le mis à l'uſage du petit-lait, dans lequel je fis entrer pluſieurs cloportes. Malgré l'application de ce topique, je lui recommandai auſſi l'uſage d'une liqueur faite avec la pierre divine, deux ou trois fois le jour. Les lavements raffraîchiſſants, les boiſſons calmantes, & les bains domeſtiques ne furent point oubliés; ces premiers furent même rendus de temps en temps purgatifs par le moyen de la caſſe en bâton. Le huitieme jour, je fis purger le malade avec une tiſanne royale ordinaire, & le dixieme, il pouvoit diſcerner pluſieurs objets. Enfin, ces remèdes ne furent pas ſuivi un mois, qu'il fut en état de lire, d'écrire, & de vaquer à ſes occupations.

CXII. OBSERVATION.

Sur le même ſujet que le précédent.

On me recommanda à Angers la petite fille de Simon Picot, Cordonnier, âgée d'une douzaine d'années, qui étoit travaillée d'une tumeur avec tache ſur la cornée tranſparente, qui l'empêchoit de faire uſage de ſon œil droit. Cette tumeur étoit produite par un grain de petite vérole qui avoit détruit pluſieurs feuillets de cette

cette tunique, ce qui l'avoit aminci de maniere que n'ayant plus la force de pouvoir offrir une résistance à l'impulsion de l'humeur aqueuse, elle avoit été obligée de céder, & conséquemment de former bosse. Bien plus, l'œil étoit rouge, & le staphilôme d'une couleur de blanc sale. On traita cet enfant sans succès, & on l'abandonna aux soins de la nature. Je pensai d'abord, en voyant cette maladie, que je ne serois pas plus heureux que le Chirurgien qui l'avoit traité précédemment; aussi je ne voulus rien promettre au pere ni à la mere.

Je commençai son traitement par une saignée du bras, ensuite celle du pied, je lui fis appliquer une mouche d'onguent vésicatoire à chaque côté des oreilles, & je me servis de différents colyres pour résoudre l'ophtalmie; mais cela ne produisit encore aucune amélioration à son œil. Alors j'ordonnai les bains à demi-tiédes, les légers purgatifs, & le petit-lait coupé avec une légere infusion d'orge & de chiendent; je scarifiai la surface du globe, & je donnai issue à l'humeur aqueuse par une ponction que je fis à la cornée. Après l'opération, je lavai cet organe avec l'eau tiéde, & j'appliquai par-dessus une compresse trempée dans une liqueur légérement astringente. Le lendemain j'insinuai entre les paupieres, de la pommade mentionnée dans la Section XIII., & tout alla au mieux. Ce pansement, joint à un régime de vie exact, continué pendant vingt jours, fit disparoître le staphilôme, & la vue lui revint comme auparavant.

CXIII. OBSERVATION.

Sur un Hypopion à la ſuite d'une inflammation.

LA Domeſtique de M. Reimbault, Procureur du Roi de la Monnoie à Angers, étoit affligée depuis pluſieurs mois d'une ſi grande inflammation à un œil, que les douleurs ſe faiſoient reſſentir juſques dans la tête. Pluſieurs perſonnes de l'art qui la ſoignerent pendant long-temps par les remedes ordinaires, ne purent rien trouver qui la ſoulageât; au contraire le mal empira, & il lui ſurvint un hypopion qui s'étendoit depuis le limbe de la cornée tranſparente juſques vers ſon centre.

Lorſque cette fille vint me conſulter ſur l'état de ſon œil, je lui propoſai l'ouverture de l'hypopion. Elle ſe rendit à mon avis; auſſi-tôt je plongeai une large éguille propre à abattre la cataracte à la partie inférieure de la cornée tranſparente, & je donnai iſſue à la matiere qui étoit contenue dans les lames de cette tunique. Après cela, je ſcarifiai la conjonctive, & je lui fis prendre quelques bains locaux dans une légere infuſion de mauve. Après quelques jours de ce traitement, j'uſai une fois le jour de l'onguent ophtalmique décrit dans la Section XIII. & en peu de jours la rougeur de l'œil & l'hypopion diſparurent entiérement. Enfin, la vue fut auſſi parfaite que celle de l'autre œil qui étoit ſain.

CXIV. OBSERVATION.

Sur un Hypopion avec ophtalmie rebelle causée par une suppression de regles.

MARIE Hebra, femme de chambre chez M. de Conhil, Conseiller au Parlement de Bordeaux, âgée de 22 ans, avoit une ophtalmie si grave à l'œil gauche, qu'elle ne pouvoit fixer le jour ni les objets éclairés. Le Médecin & le Chirurgien de cette maison firent l'impossible pour la guérir. Ils lui administrerent les remedes généraux, mais loin de la soulager, la cornée transparente perdit de plus en plus sa transparence par un hypopion qui s'y fixa. Ce fut dans cette situation qu'elle fut confiée à mes soins.

Sitôt que j'eus jeté les yeux sur son mal, je cherchai d'abord à en découvrir la cause, & à force de la questionner sur son tempérament, je lui fis avouer qu'il datoit de la suppression de ses regles.

Comme je soupçonnai chez cette fille un vice salin ou fluxionnaire dans le sang, je crus qu'il feroit à propos de lui procurer d'abord un moyen capable de faire diversion à l'humeur qui se jetoit sur son œil; en conséquence je lui fis appliquer l'emplâtre véficatoire entre les deux épaules, & je lui conseillai de la garder jusqu'au moment où elle verroit paroître son flux menstruel. Je lui fis des mouchetures sur

toute la ſurface du globe, afin de deſemplir les vaiſſeaux de la conjonctive, je fis une ponction à l'endroit de l'hypopion, & je facilitai la ſortie du ſang par le moyen des douches d'eau tiéde. Je lui ordonnai de prendre dans le jour quelques bains locaux dans une infuſion de mauve, & d'en recevoir la vapeur. Le même ſoir que je lui fis cette ſaignée locale, elle fut ſaignée du pied, & miſe à une diéte aſſez ſévere, je lui ordonnai pour boiſſon ordinaire de l'eau minérale ferrugineuſe, & à ſon défaut, de l'eau de forge clarifiée & aiguiſée avec le ſel de Seignette.

Le lendemain je viſitai ſon œil, & je le trouvai déjà moins rouge, alors j'employai une liqueur faite avec la pierre divine qui lui fut inſtillée trois fois le jour, & le ſoir je lui appliquai de notre opiat ophtalmique mentionné dans la Section XIII. Quand le fort de l'ophtalmie fut paſſé, je fis purger la malade avec une médecine légere; le pediluve & les lavements émollients, ne furent point oubliés. Son régime fut auſſi convenable à ſon état; enfin, je ne la traitai pas au-delà de vingt jours que je vis arriver avec ſurpriſe la guériſon de ſon œil.



CXV. OBSERVATION.

Sur un Hypopion ſurvenu à la ſuite de la petite vérole.

DANS le commencement d'Avril 1777, le nommé Blanchet, riche Laboureur de Meone près de St. Maximin, ſe rendit à Montpellier dans la pleine confiance que je guérirois l'œil d'un de ſes enfants âgé de dix ans, dont les perceptions viſuelles étoient perdues par une ſuite de petite vérole. A ſon arrivée, je l'examinai avec attention, je le trouvai rouge & la prunelle couverte d'une tache blanche qui me parut être un hypopion dans les chambres de cet organe. L'idée que j'avois de l'exiſtence de cette fâcheuſe maladie, fit que je ne balançai pas un inſtant de l'opérer, comme on va le voir, en préſence de quelques perſonnes de l'Art, au lieu d'uſer de topiques qui tantôt réuſſiſſent, & tantôt ſont ſans ſuccès; je plongeai la pointe d'une lancette courbe & emmanchée ſolidement dans le foyer de l'abſcès, & je procurai l'évacuation de la matiere. Ce procédé fini, je trouvai la prunelle dégagée de ſon opacité, & l'enfant commença à y voir. Je fis en même-temps quelques mouchetures ſur la conjonctive, & par-là je vins à bout de couper le cours d'une maladie qui ſeroit devenue de jour en jour plus terrible, par les accidents graves qui auroient entraîné la ſuppuration de cet organe. Je fis des

douches d'eau tiéde après l'opération, & j'employai plusieurs fois le jour les bains locaux de fleurs de mauve, animés de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée, que je continuai pendant trois jours; ensuite j'appliquai de notre opiat ophtalmique, décrit dans la Section XIII. qui acheva la guérison de cet enfant; ensorte que le quinzieme jour il fut en état de partir étant parfaitement guéri. J'ajoutai encore à ce traitement les remèdes propres à détruire le mauvais levain que pouvoit lui avoir laissé la petite vérole, comme les pillules de Belloste, &c., & ils ne contribuerent pas peu à accélérer sa cure.

Réflexions. Enfin, quoique j'aie suffisamment touché sur cette maladie dans les observations précédentes, j'ai cru devoir y revenir, en rapportant celle-ci, afin de mieux faire sentir que les seuls moyens de nous mettre à l'abri de l'erreur, sont les observations multipliées.



SECTION XI.

OBSERVATIONS sur différents procédés qui ont été suivis pour la guérison de plusieurs maladies de l'œil.

CXVI. OBSERVATION.

SUR une Prunelle artificielle.

JEAN Pasdeloup, sexagénaire, du Bois-le-Roy, Paroisse de Vernonvillet près d'Evreux, avoit perdu l'usage de la vue par des cataractes. Un Oculiste habile du canton l'opéra avec succès, puisqu'il récupera aussi-tôt la lumiere ; mais lui étant survenu une inflammation, il la reperdit. Après avoir considéré sa nouvelle affliction, j'observai que son œil gauche étoit couvert d'une cataracte blanchâtre, qui me sembla avoir son siège sur la cristalloïde, & qu'il étoit un peu diminué de volume, mais que le droit étoit travaillé d'une iris imperforée, à travers laquelle il pouvoit encore distinguer le jour, & c'est ce qu'il ne pouvoit faire de l'œil gauche. Je lui proposai de lui tracer une nouvelle prunelle, comme le seul moyen de lui rendre la vue, & il y consentit.

Pour remplir mon but avec succès, je sectionnai d'abord la cornée transparente, ensuite

je pris de petits ciſeaux un peu courbes d'un côté, & pointus d'une branche ſeulement; je portai la branche pointue à la partie inférieure de l'iris (1), à-peu-près à une ligne de diſtance de ſon limbe, un peu plus du côté de l'angle interne que de l'externe, & je l'inciſai de bas en haut environ de deux bonnes lignes, en ſoulevant un tant ſoit peu cette tunique, afin de ne point intéreſſer les membranes qui ſe trouvent ordinairement collées derriere, quand une fois l'humeur aqueuſe eſt évacuée de la chambre poſtérieure.

L'opération finie, & le malade repoſé quelques minutes, je regardai la pupille artificielle que j'avois tracée. Dès que ſon œil fut ouvert, il eut la douce ſatisfaction d'y revoir. Je lui fermai les yeux avec notre appareil, & celui que j'opérai ne commença à prendre l'air que le huitieme jour. Quand il fut panſé, j'examinai de nouveau

(1) Il eſt des Oculiſtes qui conſeillent de tracer une pupille artificielle, en faiſant une inciſion cruciale à l'iris avec la pointe d'un inſtrument tranchant; mais la pratique m'a démontré qu'il étoit difficile d'y parvenir dans le cas actuel, à cauſe de la lâcheté de cette tunique, ſans encourir des dangers, qui ſont d'ouvrir la criſtalloïde & l'hyaloïde en même temps que l'iris, & de donner conſéquemment jour à la ſortie du fluide vitré. J'ai vu arriver cet accident par cette méthode à quelques Oculiſtes d'ailleurs en réputation, c'eſt pourquoi j'en préviens le Lecteur. Ils n'auront rien à craindre par celle qui eſt citée ci-deſſus, & je puis leur aſſurer d'après mon expérience, que l'inciſion cruciale ne convient guère que dans le cas où il y auroit un criſtallin opaque à extraire.

nouveau ſon œil, & il vit les objets qui ſe préſentoient devant lui. Quelques jours après, cet homme ſe croyant radicalement guéri, voulut partir pour ſon Village; enfin, n'ayant pu le retenir plus long-temps, je le laiſſai aller, après lui avoir preſcrit la maniere de ſe conduire pour terminer ſa cure.

CXVII. OBSERVATION.

SUR l'enlèvement d'un Phtérigyon ou Onglet ſitué au petit angle de l'œil.

MR. Friau, Prêtre & Vicaire à Thouarcey, près d'Angers, étoit incommodé d'une excroiſſance de chair en forme de drapeau, qui s'étendoit depuis le petit angle juſques vers les deux tiers de la cornée tranſparente de l'œil droit, qui lui ôtoit la faculté d'y voir. Cette maladie, que nos Anciens ont ſurnommé *Phtérigyon* ou *Onglet*, lui étoit ſurvenue à la ſuite de pluſieurs fluxions qui avoient été négligées; & comme il craignoit qu'il ne lui en vînt autant à l'autre œil, il me pria de lui donner mes ſoins. Quand j'eus viſité ſon mal, je lui propoſai de le détruire par l'opération. Il ſe rendit à mon avis, & je la lui fis de cette ſorte.

Je ſaiſis d'une main le phtérigyon avec de petites pinces à reſſort, & de l'autre, je le diſſéquai avec un ſcalpel fort étroit. Ce corps

étant extrait, il donna lieu à une quantité de sang, que j'étanchai par les douches d'eau fraîche. L'appareil posé, je ne le levai que le lendemain, & j'y vis encore quelque chose qui repulluloit. Pour empêcher la regénération de ce *Phtérigyon*, j'en saupoudrai légérement l'endroit avec l'iris de Florence, & un peu d'alun calciné, réduits en poudre impalpable, & par ce moyen je parvins à sa parfaite consommation.

Je mis le malade à une diéte légere pendant les premiers jours, & la base de sa boisson consista en du petit-lait clarifié. Vers le douzieme jour, qui tendoit au terme de sa guérison, je lui conseillai les bains locaux dans l'eau bleu-céleste (1); & après peu de jours, de son

(1) La composition de l'Eau bleu-céleste, se trouve dans la Pharmacopée de *Léméry*, tom. I. pag. 112. Mais pour ne pas recourir si loin, voici en quoi elle consiste, & quelles sont ses vertus.

On prend une pierre de chaux-vive, on la laisse éteindre dans l'eau ordinaire, & après en avoir filtré une livre, on la jete dans une bassine de cuivre rouge, ensuite on y met une dragme de sel amoniac bien pulvérisé. On remue de temps en temps ce mêlange; & après l'avoir laissé vingt-quatre heures dans le vaisseau, on filtrera la liqueur, & on la gardera pour le besoin dans une bouteille qu'on aura le soin de tenir bien bouchée. Si on veut la rendre plus forte, on peut y ajouter un peu plus de sel, & la laisser quelques heures de plus dans la bassine de cuivre. Ce sera alors la liqueur appellée *Eau-bleu-céleste.*

Vertus. Elle est propre pour dissiper les tayes légeres, pour arrêter la chassie, & rétablir les glandes de *Meibomius*, pour les ulceres des paupieres & pour fortifier la vue, &c. La maniere de s'en servir, est d'en faire couler quelques gouttes dans chaque œil malade.

uſage, la cornée tranſparente reprit ſa diaphanéïté naturelle, puiſqu'il y voyoit de ſon œil comme s'il n'avoit jamais été malade.

Réflexions. Cette obſervation étaye ce que quelques Auteurs avoient déjà entrevu, tels que *Maîtrejean*; ſavoir, que le *Phtérigyon* pouvoit également ſe placer au petit angle comme au grand; mais perſonne juſqu'ici n'en ayant donné aucun exemple, l'on me ſaura ſans-doute bon gré d'avoir rapporté celui-ci.

CXVIII. OBSERVATION.

Sur l'extirpation d'un Encanthis où il ſurvint une hémorragie conſidérable.

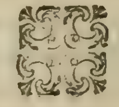
MR... Prêtre, demeurant à Vitry-le-François, portoit depuis pluſieurs années une excroiſſance charnue au grand angle de l'œil, entre la caroncule lacrymale, & le limbe de la cornée tranſparente, qui le gênoit par fois. Cette excroiſſance, qu'il a plu à nos Anciens d'appeller *Encanthis*, étoit d'un rouge plombé, & lui occaſionnoit de temps en temps des fluxions à l'œil.

Cet Eccléſiaſtique, pour s'en débarraſſer, fit appeller à ce ſujet un Oculiſte habile en 1773, lequel après en avoir fait l'inſpection, lui conſeilla l'extirpation, & ſuivit en cela l'intention des Auteurs. Le malade s'y étant déterminé, le Chirurgien l'opéra avec ſuccès; mais qu'en arriva-

t-il ? Une hémorragie que l'on ne put arrêter malgré tous les moyens que l'art prefcrit. Il n'y avoit guére que la compreffion faite fur l'endroit de l'excroiffance, qui auroit pu l'arrêter ; mais elle devenoit impraticable, & même très-dangereufe par rapport aux mouvements continuels de l'œil. Cet accident devint fi funefte pour le malade, qu'il le mit prefque au tombeau ; cependant, par des nouvelles que je reçus depuis, il fe rétablit ; mais fon œil fut entiérement perdu par la fonte qui s'enfuivit.

J'ai fouvent fait cette opération à des excroiffances de cette nature, & jamais je n'ai éprouvé un pareil accident. Je pourrois rapporter ici plufieurs exemples pour le prouver ; mais je me bornerai à un feul ; c'eft lui qui fera le fujet de l'obfervation fuivante.

Réflexions. Ce fait eft trop frappant pour ne pas y faire attention ; il démontre évidemment que les moyens qui font falutaires en certains cas, peuvent être funeftes en d'autres circonftances. Il eft donc effentiel d'apprécier les faits que la pratique préfente ; de diftinguer avec exactitude les fignes différenciels de chaque efpèce de maladie, & de juger, d'après la raifon & les expériences, les indications qu'on peut adopter ou rejeter.



CXIX. OBSERVATION.

Sur l'extirpation d'un autre Encanthis.

ROBERT Carré, Cavalier au Régiment de Bourgogne, avoit à un œil un *Encanthis* aſſez conſidérable & qui le faiſoit ſouffrir. Il étoit la cauſe des fluxions périodiques qui lui venoient; enfin, il reſſembloit à celui dont j'ai fait mention dans le cas précédent, excepté qu'il étoit un peu plus volumineux.

Ce Soldat ſe rendit exprès à l'Hôtel-Dieu St. Yves de Rennes en Bretagne, où il apprit que j'étois, pour que je lui en fiſſe l'extraction. J'étois prêt à en faire la ligature pour éviter une hémorragie, & je m'y ſerois réſolu, ſi le malade ne m'eut pas forcé de lui en faire l'extirpation avec l'inſtrument. En conſéquence, je pris d'une main une moyenne aiguille à ſuture, montée ſur un manche, & après l'avoir enfilée au travers de l'excroiſſance, je la cernai de l'autre bien raſe de la ſclérotique, avec un inſtrument tranchant.

L'opération finie, je fis des douches d'eau ordinaire ſur l'endroit de la tumeur, afin d'évacuer le ſang qui s'étoit amaſſé entre le globe & les paupieres; mais voyant qu'il continuoit à couler abondamment, j'eus recours aux douches d'eau à la glace, & j'appliquai par-deſſus une bonne poignée de charpie que je ſoutinspar un bandeau. Ce moyen me réuſſit au mieux, & le ſang ceſſa de donner. Malgré cela, je fis

faigner l'Opéré du pied, & je le mis à la diète les deux premiers jours. Le lendemain & les jours ſuivants, je panſai ſon œil avec l'eau de ſaturne, & le quinzieme jour il quitta l'Hôpital radicalement guéri.

CXX. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'un corps étranger incruſté dans la cornée tranſparente.

APPELLÉ en Mai 1780 à Bedarieux, Ville ſituée près de Montpellier, pour y faire pluſieurs extractions de cataracte ; le 3 du même mois, un Laboureur du Lieu vint me prier de le ſecourir d'une ophtalmie violente qu'il avoit à un œil, qui lui avoit été procurée par une eſquille qui y ſauta en caſſant un morceau de bois. Il ne pouvoit fixer le jour ni la chandelle allumée, & ſouffroit des douleurs très-aiguës. Je viſitai cet organe avec attention, & j'apperçus à-peu-près vers le milieu de la cornée tranſparente, une petite ligne blanchâtre qui me parut être un corps étranger. Je voulus l'extraire avec de petites pinces, mais il me fut impoſſible ; alors j'augurai que les premiers feuillets de cette tunique le recouvroit. J'étois en peine ſur le parti qu'il y avoit à prendre dans un cas auſſi épineux ; cependant à force de méditer, il me vint dans l'eſprit de pratiquer le manuel ſuivant.

Je pris mon *Ophtalmotôme*, j'en dirigeai la pointe à côté du corps étranger, & j'entamai quelques lames de la cornée. Ce procédé fini, je les ſoulevai & je fus ſaiſir ce corps avec de petites pinces. Nous l'examinâmes enſemble avec M. *Durand*, Docteur en Médecine, préſent à cette opération, & il ſe trouva être une petite eſquille de bois. Je remis enſuite les lames de la cornée dans leur état naturel, & j'appliquai par-deſſus les paupieres un petit couſſinet de charpie fine pour les comprimer légérement. Au bout de quelques jours ſon ophtalmie ſe trouva diſſipée, & la cornée ſans aucune apparence de cicatrice.

CXXI. OBSERVATION.

Sur l'extraction d'une excroiſſance de chair cauſée par une brûlure de poudre à canon.

PIERRE Cherelle, demeurant au Ponpien, en travaillant aux mines, eſſuya une brûlure qui fut produite par l'effet de la poudre à canon; elle fut ſi grave, que tout ſon viſage & ſes paupieres furent très-endommagés, & l'œil droit entiérement perdu par le racorniſſement de la cornée; quant au gauche, il étoit couvert d'une excroiſſance charnue qui empêchoit de voir la cornée lucide. Ce fut

dans cet état qu'il vint me trouver pour lui donner mes ſoins.

Comme j'entrevis encore quelques lueurs d'eſpérance pour ce dernier, & que ce pauvre malheureux me preſſoit de l'opérer, je me rendis à ſes deſirs n'ayant plus rien à appréhender.

Je fis d'abord une ponction à un des angles de l'excroiſſance pour avoir plus de priſe à la ſaiſir, enſuite je la pris d'une main avec de petites pinces à reſſort, & de l'autre je la diſſéquai avec un inſtrument bien tranchant le plus près poſſible de la cornée. Quand elle fut enlevée, cet homme y vit déjà les objets frappants, mais je ne pus exactement emporter le tout, j'achevai de l'atténuer en poudrant l'endroit avec l'iris de Florence, le ſucre candi, & l'alun calciné, le tout réduit en poudre très-fine. Je crus que ce cathérétique ſeroit ſuffiſant pour conſommer le peu qui reſtoit. Je me trompai, car cette excroiſſance repulluloit lorſque j'oubliois un ſeul jour de la ſaupoudrer. Enfin, je pris le parti, pour l'empêcher de renaître, de la toucher légérement avec l'huile glaciale d'antimoine, & j'ai réuſſi; mais immédiatement après ſon application, je corrigeai ſon activité par l'uſage des bains locaux dans une décoction émolliente, parce que l'œil devint très-douloureux & ſenſible. Cet homme ne fut pas traité au-delà de ſix ſemaines qu'il put déjà ſe conduire ſeul. Je lui donnai en me quittant une liqueur propre pour achever d'éclaircir la cornée tranſparente de ſon œil & peu de temps après j'appris ſa guériſon.

CXXII.

CXXII. OBSERVATION.

Sur la diſparition d'une Tache à l'œil, par le moyen de la ponction.

JE fus conſulté à Bordeaux par la femme d'Elie Maziliere, Vigneron de la Paroiſſe de Salirac, qui ſe plaignoit depuis quelque-temps d'un nuage dans l'œil qui lui offuſquoit la vue. Ce nuage, me dit-elle, étoit tantôt fixe & tantôt mouvant; il lui ſembloit voir comme de petites pattes d'araignées qui voltigeoient ſans ceſſe devant elle. Je l'examinai, & j'apperçus derriere la cornée tranſparente vers ſa partie moyenne, une petite tache légérement blanchâtre, qui reſſembloit à peu-près à un petit abcès adoſſé à cette tunique. Je crus dès-lors que c'étoit un *hypopion* commençant, placé dans les dernieres lames de la cornée. Dans cette idée, j'employai pour le diſſiper les bains locaux dans une décoction de fleurs de mauve, moyen qui m'avoit quelquefois réuſſi. Je continuai ſon uſage aſſez de temps, mais je ne fus pas plus avancé quoique j'euſſe joint d'autres remedes généraux; bien loin de là, la malade ſe plaignit davantage du trouble de ſa vue. Je conſidérai de nouveau ſon œil, & je vis avec ſurpriſe que la tache en queſtion avoit été ſe fixer au centre de la prunelle. Ce changement de place me donna lieu de faire de nouvelles recherches ſur cette maladie; je

conjecturai que cette tache ne pouvoit être produite que par quelques petits corps étrangers qui s'étoient amassés dans l'humeur aqueuse, & non un *hypopion* filtré dans les interstices des lames de la cornée. Afin d'en être assuré, je fis mouvoir l'œil de cette femme en tout sens, & je vis alors que cette tache ou nuage alloit deçà & delà.

Convaincu de ce que l'expérience réitérée venoit de m'apprendre, je proposai à la malade de lui faire une ponction au globe afin de procurer la sortie de ce corpuscule (1) en évacuant l'humeur aqueuse. Elle accepta ma proposition, & à l'instant je plongeai une aiguille à la Davielle, un peu épaisse à la partie inférieure de la cornée, qui procura l'issue de l'humeur aqueuse, & sans-doute entraîna le corpuscule qui nageoit dedans, puisqu'il me devint invisible ainsi qu'à la malade. Je pansai son œil à sec; & peu de jours après elle fut guérie sans que le nuage ait réparu.

Réflexions. Cet exemple, que je n'ai trouvé décrit nulle part, fait voir combien on est dans le cas de se tromper sur le diagnostic de certaines maladies; c'est pour cette raison qu'on ne sauroit examiner trop scrupuleusement tout ce qui se passe, tant au dedans de

---

(1) M. *Deshais-Gendron* attribue cette maladie à de petits filaments huileux qui se détachent du cristallin, & qui viennent après s'être amassés, former un petit corps qui nage dans l'humeur aqueuse. Voyez son Ouvrage sur les yeux, à la page 210, tom. 2.

l'œil qu'au dehors, quand on eſt conſulté pour quelques-unes des maladies qui l'affectent, afin de ne pas prendre l'une pour l'autre.

CXXIII. OBSERVATION.

Sur la régénération de la cornée tranſparente, à la ſuite d'une opération faite à un œil travaillé d'hydrophtalmie & de ſtaphilôme faux.

Le fils de M. Ferrier, Greffier de la Ville de St. Hippolyte, âgé de 18 ans, portoit une tumeur de la groſſeur d'un gros poids ſur la cornée tranſparente de ſon œil gauche, que j'appellerai *ſtaphilôme faux* ou *hernie fauſſe*, parce qu'il n'y avoit pas de rupture à cette tunique. Cette maladie étoit accompagnée d'une hydrophtalmie qu'il étoit facile de reconnoître d'avec l'œil droit qui étoit dans une intégrité parfaite. Elle étoit la ſuite d'une ophtalmie violente qui avoit été mal traitée. On me l'adreſſa à Montpellier en Décembre 1781 : & voici le procédé que je ſuivis pour l'en délivrer.

La tumeur herniaire étant produite par l'amin-ciſſement de la cornée, je ne vis rien de mieux à faire que de l'emporter en entier, dans l'eſpoir où j'étois que la nature refermeroit l'ouverture de cette membrane. A cet effet, je fis d'abord une ponction à la baſe du ſtaphilôme, je le ſaiſis enſuite avec de petites pinces, & je l'em-

portai d'un ſeul coup d'inſtrument. L'œil fut un peu ſenſible à l'opération, & il devint rouge, mais je remédiai bien vîte à ce petit accident par l'uſage d'un colyre réſolutif & de notre opiat ophtalmique que l'on trouvera décrit dans la Section XIII. enfin, l'endroit de la tumeur ſe trouva bouché par les ſucs que fournit ſans-doute la cornée. Les remedes internes & le regime de vie ne furent point oubliés ; ils furent très-utiles, puiſqu'ils ſervirent à tempérer l'effervescence du ſang du jeune-homme qui ſe trouva en état de partir au bout de ſix ſemaines, & ſon œil ne fut plus hydropique, ni ſujet à l'ophtalmie. Cette opération fut faite en préſence d'un Bachelier en Médecine & de M. *Augouy*, Chirurgien.

CXXIV. OBSERVATION.

Sur une Hydrophtalmie ou Hydropiſie de l'œil, cauſée par le reſſerrement des pores de la cornée tranſparente.

L'HYDROPISIE de l'œil, ſuivant les Auteurs qui ont écrit ſur les maladies des yeux, dépend tantôt d'une trop grande abondance de l'humeur vitrée, & tantôt de l'humeur aqueuſe, j'avancerai auſſi qu'elle peut venir du reſſerrement des pores excrétoires de la cornée, c'eſt ce que la pratique m'a démontré : l'exemple ſuivant va étayer mon aſſertion.

La femme de Jean de Baiſe, Cordonnier,

habitant à Poitiers, affligée depuis plus de trois ans d'une hydrophtalmie à l'œil droit, vint me prier de lui donner mes ſoins. Au premier coup d'œil que je jetai ſur ſon mal, il ne me fut pas difficile de voir que ſon œil droit avoit acquis un volume bien plus conſidérable que le gauche. Je crus en avoir trouvé la vraie cauſe dans l'abondance exceſſive de l'humeur aqueuſe. Les ſymptômes me l'annonçoient, la pupille étoit ſans mouvement, mais elle conſervoit un diamètre plus grand; le criſtallin faiſoit fort peu de ſaillie contre l'uvée, l'œil étoit aſſez rouge & la malade y ſentoit des douleurs & une gêne inſupportable; enfin, la vue en étoit, pour ainſi dire, éteinte.

Toutes ces choſes examinées de près, je me dépêchai de couper le cours d'une maladie qui devenoit de plus en plus funeſte. Je débutai par lui faire faire quelques ſaignées du bras & du pied; j'ordonnai l'application de l'emplâtre véſicatoire à la nuque; j'employai les doux purgatifs, le pédiluve & les boiſſons délayantes. Pour topiques j'uſai de l'eau végéto-minérale animée de quelque liqueur ſpiritueuſe.

Après pluſieurs jours de ce traitement, je m'imaginai que la maladie diminueroit; mais au contraire, elle ſembloit empirer davantage. Là-deſſus je propoſai à la malade la ponction à l'œil, comme me paroiſſant la voie la plus aſſurée de ſon rétabliſſement. Elle y conſentit, & dans le moment je plongeai une large aiguille propre à abattre la cataracte au limbe de la cornée tranſparente juſques dans les chambres

de l'œil. Cette opération finie, & l'humeur aqueuse évacuée, le globe se trouva affaissé & la malade se sentit déjà soulagée.

Dans le moment où je m'imaginois que cet organe alloit se rétablir dans son équilibre naturel, je vis que loin de-là, il revenoit dans le même état de grosseur qu'auparavant, & que les douleurs se reveilloient pire que jamais. Surpris d'un tel événement, je ne savois à quoi en attribuer la cause; cependant en réfléchissant sur l'opération que j'avois pratiqué à cet organe, j'augurai que cette maladie ne pouvoit tirer son origine que du corps vitré, par la présence de quelques humeurs étrangeres, & qu'il seroit important d'en procurer la sortie.

La malade décidée à tout entreprendre pour sa guérison, me laissa le maître de lui faire ce que bon me sembleroit. Alors je pris la même aiguille que ci-dessus, je la fis entrer à deux lignes de la cornée transparente sur la sclérotique, & je pénétrai jusques dans le corps vitré. Il ne fut pas plutôt percé, qu'il en rejaillit une liqueur un peu trouble & rougeâtre; je pansai simplement la plaie, & dans peu elle fut réunie. Cette femme se trouva fort tranquille pendant les premiers jours, & il lui sembla qu'elle étoit débarrassée de cette cruelle maladie, mais elle se trompa, ainsi que moi; car après quelques jours de repos, les mêmes douleurs & la même tension à son œil réparurent.

Je commençois déjà à perdre patience, & j'étois tenté d'abandonner cette maladie aux

ſoins de la nature, lorſqu'il me vint encore dans l'idée de faire de nouvelles recherches ſur ſon caractere ; à cet effet je regardai d'abord l'œil ſain avec la plus ſérieuſe attention, enſuite le malade, & enfin j'apperçus que la cornée de ce dernier étoit tendue mais très-peu humectée. Pour en être aſſuré, je pris une petite louppe, je conſidérai la ſurface de cette tunique, & je conclus que cette eſpece de ſécheresse ne provenoit que du reſſerrement des pores qui la parſément. J'en fus bien perſuadé par l'examen réitéré de la cornée de l'œil ſain, ſur laquelle on diſtinguoit aiſément avec la louppe les pores & les gouttelettes d'humeur aqueuſe qui en ſuintoient. Ce fut dès-lors une nouvelle découverte pour moi ; mais avant que de le croire ainſi, je feuilletai un aſſez grand nombre d'ouvrages pour ſavoir ſi on ne l'auroit pas faite avant moi ; j'eus beau chercher, mes peines furent vaines.

Entiérement convaincu de cette vérité, je cherchai les moyens qui puſſent rétablir les pores de cette membrane, & en attendant, je fis reſſaigner ma malade, & purger avec une médecine minorative. J'employai les bains domeſtiques & les boiſſons raffraîchiſſantes ; enſuite je procédai à une nouvelle ponction, & je panſai ſon œil avec une infuſion de fleurs de mauve un peu forte, & pendant le jour je lui preſcrivis de le baigner ſouvent dans la même liqueur, & ce dernier moyen me réuſſit au mieux, puiſque les fonctions viſuelles ſe rétablirent dans leur état naturel.

CXXV. OBSERVATION.

Sur un Abcès considérable formé entre le globe de l'œil & l'orbite.

IL y a six ans que je fus mandé dans le Périgord pour y opérer de la cataracte l'épouse de M. de St. Martial, Seigneur de Lusignan, à qui je rendis la vue, quoiqu'âgée de 83 ans. Dans le même temps, je fus consulté par son Boucher, qui étoit attaqué d'un dépôt si considérable à l'œil droit, qu'il le déjetoit vers la partie supérieure de l'orbite. La conjonctive étoit rouge & enflammée, mais beaucoup plus vers le bas que vers le haut; la cornée avoit perdu une partie de sa transparence; plusieurs de ses lames sembloient vouloir se détacher; enfin, il souffroit extraordinairement, & ne voyoit que foiblement.

Effrayé de voir un œil aussi volumineux, je soupçonnai qu'il s'étoit formé un dépôt par derriere. J'en proposai l'ouverture à cet homme pour éviter de plus grands ravages, je veux dire, l'excoriation des os de l'orbite; il eut de la peine à se résoudre à cette opération; mais après l'avoir déterminé avec son Chirurgien, à subir cette opération en lui en faisant sentir la nécessité, il me laissa agir. Voici le manuel que j'employai.

J'armai ma main d'une large lancette fixe sur son manche, & un peu recourbée, & je la plongeai dans le foyer de l'abcès. Sitôt que cela fut

fut fait, il en sortit une quantité de pus d'un jaune foncé; j'y fis ensuite des injections d'eau tiéde, légérement blanchie avec l'extrait de saturne, & je donnai issue au reste de la matiere qui y étoit contenu. Le malade fut saigné du bras une heure après l'appareil posé, & le lendemain je fis réitérer la saignée, mais du pied.

Le pansement fut fort simple, il ne consista qu'en de petits bains oculaires dans une légere infusion de fleurs de sureau, animée de quelques gouttes de liqueur spiritueuse, & d'une compresse séche, avec un peu de charpie dans l'endroit du dépôt; & vers la fin de la cure, je me servis de notre opiat ophtalmique décrit dans la Section XIII, qui dissipa l'inflammation de l'œil, & rétablit la cornée dans son état naturel. Cet homme fut mis les premiers jours à une diéte sévère, ensuite on lui donna peu-à-peu des nourritures solides. Les bains de pied, les légers purgatifs, les lavements émollients, & les boissons délayantes furent mis en usage avec succès, & son œil fut entiérement remis dans l'espace d'un mois.

CXXVI. OBSERVATION.

Sur l'extirpation partielle d'un œil carcinomateux.

LA nommée Jacourde, Cuisiniere chez M. de Saint-Jean-de-Gardonnenque, Conseiller à la Cour des Aides de Montpellier, fut attaquée en

Janvier 1780, d'une inflammation ſi grande à l'œil droit, qu'il ſortoit en partie de l'orbite. M. *Serres*, Profeſſeur en Chirurgie de cette Ville, fut appellé pour venir au ſecours de cette infortunée, qui jetoit des cris nuit & jour tant les douleurs étoient vives & lancinantes. Il conſeilla auſſitôt les ſaignées du bras & du pied, & l'application des topiques appropriés; mais loin d'appaiſer ſes douleurs, le mal empira, & dégénera en carcinome. Enfin, ſon œil étoit plus volumineux qu'un œuf de poule. Ce Chirurgien voyant les choſes augmenter, conſeilla de m'envoyer chercher pour en prendre ſoin. Arrivé auprès de cette femme, je trouvai ſon œil dans un état ſi fâcheux, que je ne vis rien de mieux à faire que d'extirper en partie cet œil pour en arrêter les progrès. Mon avis ayant prévalu, on me chargea de cette opération, & voici comme je la fis.

Je pris d'une main une aiguille emmanchée & enfilée, je l'enfonçai d'un angle à l'autre dans une partie de la cornée; & après avoir ſaiſi un des bouts du fil, je retirai cet inſtrument, & je formai une anſe avec les deux extrémités du fil. Une fois faite, je la tins d'une main, & de l'autre armée d'un biſtouri, j'emportai environ la moitié du globe de l'œil.

Ce manuel fini, il s'évacua de cet organe une quantité d'humeurs épaiſſies, mêlées avec un ſang noir, qui ſoulagea la malade peu d'heures après. J'appliquai pour premier appareil, de la charpie ſéche pour étancher le ſang, & le lendemain j'y mis un plumaceau imbibé ſeulement

d'eau de mauve, animée avec de l'esprit-de-vin camphré. Je ne fis pas autre traitement pendant cinq semaines, & la malade se trouva guérie & en état de porter un œil d'émail. Les remedes internes, tels que les boissons calmantes, les lavements raffraîchissants & les doux purgatifs ne furent point oubliés, ils servirent beaucoup à en accélérer la cure.

Il est certain que si j'eusse été appellé dans le commencement de sa maladie, j'aurois pu lui éviter l'opération ci-dessus & lui conserver son œil ; mais il étoit trop tard, & le mal trop grave pour lui procurer cet avantage.

CXXVII. OBSERVATION.

SUR l'extirpation entiere d'un œil cancéreux ou carcinomateux.

LE fils du sieur Fougere, de la Paroisse de Coze en Saintonge, âgé de 22 ans, attaqué d'une tumeur carcinomateuse énorme à l'œil gauche qui lui survint à la suite de plusieurs inflammations négligées, vint me trouver en Septembre 1775, pour m'en confier le traitement. Dès que j'en eus fais l'inspection & que je vis que cette tumeur cancéreuse pouvoit tirer à des conséquences encore plus fâcheuses, je lui en conseillai l'extirpation comme la voie la plus assurée pour sa guérison. Ses parents & lui y ayant consenti, je fis l'opération de la maniere suivante.

Je fis d'abord une incision à la cornée transpa-

rente avec un biſtouri ordinaire comme ſi j'avois eu une cataracte ordinaire à extraire ; enſuite je ſaiſis l'œil avec des pinces & je ſéparai ſes attaches d'avec les paupieres ; après cela je coupai l'attache fixe du muſcle petit oblique, & de là le tendon du grand oblique. Ce manuel fini, je portai des ciſeaux courbes ſur leur plat au fond de l'orbite, & je coupai le nerf optique en tirant tant ſoit peu l'œil à moi.

L'extirpation de cet organe une fois faite, je remplis la cavité orbitaire, de charpie ſéche pour arrêter le ſang. J'appliquai une compreſſe par-deſſus les paupieres que j'aſſujettis avec une bande, & je ne levai cet appareil qu'au bout de deux fois vingt-quatre heures. Je fis ſaigner le malade au pied & je le mis à la diéte. Après deux jours, j'ôtai l'appareil, & je continuai les panſements ſuivants avec des bourdonnets chargés de baume d'Arceus juſqu'à la terminaiſon de la cure, qui arriva au bout de quarante jours. Comme je vis paroître peu de temps après des chairs fongueuſes, je les détruiſis aiſément avec la poudre de ſabine.

Bartiſch a propoſé pour faire cette opération, une eſpece de cuillere tranchante à ſon bec ; mais *Fabrice de Hilden* la condamna & préféra de ſe ſervir d'un biſtouri courbe & à pointe-mouſſe ; il y en a d'autres qui mettent des ciſeaux courbes en pratique avec un biſtouri & qui ſaiſiſſent le globe de l'œil à la faveur d'une anſe de fil qu'ils ont eu le ſoin de paſſer à travers la cornée, comme je l'ai fait voir dans la démonſtration précédente.

SECTION XII.

Observations singulieres sur diverses maladies de l'Œil, la plûpart guéries par des moyens simples.

CXXVIII. OBSERVATION.

Sur des yeux en partie atrophiés, ou diminués de volume, maladie produite par la dilatation extraordinaire des pores de la cornée transparente.

J'AI fait remarquer dans l'observation précédente, que la grosseur démesurée du globe de l'œil, pouvoit encore dépendre du resserrement des pores excréteurs de la cornée; celle-ci étayera davantage mon opinion, & démontrera que si cette affection contre nature vient d'une telle cause, l'atrophie ou la diminution de l'œil peut aussi survenir par la trop grande dilatation des pores de cette tunique, c'est ce que les Oculistes anciens & modernes ont ignoré; il ont seulement avancé que cette maladie provenoit de ce que l'œil manquoit de nourriture. Voyons enfin ce qu'elle nous apprendra.

M. Scheiffer, Négociant à Sette, vint me

voir il y a quelques années à Montpellier, pour prendre mon avis ſur ſes yeux qui diminuoient de jour en jour de groſſeur. J'en fis l'inſpection, & j'obſervai que le droit étoit beaucoup plus petit que le gauche, qu'il larmoyoit beaucoup, que l'iris étoit comme pliſſée & la prunelle diminuée de diamètre, & qu'enfin, le gauche commençoit à s'altérer de même; auſſi les perceptions de l'un & de l'autre en étoient-elles très-foibles.

Pour connoître la cauſe de cette maladie, j'interrogeai le malade ſur la vie & la conduite qu'il menoit & qu'il avoit menées, ſur ſon tempérament & ſon âge. D'après ſes réponſes, je ſoupçonnai qu'elle n'en avoit pas d'autres que celle d'un travail trop aſſidu, & d'un long temps qu'il donnoit à la lecture & à l'écriture, choſe indiſpenſable à ſon état. Il avoit déjà fait quantité de remedes qui lui furent preſcrits par les perſonnes de l'art, mais qui ne lui firent rien; c'eſt pourquoi il avoit pris le parti de ne plus rien faire. Cependant voyant ſa vue diminuer tous les jours, il fut forcé de chercher du ſecours; il recourut à moi. En examinant ſes yeux, je me rappellai d'avoir rencontré la maladie contraire à la ſienne, je veus dire, une hydropiſie cauſée par l'oblitération des pores de la cornée. Cela me fit penſer que celle du Conſultant pourroit peut-être dépendre de la dilatation de ces mêmes pores. Pour ſavoir ſi mon idée étoit juſte, je me munis d'une petite louppe, j'examinai la marche de la nature, & je diſtinguai facilement que le larmoyement abondant & conti-

nuel dont ce malade étoit attaqué, ne provenoit que de la cause ci-dessus. Cette expérience auroit pu même se faire sans louppe; mais cette transudation constante du fluide aqueux étoit bien plus manifeste dans l'œil droit que dans le gauche.

Ce fait est vrai, & on n'en doutera nullement quand on sera bien persuadé que la cornée transparente est parsemée d'une infinité de pores qui servent à laisser passer le superflu de l'humeur aqueuse pour venir lubrifier l'extérieur du globe. Or, il est aisé de sentir, que venant à s'ouvrir plus qu'il ne faut, ou à tomber dans l'atonie, l'humeur aqueuse qui sert de milieu propre à maintenir cette tunique dans une convexité égale, & à permettre à l'uvée de faire librement ses fonctions, est forcée de s'écouler entiérement des chambres de l'œil, & de produire l'atrophie en question.

La cause de cette maladie bien reconnue, il s'agissoit d'y remédier, en rétablissant les pores de la cornée dans leur état naturel. Pour remplir cet objet, je me servis seulement d'une liqueur résolutive & astringente, & elle a suffi pour faire recouvrer la vue au malade. Il s'en est si bien trouvé, qu'il en continue l'usage de temps en temps. Le régime de vie que je lui prescrivis, fut de s'abstenir des viandes pesantes pour aliments, & du grand travail qu'il avoit accoutumé.

CXXIX. OBSERVATION.

SUR la guériſon d'un Hypopion ſurvenu pendant la petite-vérole, par M. PELLIER pere, Maître en Chirurgie, & Oculiſte penſionné de la Ville de Metz, &c.

LE 22 Janvier 1781, M. le Chevalier de Presfontaine, Commandant & Intendant en ſurvivance de la Province de Clermontois en Argonne, réſident à Varennes, prit la poſte pour ſe rendre promptement à Metz, à deſſein de me confier le traitement d'un de ſes enfants, âgé d'environ quatre ans, qui avoit un œil entiérement perdu par une tache blanche qui lui ſurvint pendant l'éruption de la petite-vérole. Sitôt qu'il fut arrivé chez moi, je m'empreſſai d'examiner cet organe, & je n'eus pas de peine d'y reconnoître une ophtalmie accompagnée d'un hypopion, qui occupoit la chambre antérieure, & les lames de la cornée tranſparente, de maniere qu'on ne pouvoit appercevoir l'iris ni la pupille. Cet enfant avoit encore le corps couvert de puſtules varioliques ; il étoit dans un maraſme extrême, & la fievre ne le quittoit pas d'un inſtant. D'après de tels ſymptômes, on peut bien penſer que mon pronoſtic fut incertain ſur la cure ; malgré cela, je ne perdis pas eſpoir ; je travaillai promptement à lui rétablir l'œil & la ſanté, & j'arrivai

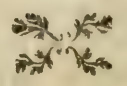
j'arrivai à mon but au bout de six semaines, à la grande satisfaction des parents, & à la mienne, par les remedes les plus simples. Voici en quoi ils ont consisté.

Je lui fis prendre une tisanne de chiendent légérement émétisée, qui lui procura un flux de ventre léger que j'entretins pendant quinze jours. Je pansai chaque jour l'œil malade avec notre opiat ophtalmique (1), & alternativement avec une infusion de mauve, de guimauve, de sureau, &c. coupée d'abord avec un quart d'eau verte, ensuite avec un tiers, qui firent bientôt céder l'ophtalmie & l'hypopion. Il n'y resta plus qu'un albugo ou tache blanche légere qui étoit sur la cornée transparente. Pour le combattre, je continuai seulement l'usage de l'opiat ci-dessus, & celui de l'eau verte pure, & je suis venu à bout de le dissiper. Enfin, l'enfant voit si bien de cet œil, qu'il seroit difficile de distinguer lequel des deux yeux a été malade.

Réflexions. Cette observation prouve évidemment qu'on peut guérir de grands maux avec des moyens simples ; il ne s'agit que de saisir les instants, & de suivre la nature pas à pas dans ses opérations.

---

(1) Voyez sa composition dans la Section XIII.



CXXX. OBSERVATION.

Sur la guérifon d'un Strabifme produit par une tache de petite-vérole.

LA fille de M. Benoift, de Perpignan, âgée d'une huitaine d'années, avoit eu la petite-vérole qui lui laiffa une tache fur un œil qui la rendoit fort louche. Elle occupoit à peu-près les deux tiers de la prunelle du côté de l'angle interne, & l'empêchoit d'y voir. Je fus chargé de lui donner mes foins, & à cet effet on la fit fortir du Couvent. Alors, préfumant que fa loucherie n'étoit caufée que par la préfence de la tache, je commençai fon traitement par lui faire prendre pendant quelques jours une boiffon raffraîchiffante, j'inftillai en même temps dans fon œil quelques gouttes d'un colyre fait avec la pierre divine, & alternativement avec l'eau-bleu-célefte un peu forte, & je recommandai qu'on réitérât ce panfement trois ou quatre fois le jour.

Cela fut exécuté de point en point, & la tache devint pour ainfi dire invifible; mais le ftrabifme refta toujours le même, malgré que je me fuffe figuré qu'il pafferoit auffi-tôt que la caufe qui l'avoit produit ne fubfifteroit plus, mais je fus trompé dans mon attente; l'œil de cet enfant avoit déjà pris fon pli. Il fallut recourir à d'autres moyens, & mes vues furent remplies. Ils confifterent en un exercice continuel,

que je recommandai expreſſément qu'on lui fît faire, juſqu'au moment que l'axe viſuel eût repris ſa place naturelle. J'inſiſtai, 1°. Qu'on lui fermât l'œil ſain, & qu'on lui laiſſât l'autre ouvert. 2°. Qu'on la fît jouer à la pelote, au volan, &c. 3°. Qu'on l'amusât à lui faire voir de petites figures de papier en forme de découpure, par le derriere d'une glace de miroir dénuée de vif-argent. 4°. Enfin qu'on la fît regarder dans un miroir; tantôt qu'on la fît lire dans un livre à fins caracteres, & tantôt qu'on la laiſſât voir à travers une lunette-d'approche, différents objets. On ſuivit mes conſeils, & l'enfant ne tarda pas à être guéri de ſa tache & de ſa loucherie.

CXXXI. OBSERVATION.

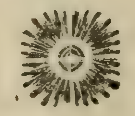
SUR un Strabiſme extraordinaire à la ſuite d'un coup.

IL y a quelques années que le nommé Martin, ancien Laboureur, vint me montrer ſes yeux à Bruxelles, où je fus appellé en Juin 1774, Le gauche étoit travaillé d'une cataracte commençante, & l'autre d'un ſtrabiſme ſi conſidérable, qu'on ne pouvoit appercevoir la cornée tranſparente, parce qu'elle étoit tout à fait cachée au grand cantus. Je voulus eſſayer de replacer cet organe dans ſa ſituation ordinaire; pour cet effet je le pris entre mes doigts, & par quelques efforts je le ramenai devant l'orbite.

Je l'assujettis ainsi pendant quelques minuttes ; & il distingua les objets, mais ils lui paroissoient doubles, & sans-doute cette duplicité n'avoit lieu que par rapport à la compression que je produisois au globe.

Comme c'étoit à la suite d'un coup qu'il se donna sur un piquet en se courbant, qui fut cause de cet accident, il est à présumer qu'il n'est arrivé que par une rupture du muscle aducteur ; de là, son rétrécissement après sa guérison, & enfin, le relâchement de son antagoniste. Tel étoit l'état de cet homme depuis dix ans. J'essayai toutes sortes de moyens pour tâcher de le guérir, mais ils devinrent tous infructueux ; les muscles ne voulurent plus céder par rapport à l'ancienneté de sa maladie & de son âge.

Réflexions. On voit par cette observation & la précédente, que le strabisme, ou autrement la loucherie, peut encore dépendre d'autre cause que du vice de conformation de la cornée transparente, comme le prétendent *Maitrejean* & autres célébres Auteurs, puisque dans celle-ci elle provenoit par la blessure du muscle aducteur, & dans l'antécédente, par la présence d'une tache de petite-vérole.



CXXXII. OBSERVATION.

Sur la guérison d'une Héméralopie.

LE Consul de la Nation Neapolitaine me recommanda un Capitaine de Vaisseau (appellé Micetri) qui, en faisant le trajet de mer de Naples à Marseille, fut attaqué d'une maladie aux yeux, nommée par les Grecs *hemeralopia*. Il ne voyoit que foiblement pendant le jour, bien moins sur la fin du jour, & presque point lorsqu'il étoit nuit, pas même quand la lune paroissoit. D'après l'inspection que je fis de ses yeux, joint au détail qu'il me communiqua, je soupçonnai qu'elle pouvoit être produite par quelques humeurs visqueuses qui, enduisant les fibres des membranes & des nerfs qui servent à la vision, en avoient émoussé le sentiment. Dans l'idée où j'étois qu'elle provenoit de cette cause, je me dépêchai à lui procurer les secours nécessaires pour en couper le cours, tandis qu'elle étoit encore récente. Je débutai par l'application de l'emplâtre vésicatoire derriere le col, & par une saignée du pied. Le lendemain je lui ordonnai un purgatif minoratif, quelques jours après je le mis à l'usage des bains domestiques, & au sortir de chaque bain je lui fis prendre un bouillon composé de grenouilles, de plantes raffraîchissantes & des cloportes, qui furent continués pendant dix-huit jours. Le malade fut ensuite repurgé avec l'émétique en lavage, &

je fis réitérer ce purgatif deux jours de ſuite. Ces remedes ayant été ſagement adminiſtrés, il ſe trouva déjà ſoulagé, c'eſt pourquoi nous continuâmes ce traitement de concert avec ſon Chirurgien, & comme le véſicatoire ne fourniſſoit plus rien, nous le changeâmes de place.

Le malade ſe ſentant un peu foible, nous lui fimes prendre des bouillons plus nourriſſants. Quelques jours après nous lui redonnâmes l'émétique en lavage à doſe ſuffiſante, qui lui procura une évacuation de matiere glaireuſe. Ce dernier remede lui dérangea un peu l'eſtomac, mais il ſe rétablit inſenſiblement & ſa vue augmenta de jour en jour. Enfin, nous finimes la cure par l'uſage des bols ſuivants pris à jeun pendant un mois.

Cloportes préparées, ſalſepareille 15 grains de chacune; æthiops minéral 8 grains; viperes 10 grains; extrait de fumeterre & ſirop de cinq racines apéritives, une ſuffiſante quantité. Par deſſus chaque bol nous lui faiſions boire un grand verre de tiſanne de chiendent coupée avec partie égale d'une infuſion de ſquine.

CXXXIII. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Nictalopie cauſée par une ſuppreſſion de regles.

MADEMOISELLE de G... âgée de 22 ans, demeurant à Auxerre, ſe plaignoit d'une ſi

grande foibleſſe aux yeux, qu'à peine pouvoit-elle y voir durant le jour; mais lors que le ſoleil étoit couché, elle commençoit à diſtinguer.

C'en étoit aſſez pour connoître que ſa maladie dépendoit d'une tenſion dans les fibres de la rétine, maladie à lequelle les Auteurs ont donné le nom de *Nictalopie*. J'en fis l'examen en Juillet 1772, & je vis très-bien que les pupilles ſe contractoient tellement quand je les préſentois au grand jour, qu'il auroit ſemblé qu'elles étoient occluſes; de plus, elle y reſſentoit une douleur ſourde au fond de chaque globe. J'interrogeai enſuite la Conſultante ſur ſon tempérament, afin de pouvoir découvrir l'origine de ſon mal aux yeux; & ſur les queſtions que je lui fis, elle m'avoua que la foibleſſe de ſa vue prenoit ſon époque depuis la ſuppreſſion de ſes regles.

Inſtruit de tout, je lui preſcrivis à l'inſtant les moyens propres pour les provoquer. Je lui ordonnai d'abord quelques ſaignées du pied, des boiſſons abondantes d'eau minérale ferrugineuſe; je lui fis appliquer l'emplâtre véſicatoire à la nuque, malgré le cautere qu'elle portoit depuis le moment de la foibleſſe de ſes yeux. Tout cela fut ſuivi avec beaucoup d'exactitude, mais ſans amendement de ſa vue. Je recourus encore au vin ſcillitique, composé de deux onces d'oignon de skille par pinte de vin blanc, infuſé quatre à cinq jours, à la doſe d'une cueillerée le matin à jeun, & autant le ſoir en ſe couchant. Ce remede, malgré ſon efficacité, & ſi recommandé dans ces ſortes de

cas, ne produisit encore aucun effet. Je ne savois plus que conseiller pour la provocation de ses menstrues, je n'avois plus d'espoir que dans l'application des sang-suës aux grandes lévres de la matrice, à laquelle elle répugna si fortement, qu'elle aima mieux vivre avec son ennemi. Voyant l'appréhension qu'elle avoit de ces animaux, je l'engageai à se marier pour suppléer à leur défaut ; je fis même déterminer ses parents, qui ne tarderent pas à le faire. Ce dernier moyen ne la rébuta pas autant ; on suivit mon avis, & l'évacuation de ses regles parut dans peu. A mesure qu'elles vinrent, ses yeux se rétablirent dans leur état naturel.

CXXXIV. OBSERVATION.

Sur la disparition de deux Cataractes commençantes.

Il y a trois ans que Mr. Monrousier, Marchand de Mules, demeurant à St. Félix près de Lodève, conduisit à Montpellier son fils âgé d'une vingtaine d'ans, qui se plaignoit de jour en jour d'une diminution sensible à la vue. A son arrivée, j'examinai scrupuleusement ses yeux, & j'y vis sans peine un nuage blanchâtre au-delà des prunelles, qui paroissoit prendre son siège sur les lentilles cristallines. Enfin, les symptômes qu'il avoit, caractérisoient parfaitement bien la cataracte, & je ne le cachai pas au pere de ce jeune-homme. Dès le moment, il

il me pria de travailler à en empêcher l'entiere formation, par des remèdes que je croirois propres pour parvenir à cette fin. Maître d'agir à ma fantaisie, je recourus promptement aux remèdes suivants, qui ne furent pas sans succès, comme on va en être convaincu dans un moment.

Cette maladie provenant ordinairement de causes internes, suppose un épaississement dans la lymphe ; c'est dans ces vues que je commençai à purger le malade avec deux verres de tisanne royale ordinaire. Le lendemain je lui fis prendre le petit-lait de chévre, tiré par la présure & bien clarifié, à la dose d'une livre, mêlé avec autant d'eau, qu'il but par intervalle dans la matinée ; après ce traitement qui dura quinze jours, je rendis ce petit-lait plus actif, en y ajoutant dans le temps de la clarification, quelques feuilles de fumeterre. Il buvoit aussi dans l'après midi quelques verres d'une tisanne faite avec l'euphraise & le chiendent. Le soir, avant de se coucher, il avaloit de l'extrait de jusquiame, & par-dessus un plein gobelet de la tisanne susdite. La dose de ce remède fut d'abord d'un demi-grain, ensuite je l'augmentai de jour en jour jusqu'à la concurrence de huit (1). Ce traitement, joint à un régime de vie doux & humectant, continué l'espace de trois mois, lui rétablit entiérement la vue, sans que j'aie eu besoin de lui faire ouvrir un cautère pour procurer un égout aux humeurs hétérogènes. Ce

(1) J'ai vu dans quelques occasions semblables de très-bons effets des pilules de ciguë.

fait de guérison n'est pas le seul que je pourrois citer. L'année derniere j'ai eu occasion de traiter avec le même succès & par les mêmes remèdes, une jeune Demoiselle de cette Ville, qui étoit atteinte d'une pareille maladie. Je suis venu aussi à bout de suspendre par les mêmes secours, les progrès de cette maladie sur une des sœurs de M. Pelissier pere, Docteur en Médecine, travaillée d'une cataracte confirmée à un œil, & commençante à l'autre ; & je ne me suis déterminé à les lui prescrire, que parce qu'elle répugnoit fortement à l'opération.

CXXXV. OBSERVATION.

SUR des Taches aux yeux avec aveuglement, guéries par l'usage constant de la Pierre-verte.

THÉRESE Menier, âgée de vingt-deux ans, demeurant au Vigan, avoit eu une si forte inflammation aux yeux, qu'elle lui laissa des taches qui lui causèrent la cécité pour avoir été mal soignée. On l'amena à Montpellier, où elle fut remise à mes soins. Quand j'eus vu son état, je le regardai comme incurable ; cependant, pour n'avoir rien à me reprocher, j'essayai différents moyens pour tâcher d'en rappeller quelques perceptions visuelles, au moins pour pouvoir se conduire, & je n'oubliai pas les remèdes prescrits dans la Section XIV. mais je

n'en obtins pas le ſuccès que je m'en étois promis. Jemployai la pierre verte, & je réuſſis ſi bien, que cette fille fut déjà en état au bout de deux mois d'aller ſeule dans les rues. J'aidai l'effet de ce topique par l'uſage des doux purgatifs, des boiſſons délayantes, & je n'oubliai pas de lui faire prendre trois fois la ſemaine une priſe de quinquina.

Cette guériſon n'eſt pas la ſeule que j'ai obtenue par l'emploi de ce remède; mon porte-feuille en contient pluſieurs de ce genre, qu'il eſt inutile de rapporter. Celle-ci ſuffira, ce me ſemble, pour en prouver l'efficacité, c'eſt pourquoi il ne doit pas être négligé. En voici la compoſition.

Composition de la Pierre verte.

Prenez du vitriol de Chypre, nitre ou ſalpêtre, & alun de roche, de chacun quatre onces; mettez le tout en poudre, enſuite dans un pot neuf verniſſé, faites fondre ces drogues à petit feu; augmentez le feu, & jetez dans le pot un peu d'eau chaude juſqu'à ce que le tout ſoit fondu. Cette opération faite, & la matiere étant extrêmement chaude, jetez dedans un gros de camphre, que vous aurez l'attention de concaſſer en petits morceaux, ou de réduire en poudre : remuez bien le tout enſemble avec une ſpatule de bois, & lorſque vous verrez que le camphre ſera fondu & incorporé avec les premieres drogues, couvrez le pot, & luttez-le bien avec de la pâte; vous laiſſerez refroidir cette matiere pendant vingt-quatre heures, vous caſſerez le pot, & vous y trouverez une pierre

verte, que vous aurez l'attention de séparer d'avec les morceaux du pot.

Pour conſerver cette pierre, vous la mettrez dans une petite boîte ou bouteille bien bouchée, de maniere qu'elle ne puiſſe s'éventer.

Maniere de s'en ſervir.

Prenez un demi-gros de cette pierre que vous réduirez en poudre, mettez-la dans un demi-ſétier d'eau de fontaine, avec pluſieurs gouttes d'eſprit-de-vin, que vous tiendrez dans une phiole de verre; & lorſque vous voudrez en faire uſage, agitez-la, & faites-en tiédir dans une cuillier. Laiſſez-en tomber deux ou trois gouttes dans l'œil malade, & répétez cette opération trois ou quatre fois le jour, & même la nuit ſi vous vous reveillez.

Vertus. Cette eau fortifie la vue, éclaircit, nettoie les yeux, en mange les taies, & guérit les fluxions, &c.

CXXXVI. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Goutte-ſereine complette.

MR. Faure, ancien Officier, ſexagénaire, demeurant à Revel près de Toulouſe, étant devenu ſubitement aveugle par une goutte-ſereine, (maladie qui dépend de la paralyſie du nerf optique) il ſe transporta en cette capitale pour ſe mettre entre les mains des perſonnes de l'art

les plus entendues. Mais après plus de deux mois d'un traitement infructueux, je fus consulté à Montpellier en Juin 1779. D'après le détail qui me fut fait de son affliction, & des symptômes qui l'avoient précédés. Voici les remèdes que je conseillai pour lui rappeller l'action de ses yeux.

1°. L'usage des eaux d'Yeuzet pendant trois jours de suite, rendues purgatives par le moyen du sel d'epsom. 2°. Les bouillons de veau ou de poulet avec les cloportes pris le matin, & le soir sans cloportes pendant vingt jours. 3°. Le petit-lait clarifié, à la dose d'une livre ou chopine, coupé avec partie égale d'eau de fontaine, & bu à froid dans la matinée pendant trois semaines, ensuite rendu plus actif par l'effet d'un peu de squine bouilli dans le temps de la clarification. L'après-midi je conseillai de boire quelques verres d'une tisanne faite avec la racine d'enula - campana & d'euphraise. Ce remède fut précédé par une médecine minorative en deux bons verres. 3°. Je prescrivis les bains domestiques, & l'application de l'emplâtre vésicatoire à la nuque, ou bien un séton ou cautère au bras, afin de procurer un égout aux humeurs hétérogènes. 4°. Pour topiques aux yeux, je recommandai qu'on leur fît recevoir quatre à cinq fois le jour, les fumigations des plantes aromatiques, en les exposant, la tête couverte d'une double serviette, au-dessus du vase qui les contiendroit. Ce remède continué huit jours, j'ordonnai dans le courant de la journée de faire recevoir à ses yeux la vapeur de baume fiora-

venti, d'y inſtiller en ſe levant quelques gouttes d'eau d'euphraiſe, animée dudit baume, & le ſoir en ſe couchant d'uſer d'une liqueur ophtalmique que je lui envoyai; enſuite de reprendre l'uſage des fumigations de plantes aromatiques comme ci-deſſus, & alternativement de ceux dont nous avons déjà parlé.

Ce traitement fut ſoutenu par un bon régime de vie. Le mouton, l'agneau, le veau, la jeune volaille, le poiſſon, les herbes potagères raf-fraîchiſſantes, les jardinages aqueux & les fruits fondants firent la baſe de ſa nourriture. Je n'oubliai pas de défendre les épiceries & le ſel dans ſes mets, de même que le vin, café & liqueurs, &c.

Ces moyens ſagement adminiſtrés ſous les yeux des perſonnes de l'art, lui rétablirent entiérement la vue, ſuivant les nouvelles qu'en reçut Mr. Faure, Marchand de draps à Montpellier, & lorſqu'il fut en état de lire & d'écrire, il ne manqua pas de m'écrire une Lettre de remerciment, qui eſt trop flateuſe pour la rapporter ici.

Enfin, je finirai par dire que les remèdes ci-deſſus ne ſont pas les ſeuls capables de guérir la goutte-ſereine, il en eſt une foule d'autres que je ne décrirai point; on en ſera convaincu dans les obſervations ſuivantes. C'eſt à celui qui ſe livre à cette partie de l'art de guérir, de diſtinguer ceux qui ſont les plus propres à remplir l'indication curative, en ſe mettant toujours devant les yeux la cauſe qui aura donné lieu à ce genre de maladie.

CXXXVII. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Goutte-sereine causée par une suppression des regles.

LA femme du Sieur L..... Perruquier à Montpellier, âgée de 27 ans, d'une constitution assez fluette & vaporeuse, fut attaquée d'une goutte-sereine à l'œil droit, qui avoit résisté à tous les remèdes les mieux indiqués, que lui prescrivit un ancien Oculiste de cette Ville. Comme il n'en chercha pas la cause, je ne fus pas surpris du peu de succès de son traitement. Alors la malade vint me prier de lui donner mes soins, je ne balançai pas. Dès que j'eus reconnu la goutte-sereine dans son œil droit, & l'autre qui la menaçoit, je l'interrogeai sur son état & son tempérament. Elle m'avoua à l'instant que ses regles lui manquoient depuis quelques mois. On peut bien penser qu'il ne m'en fallut pas davantage pour croire que sa maladie aux yeux ne dépendoit que de cette seule cause.

M'imaginant qu'il y avoit sabure chez elle dans les premieres voies, je commençai son traitement par la faire purger avec une Médecine douce, ensuite je lui fis prendre les eaux d'Yeuzet pendant trois jours consécutifs. Je la mis de là à l'usage des bouillons composés de grenouilles, d'écrevisses lavées & concassées dans du vin blanc, des racines de squine, de

ſalſepareille, de la patience, d'un nouet de cerfeuil & de feuilles de chicorée ; & d'y ajouter, au moment de les avaler, un gros de ſel de Glauber ; elle les continua pendant un mois matin & ſoir. J'eus auſſi le ſoin de lui faire boire dans le courant du jour quelques verres d'eau de forge clarifiée, pour tâcher de lui provoquer ſes regles. Ces remèdes, conjointement avec l'application des topiques aux yeux, qui furent les mêmes que ceux dont j'ai fait mention dans l'obſervation précédente, lui procurerent déjà une amélioration à ſa vue, & à ſa ſanté qui étoit délabrée ; mais ſon flux menſtruel ne paroiſſoit encore que fort peu. Pour le rétablir entiérement, je la fis de nouveau purger avec le ſéné, la rhubarbe, le ſel d'epſom, & le ſyrop de rhubarbe compoſé ; enſuite je la mis à l'uſage d'une eau minérale artificielle, faite avec le ſel d'epſom trois dragmes, & le vitriol de mars onze grains, broyés dans un mortier, & mêlés dans deux livres d'eau de fontaine la plus claire. Elle en but d'abord une demi-bouteille par jour, enſuite j'en augmentai la doſe, parce qu'elle paſſoit librement chez elle. Enfin, au bout de deux mois à peu-près de traitement, je réuſſis à lui rétablir la vue & les menſtrues (1).

---

(1) J'ai fait pluſieurs cures pareilles par le moyen de la machine électrique, qui avoient réſiſté aux remèdes généraux ; mais elles trouveront place dans *mon Eſſai ſur la viſion*, ouvrage après lequel je ne ceſſe de travailler.

CXXXVIII. OBSERVATION.

Sur une Goutte-ſereine de naiſſance.

PENDANT le ſéjour que je fis à Beziers il y a quelques années, à cauſe de pluſieurs opérations des yeux, M. de Céguier, de Quarante, profita de cette occaſion pour me conſulter au ſujet de la cécité de ſon enfant, âgé de trois ans, qui apporta cette infirmité en naiſſant. Je ne pus lui rien dire de poſitif que je ne l'euſſe vu. On le fit venir de la campagne, & alors je reconnus bien vîte que ſon mal étoit une goutte-ſereine complette, par l'immobilité des prunelles & leur extrême dilatation. Comme la cauſe de cette paralyſie me parut provenir d'une humeur étrangere qui tomboit ſans ceſſe du cerveau dans les nerfs optiques du jeune ſujet, d'après le détail qui m'en fut fait, je penſai qu'on pourroit par le moyen des remèdes généraux, la détruire, & conſéquemment, procurer l'écoulement des eſprits animaux au travers des nerfs optiques. Je propoſai en conſéquence au pere de cet enfant, un traitement ſans lui rien promettre; & j'inſiſtai d'autant-plus volontiers, qu'on ne lui avoit encore rien fait pour tenter ſa guériſon. Enfin, craignant que le jeune aveugle ne vînt à s'ennuyer d'être éloigné de la maiſon paternelle en le laiſſant en cette Ville, je conſeillai aux parents de lui adminiſtrer les remèdes ſui-

vants chez eux. Pour cet effet, je remis à M. de Céguier, un Mémoire des plus circonſtanciés, qui fut ſuivi exactement : en voici le précis, & le ſuccès qu'on en a retiré.

L'enfant arrivé chez lui, & repoſé de la fatigue du voyage, on commença à le purger avec une médecine légere, & à lui appliquer l'emplâtre véſicatoire. Le ſurlendemain on le mit dans un bain domeſtique, qui ne fut continué que l'eſpace de dix jours, parce qu'il l'affoibliſſoit beaucoup. Au ſortir du bain, on lui faiſoit prendre un bouillon de poulet, altéré avec le cœur d'une laitue & quelques feuilles de chicorée, dans lequel on ajoutoit quinze cloportes écraſées & lavées dans du vin blanc. Je preſcrivis pour topiques, 1°. De faire recevoir aux yeux de l'enfant les fumigations de plantes aromatiques deux ou trois fois le jour. 2°. D'uſer d'une liqueur ophtalmique, que je lui laiſſai pour en diſtiller quelques gouttes dedans. 3°. De lui appliquer la nuit un bandeau ſur le front, où ſeroient joints deux petits morceaux d'écarlate en quarré, qui voltigeroient au-deſſus des yeux, & qui ſeroient arroſés chaque fois de quelques gouttes de baume Fioraventi. Tous ces moyens produiſirent des effets bien plus grands que nous n'avions eſpéré. M. Barthes, Chirurgien du Lieu, à qui on avoit laiſſé le ſoin de le diriger, ſe rendit à Beziers pour me rendre compte de tout ce qui ſe paſſoit au ſujet de la vue de cet enfant. Il m'annonça qu'il commençoit à diſtinguer différents objets, tels qu'un chapeau,

une aſſiette, une chandelle allumée avec le chandelier, un pot à l'eau, un clavier d'acier, & autres choſes dont il eſt inutile de faire mention, & qu'enfin, on s'attendoit que ſous peu de jours il ſeroit en état de voir tout en général. Ce Chirurgien me dit auſſi que la vapeur du bain dans lequel l'enfant avoit été placé, jetoit une odeur extrêmement mauvaiſe & inſupportable, & que l'emplâtre véſicatoire avoit également produit une quantité d'humeurs très-fœtides. Sur ce récit, il étoit aiſé de connoître qu'il y avoit un vice dans les humeurs, c'eſt pour cette raiſon que je fis continuer ces remèdes; & comme le véſicatoire ne fourniſſoit plus rien, je fis ſubſtituer un petit morceau d'écorce d'un bois éxotique, connu des gens de l'art ſous le nom de *bois-ſaint* ou *bois-garoux*, appliqué à chaque côté des oreilles. J'ordonnai qu'on purgeât cet enfant deux ou trois fois avec l'émétique en lavage, & qu'on lui en donnât aſſez pour lui occaſionner des ſecouſſes à l'eſtomac, afin de pouvoir débarraſſer ſa tête & ſes yeux. Je recommandai qu'on terminât le traitement par l'uſage de l'opiat ſuivant.

Prenez conſerve d'écorce d'orange une once, d'écorce d'extrait de fumeterre demi-once, des bois de ſalſepareille, de ſalſafras pulvériſés, de chacun demi once, eſprit volatil de corne de cerf une dragme, gomme ammoniac trois dragmes, æthiops minéral une demi-once. Mêlez le tout avec ſuffiſante quantité de teinture de bois ſudorifique, ou de ſyrop d'œillet, & donnez-lui en la doſe d'un demi-gros ſoir & matin, lui faiſant boire par-deſſus un verre de tiſanne

ſudorifique, coupée avec partie égale d'une infuſion de chiendent.

Le régime fut auſſi preſcrit relativement aux circonſtances ; enfin, j'appris qu'il alloit de mieux en mieux avant de quitter Beziers, & depuis je n'en ai plus oui parler ; ce qui étoit une preuve que ſa vue ſe rétabliſſoit.

Réflexions. Cette obſervation & la précédente prouvent que le précepte prohibitif de traiter les maladies de la nature de celle-ci, ne doit pas être auſſi général qu'on a prétendu l'établir, en les regardant incurables, d'autant mieux qu'on n'a rien à riſquer que d'en entreprendre le traitement, & que la nature eſt toujours induſtrieuſe pour l'entretien de l'individu. Si on ne parvient pas au but qu'on ſe propoſe, après avoir épuiſé toutes les reſſources de l'art, au moins on n'a plus rien à ſe reprocher (1).

---

(1) Si les moyens que je ſuggérai pour la guériſon de cet enfant, n'euſſent produit aucun effet, mon intention étoit de lui faire prendre les feuilles d'arnica en infuſion, comme en ayant déjà retiré des ſuccès dans des cas pareils. Je m'en ſuis ſervi au mois d'Octobre 1776 à Marſeille, pour un Capitaine de chaloupe de la Ciotat, qui étoit devenu aveugle à la ſuite d'un coup qu'il reçut ſur la tête par la chûte d'un mât, & je parvins à le guérir, conjointement avec quelques topiques appliqués aux yeux. Il eſt vrai que je ne pris ce parti là, que quand je vis que les autres remèdes connus devinrent infructueux.

Il eſt beaucoup fait mention de ce remède dans la Gazette ſalutaire du 24 Mars 1774, & les ſuccès ſurprenants que M. *Colin* en a retiré dans la goutte-ſereine. Il dit avoir vu des malades qui ont récupéré la vue au bout de peu de jours ; & quoique pluſieurs n'en euſſent été privés que depuis peu de temps, l'efficacité de ce remède n'a

CXXXIX. OBSERVATION.

Sur un œil pétrifié.

MAURICE Bonnier, âgé de cinquante-cinq ans, originaire de parents pierreux, & Maçon

---

pas moins été heureuse sur d'autres personnes aveugles depuis plusieurs années. *Cartheuser* assure même que ce simple est d'une singuliere efficacité, (*mira efficacia*). Il pretend qu'il n'est négligé, que parce que les Médecins trop craintifs sont effrayés des symptômes fâcheux, quoique momentanés, que son usage excite. Dès qu'on l'a pris, dit-il, on sent, de grandes souffrances dans la partie affectée, presque toujours des anxiétés cardialgiques à l'estomac, & des nausées accompagnées d'effort de vomir, ou des tranchées violentes; ensorte que les malades qui ne sont pas au fait de l'action de ce remède, croient être à l'article de la mort. Ces troubles se terminent par une dieurése abondante, ou par une copieuse sueur, quelquefois le vomissement & les selles.

Cette plante se prend en infusion ou en opiat. Nous avons nous-mêmes vu, dit M. *Colin*, des effets très-satisfaisants des feuilles d'arnica, que nous avons fait prendre à un homme avancé en âge, qui avoit eu une légere attaque d'hémiplégie du côté droit. Après l'avoir évacué par haut & par bas, nous lui avons fait boire une tasse d'infusion d'arnica d'heure en heure, & quatre fois par jour quinze gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac dans un verre d'émulsion de chenevis. Ce dernier remède a fortement agi par les narines, & le malade n'a pas été long-temps à reprendre l'usage du bras & de la jambe. Mais, comme le remarque *Cartheuser*, pour que l'arnica produise tout son effet, il faut le donner à dose complette.

M. *Colin* ne fait pas mention des angoisses, des vertiges, & autres accidents qu'occasionne l'arnica; peut-être les a-t-il prévenu par les remédes qu'il a opposé aux vomissements, savoir; les mucilagineux & les adoucissants,

de ſon métier, demeurant à Montpellier, affecté d'une maladie à l'œil droit depuis plus de vingt ans, négligea pendant tout ce temps de ſe procurer les ſecours néceſſaires pour ſa guériſon, ce qui fut cauſe qu'elle empira, & lui fit perdre la vue, avec des douleurs très-vives. Néanmoins, accoutumé aux ſouffrances, cela ne l'avoit point empêché de travailler. Il y avoit environ un mois, quand je le vis pour la premiere fois, qu'il avoit été forcé d'abandonner ſon travail, à cauſe de l'augmentation des douleurs. Ne ſachant que faire à ſon mal, après mille ingrédients qu'il y mit, il recourut au Médecin & au Chirurgien de la Miſéricorde. En conſéquence, MM. *Chauvet*, Docteur en Médecine, & *Bourquenod* fils, Profeſſeur en Chirurgie, furent appellés. Ils examinerent ſon œil, & le trouverent en ſi mauvais état, que la conjonctive étoit rouge & bourſoufflée, la cornée tranſparente étoit remplie de petites taies, & de puſtules qui empêchoient de voir l'intérieur de cet organe; en un mot, il étoit plus gros que le gauche qui étoit ſain.

Ces Meſſieurs s'occuperent à lui calmer les douleurs; à cet effet, ils employerent les ſaignées, l'application de l'emplâtre véſicatoire, les boiſſons délayantes, les doux purgatifs, les lavements émollients, enfin tout ce qui pouvoit diſſiper l'inflammation. Pour topiques, ils ſe ſervirent des colyres raffraîchiſſants & adouciſſants.

Pendant quelques jours de ce traitement, les douleurs furent moins lancinantes, & l'œil étoit un peu moins rouge; mais la cornée, au lieu

de reprendre ſa tranſparence, ſe rompit, & on apperçut à l'endroit de ſa rupture, un corps légérement blanchâtre, qu'ils ſoupçonnerent être le criſtallin opacifié. Pour s'en rendre certain, M. *Chauvet* y porta le doigt, & le reconnut pierreux par ſa conſiſtance & ſa dureté; il annonça même que l'intérieur de l'œil participoit au même degré d'altération.

M. *Bourquenod* vint chez moi me faire part des remarques qu'ils avoient fait enſemble avec ce Médecin ſur la maladie de l'œil de cet homme; & lorſqu'il m'annonça qu'il étoit entiérement pétrifié, je le pris pour une fable, n'ayant jamais rencontré un tel fait dans ma pratique, & ne l'ayant point vu décrit dans aucun Auteur. Je ſais ſeulement qu'en 1730, M. *Morand* donna à l'Académie des Sciences une obſervation anatomique ſur une altération ſinguliere du criſtallin & de l'humeur vitrée. *Cet œil appartenoit à un homme borgne depuis plus de 20 ans, que M.* Morand *diſſéqua peu de temps après ſa mort. Le criſtallin lui parut pétrifié, & l'humeur vitrée oſſifiée.*

Curieux de connoître ce genre de maladie, nous nous tranſportâmes avec M. *Bourquenod* chez le malade. Dès que je vis ſon œil, j'apperçus de même que ces Meſſieurs, un corps opaque de la couleur d'un blanc ſale, qui paſſoit au travers de la cornée rompue. Je crus, en premier lieu, que c'étoit le criſtallin qui étoit altéré, & qui s'étoit pétrifié par la dureté que je reſſentis en le touchant avec le doigt, (exemple qui n'eſt pas rare à trouver). Pour en avoir une

plus grande certitude, je portai la pointe d'une épingle ſur le corps opaque, que j'eſſayai de faire entrer dans ſa ſubſtance, mais mes efforts furent vains, elle s'émouſſa plutôt. Je recourus encore à un autre expédient; je pris le globe de l'œil entre mes doigts, je le comprimai de toute maniere, & je ne pus éprouver aucune fluctuation. Toutes ces expériences me donnerent lieu de croire avec M. *Bourquenod*, qu'il étoit réellement pétrifié. D'après mes obſervations ſur cette maladie, je conſeillai à cet homme de s'en laiſſer faire l'extirpation partielle, pour en arrêter les ſuites, & il y conſentit. Le jour fixé, un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens ſe rendirent au lieu où cette opération devoit ſe faire; & voici quel fut le réſultat & le procédé de M. *Bourquenod*.

Le malade placé à-propos ſur un ſiège, la tête appuyée contre l'eſtomac d'un aide qui ſoutenoit en même temps la paupiere ſupérieure, M. *Bourquenod* prit un biſtouri avec lequel il ſectionna en croix la cornée tranſparente, & une petite partie de la ſclérotique; mais le malade impatient, & qui remuoit beaucoup, fut cauſe qu'il ne coupa pas cette derniere tunique auſſi loin que le cas l'exigeoit. Il prit enſuite une curette qu'il porta entre la cornée & le corps étranger, & il en emporta un morceau de la groſſeur d'un bon haricot en voulant le ſoulever & lui faire céder les adhérences qu'il avoit contracté. Les ſurfaces du corps extrait repréſentoient une forme tout à fait irréguliere, elles étoient inégales, raboteuſes, & reſſembloient

en

en nature à une pierre. Plusieurs des assistants qui doutoient de la pétrification de cet organe, sonderent son intérieur, & par le tact, la plûpart en furent convaincus; j'en fis autant, & je reconnus la vérité du fait.

L'Opérateur, pour achever sa manœuvre, porta une des branches des ciseaux entre le corps pierreux & la sclérotique, afin d'aggrandir son incision cruciale; mais le malade étant indocile & sans patience, il fut obligé de l'abandonner. Quand on vit qu'il n'étoit plus possible de porter aucun instrument sur son œil, on résolut de faire dissoudre le corps pierreux par le moyen de quelques caustiques. Comme je doute des effets de ce remède en pareil cas, je prévois qu'il faudra revenir à une nouvelle opération. Si elle vient à se faire, je ne manquerai pas de faire part au Public de ce qu'elle offrira de particulier, & de donner un détail anatomique de ce que contiendra l'œil de cet homme, pour savoir au juste s'il étoit pétrifié jusqu'au fond de l'orbite, tel qu'on l'a jugé par les diverses expériences qu'on a faites.

CXL. OBSERVATION.

Sur une Perte de sang extraordinaire aux yeux.

De retour de Provence à Montpellier, où je fus appellé en Mai 1777, je fus retenu à Nismes en passant pour y faire quelques opé-

rations de cataractes. En même-temps j'y fus consulté par la femme du nommé Belmann, Jardinier, âgée de 30 ans, qui étoit sujette depuis quelques années à une perte de sang journaliere aux yeux & très-considérable. Cette maladie, que je n'ai jamais vu citée dans aucun Auteur, me surprit singulierement. Je ne conseillai rien à la Consultante jusqu'au moment où je serois moi-même témoin oculaire de cet épanchement de sang; je me contentai de la questionner sur son état & son tempérament pour tâcher d'en découvrir la cause. Ce dernier me parut très-bon, & dès-lors je scupçonnai qu'une suppression de regles pouvoit en être l'origine, mais elle m'assura le contraire. J'examinai ses yeux, & je n'y vis pas le moindre vice apparent; les prunelles sembloient seulement avoir perdu un peu de leur ressort, aussi se plaignoit-elle d'un peu de foiblesse de vue.

Il est à remarquer que cette Jardiniere avoit été traitée long-temps pour cette affection par MM. *Mitie*, *Goit*, Docteurs en Médecine, & *Pignol*, Maître en Chirurgie de cette Ville. Ils lui administrerent à ce sujet les remèdes généraux propres à tempérer l'effervescence du sang, mais ils furent infructueux. Alors ces MM. l'engagerent de recourir à l'usage des eaux d'Yeuzet; & pour qu'elles pussent lui faire un effet plus sensible, ils l'envoyerent à la source même. Elle les prit pendant assez de temps avec succès, puisqu'elle se crut guérie; à la vérité elle fut plus de six mois sans rien

appercevoir. Mais au bout de ce temps, sa perte lui revint comme auparavant, excepté qu'au lieu de lui arriver le jour, ce n'étoit que dans la nuit; & si par hasard elle paroissoit dans la journée, elle n'étoit produite que par un travail pénible & forcé.

Instruit de toutes ces choses, je lui recommandai de venir me trouver sitôt qu'elle lui surviendroit, quand bien même ce seroit la nuit, ou de m'envoyer chercher. Elle n'y manqua pas; car le 22 du même mois sa perte la surprit dans la matinée en faisant son lit avec vivacité. Aussitôt elle courut chez un malade où j'étois avec M. *Goit* pour me montrer sa situation; mais malheureusement pour elle qui cherchoit sa guérison, sa perte s'arrêta dès qu'elle fut entrée dans la maison; je voulus la faire reparoître par le secours de l'eau tiéde instillée dans ses yeux, mais ce fut en vain; il fallut attendre une autre occasion semblable pour découvrir d'où provenoit précisément cette hémorragie. Obligé de me mettre en route le lendemain pour Montpellier, où mes affaires m'appelloient, je n'ai pu faire d'autres observations.

La plénitude des vaisseaux me paroissant être une des causes la plus puissante de l'hémorragie de cette femme, je pensai qu'en diminuant la trop grande quantité de sang par la saignée, il seroit moins dans le cas de s'épancher; cette raison m'engagea à lui conseiller quelques saignées du pied, faites en différents temps, & les eaux d'Yeuzet en purgations, les bains de pied, & les boissons raffraîchissantes. Pour topi-

ques, je lui ordonnai de baigner matin & ſoir ſes yeux dans l'eau de fontaine la plus fraîche, à la faveur d'une petite baignoire oculaire deſtinée à cet uſage. Dans le cas où ce moyen deviendroit inſuffiſant, de les baigner dans l'eau à la glace; enfin, d'uſer des aliments de bons ſucs & en petite quantité, & de ſe modérer du côté du travail, dans la crainte d'augmenter le ſang & de l'échauffer. Elle le fit, & ſans doute ſe trouva ſoulagée, puiſqu'elle n'eut pas beſoin de m'écrire comme nous avions convenu, pour me demander de nouveaux conſeils.

CXLI. OBSERVATION.

Sur des yeux contre nature.

En 1774, dans le mois d'Août, un Laboureur des environs de Beauvais, m'amena un de ſes enfants âgé d'une quinzaine d'années, qui n'y voyoit que très-confuſément, & en baiſſant toujours la tête. Je conſidérai attentivement ſes yeux, & je fus étonné de les voir plus volumineux que dans l'état naturel, & les prunelles oblongues (1), & plus larges à proportion; enfin, ces organes avoient beaucoup de reſſemblance avec ceux d'un veau.

(1) M *Bloc* expoſe dans un Traité d'obſervations, un fait aſſez ſingulier. Il dit avoir vu un homme qui avoit les pupilles oblongues & preſque immobiles. La choroïde n'étoit pas noire, mais rayée de blanc & de gris. Cet homme voyoit bien les objets de près. Un de ſes fils avoit pareillement les prunelles oblongues, mais le fond des yeux étoit noir chez lui. Une de ſes filles n'avoit qu'une

Je regardai pour le moment ce vice de conformation comme irréparable. J'eſſayai néanmoins des béſicles de ma conſtruction, dont la partie antérieure étoit percée d'un petit trou, qui égaloit la prunelle naturelle de l'homme, m'imaginant qu'on parviendroit par là à diminuer la trop grande quantité de rayons de lumiere que lui cauſoit la confuſion dans la diſtinction des objets. Cela arriva ainſi que je me l'étois figuré ; car dès que je les eus poſé ſur les yeux de ce jeune-homme, il diſtingua les objets qu'il n'avoit jamais pu voir. Il s'en eſt ſi bien trouvé, qu'il ne les a point quitté depuis le premier moment que je les lui appliquai, pas même la nuit. Je dirai ſeulement qu'il y voyoit moins d'un œil, parce qu'un Oculiſte imprudent, que je ne nommerai pas, s'aviſa de lui extraire le criſtallin, en aſſurant au pere que c'étoit un moyen sûr pour lui rendre les perceptions viſuelles naturelles.

Réflexions. Voilà un moyen bien ſimple que j'imaginai pour corriger la vue de ce jeune-homme; il feroit à ſouhaiter qu'on pût en trouver pour tous les yeux mal conformés; mais ſouvent tous les ſecours de l'art ſont inutiles.

---

pupille oblongue. Pluſieurs parents de cet homme ont le même vice de conformation ; cependant trois de ſes enfants en ſont exempts.

M. *Roux* parle auſſi dans la Gazette ſalutaire de Mars 1774, n°. XI. d'un enfant qui avoit pluſieurs vices de conformation ; entr'autres, dont la paupiere ſupérieure étoit très-petite, mais l'inférieure beaucoup plus grande que dans l'état naturel, ſuppléoit au défaut de la premiere, en remontant autant qu'il en falloit pour recouvrir entiérement le globe.

SECTION XIII.

OBSERVATIONS sur les effets d'un nouveau remède dans la guérison de l'Ophtalmie.

DE l'Ophtalmie.

IL y a peu de maladies des yeux plus communes, plus urgentes & plus dangereuses que l'ophtalmie. La plûpart des personnes de l'art qui ont à la traiter, ordonnent le plus ordinairement des topiques émollients pour la combattre ; mais qu'elle se dissipe rarement par ces remèdes ! j'ajoute même qu'ils nuisent plutôt que de la détruire. Je fournirois une quantité d'exemples pour appuyer mon assertion, si je pensois trouver des incrédules ; mais ne me l'imaginant pas, j'avancerai seulement, qu'outre que l'expérience se déclare contre les topiques émollients, la théorie en désapprouve l'usage. Je vais le prouver en peu de mots.

Dans l'inflammation de l'œil, les vaisseaux lymphatiques sont engorgés de sang ; c'est une vérité que personne ne peut révoquer en doute. En conséquence de ce principe, je demanderai ce qui pourra résulter de l'application des remèdes émollients ? Il est certain que les membranes qui les recevront, se relâcheront davantage, le diamètre des vaisseaux se distendra encore plus, & les globules sanguines s'y insinueront

en bien plus grande quantité ; de là, qu'en arrivera-t il ? Une augmentation beaucoup plus considérable de la partie malade, & par conséquent une ophtalmie plus grave.

Convaincu des désordres qu'occasionnent l'application des topiques émollients, je les abandonnai pour me mettre à l'usage d'une liqueur faite avec la pierre divine, ou bien d'une pommade décrite dans l'ouvrage de *Maitrejean*, qui tantôt me réussissoit, & d'autre fois n'étoit d'aucun secours. Je me servis ensuite de celle qui est dans *Janin*, mais je n'en éprouvois guére plus de succès, quoique j'y joignisse l'eau de *Goulard*. Enfin, de toutes les pommades ophtalmiques qui me réussirent le mieux, ce fut celle que mon pere m'envoya il y a quelques années, avec la citation de plusieurs cures qu'elle opéra.

CXLII Observation. Le premier malade sur lequel il l'éprouva, fut un Maître Perruquier de la Ville de Metz, (appellé Voirgeard) qui, affligé d'une ophtalmie opiniâtre & considérable aux deux yeux, ne put céder par une infinité de remèdes que son Chirurgien lui administra. Au bout du dixieme jour de son usage, il fut en état de distinguer plusieurs objets, & de se promener seul dans sa chambre ; le quinzieme il alla en Ville exercer sa profession, à son grand contentement.

CXLIII Observation. La nommée Thiebault de Langres, étoit dans l'aveuglement depuis six mois par une ophtalmie des plus graves qui avoit résisté à tous les remèdes généraux ;

mon pere employa ſon opiat ophtalmique pendant douze jours ſeulement, & par là il la mit à même de courir les rues ſans avoir beſoin de perſonne.

J'ai encore pluſieurs autres exemples de ces guériſons opérées par ce nouveau remède ſous les yeux de ce Praticien, que je ne rapporterai pas; je me contenterai d'en citer quelques-uns des miens, afin d'en faire connoître de plus en plus ſon efficacité.

CXLIV. OBSERVATION.

SUR une Ophtalmie grave & ancienne.

LA fille de Madame Fierville de Montpellier, étoit attaquée d'une inflammation ſi violente, qu'il y avoit près de ſix mois qu'elle ne ſortoit pas de la chambre. On étoit obligé de lui tenir la tête enveloppée de maniere que la lumiere ne pût ſe porter à cet organe. On la traita avec ſoin, & rien ne put combattre cette maladie. Je fus appellé pour voir ſon état; je lui ouvris les yeux avec beaucoup de peine, & je trouvai les cornées tranſparentes tout-à-fait ternies. Les conjonctives étoient rouges & enflammées, enfin, elle ſouffroit des douleurs inſupportables. Je lui fis prendre d'abord quelques remèdes internes pour purifier la maſſe du ſang & le raffraichir; j'employai en même-temps l'opiat ophtalmique en queſtion, & dans peu elle fut guérie.

CXLV.

CXLV. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie accompagnée d'un Abcès.

LA veuve Maumejan, de la Paroiſſe des Matelles, déſolée de ce que ſa fille ainée, âgée de 14 ans, avoit perdu la vue d'un œil par une inflammation, ſe transporta à Montpellier au commencement de Juin 1779 pour m'en confier le traitement. Dès qu'elle fut chez moi, je regardai ſon œil preſque ſans reſſource par rapport à un dépôt qui étoit ſitué entre les deux cornées, & un bourſoufflement de la conjonctive. Cependant pour tâcher de le ſauver, je propoſai à la mere d'y faire une ſaignée locale & d'ouvrir l'abcès, mais l'enfant ne voulut jamais y conſentir. Alors je ne vis d'eſpoir que dans l'uſage de notre opiat ophtalmique; en conſéquence je lui en mis deux fois par jour entre le globe & les paupieres, & trois ſemaines après elle fut radicalement guérie. Je n'employai pour tout remède interne que les boiſſons délayantes, & les eaux de Vals en purgation ſur la fin de la cure.



CXLVI. OBSERVATION.

SUR la guériſon d'une Ophtalmie grave & périodique.

UNE Vigneronne demeurant près des Peres de la Mercy à Montpellier, étoit ſujette deux ou trois fois par mois à une fluxion grave aux deux yeux qui l'empêchoit de gagner ſa vie. Elle vint me trouver après avoir eſſayé pluſieurs remèdes, tant internes qu'externes, qui lui avoient été ordonnés par des Maîtres de l'art, & qui ne lui firent rien. Après avoir vu la nature de ſon mal, je lui appliquai de notre opiat ophtalmique, & en dix jours je vins à bout de la guérir ſans autre remède qu'une ample boiſſon d'eau de mauve dans le courant du jour.

CXLVII. OBSERVATION

SUR une Ophtalmie violente ſurvenue à la ſuite d'une maladie.

LA femme du nommé Ricoly, Vigneron à Montpellier, éprouva à la ſuite d'une grande maladie, une inflammation terrible qui réſiſta à tous les remèdes connus. Appellé à ſon ſecours, je me ſervis auſſitôt de notre opiat ophtalmique, & en très-peu de jours ſa guériſon fut complette.

CXLVIII. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Ophtalmie rebelle, accompagnée de pluſieurs petites taies ſur la cornée tranſparente.

MADAME du Caila, Habitante de Montpellier, ſexagénaire, & d'un tempérament fort ſec & délicat, fut ſurpriſe en Mars 1779, par une fluxion à l'œil droit qui la gênoit beaucoup. Elle y appliqua pluſieurs petits remèdes connus, tels que l'infuſion de fleurs de ſureau, l'eau de *Goulard*, &c., & ajouta à cela un régime de vie convenable. Elle crut par là qu'elle ſe diſſiperoit, mais elle fut bien trompée; car ſon mal empira tellement, qu'elle fut obligée de recourir aux perſonnes de l'art. En conſéquence, on appella un habile Chirurgien, qui lui conſeilla d'abord l'application du véſicatoire, les ſaignées du bras & du pied, & l'uſage de pluſieurs topiques connus; mais ces remèdes devinrent toujours infructueux.

Cette maladie étant devenue encore plus grave, & cette Dame ſouffrant cruellement nuit & jour, elle fut confiée à mes ſoins au bout de quatre mois. Arrivé auprés d'elle, je lui conſeillai, dès que j'eus viſité ſon œil, de prendre d'abord les eaux minérales d'Alais pour raffraîchir ſon ſang, non-ſeulement dans le courant du jour, mais même dans ſes repas. Les premiers jours, je les fis aiguiſer avec un peu de

ſel d'epſom pour les rendre légérement purgatifs. J'uſai une fois par jour de notre opiat ophtalmique, & en moins d'un mois je lui ſauvai l'œil. Comme il y reſta quelques taches légeres ſur la cornée, par rapport à l'ancienneté de ſon ophtalmie, je lui donnai de l'eau verte, pour les diſſiper.

CXLIX. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Ophtalmie conſidérable, accompagnée d'un Hypopion dans les lames de la cornée tranſparente.

LE 13 Novembre 1781, Mr. Bruyere, Bourgeois, demeurant à Montpellier, vint chez moi pour me conduire au Couvent de St. Charles, dans le deſſein de conſulter ſa fille âgée de 9 ans, qui étoit incommodée à l'œil gauche d'une inflammation des plus fortes, accompagnée d'un hypopion dans les interſtices des lames de la cornée. Dès le premier coup d'œil que je jetai ſur cet organe, le cas me parut preſſant, avec d'autant plus de raiſon, qu'elle n'avoit que celui-là qui jouiſſoit des fonctions viſuelles, (l'autre s'étoit fondu à la ſuite de la petite-vérole). J'aurois été d'abord tenté d'y faire une ſaignée locale par le moyen des ſcarifications légeres, & de percer le dépôt; mais l'enfant ne paroiſſant pas d'humeur à la ſupporter, ni le pere diſpoſé à

y consentir, cela fit que j'employai seulement notre opiat ophtalmique. A cet effet on la fit sortir de cette Maison religieuse, pour être plus à portée de la soigner. On ne lui en appliqua pas au-delà de six jours, qu'elle rentra au Couvent parfaitement guérie, à la grande surprise des Dames Religieuses, & de M. *Farjon*, Médecin de cette Maison, qui lui avoit administré les premiers secours. J'ajoûtai seulement à son traitement l'usage des eaux de Vals pendant les trois premiers jours, avec un régime de vie doux & humectant, & c'est sans-doute ce qui contribua à accélerer sa cure & en empêcher le retour.

CL. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie scrophuleuse & ancienne.

L'ENFANT de M. Bergougnon, Marchand de dentelles au Puy en Vélai, agé d'une quinzaine d'années, portoit une ophtalmie scrophuleuse à un œil depuis plus de deux ans, que les personnes de l'art les plus accréditées ne purent combattre. On me le conduisit en Mai 1778, & je le regardai comme perdu, & sans espoir de guérison; néanmoins par l'usage de notre opiat ophtalmique, & quelques remèdes internes, je le mis en état au bout de 15 jours d'aller dans les rues, ce qui étonna tous ceux qui le connoissoient.

CLI. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie, avec de petites pustules sur la conjonctive de l'œil.

LE fils de M. Castanet, Féodiste au Puy en Vélai, âgé de 13 ans, conservoit une ophtalmie accompagnée de plusieurs petites pustules sur la conjonctive de l'œil depuis l'âge de sept ans, ce qui avoit mis obstacle à ses études ; je fus consulté en Juin 1778, & j'ordonnai l'usage de notre opiat ophtalmique avec quelques boissons rafraichissantes. On ne lui en appliqua pas l'espace de huit jours, que son œil se trouva radicalement guéri.

CLII. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie grave, accompagnée d'un ulcère sur la cornée transparente.

APPELLÉ à Perpignan en Juillet 1779, j'eus occasion d'y voir la fille du sieur Garigue, Vitrier, âgée de 14 ans, qui avoit un œil dont elle ne pouvoit faire usage à cause d'une violente ophtalmie avec un ulcère sur la cornée transpa-

rente qu'elle portoit depuis plusieurs mois, & qui avoit été traitée en vain par toutes sortes de médicaments. Je conseillai l'application de notre opiat ophtalmique avec une ample boisson de limonade légere, & huit jours ont suffi pour sa guérison.

CLIII. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie humide, avec de petits abcès autour de la cornée transparente.

DANS la même Ville de Perpignan, Joseph Gairaud, Bourrelier, étoit également atteint à un œil d'une ophtalmie grave accompagnée de petits abcès autour de la cornée transparente qui l'empêchoit de travailler depuis longtemps. Les remèdes généraux lui furent administrés sagement pour la faire céder; mais étant devenus tous infructueux, & souffrant cruellement, il vint me trouver. Je lui appliquai pendant dix jours de notre opiat ophtalmique; il prit aussi pour boisson une tisanne de chiendent & d'orge, & au bout de ce temps il put vaquer à ses affaires & reprendre son travail accoutumé.



CLIV. OBSERVATION.

SUR la guérifon d'une Ophtalmie ancienne & variqueufe, furvenue à la fuite de la petite-vérole.

L'ÉPOUSE de M. Cochu, Organifte à Châlons-fur-Marne, me conduifit en Août 1780, l'un de fes enfants âgé de neuf ans, qui ne pouvoit y voir à caufe d'une ophtalmie violente qu'il gardoit depuis dix-huit mois, & que la petite-vérole lui laiffa. Auffitôt que je le vis, je n'eus pas de peine à diftinguer que fon mal aux yeux tenoit du fcrophule. Les glandes gorgées du cou, fes levres épaiffes & croûteufes, de même que fon nez, en étoient des fignes trop évidents. Je vifitai fes yeux difficilement, parce qu'il ne pouvoit fupporter l'impreffion de la plus foible lumiere, & j'y remarquai des vaiffeaux variqueux fur la conjonctive qui étoient accompagnés de plufieurs petites taies qui tapiffoient le deffus de la cornée.

On lui avoit fait tout au monde pour le guérir, mais tout fut vain. Je débutai par lui faire boire abondamment du petit lait clarifié & coupé avec partie égale d'eau ordinaire que je fis légérement émétifer, & j'en ordonnai l'ufage pendant la journée jufqu'à fon parfait rétabliffement. J'ufai en même-temps de notre opiat ophtalmique, & le douzieme jour fes yeux furent radicalement guéris.

CLV.

CLV. OBSERVATION.

Sur la guérison d'une Ophtalmie séche à la suite d'un coup.

MAGDELEINE Andry, âgée de 18 ans, demeurant à Valence en Dauphiné, travaillée depuis cinq ans d'une ophtalmie séche à l'œil droit, qui étoit la suite d'un coup, vint, accompagnée d'une de ses tantes, me consulter à son sujet en Mars 1781. Après en avoir fait l'inspection, je lui prescrivis l'usage d'une boisson calmante avec celui de notre opiat ophtalmique, & en peu de jours son œil fut entiérement rétabli.

CLVI. OBSERVATION.

Sur une Ophtalmie avec chassie.

LE nommé François, Porteur de chaise à Montpellier, étoit sujet à une rougeur périodique aux yeux avec chassie, qui le faisoit tellement souffrir, qu'il étoit contraint de cesser son travail accoutumé. Cet homme après avoir employé mille ingrédients que les uns & les autres lui conseillerent, son mal empira loin de se dissiper. Il vint alors chez moi me trouver; je lui donnai de notre opiat ophtalmique

pour en appliquer le ſoir avant de ſe coucher dans chaque œil, & je lui recommandai de les baſſiner le matin avec l'eau de fontaine. Il ne continua pas ſix jours ce traitement, qu'il ſe trouva radicalement guéri.

CLVII. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Ophtalmie avec bourgeons.

MARIE Dubled, demeurant à Lodève, âgée de 39 ans, affectée depuis pluſieurs mois d'une inflammation aux deux yeux avec bourgeons, ayant négligé de ſe procurer les ſecours néceſſaires pour s'en délivrer, cela fut cauſe de la perte de leurs fonctions. Lorſque je vis ſon état, j'étois tenté de lui pratiquer une ſaignée locale, & d'emporter les bourgeons qui étoient ſur la ſurface des globes, & je m'y ſerois déterminé, ſi elle eût été d'humeur à la ſupporter. Mais appréhendant ſinguliérement l'opération, je ne vis rien de mieux à faire que d'uſer de notre opiat ophtalmique; en conſéquence, je l'employai matin & ſoir après y avoir ajouté un peu plus de précipité, & je réuſſis à lui procurer ſa guériſon au bout de 15 jours. Il eſt vrai que les remèdes internes que je lui preſcrivis, joint à cela un régime doux & humectant, ne contribuerent pas peu à la rendre auſſi prompte.

CLVIII. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une Ophtalmie compliquée de Phtérigyon.

Le nommé Babau, âgé de 40 ans, demeurant à Valmagne près de Montpellier, travaillé depuis deux ans d'une ophtalmie conſidérable aux deux yeux, recourut à différentes perſonnes de l'art pour s'en procurer la guériſon ; mais tous les remèdes qui lui furent adminiſtrés ne le ſoulagerent en aucune façon ; au contraire, il lui ſurvint à chaque œil un phtérigyon qui le mit hors d'état de travailler, parce qu'il recouvroit en grande partie la prunelle.

Telle étoit la triſte ſituation de cet homme, lorſqu'il vint me prier de le ſecourir en Avril dernier. Dès que j'eus fait l'inſpection de ſes yeux, je lui propoſai l'enlevement des phtérigyons, comme l'unique moyen pour lui rétablir les fonctions viſuelles. Il ne voulut jamais s'y ſoumettre, & je fus réduit à l'uſage de notre opiat ophtalmique, & quelques remèdes internes, tels que l'eau de veau, les lavements rafraîchiſſants & le pédiluve. Je joignis à ce traitement les légers purgatifs & un bon régime de vie, & en vingt jours ſon ophtalmie ſe trouva diſſipée, & les *phtérigyons* en partie rongés ; enfin, il put jouir des avantages de la vue.

CLIX. OBSERVATION.

SUR la guérison d'une Ophtalmie grave & ancienne, compliquée d'une hydropisie ou hydrophtalmie à l'œil, & de la tuméfaction des paupieres.

DEPUIS long-temps M. de Lastouzelle, gendre à feu M. de Joubert, Syndic-Général de la Province de Languedoc, étoit affecté d'une ophtalmie grave à l'œil droit. Il fit appeller son Médecin & son Chirurgien de Castelnaudary, lieu de sa demeure, pour qu'ils lui en procurassent la guérison; mais après plusieurs remèdes, tant internes qu'externes, qu'ils employerent; loin de le soulager, son mal augmenta, comme on va le voir par le détail qu'on m'envoya pour lui prescrire des moyens capables à le guérir.

1°. Son œil étoit plus volumineux d'un tiers que celui qui étoit sain. 2°. La conjonctive étoit fort rouge sans être boursoufflée. 3°. La cornée, qui étoit tout-à-fait ternie par plusieurs petites taies, paroissoit avoir plus de diamètre que dans l'état naturel, & étoit prête à se rompre à sa partie inférieure, à l'endroit où étoit fixé un ulcère. 4°. Il découloit sans cesse de cet organe des larmes âcres, chaudes & corrosives, mêlées avec un peu d'une matiere blanchâtre qui lui excorioient la joue. 5°. Les bords des paupieres étoient tuméfiées, sur-tout l'in-

férieure, qui étoit dure & renversée en dehors. 6°. Les perceptions visuelles en étoient éteintes, & il en souffroit des douleurs cruelles, qui se faisoient ressentir jusques dans la tête.

Par cet exposé, il est aisé de sentir le triste état de cet œil. Pour répondre à la confiance de ce malade, je lui envoyai de suite un pot de notre opiat ophtalmique, & je lui prescrivis d'en user matin & soir, avec l'usage d'une ample boisson d'eau de poulet, en attendant qu'on m'indiquât à peu près la cause qui pouvoit avoir donné lieu à ce genre de maladie (chose qu'on avoit omis dans le détail qui me fut envoyé). Je ne cachai pas même aux parents qu'il seroit encore mieux qu'il se rendît à Montpellier pour lui donner des secours plus prompts, parce que je soupçonnois qu'on ne pourroit le guérir que par la voie d'une opération, qui étoit la saignée locale & la ponction. Mais au lieu de me répondre, & le malade n'étant pas en état de se mettre en route, on préféra d'essayer les moyens que j'indiquai. Enfin, un mois après je fus dans la plus grande surprise de voir venir chez moi M. de Lastouzelle, pour me remercier de la cure prompte que je lui avois procuré par le moyen de mon opiat ophtalmique. En voici la composition.

REMEDE qui entre dans la composition de l'Opiat Ophtalmique.

Ce topique est composé de cinabre, tutie préparée, mars séché d'extrait de saturne, précipité rouge, & onguent rosat.

Dans un autre ouvrage qui paroîtra inceſſamment, je donnerai la doſe de chacun des remèdes, n'ayant pu le faire actuellement, parce que l'auteur m'en auroit ſu mauvais gré.

Maniere de s'en ſervir.

On en prendra de la groſſeur d'une demie-mouche au bout d'une aiguille à tricotter, & on la placera entre le globe de l'œil & les paupieres en tournant l'aiguille de côté, dans la crainte de piquer cet organe. Quand on fera cette opération, on aura le ſoin de faire renverſer la tête du malade tout-à-fait en arriere pendant un demi-quart d'heure, & de lui faire remuer les yeux en tout ſens une fois qu'elle ſera fondue; enſuite on le fera aſſeoir le dos contre le jour. Une ou deux heures après, on nettoyera l'œil avecl l'eau ſimple & on ne le couvrira pas trop; une coëffe noire bien avancée ſur les yeux, ſuffit pour les femmes qui ſont travaillées des maux ſuſdits, de même qu'une compreſſe légere de taffetas noir ou verd attachée après le chapeau, qui doit être rabattu, ſuffit pour les hommes, afin d'éviter l'impreſſion de la vive lumiere.

Réflexions. Les obſervations qui ſont contenues dans cette Section, & que j'aurois encore pu augmenter, ne ſont-elles pas plus que ſuffiſantes pour prouver l'efficacité de ce nouveau remède, & en autoriſer de plus en plus l'uſage dans les cas d'ophtalmie? Dernierement je m'en ſuis ſervi pour pluſieurs petites taies légeres qui étoient une ſuite de fluxion, & qui interceptoient une partie des rayons de lumiere, dont il a triomphé.

SECTION XIV.

OBSERVATIONS sur des Leucoma ou Taies des yeux avec aveuglement, guéris par l'application de l'huile de noix, par M. GOUAN, Professeur en Médecine; & sur les effets de l'alkali volatil de corne de cerf dans la guérison de l'Hypopion, par M. GUERIN, Chirurgien à Lyon.

EXTRAIT du Mémoire de M. GOUAN, sur des Leucoma ou Taies des yeux, lu & présenté à l'Assemblée publique de la Société Royale des Sciences de Montpellier, tenue en présence des Etats de la Province de Languedoc le 28 Décembre 1779.

ON m'objectera peut-être, dit M. *Gouan*, que le remède que je propose pour la guérison des leucoma ou taies des yeux, est déjà connu. Il est vrai que le célebre *Linné* m'en avoit parlé dans une lettre; j'ai su aussi que quelques Paysans des Sévénes l'employoient indistinctement dens les maladies des yeux. Je

me rappelle encore que dans les Pyrenées, les habitants des cabanes en font usage pour toutes les maladies des bœufs & des chevaux. Ce n'eſt donc point ici une découverte que je veuille m'attribuer; c'eſt un remède qui mérite d'être plus généralement & plus parfaitement connu, & dont je cherche à bien conſtater toute l'efficacité. J'ai cru dans cette vue devoir publier les deux obſervations ſuivantes.

CLX. OBSERVATION.

Sur des Leucoma ou Taies des yeux, guéris par l'application de l'huile de noix.

La fille d'un Jardinier qui habite hors des Fauxbourgs de cette Ville, à peu de diſtance du Jardin du Roi, âgée aujourd'hui de huit ans, fut attaquée de la petite vérole pendant l'été 1775, elle avoit alors quatre ans. Les ſuites de cette cruelle maladie lui laiſſerent ſur la cornée tranſparente de chaque œil, une tache blanche qui lui ôta totalement la vue. Cette infortunée ſans le ſecours de l'huile de noix, ſeroit peut-être reſtée aveugle toute ſa vie, par la difficulté de faire des remèdes à des enfants de cet âge. Six mois après ſa maladie, on lui faiſoit tomber quelques gouttes d'huile de noix dans l'œil; on lui fermoit les paupieres, & on rouloit le doigt

ſur

fur l'œil, afin d'étendre l'huile fur toute la furface du globe; elle n'a ufé de ce remède que pendant trois ans, encore même par intervalles. Le fuccès trop prompt en a été peut-être la caufe; car au bout d'un an, les taches s'étant éclaircies, elle diftingua les objets. Dans ce moment elle va feule & diftingue le trou d'une aiguille; il ne refte à l'œil droit qu'un petit point blanc peu opaque au centre de la cornée vers fa face interne, & à l'œil gauche, une legere blancheur vers le bord inférieur de la cornée.

CLXI. OBSERVATION.

Sur le même fujet que le précédent.

Au mois d'Octobre 1777, Madame Forral, femme d'un riche Négociant de Caudia, petite Ville d'Efpagne, arriva ici avec fon fils âgé de fept ans. Cet enfant avoit perdu la vue d'un œil à l'âge de trois mois, & à l'âge d'un an & demi, la petite-vérole l'avoit rendu totalement aveugle par une tache ou cicatrice qui couvroit toute la cornée tranfparente de l'œil gauche; il a donc refté totalement aveugle pendant fix ans environ.

En arrivant il fut mis entre les mains d'un habile Chirurgien, qui employa les poudres irritantes & les véficatoires, mais fans aucun fuccès; des ophtalmies qui furvinrent, décou-

ragerent la mere & l'enfant, qui de ſon côté, ſe refuſoit à toutes eſpeces de remèdes.

Ces étrangers étoient ſur le point de partir pour l'Eſpagne, lorſque je fis entendre à la mere & à un commis de ſa maiſon venu avec elle, qu'à la faveur de quelques remèdes plus doux, il ſeroit poſſible de rendre l'uſage d'un œil à cet infortuné; ils ſe rendirent, & conſentirent à ce que je leur preſcrirois. J'employai d'abord les colyres ſimples, & les pédiluves pour calmer cette ophtalmie, & l'enfant une fois rétabli, j'entrepris ſa guériſon.

L'inſuffiſance des relations de la mere & du commis, m'empêcha d'entreprendre la guériſon de l'œil dont il avoit ceſſé de voir trois mois après ſa naiſſance, & je me bornai à la guériſon de l'œil gauche. J'aurois peut-être débuté par l'uſage de l'huile de noix, mais l'état de la cornée m'en empêcha; car outre ſon extrême opacité, elle étoit devenue fort épaiſſe & plus ſaillante que de coutume. Cette épaiſſeur me ſuggéra des réflexions qui me donnerent l'idée d'une opération toute neuve, dont le ſuccès me parut certain, & par laquelle on jugera combien la Phyſique eſt utile & néceſſaire à la Médecine.

La premiere réflexion qui ſe préſenta à mon eſprit fut celle-ci, que les corps opaques acquiérent plus ou moins de tranſparence à meſure qu'on les amincit; de même que les corps tranſparents deviennent comme opaques, ou ſemblent perdre leur tranſparence ſi on les double, tels que les gazes, les taffetas pliés en pluſieurs doubles.

La ſeconde réflexion tient encore à la Phyſique ; elle eſt priſe de ce qui ſe pratique journellement chez les Deſſinateurs, d'après ce fait connu que les corps opaques, tels que les papiers, parchemins, &c. imbibés d'une huile ou d'un vernis, deviennent tranſparents ſelon qu'ils en ſont plus ou moins pénétrés. Ces réflexions ſur la nature des corps, & la comparaiſon que je fis de la cornée avec des feuillets de papier appliqués les uns ſur les autres, me ſuggérerent l'idée de l'opération ſuivante (1). J'imaginai donc de faire enlever à cette cornée autant d'épaiſſeur ou autant de feuilles ou lames qu'il ſeroit poſſible de le faire, dans la vue de rendre le reſte de la cornée plus pénétrable aux rayons de lumiere, de faciliter par là l'action de l'huile de noix, & d'en hâter l'efficacité.

L'averſion de cet enfant pour le Chirurgien qui l'avoit déjà traité, me décida à confier à M. *Pellier*, Oculiſte bréveté du Roi, le ſoin de cette opération de peu de conſéquence en elle-même, mais délicate par la difficulté de contenir un

(1) Cette opération n'eſt pas auſſi nouvelle que le penſe M. *Gouan*, il y a plus de dix ans que je l'ai miſe en pratique ſur différents malades attaqués de la même maladie ; mais je ſuis convaincu par ma propre expérience, qu'elle ne réuſſit pas chez tous les ſujets, malgré l'uſage conſtant de l'huile de noix, & autres topiques encore plus efficaces ; & cela, par rapport à la regénération de la cornée. En Octobre 1776, je procédai à un pareil traitement que ci-deſſus à Marſeille, ſur la fille du Sr. Moinot, Coutelier, attaquée d'un leucoma parfait ; mais elle ne fut que foiblement ſoulagée, à cauſe de la reproduction de la cornée.

enfant, à qui la préſence de pluſieurs perſonnes offroit l'idée d'une opération des plus terribles.

Je fis donc appeller chez moi M. *Pellier*, à qui je fis bien examiner l'œil, & après lui avoir preſcrit l'opération que j'exigeois de lui, il fixa l'œil, & en préſence de trois Etudiants en Médecine, il cerna la cornée & emporta les deux tiers de ſon épaiſſeur. L'enfant ne donna aucun ſigne de douleur, il ne ſurvint aucune hémorragie; je n'employai pour tout appareil que des compreſſes imbibées d'eau de roſe. Six jours après je fis ôter l'appareil; l'enfant diſtingua la clarté, des clefs, les doigts de la main. Ce premier ſuccès donna aux parents la plus grande confiance, ſurtout lorſque je leur préſentai la fille du Jardinier, & que je les aſſurai qu'avec l'huile de noix ils devoient attendre la plus parfaite guériſon. En effet, je leur fournis pour le voyage une bouteille d'huile de noix; ils en ont fait uſage, & par les lettres que j'ai reçues, il conſte que l'enfant y voit toujours de mieux en mieux.

Réflexions. Deux obſervations auſſi frappantes, doivent ſans contredit faire donner à ces ſortes de remèdes huileux, la préférence ſur la fiente de léſard, dont le ſuccès n'eſt pas conſtant, ſur le fiel de loth, qu'on ne peut ſe procurer que difficilement, & qui pourtant a été employé avec ſuccès dans quelques pays; enfin, ſur ces poudres corroſives dont les malades ne peuvent ſe réſoudre à faire un uſage conſtant, par les douleurs & les ophtalmies qu'occaſionne indubitablement l'application de ces remèdes.

Sur les effets de l'Alkali volatil de corne de cerf, dans la guériſon de l'Hypopion, par M. Guerin, de Lyon, préſentés à la Société Royale des Sciences de Montpellier.

Les collections de pus dans l'épaiſſeur de la cornée, connues ſous le nom d'hypopion, & la ſtagnation d'une lymphe groſſiere contenue encore dans ſes propres vaiſſeaux, connue ſous celui d'albugo ou tache, ſont des maladies qui ont été ſouvent la pierre d'achoppement.

En effet, comment réſoudre & faire rentrer dans la voie de la circulation, un liquide placé dans un milieu privé de toute chaleur, & éloigné du torrent de la circulation ? On avoit ſenti le beſoin de réchauffer, de ranimer la partie & la matiere qui y étoit en ſtagnation, auſſi, conſeille-t-on à cet effet l'uſage du ſuc de chelidoine appliqué immédiatement ſur la partie, le fiel de carpe, l'huile de linge ou de papier, l'aloës, &c. Ces remèdes avoient quelquefois leurs effets; mais pourroient-ils être comparés à celui que je propoſe, & dont l'analyſe ne peut que confirmer la bonté, employé ſeulement lorſqu'on a plus à redouter la douleur & l'inflammation, c'eſt l'alkali volatil de corne de cerf, ou de ſel ammoniac dont je veux parler. Voici quelques exemples qui prouvent l'efficacité de ce nouveau remède.

CLXII. Obſervation. Le fils de M. Boiſſonnet, Négociant de cette Ville, en badinant avec ſon mouchoir, ſe fit entrer entre l'œil & les paupieres, la barbe d'un épi de bled; il étoit

en nourrice âgé de deux ans, alors confié à des Payſans qui ne connurent point la véritable cauſe des vives douleurs dont cet enfant ſe plaignit ; ils ſe contenterent les premiers jours de faire les applications conſeillées par le premier venu ; le mal empira, les paupieres devinrent fort enflées ; ce fut alors qu'il fut conduit à la Ville & remis à mes ſoins. Je fis l'impoſſible pour ouvrir l'œil, & reconnoître ſon état. L'enfant ne voulut point s'y prêter, ce ne fut qu'au bout de quelques jours que j'apperçus l'extrémité de l'épi, & je la retirai ſur le champ ; à cette époque l'inflammation diminua, je pus bientôt écarter les paupieres & examiner le globe, j'apperçus un épaiſſiſſement blanchâtre qui couvroit les deux tiers de la cornée & qui m'étonna ; je mis en uſage beaucoup de remèdes connus pour réſoudre cette tache, mais ſans aucun effet avantageux. L'eſprit volatil de corne de cerf me parut devoir remplir les indications, & je décidai à l'employer ; pour cet effet, j'en fis couler avec l'extrémité de mon doigt une goutte ſur la tache blanche ; l'œil y fut ſenſible, mais pas aſſez pour faire craindre quelques ſuites fâcheuſes. C'eſt de cette maniere que j'ai continué de l'employer pendant quelques ſemaines, & la tache s'eſt preſque totalement diſſipée.

C'eſt ſur-tout pour les collections lymphatiques, provenant de cauſe froide, que ce remède eſt particulierement recommandable ; il eſt vrai que les taches chez les ſcrophuleux réſiſtent à l'application de ce topique.

CLXIII. Obſervation. Je fus conſulté ſur

deux taches qui avoient ſuccédé à une ophtalmie ſcrophuleuſe ; elles étoient anciennes, & avoient réſiſté à l'uſage de pluſieurs colyres appropriés ; elles furent guéries par celui de l'alkali volatil.

CLXIV. Obſervation. Un jeune-homme en ſe battant, reçut un coup dans l'œil. L'inflammation ſuccéda à cet accident ; on la combattit par les moyens ordinaires, mais lorſqu'elle fut diſſipée, on apperçut un épaiſſiſſement lymphatique dans la cornée tranſparente, qui s'évanouit facilement par le moyen que je viens de propoſer.

CLXV. Obſervation. L'enfant d'un Fripier de cette Ville, prit bruſquement une inflammation. On chercha inutilement la cauſe ; on vint cependant à bout de la diſſiper, mais il reſta des taches fort larges, qui diſparurent par l'emploi que l'on fit de l'eſprit volatil de corne de cerf.

J'aurois pu avec le temps, & j'aurois peut-être du raſſembler un plus grand nombre d'obſervations pour les préſenter à l'Académie ; mais je céde à l'empreſſement de les lui faire parvenir plutôt. Si ces premieres méritent de fixer ſon attention, j'aurai l'honneur de lui préſenter les ultérieures ; elles prouveront, j'eſpere, l'utilité du nouveau moyen curatoire ; je veux dire, nouvellement propoſé pour les maladies des yeux (1).

---

(1) Depuis près de quatre ans que ces obſervations m'ont été communiquées, j'ai éprouvé pluſieurs fois le nouveau remède propoſé par M. *Guérin*, ſur les taches de la cornée, & j'ai eu aſſez de ſuccès chez certains ſujets ; mais il s'en eſt trouvé à qui il ne produiſoit aucun effet,

SECTION XV.

Des maladies des Paupieres.

Sur l'Anthrax ou Charbon des Paupieres.

De toutes les maladies des paupieres, il n'en eſt certainement pas de plus terrible ni de plus effrayante que l'*Anthrax*. En effet, cette maladie peut non-ſeulement conſommer la paupiere ſur laquelle elle s'eſt fixée, mais encore l'œil ; c'eſt ce que je vais prouver.

Un Particulier de la Ville de Chœur, près de Marſeille, fut un jour attaqué d'une ophtalmie aux paupieres de ſon œil droit ; il y porta différents remèdes qui, loin de la diſſiper, donnerent lieu à une petite puſtule rougeâtre ſur l'inférieure, qui devint peu de temps après d'une couleur livide. Le malade, à qui on faiſoit croire que ſon mal ne ſeroit rien, vivoit ainſi dans l'eſpérance que les topiques qu'on lui appliquoit, le guériroient, mais il fut dans l'erreur, car ſa puſtule dégénéra en une tumeur dure, qui s'aggrandit de telle ſorte, qu'il s'y forma un eſcare qui conſomma entiérement la paupiere inférieure. Le globe de l'œil participa preſque au même degré d'altération ; il devint très-douloureux,

douloureux, les vaiſſeaux de l'albuginée étoient amplement gorgés, la cornée tranſparente étoit terne, & arrêtoit les rayons de lumiere; enfin, il y avoit un ulcère malin à l'angle interne, qui jetoit une matiere blanchâtre. Les douleurs qu'il reſſentoit étoient ſi lancinantes, qu'elles lui cauſoient l'inſomnie.

Ce malade vint me trouver; & dès que je fus ſuffiſamment inſtruit ſur ce qui pouvoit avoir cauſé ce genre de maladie, je lui ordonnai, 1°. Les fumigations de fleurs de ſureau tiédes à la partie affligée; 2°. Les bains locaux dans l'eau de ſaturne rendue légérement ſpiritueuſe avec l'eau de-vie camphrée. Quelques jours après je lui appliquai entre l'œil & les paupieres, de l'opiat ophtalmique mentionné dans la Section précédente; & pour déterger l'ulcère, des plumaceaux imbibés de quelques gouttes d'eau mercurielle bien affoiblie. J'ajoutai à ce traitement quelques faignées, des bains domeſtiques, des lavements calmants, enfin, de légers narcotiques, & quelques doux purgatifs. Par cette voie, je parvins à détruire la cauſe de ſon mal, & à lui rendre la vue.

On peut imaginer ſans-doute que je ne pus rétablir la paupiere dans ſon état naturel; mais que je fus aſſez heureux pour lui ſauver l'œil, & à arrêter les progrès de l'*anthrax.* Il eſt cependant certain que ſi ce malade eut eu recours à moi dans le principe de ſon mal, je l'aurois entiérement guéri comme le ſujet qui a donné lieu à l'Obſervation ſuivante.

CLXVII. OBSERVATION.

Sur l'anthrax ou charbon des paupieres, accompagné d'un drapeau à l'œil.

En Mai 1781, étant à Besançon pour traiter quelques personnes incommodées des yeux, le nommé Graindillet, Fermier aux environs de cette Ville, profita de l'occasion pour venir me consulter au sujet de son œil qui étoit depuis quelque temps dans le plus mauvais état. 1°. Il y avoit une fluxion considérable aux paupieres, qui étoient dures & tendues, sur-tout l'inférieure qui étoit travaillée d'une petite pustule d'une couleur livide du côté du grand angle, & qui augmentoit insensiblement. 2°. Un *drapeau* ou *phtérigyon* occupoit le globe de l'œil depuis la racine de la paupiere inférieure du côté de l'angle interne, jusques vers les deux tiers de la cornée transparente, ce qui l'empêchoit d'y voir. 3°. Il étoit larmoyant, & jetoit sans cesse une sanie gluante & épaisse qui lui procuroit des cuissons insupportables.

Je commençai son traitement par faire l'enlevement du *phtérigyon*, & je le fis de la maniere suivante. Je pris d'une main une petite aiguille emmanchée avec laquelle je saisis tous les vaisseaux variqueux, tant à la partie basse du globe, que dans l'intérieur de la paupiere inférieure; & de l'autre je

les disséquai dans toute leur étendue avec la pointe d'une lancette. Je m'occupai ensuite à moucheter les paupieres sur tout l'inférieure, sur laquelle étoit située la pustule. Le pansement que je fis, fut à-peu-près le même que celui qui a été prescrit dans le cas précédent; il fut continué pendant trente-cinq jours, & le malade se trouva guéri. Le tout fut secondé par l'usage de quelques remèdes internes.

CLXVIII. OBSERVATION.

Sur la tuméfaction des paupieres, compliquée d'une ophtalmie considérable, causée par une suppression de regles.

JEANNE Cotton, âgée de 22 ans, étoit affligée depuis neuf ans d'une ophtalmie aux deux yeux avec un larmoiement continuel. Les cornées transparentes étoient remplies de petites taies, & paroissoient très-enfoncées à cause du boursoufflement des conjonctives, les bords des paupieres étoient rouges, dures & tuméfiées, & à peine pouvoit-elle distinguer le jour d'avec la nuit.

Cette maladie prenant son époque depuis la suppression de son flux menstruel, je travaillai promptement à le provoquer. Je la fis d'abord saigner du pied, & appliquer l'emplâtre vésicatoire, je prescrivis le pédiluve chaque soir,

& les lavements de fleurs de mauve tous les matins, rendus de temps en temps laxatifs par le moyen de la caſſe en bâton. Je la purgeai au bout de quelques jours avec une médecine légere, dans la crainte de mettre les humeurs trop en mouvement ; je la mis de là à l'uſage des pilules de Belloſte, & je lui ordonnai pour boiſſon de l'eau de forge clarifiée, au défaut des eaux minérales naturelles, comme capable de rappeller les menſtrues (1).

Tout cela fut ſuivi pendant quelques temps conjointement avec les remèdes externes, tels que l'eau de ſaturne, le colyre fait avec la pierre divine & l'opiat ophtalmique décrit dans la Section XIII. néanmoins on n'appercevoit preſque point d'amendement pour ſa guériſon. Je me déterminai pour lors à recourir à une ſaignée locale & à l'uſage des ſang-ſuës appliquées aux grandes levres de la matrice pour provoquer l'écoulement de ſes regles. La ſaignée des yeux fut très-copieuſe ; auſſi dégorgea-t-elle les vaiſſeaux des conjonctives qui étoient devenus variqueux, & la malade fut déjà en état, quelques jours après cette opération, de diſtinguer pluſieurs objets. Les ſang-ſuës firent

(1) On aſſure auſſi que le vin ſcillitique, composé de deux onces d'oignon de ſkille par pinte de vin blanc, infuſé quatre à cinq jours, eſt très-utile contre l'épilepſie ; qu'il eſt un des meilleurs remèdes pour les vapeurs hiſtériques, & notamment pour les ſuppreſſions des regles, à la doſe d'une cuillerée le matin à jeun, & autant le ſoir en ſe couchant. Une ou deux pintes de ce vin ſuffit pour la guériſon, ſans autre remède.

des merveilles, & lui rétablirent l'écoulement de ſon flux menſtruel; mais il fallut en réitérer quelquefois l'application. Je me ſervis pour topiques de petits bains locaux dans l'eau de ſaturne, trois heures après je faiſois inſtiller dans ſes yeux quelques gouttes d'une liqueur faite avec la pierre divine, & ſoir & matin j'y plaçois de notre opiat ophtalmique. Tous ces remèdes joints à un régime de vie exact, remirent tellement les yeux de cette jeune fille, que je la quittai ſix ſemaines après, preſqu'entiérement guérie.

CLXIX. OBSERVATION.

Sur l'ulcération des bords des paupieres, compliquée d'une ophtalmie grave & produite par un mal vénérien.

M. F. . . . demeurant à Bordeaux, avoit quitté le commerce par rapport à une fluxion aux yeux qui lui avoit diminué de beaucoup les facultés viſuelles. Les bords des paupieres & leurs angles étoient rouges, peſants & ulcérés, il en découloit ſans ceſſe une chaſſie baveuſe, mêlée de larmes âcres & jaunâtres qui lui cauſoient des démangeaiſons & des cuiſons très-incommodes. Les remèdes qu'on lui adminiſtra en premier lieu, furent les ſaignées, ſuivant les forces & le degré de plénitude, les purgations douces, les lave-

ments & les boiſſons adouciſſantes. Les bains domeſtiques, même ceux de riviere furent pris en différent temps. Après cela on mit en uſage les fondants, tels que les pillules de Belloſte, celles de ciguë, &c. On employa en même-temps l'emplâtre véſicatoire, de là on ouvrit un cautère. Les topiques les mieux indiqués ne furent point omis; mais tous ces moyens ne ſervirent de rien, le mal aux yeux reſta toujours le même.

Lorſque je vis ce malade pour la premiere fois, & que je fus informé de tout ce qu'on avoit employé pour combattre ſon mal aux yeux, je ne voulus pas en entreprendre la cure, parce que je le regardai comme incurable. Cependant s'appercevant que ſa vue s'éteignoit de jour en jour, il réclama mes ſoins avec tant d'inſtance, qu'il fallut me rendre à ſa demande.

Avant de rien commencer, j'entrai dans un détail précis ſur la vie & conduite qu'il avoit mené, dans le deſſein de découvrir la véritable ſource d'une maladie auſſi opiniâtre. A force de nous étendre ſur différents objets, je dévoilai enfin qu'elle provenoit de la metaſtaſe d'une humeur vérolique. En conſéquence, je débutai par la ſaignée du bras, enſuite celle du pied; quelques jours après je lui fis prendre un doux purgatif, de là je le mis à l'uſage des bains domeſtiques, & au ſortir du bain je lui ordonnai de prendre une cuillerée de ſirop mercuriel dans une écuelle de petit-lait. Je me ſervis pour topiques d'une liqueur

composée d'euphraise, de fleurs de sureau & du sel de saturne, dans laquelle je lui faisois baigner les yeux de temps à autre dans le courant du jour, & le soir j'y insinuois de l'opiat ophtalmique dont il a été question dans les cas précédents. Je réduisis les premiers jours le malade aux bouillons seulement, aux lavements & aux boissons délayantes, afin de diminuer la mauvaise qualité & l'abondance des liqueurs; de là je lui prescrivis l'usage d'aliments plus solides, que je fis augmenter insensiblement.

Pour terminer son traitement, qui ne dura guére au-delà de quarante jours, je lui fis boire une tisane émulsionnée pendant la matinée, & le soir avant de se coucher, une cuillerée de sirop mercuriel dans une écuelle de petit-lait ou d'eau de mauve. Je lui recommandai de baigner ses yeux dans l'eau bleu céleste coupée avec partie égale d'eau distillée d'hysope, & enfin, il récupéra l'usage de la vue (1).

---

(1) En Novembre 1775, j'ai eu occasion de voir à Agen une semblable maladie qui résista à tous les remèdes ordinaires. J'interrogeai la personne sur son affliction; & par ses réponses, je conçus très-bien qu'elle provenoit du mal vénérien. Je fis tout mon possible pour rappeller l'action de ses yeux, en mettant en usage les topiques les mieux choisis. Je le fis aussi passer par les grands remèdes; mais le mal étoit trop invétéré, & rien ne put sauver son œil.

CLXXX. OBSERVATION.

SUR une jonction des paupieres à la ſuite d'une brûlure.

L'ENFANT de Michel Aloi, Tourneur, demeurant à Rennes en Bretagne, âgé de 18 ans, s'étant approché pour voir une Dame qui étoit dans ſa chaiſe à porteur ; le Domeſtique qui ſuivoit ſa Maîtreſſe le flambeau allumé, lui en porta imprudemment un coup qui lui mit un œil dans un état pitoyable.

On me le conduiſit au bout de huit jours ; l'œil étoit enflé, & les paupieres qui étoient noires & bourſoufflées, s'étoient unies ſi intimement l'une à l'autre, que je ne vis rien de mieux pour les ſéparer, que l'inſtrument tranchant. En conſéquence, je pris un petit biſtouri avec lequel je fis une petite ouverture du côté du petit angle ; j'y inſinuai une petite ſonde cannelée, & je ſéparai les paupieres dans toute leur étendue par le moyen de ces deux inſtruments. Quand j'eus mis l'œil à découvert, il me parut un peu enflammé ; mais par l'emploi d'un colyre réſolutif dans une petite baignoire oculaire, cet accident fut bientôt diſſipé. Ces bains locaux furent même très-utiles, car ils empêcherent le recollement des paupieres. Je me ſervis auſſi d'une pommade deſſicative & déterſive, qui compléta la cure de ce jeune-homme en vingt-cinq jours.

Je joignis cependant à l'application de ces topiques, le pédiluve, les boiſſons délayantes, & un régime de vie relatif à ſon état, & ils ne coopérerent pas peu à ſa prompte guériſon. Il ne reſta pour toute difformité que la deſtruction des cils, mais j'aſſurai leur retour aux parents par rapport à l'exiſtence de leurs bulbes, & cela ne manqua pas d'arriver quelques temps après.

CLXXXI. OBSERVATION.

Sur une conjonction des paupieres, à la ſuite d'une inflammation ancienne.

LA veuve Blouquier, ſeptuagénaire, demeurant à Langres, ſouffroit cruellement du mal aux yeux. Me trouvant par occaſion dans cette Ville, pluſieurs perſonnes de conſidération vinrent me prier de lui procurer ſa guériſon s'il étoit poſſible. A l'inſtant je me tranſportai chez elle, & je la trouvai au lit jetant les hauts-cris, tant l'œil gauche lui faiſoit de mal. Je l'examinai, & je vis une jonction des paupieres qui s'étendoit, pour ainſi dire, depuis un angle juſqu'à l'autre. Il n'y avoit que vers le coin du nez qu'il paroiſſoit encore une petite ouverture que je crus ſuffiſante pour l'entrée d'une petite ſonde cannelée. Mais en voulant la faire entrer pour ſéparer les paupieres, je ne pus pénétrer plus avant qu'environ une ligne. J'augurai alors que l'intérieur des paupieres étoit

collé au globe, & c'eſt ce qui me fit manœuvrer autrement que dans le cas précédent. Voici quel fut mon procédé.

Je tins d'une main les paupieres tendues & écartées l'une de l'autre, tandis qu'avec l'autre armée d'un bon ſcalpel, je le portai ſur l'endroit de l'union, & je l'inciſai dans toute ſa longueur. Ce coup de main fini, je pris la paupiere inférieure par l'épiderme & je diſſéquai ſa face interne d'avec le globe. Dès qu'elle fut dégagée des liens qu'elle avoit contracté avec la conjonctive & une partie de la cornée, j'en fis autant à la paupiere ſupérieure qui fut bien plutôt diviſée parce qu'elle étoit moins adhérente au globe. L'opération terminée, je laiſſai épancher le ſang en liberté. Je panſai enſuite l'œil méthodiquement, & j'allai chaque ſoir lui appliquer un œil de cire afin d'empêcher que les paupieres ne ſe recollaſſent à l'œil; & dans le courant du jour elle baignoit pluſieurs fois ſon œil dans l'eau de ſaturne. Ce panſement ſe fit juſqu'à ce qu'il n'y eût plus à craindre cet inconvénient. Vers le milieu du traitement j'employai notre opiat ophtalmique conſigné dans la Section XIII. qui mondifia non-ſeulement le bord des paupieres, mais il guérit la fluxion de l'œil. Je n'y laiſſai pour toute incommodité que la nudité des deux paupieres qui reſterent ſans cils, & je doutai ſi avec le temps ils repulluleroient, vu l'âge avancé de cette pauvre femme & l'ancienneté de ſon mal. Outre les remèdes que je viens de preſcrire, je n'oubliai pas les internes, ils aiderent beaucoup à

accélérer la guériſon d'une maladie auſſi fâcheuſe ; enfin, je la ſoignai pendant près de cinq ſemaines ſous les yeux de M. *Carbillet*, Maître en Chirurgie de cette Ville.

CLXXXII. OBSERVATION.

Sur la conjonction des paupieres, à la ſuite de la petite-vérole, par M. Pellier pere.

ÉTANT à l'Hôtel du Gouvernement à Varenne en Argonne, en Mai 1781, Louis Varneſſon, Voiturier, m'amena ſon enfant âgé de dix ans, pour prendre mon avis ſur l'aveuglement que lui avoit laiſſé la petite-vérole il y avoit près de ſix ans. Par l'examen que j'en fis, je vis que l'œil droit étoit incurable à cauſe de ſon atrophie, & que l'autre étoit affecté d'une jonction ſi intime des paupieres, qu'il étoit impoſſible de ſavoir en quel état étoit le globe. Je propoſai pour cela une opération connue ſous le nom de *ſynteſe*, aux parens de l'enfant qui y conſentirent. Je la fis à l'inſtant chez M. de St. André, Intendant de la Province du Clermontois en Argonne, en préſence de M. *Duprés*, Médecin de cette Ville : Et voici comment.

Je pris une lancette fixe dans ſon manche, & je fis d'abord une petite ponction du côté de l'angle externe ; j'y inſinuai enſuite un biſtouri

à pointe mousse, & je le portai d'un angle à l'autre, en écartant les paupieres. Par cette manœuvre elles se désunirent aisément, & on put voir l'œil qui étoit sain, puisque l'enfant distingua à l'instant les objets, & peu de jours après il fut radicalement guéri d'une maladie que toutes les personnes de l'art qui l'avoient visité, avoient jugé incurable. Le pansement fut des plus simples, il ne consista qu'en de petits bourdonnets appliqués entre les paupieres, enduits d'un peu de cérat de Galien, & en des petits bains locaux pris dans l'eau de saturne.

CLXXXIII. OBSERVATION.

SUR une petite loupe située sur une des paupieres supérieures, guérie sans opération.

MR. de Venranzi, Officier dans la Marine, me consulta à Bordeaux au sujet d'une tumeur loupeuse qu'il avoit sur la paupiere supérieure de l'œil droit. Pour parvenir à sa curation, je débutai par l'usage des bains domestiques & des purgatifs doux, afin de débarrasser les premieres voies, ensuite je lui fis prendre pendant une quinzaine de jours les pilules de Belloste, qui sembloient lui avoir procuré un changement heureux, conjointement avec les bains locaux dans l'eau thermale de Bagneres, & de pe-

tites frictions séches à l'endroit de la tumeur. De là je remplaçai ces remèdes externes par l'usage des fumigations de fleurs de sureau, reçues deux fois le jour à la partie affectée, & le soir avant de se coucher, de légéres frictions de mercure doux sur la loupe (1), couverte ensuite par une petite emplâtre de *Vigo cum mercurio*. Le malade joignit à ce traitement un bon régime de vie, & sa loupe devint invisible à la septieme semaine.

---

(1) *Observations sur la vertu résolutive de la mucosité des Limaçons noirs de jardins*, (Lima aggrestis).

Un Ecclésiastique aussi respectable que véridique, a communiqué les observations suivantes à M. *Jodé*; elles méritent d'être conservées, par la simplicité du remède en question, & la facilité de se le procurer. Cet Ecclésiastique avoit depuis huit ans à la paupiere gauche supérieure une tumeur mobile, qui, au commencement, avoit la grosseur d'une dragée de plomb ordinaire, & ne paroissoit mériter aucune attention; mais ayant pris peu-à-peu l'accroissement, elle devint assez volumineuse pour gêner le mouvement de la paupiere, ensorte que le Chirurgien qui fut consulté, insista sur la nécessité de l'extirpation. Le malade étoit presque décidé, lorsque quelqu'un de sa connoissance lui conseilla de tenter auparavant la vertu de la colle des Limas, c'est-à-dire, d'appliquer un Limas sur la tumeur, & de faire ensorte qu'il l'enduisît de tous côtés de la substance gluante qu'il se cerne... Ce conseil, que le malade suivit, eut tout le succès desiré; car en répétant de temps en temps l'application de ce reptile, la tumeur se dissipa en peu de jours. L'Observateur eut ensuite la satisfaction de constater l'efficacité de cette mucosité sur un de ses amis qui avoit une semblable maladie, & le délivra d'un accident qui auroit pu avoir des suites. (*Extrait de la Bibliotheco-Chirurgicale de M. Jodé*).

CLXXXIV. OBSERVATION.

Sur une guériſon d'une autre loupe fixée ſur une des paupieres inférieures.

MR. l'Abbé Taulieu, des environs de Scelestat, portoit une tumeur mouvante ſur l'une des paupieres inférieures qui étoit aſſez volumineuſe, puiſqu'elle lui avoit procuré un épiphora à cauſe de ſon renverſement. Il ſe tranſporta à Strasbourg, où j'ai eu occaſion d'aller en Juin 1781, pour ſe faire traiter. Dès que j'en eus fait l'inſpection, je lui en propoſai l'extirpation, vu que les remèdes tant internes qu'externes qui lui furent adminiſtrés par d'habiles Médecins, ne lui avoient ſervi de rien. Cet Eccléſiaſtique déſirant ſe débarraſſer d'une maladie qui pouvoit devenir de plus en plus fâcheuſe, s'y réſigna auſſitôt.

Alors je le fis aſſeoir ſur une chaiſe, la tête appuyée contre la poitrine d'un aide; enſuite armé d'un biſtouri, j'inciſai la tumeur dans toute ſon étendue en ſuivant la direction des fibres longitudinales de la paupiere, de là je ſaiſis ſuperficiellement le kiſte avec de petites pinces à reſſort, & je le diſſéquai adroitement en le ſéparant des parties auxquelles il étoit contigu. Une fois extrait, je baignai la partie avec l'eau de ſaturne; je rapprochai exactement les bords de la plaie,

& j'appliquai par deſſus une petite languette de taffetas d'Angleterre, qui ſeule, a ſuffi pour terminer la cure en peu de jours.

L'opération faite, le panſement fini, j'ouvris le kiſte qui formoit la loupe en queſtion, & en l'exprimant dans mes doigts, il en ſortit une matiere ſemblable en nature à du ſuif.

CLXXXV. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une verruë fixée ſur le bord de la paupiere inférieure.

MR. le Baron de Courville conſervoit depuis quelques années une petite excroiſſance qui étoit placée ſur le bord de la paupiere inférieure de ſon œil droit, qui reſſembloit, en figure & en couleur, à la tête du thim blanc, d'où lui dérive le nom de *Thymus* que les Anciens lui ont donné. Cette tumeur ne le faiſoit point ſouffrir, mais elle le gênoit beaucoup. Il vint auprès de moi à Angoulême où j'étois, pour prendre mon avis à ce ſujet. Le ſeul que je lui donnai, fut de ſe la faire extirper. Il ne demanda pas mieux, quoique quelqu'un de l'Art lui eut plûtôt conſeillé la ligature. Il me chargea de cette opération. Auſſitôt je pris de fins ciſeaux, & je l'emportai d'un ſeul coup ſans lui avoir cauſé la

moindre douleur, en présence de M. *Gaube*, Oculiste pensionné de cette Ville. Je lui fis ensuite baigner l'œil dans l'eau de saturne, & je le renvoyai en lui recommandant de réitérer ce petit pansement deux ou trois fois dans le jour, jusqu'à ce que la plaie fut cicatrisée. Je lui défendis aussi de boire de vin pur, café & liqueurs, jusqu'à ce qu'il fût guéri. Quoi qu'il n'ait rien fait de ce que je lui avois prescrit, sa tumeur n'a cependant plus reparu.

CLXXXVI. OBSERVATION.

Sur la guérison d'une grêle des paupieres.

MADEMOISELLE Petit l'ainée, demeurant chez M. son Pere, Marchand à Chartres, étoit affligée d'une petite tumeur blanchâtre, mobile, ronde, & assez dure, qui étoit fixée sur la paupiere inférieure de son œil droit. Elle ressembloit à un grain de grêle, (maladie appellée des Grecs *Chalazeon*) & l'incommodoit beaucoup. On travailla par différentes reprises à la dissiper, mais ce fut envain. Elle se rendit chez moi pour me consulter. Après l'avoir examinée avec attention, je lui en conseillai l'extirpation, comme le moyen le plus sûr pour parvenir à une parfaite guérison. Lorsque je l'eus décidée à cette opération, je la lui fis le 2 Septembre 1774 de cette maniere. J'ouvris la tumeur avec un bistouri dans toute

sa

ſa longueur, & par une preſſion exacte j'en fis ſortir un corps opaque inégal, qui reſſembloit à-peu-près à un criſtallin de poiſſon cuit. Sitôt qu'il fut dehors de ſa cavité, j'en ſaupoudrai le fond & les alentours avec l'alun & l'iris de Florence réduits en poudre très-fine. Je panſai ſimplement l'inciſion à la maniere des plaies récentes, & le vingt-cinquieme jour elle fut guérie. J'ajoutai encore à ce traitement, quelques remèdes internes; mais malgré mes ſoins, cette tumeur reparut ſous la forme d'une croûte qui tomboit, & enſuite renaiſſoit.

Ce retour me fit ſoupçonner un vice dans le ſang, qui entretenoit cette maladie. Avant d'y porter de nouveaux remèdes, j'en attaquai la maſſe, & j'en corrigeai l'acrimonie par les ſaignées, le petit-lait clarifié, les bains de pied, les fondants, & même par l'application de l'emplâtre véſicatoire entre les deux épaules. J'employai enſuite les topiques convenables, & je n'oubliai point de toucher l'endroit de la tumeur avec la diſſolution de pierre à cautère, afin d'en détruire juſqu'aux racines. Tout cela me réuſſit au mieux, & j'eus la ſatiſfaction de voir la paupiere de cette jeune Demoiſelle parfaitement guérie.



CLXXXVII. OBSERVATION.

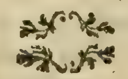
SUR les Varices des paupieres, accompagnées de leur ulcération, & d'une ophtalmie confidérable au globe.

LE nommé Mabon, Meûnier, demeurant aux environs de Beauvais, avoit eu une inflammation à l'œil droit, qui fe communiqua aux paupieres, pour avoir été négligée dans fon principe. Elles devinrent péfantes & douloureufes, & il en découloit fans ceffe une humeur âcre, qui lui caufoit des cuiffons infuportables. Elles étoient remplies de varices, qui parvinrent à un tel point de malignité, qu'elles furent la caufe de leur ulcération; enfin, il fembloit qu'elles tenoient de la nature du cancer. Le mal même de cet œil fe porta fur le gauche, mais moins fortement.

Cet homme avoit déjà fubi différents traitements; mais comme ils devinrent tous infructueux, il fut à Paris, croyant trouver plutôt fa guérifon, & il en revint, après plus de deux mois de féjour, encore plus malade qu'auparavant, quoiqu'il fe fût mis entre les mains des plus habiles Oculiftes, car il n'y voyoit pas à fe conduire.

Lorfque je vis ce malade pour la premiere fois, je regardai fon mal comme incurable. Cependant, prié par plufieurs perfonnes recommandables, j'en tentai de nouveau la guérifon. Je débutai

d'abord par l'enlèvement de la conjonctive & des vaisseaux variqueux des paupieres ; je mouchetai leurs bords, & je fis ensuite des douches d'eau tiéde pour provoquer la sortie du sang. Quelques jours après l'œil étant moins rouge & moins douloureux, je le purgai avec deux onces & demi de manne dans une décoction de chicorée, ce qui lui fit beaucoup de bien, & je le mis ensuite à l'usage des bouillons rafraîchissants pendant une vingtaine de jours ; au bout de quelque temps il fut déjà en état de distinguer les objets, mais les topiques, tels que les vapeurs de fleurs de sureau bouillies dans l'eau, la dissolution de la pierre divine dans l'eau de mauve, & l'usage de notre opiat ophtalmique cité autre-part, furent aussi très-nécessaires. Malgré ces remèdes, je n'omis point de lui faire ouvrir un cautère au bras, & de lui prescrire des boissons délayantes. Les somniféres & les lavements calmants rendus de temps à autre laxatifs, ne furent point non-plus oubliés; enfin, je laissai cet homme dans le meilleur état, puisqu'il pouvoit se conduire seul quand je partis de cette Ville, & il s'en falloit peu qu'il ne fût entiérement guéri ; je laissai à son Chirurgien le soin d'achever la cure, & je lui recommandai de lui donner de temps en temps une prise de quinquina.



CLXXXVIII. OBSERVATION.

Sur un ſkirre des paupieres, accompagné d'une fluxion aux yeux.

IL y a plus de douze ans que M. Gazel, Curé de Chyve en Saintonge, fut attaqué d'une violente inflammation aux yeux qu'on ne fit que pallier. Cela fut cauſe que les paupieres participerent au même degré d'altération; bien plus, elles ſe dépouillerent non-ſeulement de leurs cils, mais il leur ſurvint encore des tumeurs dures & indolentes qui changerent bientôt de couleur; de rouges qu'elles étoient, elles devinrent pâles & livides. Elles étoient en un mot la cauſe des fluxions habituelles qu'il avoit aux yeux, ce qui l'incommodoit juſqu'au point de ne pouvoir les ouvrir; enfin, cette maladie ſembloit tenir de la nature du cancer, comme dans le cas précédent. Telle étoit la ſituation fâcheuſe de ce Prêtre quand je fus appellé à ſon ſecours. Après une ample converſation que nous eumes enſemble, je me déterminai à l'inſtant à lui faire une ample ſaignée locale, & le ſoir de l'opération je le fis ſaigner du pied. Je lui preſcrivis pour boiſſon une ample infuſion de chiendent coupée avec le petit lait clarifié, & une diéte ſtricte avec des lavements fréquents. Le lendemain comme je m'apperçus d'une forte tenſion dans le poulx, je le fis reſaigner & appliquer l'emplâtre véſi-

catoire à la nuque. J'employai pour remèdes externes, les fumigations de fleurs de ſureau & les bains locaux dans l'eau végéto-minérale. Tout cela produiſit d'abord de très-bons effets, puiſqu'il y avoit une diminution ſenſible du mal, & qu'il ne reſſentoit preſque plus de douleurs. Mais ce moment de calme ne dura pas long-temps, car les accidents parurent de nouveau, & avec tant d'intenſité, que je fus contraint à faire réitérer la ſaignée du pied; ce ne fut qu'à l'époque de la derniere qu'ils céderent. Je ſaiſis cet inſtant favorable pour purger le malade avec une tiſane royale ordinaire, & quelques jours après je lui fis prendre les pilules de Belloſte, qui furent continuées un peu plus d'un mois. Le régime qu'il ſuivit pendant tout le traitement, fut mucilagineux, & cinq ſemaines après il fut en état de vaquer à ſes affaires. Il ne lui reſta pour toute incommodité, que la nudité des paupieres qui, je crois, reſteront toute ſa vie telles, par rapport à la deſtruction des bulles des cils, produites ſans-doute par l'ancienneté de ſa maladie; mais ce qu'il y a d'heureux pour lui, c'eſt que ſes yeux ſont beaux & ont repris toute leur force naturelle, puiſqu'il voit juſqu'aux objets les plus déliés, & les plus éclairés ſans que cela l'incommode.



CLXXXIX. OBSERVATION.

Sur de petites Dartres situées aux bords des paupieres, avec ophtalmie au globe de l'œil.

LA femme du ſieur Comar, Chamoiſeur à Dijon, me conduiſit ſon enfant qui étoit affecté depuis dix-huit mois de petites dartres croûteuſes qui tapiſſoient le bord des paupieres de ſon œil droit, qui étoit rouge & enflammé. Après un examen réflechi ſur ce genre de maladie, & ſur le récit que me fit la mere, de ce qui pouvoit y avoir donné naiſſance, je lui adminiſtrai des remèdes doux & fondants, avec l'uſage des petits bains locaux dans l'eau de mauve, & celui de notre opiat ophtalmique; je joignis à cela un régime de vie raffraîchiſſant, & je parvins ainſi à le guérir au bout de dix-ſept jours.

CXC. OBSERVATION.

Sur la guériſon d'une tumeur adipeuſe placée ſur une des paupieres ſupérieures.

IL y a quelques années que le nommé Pierre Marin, demeurant à Bellefoy, Paroiſſe de Béville près de Poitiers; me remit le ſoin de traiter ſon enfant, qui étoit ſujet à des fluxions

aux yeux, qui l'empêchoient de fixer le grand jour, & le gauche étoit en outre travaillé d'une tumeur adipeuse, qui étoit fixée sur la paupiere supérieure ; ce qui la rendoit pésante & lourde au point qu'elle ne s'ouvroit que difficilement. Cette maladie, comme on le sait, a été nommée par les Anciens *Hydatis*, *Athérome*, *&c.* Il est encore d'autres noms qu'on s'est plu de lui donner, qu'il est inutile de décrire ; il suffit de savoir que c'est une espece de vésicule ou kiste, qui contient une humeur plus ou moins blanche & épaisse, & que le traitement en est le même. Pour remplir l'indication curative, je pratiquai l'opération suivante.

J'incisai la tumeur dans toute son étendue avec un petit rasoir oculaire, en suivant la direction des fibres de la paupiere. La peau incisée, j'écartai les levres de la plaie ; & après avoir saisi superficiellement le kiste avec de petites pinces, je le détachai des parties auxquelles il étoit collé, sans le rompre, à la faveur de petits mouvements donnés deçà & delà. Je couvris ensuite la plaie avec un petit plumaceau, & je ne mis par-dessus qu'une petite emplâtre agglutinative.

Après cette opération, j'eus le soin de moucheter le bord des paupieres & les conjonctives, afin de débarrasser les vaisseaux du superflu du sang. Le reste du traitement fut à-peu près le même que celui qui a été indiqué dans les observations qui concernent l'ophtalmie. Au bout de quelques jours, je levai l'emplâtre & le plumaceau, & j'eus la satisfaction de voir la plaie

réunie, & la paupiere jouir de tous ſes mouvements. A l'égard de l'ophtalmie, elle reſta encore quelques jours à ſe diſſiper.

Après l'extirpation de la tumeur, & le panſement fait, je vidai le kiſte ou l'hydatis, & j'en fis ſortir une liqueur claire comme l'eau. Il eſt à obſerver qu'on ne parvient pas toujours à l'extraction du kiſte ſans le rompre; quand cela arrive, il faut preſſer la paupiere, afin de donner iſſue à toute l'humeur qu'il renferme; enſuite on touche légérement les parois du kiſte, à la faveur d'un petit pinceau (connu des Oculiſtes ſous le nom de *Goſſipium*), imbibé dans la diſſolution de pierre à cautère, ou dans l'huile glaciale d'antimoine, afin de détruire entiérement cette poche.

CXCI. OBSERVATION.

Sur l'inflammation des paupieres, & ſur l'engorgement des glandes de Meibomius.

L'ANNÉE derniere, le nommé Antoine Pau, maître Cordonnier pour femme à Montpellier, me conduiſit ſon enfant qui avoit un œil dont les paupieres étoient extrêmement enflammées & phlegmoneuſes; de plus, leurs bords, qui étoient durs, épais & tendus, jettoient une ſanie gluante & aſſez épaiſſe, qui l'empêchoit non-ſeulement de les ouvrir, mais lui cauſoit des cuiſſons très-douloureuſes & ſenſibles,

ſibles, ſur-tout lors qu'il regardoit le jour ou les objets éclairés, parce que le globe de l'œil étoit rouge.

Le traitement m'en étant confié, je m'occupai bien vîte à réſoudre la tumeur phlegmoneuſe, afin d'empêcher qu'il ne s'y formât un abcès, & j'y parvins par l'application des compreſſes légeres trempées dans une fomentation faite avec les fleurs de ſureau, de camomille & de melilot, animée avec de l'eſprit-de-vin camphré, que je recommandai de renouveller pluſieurs fois le jour. L'enflure une fois diminuée, je travaillai au rétabliſſement des glandes de Meibomius qui étoient engorgées, & je me ſervis avec tant de ſuccès de notre opiat ophtalmique décrit dans la Section XIII., qu'en peu de jours elles ſe remirent dans leur état naturel, & l'œil ceſſa d'être rouge. On ſuivit, pendant ce traitement, un régime de vie le plus exact; il fut purgé légerement avec de la manne délayée dans le lait, & c'eſt ce qui ne contribua pas peu à ſa prompte guériſon.

CXCII. OBSERVATION.

Sur une ophtalmie aux paupieres avec un abcès conſidérable.

APPELLÉ à Rennes, je fus conſulté par M. Hyliart ſur la maladie de ſon neveu, âgé d'une douzaine d'années, qui étoit attaqué

dès ſon bas âge d'une ophtalmie aux paupieres, laquelle augmenta à un tel point, qu'il ne pouvoit ſupporter le grand jour & la lumiere artificielle qu'avec beaucoup de peine.

Dans l'examen que j'en fis, je trouvai, 1°. Les bords des quatre paupieres dénuées de cils, & rouges de même que leur face intérieure; 2°. Un abcès à l'une des inférieures, placé poſtérieurement qui produiſoit même une eſpèce de renverſement; 3°. Un larmoyement involontaire & continuel qui lui procuroit des cuiſſons inſupportables; 4°. Enfin, le globe de l'œil étoit également rouge.

On uſa de toutes ſortes d'ingrédients pour réſoudre cette maladie, mais aucun n'obéit; au-contraire, elle empira au point d'empêcher le jeune-homme de repoſer les nuits. Après l'application de quelques topiques propres à ſa réſolution, je m'apperçus que l'abcès changea de couleur, car de rouge qu'il étoit, il devint blanchâtre. Alors, je pris le parti de l'ouvrir, dans la crainte qu'en le laiſſant percer ſoi-même, il ne vint à former une fiſtule; je ſcarifiai en même-temps le bord des paupieres, de même que leur face interne, pour les dégorger & leur procurer la régénération des cils. Peu de temps après cette opération, l'enfant pût jouir librement des avantages de la vue, ſans que le grand jour, ni la lumiere artificielle l'incommodaſſent.

Le traitement, tant interne qu'externe que je ſuivis, fut à-peu-près le même que celui qui eſt mentionné dans les obſervations précédentes, c'eſt pourquoi je me diſpenſerai de le répéter.

CXCIII. OBSERVATION.

Sur la guérifon d'un double-rang de cils.

MANDÉ à Saint-Maximin, petite Ville près d'Aix en Provence, Madame de Malherbe vint me confulter fur un mal à l'œil que fa Domeftique avoit depuis quelques années, ce qui lui occafionnoit des fluxions continuelles, & l'obligeoit de refter dans l'inaction. Cette Dame s'intéreffant fingulierement au fort de cette fille, je lui donnai mes foins. Sa maladie avoit pour caufe un double-rang de cils, l'un qui fe déjetoit en dedans du globe, & l'autre en dehors. Je lui arrachai à l'inftant celui qui étoit tourné vers l'œil Je me fervis pour cette opération, de petites pinces à reffort taillées en pointes mouffes & dentelées en dedans. Quand elle fut faite, j'injectai dans cet organe de l'eau végéto-minérale, animée de quelques gouttes d'eau-de-vie camphré ; & le foir j'y mis gros comme un double grain d'orge, d'une pommade faite avec le beurre frais, la tutie, le bol d'arménie & le fel de faturne. Peu de jours après, l'œil fut rétabli, mais cette cure ne fut que palliative ; car les cils repullulèrent, & firent naître les mêmes accidents qu'auparavant.

Après diverfes réflexions fur ce qui avoit occa-

ſionné leurs productions, je les arrachai de nouveau, & je poſai après, ſur chacune de leurs ouvertures, la pierre infernale, que j'eus le ſoin de tailler en pointe aiguë comme un crayon, afin de ne point anticiper ſur les parties voiſines. Par ce moyen, je réuſſis à en empêcher la régénération.

CXCIV. OBSERVATION.

SUR l'efficacité de la méthode de traiter le renverſement des paupieres, par M. BORDENAVE.

UN Jeune-homme âgé de vingt-un an, dit M. *Bordenave*, portoit un éraillement de la paupiere inferieure du côté droit, cauſé par une cicatrice qui étoit la ſuite d'une brûlure au viſage, arrivé pendant ſon enfance. Le renverſement étoit conſidérable, la partie interne de la paupiere protubérante au-dehors préſentoit une rougeur déſagréable à la vue, & l'œil ne pouvoit être recouvert par le rapprochement des paupieres. Je fis en 1764 l'opération ordinaire, & la ſuppuration s'étant établie, la paupiere paroiſſoit fort relâchée, elle recouvroit preſqu'entiérement l'œil; mais ces apparences de ſuccès ne furent pas d'une longue durée; la cicatrice étant achevée, & la paupiere n'étant plus contenue, les choſes revinrent

dans leur premier état. Je fis une seconde fois la même opération, qui ne fut pas plus heureuse. Voyant donc que je ne pouvois allonger la paupiere, pour cacher la membrane interne renversée, je crus devoir m'attacher particulierement à en corriger la difformité ; & dès-lors je conçus le projet d'enlever dans toute sa longueur à-peu près, une portion de la membrane qui faisoit saillie entre la paupiere & le globe de l'œil. Cette opération fut faite avec un bistouri fixe sur son manche ; elle fut fort utile, Peu de temps après, la membrane faisant encore un peu de saillie, je pratiquai une seconde opération qui eut tout le succès desiré. A mesure que la cicatrice se formoit, la paupiere se redressoit, & elle s'appliquoit plus immédiatement sur l'œil. Enfin, l'œil se fermoit beaucoup mieux, & la difformité est devenue à peine sensible.

CXCV. OBSERVATION.

Sur le même sujet que le précédent.

EN 1775, on me présenta à Toulouse l'enfant d'un Fermier des environs de cette Ville, âgé de treize ans, qui portoit depuis huit ans un renversement si considérable de la paupiere inférieure de l'œil droit qu'il le défiguroit extrêmement. Cette incommodité lui étoit survenue à la suite d'une brûlure. Le pere qui aimoit éperduement cet enfant, n'avoit rien négligé pour

lui procurer la guérifon, mais tout fut inutile. On me l'envoya pour tâcher de corriger fa difformité. Quand j'en eus fait l'examen le plus réflechi, je propofai aux parents d'exécuter le procédé de M. *Bordenave*, comme le feul moyen & le plus falutaire pour parvenir à ce but, & ils y confentirent. L'enfant jouiffant d'une bonne fanté, je l'opérai de cette maniere.

Lui ayant fait foutenir la tête folidement par un aide, je portai les deux doigts d'une main fur la paupiere inférieure, l'un du côté du grand angle, & l'autre du côté du petit, dans le deffein de la bien affujettir & de lui faire faire une plus grande faillie, tandis qu'avec l'autre armée, non d'un biftouri fixe fur fon manche, comme M. *Bordenave*, mais de cifeaux bien tranchants, & un peu courbes fur leur plat, j'enlevai une bonne portion de la tunique qui formoit la protubérance, ayant eu foin de tourner leur partie convexe vers la tumeur. Cette manœuvre fut faite avec plus de célérité qu'avec le biftouri, & je ne me déterminai à me fervir des cifeaux que par rapport à la difficulté que je prévoyois que j'effuierois à caufe de la trop grande vivacité de l'enfant, qui, peut-être, ne m'auroit pas donné le temps de la finir.

Il fut panfé d'une maniere fort fimple, & peu de temps après la paupiere recouvrit l'œil. Il faut feulement obferver en partiquant cette opération, de ne point intéreffer le mufcle orbiculaire, car l'œil pourroit devenir plus difforme qu'auparavant. J'ai eu occafion de traiter quelques fois cette maladie, & je réuffis égale-

ment par le même manuel. J'ai même inventé à ce ſujet un inſtrument très-commode qui facilite cette opération ; il porte le nom de *triangulaire*, il ſert à guider l'Opérateur dans la portion de la membrane qu'il veut extirper ; j'en donnerai la deſcription dans un autre ouvrage qui ne tardera pas à paroître.

CXCVI. OBSERVATION.

Sur le renverſement externe des paupieres, avec ophtalmie à l'œil, cauſé par une excroiſſance charnuë.

En parcourant un jour un ouvrage moderne ſur les maladies des yeux, je trouvai par haſard un paſſage qui traitoit d'un renverſement des paupieres en dehors, où l'Auteur diſoit que les paupieres inférieures ne pouvoient ſe déjeter en dehors, qu'autant qu'il y avoit tuméfaction à leurs bords, cependant le fait que je vais rapporter, démontrera clairement que cette incommodité peut encore ſurvenir par d'autres cauſes ; le voici.

Jacques Grolin, Métayer, demeurant près de Gignac, incommodé depuis plus d'un an à l'œil droit d'un renverſement conſidérable de la paupiere inférieure en-dehors, accompagné d'une fluxion au globe, ſe détermina à venir me trouver à Montpellier en Février 1776, pour ſe faire traiter. En viſitant ſon œil,

je découvris aisément d'où provenoit son renversement; il étoit produit par la présence d'une excroissance de chair de la grosseur d'une olive. J'en proposai l'opération à cet homme en lui assurant une guérison prompte. Il y acquiesça de suite, & voici en quoi elle consista.

Sa tête appuyée contre l'estomac d'un aide qui écartoit les paupieres, & ma main étant armée d'une aiguille emmanchée & enfilée d'un morceau de soie cirée, je traversai la tumeur, ensuite je dégageai l'un des bouts de soie, & je retirai l'instrument. Je pris de là les deux extrémités de la soie, & après en avoir formé une anse, je soulevai d'une main l'excroissance de chair, & de l'autre je la disséquai exactement & avec beaucoup de précaution, sans anticiper sur les parties auxquelles elle étoit adhérente.

L'opération faite en présence de M. *Pelissier*, Maître en Chirurgie de cette Ville, & de plusieurs autres personnes de l'art, je laissai couler librement le sang, afin de procurer un dégorgement aux vaisseaux de l'œil, ensuite je pansai la plaie méthodiquement; j'y mis seulement la nuit un peu de charpie mouillée dans une simple infusion de fleurs de sureau, animée d'un peu d'esprit-de vin, pour empêcher le recollement de la paupiere au globe; & dans le jour, je faisois prendre au malade de petits bains locaux dans la même liqueur. Enfin, ce seul traitement, joint à quelques boissons calmantes, a suffi pour le guérir entiérement de son éraillement à l'œil.

CXCVII. OBSERVATION.

Sur un renverſement de la paupiere inférieure en dedans du globe.

LE nommé Virteuil, Horloger, demeurant près de Villefranche en Rouergue, vint me trouver pour le ſoigner d'un mal qu'il avoit à l'œil droit, qui l'empêchoit de travailler, & même de regarder aucun corps lumineux.

Dès le premier coup-d'œil que je jetai ſur cet organe, je diſtinguai aiſément que ſa maladie avoit pour cauſe le déjetement des cils en dedans du globe (maladie connue ſous le nom de *Trichiaſis* ou *Trichaiſe*).

Inſtruit du traitement infructueux qui lui avoit été fait, & voyant ſon œil très-rouge & prêt à tomber en ſuppuration, je propoſai au malade une opération propre à le lui rétablir dans ſon état naturel. Après lui en avoir donné le détail, il en ſentit l'utilité, & il s'y réſigna. Voici en quoi elle conſiſta.

Je ſaiſis d'une main une portion de la ſurface externe de la paupiere malade, avec mon inſtrument appellé *Triangulaire*, je la tirai un peu vers moi, & de l'autre je la cernai d'un ſeul coup avec des ciſeaux bien tranchants. Une fois ce manuel fini, je rapprochai les deux levres de la plaie, & j'appliquai par-deſſus pluſieurs

bandelettes de taffetas d'Angleterre en travers, & une compresse séche soutenue d'un bandeau. Peu de jours après la cicatrice fut faite, & le malade parfaitement guéri.

CXCVIII. OBSERVATION.

Sur un relâchement extraordinaire d'une des paupieres supérieures.

DOMINIQUE Leger, demeurant près de Mende, âgé de trente ans, d'un tempérament assez cacochyme, aveugle depuis cinq ans, se rendit auprès de moi pour que je le secourusse de son infirmité. Il avoit un œil atrophié, & l'autre étoit attaqué d'une fluxion si grande, que la paupiere supérieure s'étoit rendue adhérente au globe. Avant d'en entreprendre le traitement, je marquai au malade l'incertitude où j'étois sur sa guérison. Bien-loin de se décourager, il espéra toujours sur le succès de mes soins. Enfin, sollicité vivement de sa part, & recommandé par plusieurs personnes qui s'intéressoient à son sort, je débutai par désunir la paupiere d'avec l'œil, à la faveur d'une lancette fixe dans son manche. Sitôt qu'elle fut libre, je pensai qu'il n'y avoit plus rien à faire que de baigner l'œil dans l'eau tiéde pour faciliter la sortie du sang; mais quelle fut ma surprise de voir cette paupiere sans action & toujours baissée? Je la remuai en divers sens pour tâcher de lui faire reprendre

ſes fonctions, mais tout devint inutile; ce fut alors une nouvelle maladie qui ſe préſentoit, à laquelle les Auteurs ont donné le nom de *paralyſie* ou de *relâchement* (1).

Enfin, craignant que la paupiere du malade ne vînt à ſe réunir, je fis baigner ſouvent ſon œil dans une liqueur réſolutive & déterſive, & le ſoir je lui appliquai une plaque de cire concave entre les paupieres & le globe, & pardeſſus une compreſſe ſéche. M'étant apperçu le ſurlendemain de quelques petites excroiſſances charnues qui renaiſſoient ſur la cornée tranſparente, je les détruiſis en les touchant légérement avec un petit pinceau de Peintre, trempé dans la diſſolution de pierre à cautère, & le moment d'après, je lui fis baigner l'œil dans un colyre émollient & rafraîchiſſant, afin d'émouſſer l'action de ce cauſtique. Quelques jours après, je me ſervis d'une eau faite avec la pierre divine, que j'inſtillai dans l'œil; & le ſoir, de notre opiat ophtalmique décrit dans la Section XIII. L'un & l'autre fu-

(1) C'eſt mal-à-propos qu'on a confondu ces deux termes; car il eſt certain que la paralyſie & le relâchement forment deux maladies différentes l'une de l'autre. La premiere eſt cauſee par la compreſſion ou l'obſtruction des nerfs de cette partie, & ſurvient ordinairement à la ſuite de quelques maladies graves. Dans ce cas, la paupiere ſe trouve ſeulement allongée, ſans aucun changement à la peau. L'autre au contraire ſe trouve relâchée, un peu rouge & tuméfiée; elle eſt produite par une humeur plus ou moins viſqueuſe, qui s'epanche dans l'intérieur de la paupiere, & ce relâchement ne ceſſe que quand l'humeur qui l'a cauſée eſt entiérement détruite.

rent très-utiles, puiſque peu de temps après je vis la paupiere ſe rétablir, & le malade commença à diſtinguer les objets. Je joignis à tous ces moyens, les remèdes internes néceſſaires, l'application même de l'emplâtre véſicatoire, & ils aiderent beaucoup à ſa guériſon.

CXCIX. OBSERVATION.

SUR la paralyſie d'une des paupieres ſupérieures.

LA femme de Claude Revigny, Maçon, travaillée depuis deux ans d'une paralyſie parfaite à la paupiere ſupérieure de l'œil gauche, vint chez moi à Marſeille, où j'étois en Août 1776, pour ſe mettre entre mes mains. Comme on avoit déjà tenté différents moyens ſans ſuccès, je ne trouvai rien de mieux à lui propoſer que l'opération. S'y étant réſolue, je la fis à l'inſtant de la maniere qui ſuit. Je ſaiſis d'une main une portion de la paupiere paralyſée, avec mon inſtrument appellé *Triangulaire*, & de l'autre je la cernai d'un ſeul coup avec de bons ciſeaux; je relevai enſuite la paupiere, je rapprochai les deux levres de la plaie, & j'appliquai par deſſus de petites bandelettes de taffetas d'Angleterre, que je laiſſai une huitaine de jours ſans les ôter, afin de donner le temps à la plaie de ſe cicatriſer. Au bout de ce temps

je les levai, & je ne fis plus que des douches par deſſus la paupiere avec une liqueur tonique. Huit jours ne furent pas écoulés, qu'elle jouiſſoit déjà de ſes fonctions. Je diſcontinuai toutes ſortes de topiques, & je ne m'appliquai à rien autre qu'à lui redonner de plus en plus du ton & du reſſort dont elle avoit encore beſoin ; enfin, j'y parvins par l'uſage des fumigations de plantes aromatiques, & par les douches d'eau de Balaruc. Cette maladie peut auſſi ſe guérir ſans opération ; je vais le prouver dans l'Obſervation ſuivante.

CC. OBSERVATION.

Sur une paralyſie des paupieres guérie ſans opération.

UNE Dame Religieuſe du Couvent d'Aubagne, Ville ſituée près de Marſeille, attaquée d'une paralyſie à la paupiere ſupérieure de l'œil gauche, recourut à moi pour me conſulter. Quand je l'eus examinée, & que je fus ſuffiſamment inſtruit de ce qui pouvoit y avoir donné lieu, je crus à propos de lui faire prendre des bouillons compoſés avec des grenouilles, quelques écreviſſes, & des racines de ſquine, ſalſepareille, gayac & ſaſſafras, &c. qui furent précédés par l'uſage des eaux minérales ferrugineuſes rendues purgatives, pendant trois jours de ſuite. Pendant tout ce temps les remèdes

externes furent employés avec le plus grand ſuccès. Je lui recommandai de faire recevoir à la partie paralyſée les fumigations de plantes aromatiques, en l'expoſant au-deſſus du vaſe qui les contiendroit, ſoir & matin, d'y faire des embrocations avec le baume fioraventi, coupé avec partie égale de la liqueur provenant des plantes aromatiques, & même d'y appliquer la nuit un plumaceau imbibé de la même mixtion. Vers la fin de ſa guériſon, je fis faire des douches d'eau de Balaruc ſur la paupiere, & je parvins à la remettre dans ſon équilibre naturel.

Le régime fut des plus exacts, & la diéte aſſez ſévère dans le commencement du traitement, Les médecines légeres, les lavements raffraîchiſſants, l'application même de l'emplâtre véſicatoire ne furent point négligés. Sa boiſſon ordinaire dans le jour, conſiſtoit dans une tiſane faite avec des racines de chiendent, de grande conſoude & de l'euphraiſe, qui lui firent des merveilles.

CCI. OBSERVATION.

Sur la rétraction des paupieres, ou autrement dit, œil de lievre.

LA fille du ſieur Janceron, Marchand en détail, âgée de 18 ans, eut le malheur d'être brûlée à un œil dans ſon enfance ; un ulcère

ſuccéda à cette brûlure, qui lui laiſſa après ſa guériſon, une difformité connue ſous le nom d'*éraillement*, qui l'empêchoit de couvrir le globe, (maladie appellée des Anciens *Lagophtalmos*) qui ſans-doute n'a été produite que par une perte de ſubſtance.

Telle étoit ſa triſte ſituation lorſqu'elle me fut préſentée. Quoique je regardaſſe, avec MM. *Antoine Maîtrejean*, & *Deshais-Gendron*, cette incommodité irréparable, je pris néanmoins le parti de mettre en pratique le procédé ſuivant, pour en tenter la cure ſans rien promettre.

J'armai ma main d'un biſtouri, & je fis une inciſion en demi-lune au bas du ſourcil de l'œil éraillé, comme quelques Auteurs l'ont recommandé. J'écartai enſuite les bords de la plaie, & je mis entre les lèvres, de la charpie trempée dans une forte infuſion de fleurs de mauve & de graine de lin. J'ordonnai au malade de tenir ſon œil conſtamment fermé, & de le faire arroſer de deux en deux heures avec la même liqueur, ſans ôter pour cela l'appareil. Je continuai ce traitement quelques jours, enſuite je fis une nouvelle inciſion dans la premiere, voyant que la paupiere s'allongeoit déjà; de là j'en pratiquai une troiſieme, & enfin une quatrieme, avec l'application des remèdes émollients indiqués ci-deſſus. Après cela j'humectai les tentes & les bourdonnets de charpie d'onguent baſilicon, & je trempai les compreſſes dans le colyre ſuſdit. La ſuppuration s'étant établie, la paupiere s'allongea, & re-

couvroit déjà en partie le globe. Craignant qu'elle ne vînt à se retirer de nouveau, j'appliquai une emplâtre de poix qui prenoit depuis le bas de l'incision, & venoit s'étendre jusqu'au bas de la paupiere inférieure, que je laissai jusqu'à la parfaite guérison, qui ne tarda pas à arriver. L'intervalle des bords de l'incision se remplit de nouvelles chairs, & la malade fut guérie par cette méthode de sa difformité. Mon intention étoit de rendre cette cure publique par la voie des Journaux périodiques, afin d'encourager ceux qui s'occupent de la partie des yeux, à suivre mon exemple; mais ayant trouvé un fait analogue à celui-ci dans le Journal de Médecine de Mai 1773, cela mit obstacle à mon dessein.

CCII. OBSERVATION.

Sur un Cancer des paupieres.

En Mai dernier, un Négociant Italien, de l'âge de trente ans ou environ, partant de Bordeaux pour s'en retourner dans sa patrie, fut malheureusement mordu à la paupiere supérieure de l'œil droit par un chien malade qu'il vouloit caresser. Comme il craignoit les suites de cette morsure & qu'il sentoit des élancements considérables, il ne fut pas plutôt arrivé à l'Hôtel du Petit-Paris à Montpellier, qu'il

qu'il m'envoya chercher pour ſavoir quel parti il y avoit à prendre. Je m'y rendis, & après avoir conſidéré attentivement ſon mal, je lui conſeillai de ſe laiſſer moucheter la paupiere pour donner iſſue au ſang qui y étoit extravaſé, & déjà, peut-être, infecté du venin de l'animal, afin d'en empêcher les ſuites fâcheuſes. S'y étant réſolu, il prit un appartement en ville, & dès le même jour je lui fis cette opération parce que le cas ſembloit être preſſant.

Les ſcarifications faites aſſez profondément dans l'épaiſſeur de la tumeur, qui étoit d'une couleur plombée, je laiſſai épancher en liberté le ſang; & pour en aider la ſortie, j'eus l'attention de faire des douches d'eau tiéde, enſuite j'humectai la ſurface de la paupiere avec l'eau mercurielle, & j'y appliquai par-deſſus un plumaceau & une compreſſe trempée dans la même liqueur. Je fis agir de concert les remèdes internes, tels que les pilules de Belloſte & les boiſſons calmantes; enfin, ce traitement doux & humectant, ne tarda pas à le guérir entiérement.



SECTION XVI.

OBSERVATIONS sur les maladies du grand Angle.

CCIII. OBSERVATION.

SUR un Epiphora.

IL y a trois ans qu'étant consulté par un des neveux de M. Pralon, Procureur à Montpellier, sur un larmoyement involontaire & continuel qu'il avoit à l'œil gauche, je ne lui conseillai aucun remède que je n'en eusse reconnu la véritable cause. Comme cette maladie lui fatiguoit extraordinairement cet organe, tant par la trop grande humidité que par les fausses réfractions que causoit cette surabondance du fluide lacrymal, les perceptions visuelles s'étoient beaucoup affoiblies.

Pour en découvrir la source, je m'occupai à examiner les voies lacrymales productrices. Tous les tuyaux excréteurs étoient dans l'état le plus parfait; les points & conduits lacrymaux de même que leurs mammelons, me parurent exécuter très-bien leurs fonctions. Cependant, quoiqu'il n'y eût point de tumeur apparente au grand angle, j'avois lieu de présumer qu'il y avoit embarras dans le canal nazal; car, d'où auroit pu provenir le reflus de

larmes de ce jeune-homme, ſinon de la forte & continuelle contraction du ſphincter de ce conduit. En effet, ce ne pouvoit être que cette cauſe qui devoit le déterminer; reflus, dis-je, qui ne pouvoit avoir lieu que parce que le ſac lacrymal avoit aſſez d'action pour réſiſter à l'impulſion de ce fluide; auſſi celui-ci étoit-il forcé de regorger par les points lacrymaux, à proportion que le réſervoir des larmes étoit trop rempli. Pour m'en aſſurer, je comprimai avec le doigt le ſac lacrymal, & je fis refluer une humeur limpide & viſqueuſe par les points lacrymaux; à la vérité ce fluide étoit peu abondant; néanmoins il étoit bien aſſez ſuffiſant pour faire connoître la cauſe immédiate de cet Epiphora.

D'après ce qui vient d'être dit, il eſt donc certain que la rétention des larmes n'avoit ici lieu que par l'éréthiſme du ſphincter du conduit nazal ſans aucune autre altération dans les parties de la pompe lacrymale, ni dans les tuyaux excrétoires des larmes.

La cauſe de cette maladie m'étant ſuffiſamment connue, je m'occupai à redonner de la fléxibilité à ſes fibres éréthiſées, & je réuſſis par la voie ſeule des injections faites à la maniere d'*Anel*. Les liqueurs que j'employai furent, 1°. L'eau de ſaturne, celle de Barège, & la cure ſe termina par l'uſage de l'eau bleu-céleſte (1); les unes & les autres furent rendues fortifiantes par l'effet de l'eſprit-de-vin.

---

(1) On trouve la compoſition de l'Eau bleu-céleſte p. 386.

CCIV. OBSERVATION.

SUR un Larmoyement involontaire & continuel, causé par l'obstruction d'un point lacrymal à la suite de la petite-vérole.

IL y a sept ans qu'étant à Agen, je fus consulté par Mademoiselle Bouillet, demeurant à Condom, au sujet d'un larmoyement involontaire & abondant qu'elle conservoit depuis sa petite-vérole. J'en fis l'inspection, & je découvris bientôt qu'il dépendoit de la destruction du point lacrymal inférieur de son œil gauche. Tout ce qu'on remarquoit à l'endroit de son mammelon, c'étoit une petite cicatrice; je jugeai de là que son flux de larmes ne pouvoit provenir que de cette seule cause, attendu que l'œil & les parties qui l'environnoient étoient très-sains.

Entiérement persuadé que cette incommodité tiroit son origine de la cicatrice en question, je ne donnai d'autre avis à la Consultante que de lui en former un artificiel pour l'en débarrasser. Maître d'agir comme il me plairoit, je pris à l'instant d'une main un stilet bien aigu, je soulevai la paupière inférieure par son tarse; & de l'autre je le plongeai un peu obliquement du côté du grand angle environ deux bonnes lignes dans l'endroit de la cicatrice; je le

retirai ensuite pour en substituer un autre à pointe mousse, qui, étant entré assez avant, m'assura que j'étois parvenu dans le conduit nazal. Je fis aussi des injections d'eau ordinaire à la maniere d'*Anel*, & elles passerent librement ; je les continuai quelques jours pour empêcher qu'il ne se bouchât de nouveau, & il ne lui resta pour infirmité, qu'un fort léger larmoyement qui n'étoit presque pas sensible, & qu'il ne me fut pas possible de guérir radicalement par rapport au manque du sphincter ; & l'on sçait que toutes les fois qu'il n'a plus lieu, il ne peut plus faire l'office de tube capillaire ; raison plausible de l'existence de cette petite incommodité.

CCV. OBSERVATION.

Sur la guérison d'un Anchylops.

NICOLAS Brossa, demeurant à Chartres, fut attaqué d'un coup de vent si vif, qu'il lui causa un *anchylops*, maladie qui n'est autre chose qu'un abcès qui se forme entre l'angle interne de l'œil & les paupieres, & l'on sçait qu'avant sa formation, il survient ordinairement une inflammation au grand angle, qui se communique souvent au globe & aux paupieres, & qui ne se dissipe que quand il est ouvert. C'est ce qui étoit arrivé à cet hom-

me, car à peine pouvoit-il ſupporter le jour. Il ſurvint même une tache rougeâtre ſur la cornée tranſparente qui empêchoit de voir la prunelle de l'œil malade. Il ſouffroit des douleurs violentes, & des élancements qu'il reſſentoit à la tête & au globe. Il y avoit déjà pluſieurs jours qu'il étoit réduit dans cet état fâcheux, lorſqu'il vint me trouver pour lui donner du ſecours.

Lorſqu'il fut entre mes mains, je lui fis appliquer un léger cataplaſme compoſé de la mie de pain blanc, de lait, & un peu de ſaffran ſur la tumeur, afin de la mûrir; il fut continué pendant quelques jours, & renouvellé trois fois dans la journée. Quand je vis que l'abcès étoit prêt à ſe percer, je l'ouvris avec la pointe d'une lancette, afin de prévenir la fiſtule, & de ſuite il en ſortit une matiere blanchâtre & épaiſſe. Je ſéringuai après cela dans le foyer, une liqueur de fleurs de ſureau & de camomille, animée de quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée, qui entraîna le reſte du pus qui y étoit reſté. Je le panſai à la maniere de tous les abcès, & dans peu la plaie fut cicatriſée, & l'œil parfaitement guéri.



CCVI. OBSERVATION.

SUR une Fiſtule du grand angle.

UNE jeune femme de Sommieres portoit une fiſtule au grand angle de l'œil droit, au travers de laquelle ſuintoit ſans ceſſe une humeur limpide qui l'incommodoit. Cette maladie lui étoit ſurvenue à la ſuite d'un dépôt, & s'étoit déclarée peu de temps après qu'elle reconnut chez elle un écoulement de fleurs blanches.

Inſtruit de cette derniere circonſtance, il ne m'en fallut pas davantage pour penſer qu'elle tiroit de là ſon origine. En conſéquence, je la mis à l'uſage du petit-lait clarifié & coupé avec partie égale d'eau de fontaine; & de huit en huit jours je lui fis prendre huit grains de racine de jalap. Après trois ſemaines de ce traitement interne, je travaillai à la cure de la fiſtule, & j'y réuſſis en peu de jours en ébarbant ſes bords qui étoient durs & calleux, & par l'application d'une mouche de taffetas d'Angleterre. Mais avant que d'en venir à cette petite opération, j'eus la précaution de faire quelques injections au travers de la fiſtule, qui paſſerent librement dans le conduit lacrymal. Après que la plaie fut parfaitement cicatriſée, je renouvellai quelques injections à travers les points lacrymaux, qui coulerent ſans peine par le nez; par là je fus aſſuré

de ſa parfaite guériſon. Il eſt auſſi à remarquer que l'écoulement de ſes fleurs blanches ſe trouva auſſi arrêté par les ſimples remèdes internes que j'ai indiqué ci-deſſus, & par un bon régime de vie.

CCVII. OBSERVATION.

Sur une Hydropiſie du ſac lacrymal.

UNE Dame Religieuſe, âgée de 40 ans ou environ, & Maîtreſſe des Penſionnaires du Couvent Ste. Marie à Marſeille, très-inquiéte ſur une incommodité que lui laiſſa une inflammation à l'œil droit, m'envoya prier de vouloir lui donner mes ſoins en Août 1776. Arrivé près d'elle, j'en fis l'inſpection, & je trouvai au coin de l'œil une tumeur ſans aucune apparence d'inflammation, qui diſparoiſſoit lorſque je la comprimois, & qui revenoit à ſon état primitif quand je ceſſois la preſſion. L'humeur que j'en faiſois refluer des trous lacrymaux, étoit comme glaireuſe. A de tels ſignes, j'aſſurai à la malade, & à ſon Médecin, que c'étoit une hydropiſie du ſac lacrymal, (maladie dont la principale cauſe provient d'une obſtruction au conduit nazal) & que je ne voyois rien de plus ſalutaire, pour parvenir à la guérir, que les injections appropriées, parce que le but qu'on a à ſe propoſer dans un tel cas, eſt de donner du

ton

ton & du reſſort au ſac lacrymal pour le rétablir dans ſa parfaite intégrité. Il y en a qui traitent cette maladie par la voie du ſéton ; mais je ſuis convaincu, par ma propre expérience, que ce moyen devient ſouvent infructueux.

Chargé enfin du ſoin de cette Dame Religieuſe, je lui fis des injections à la maniere d'*Anel*, & je me ſervis ſeulement pour liqueur, de l'eau bleu-céleſte, animée d'eſprit de vin, enſuite de celle de Barége. Je lui recommandai auſſi de comprimer de temps en temps dans le jour, l'endroit de la tumeur avec le doigt, & de ſe laiſſer faire des douches avec l'eau de Balaruc. Ce traitement, joint à un bon régime de vie, ne fut pas continué au delà de deux mois, que la malade ſe trouva guérie.

CCVIII. OBSERVATION.

SUR la guériſon d'une Fiſtule lacrymale complette.

UNE jeune-fille de dix-huit ans, portant depuis le bas-âge une fiſtule lacrymale qui lui ſurvint à la ſuite de la petite-vérole, & qui étoit la cauſe de pluſieurs fluxions périodiques, entra en Mars 1774 à l'Hôtel-Dieu de Reims pour ſe faire traiter. Comme j'étois dans ce temps-là en cette Ville pour pluſieurs

opérations des yeux, MM. *Caquet* & *Museux*, pere & fils, Chirurgiens en Chef de cet Hôpital, qui étoient bien aise de me voir faire une opération de cette nature, me chargerent de celle de cette fille; je m'en acquittai en leur présence & de celle de mon Pere, qui se trouva par hazard sur les lieux, & ce fut par sa méthode (1). Voici comment.

Je fis une petite incision en forme de croissant sur l'endroit de la tumeur, après quoi j'armai un troicar recourbé, d'une canulle à entonnoir & à double bourlet, & je l'enfonçai d'un seul coup de main dans le conduit lacrymal, qui fut aussitôt désobstrué. J'y fis des injections pendant une huitaine de jours par la petite plaie que j'entretins ouverte, & voyant qu'elles passoient librement, & que la liqueur en sortoit claire & nette, je la refermai avec une petite mouche de taffetas d'Angleterre, qui tomba quelques jours après d'elle-même, & cette jeune-fille se trouva parfaitement guérie.

---

(1) Voyez son Mémoire où elle est décrite dans la premiere partie au chap. XIII.



CCIX. OBSERVATION.

Sur une Fiſtule lacrymale guérie ſans opération.

ÉTANT à Strasbourg en Juin 1781, j'y vis pluſieurs perſonnes attaquées du mal aux yeux; mais la maladie qui mérita le plus mon attention, fut la fiſtule lacrymale de Mr. Steikmaun, Marchand, que j'engageai à ſe faire opérer, vu que le conduit nazal de ſon œil droit me parut oblitéré par les obſervations que je fis. Il ne voulut jamais s'y réſoudre, tant il craignoit de ſouffrir; & ce que je pus gagner ſur lui, fut d'employer les injections faites avec une liqueur déterſive & vulnéraire, enſuite avec les eaux de Barége, & je les réitérai trois fois le jour. Je les continuai ſeulement quinze à vingt jours, & les voies lacrymales ſe trouverent libres, & le malade par conſéquent, délivré de ſa fiſtule (1). Cette cure n'eſt pas la ſeule de cette nature que j'aie faite, mon Porte-feuille en contient pluſieurs autres, qui auront place dans un autre Ouvrage.

(1) Il y a cinq ans que je traitai à Montpellier, un jeune-homme de 22 ans, attaqué de la même maladie, par le même procédé, vu ſa répugnance pour l'opération; & contre toute attente, je réuſſis à déterminer l'écoulement des larmes à travers les narines.

CCX. OBSERVATION.

SUR une Fistule lacrymale compliquée de carie, causée par une métastase.

MADEMOISELLE la Rue, du Diocese d'Alet, âgée d'environ 28 ans, d'un tempérament fort cacochyme, fut affectée d'une dartre considérable à la joue. Elle fit appeller son Chirurgien, qui par l'application d'un remède, la lui fit dissiper bien vîte. Peu de temps après, cette humeur supprimée se jeta sur son œil droit & lui causa une inflamation si grave au grand angle, qu'il y resta après la guérison une fistule ouverte avec un ulcère de la plus mauvaise apparence.

Ce fut dans cette situation fâcheuse qu'elle me fut confiée. Pour parvenir à une cure radicale, je m'occupai d'abord à corriger le vice interne par l'usage des pilules de Belloste & les boissons délayantes. Je lui fis appliquer en même temps l'emplâtre vésicatoire entre les deux épaules, & je la mis à un régime de vie analogue à son état. Au bout d'une vingtaine de jours l'ulcère offroit déjà à la vue un aspect moins hydeux, & les chairs devinrent d'une belle couleur. Pour achever de le guérir, je le couvris d'un plumaceau trempé dans l'eau mercurielle, adoucie dans une suffisante quantité d'eau d'orge, & je recommandai qu'on le renouvellât plusieurs fois dans le jour. Ce re-

mède fit dans peu de temps l'effet desiré, & il n'y resta plus que la fistule, par où sortoit sans cesse une matiere d'un jaune noirâtre. Pour m'assurer s'il y avoit carie à l'os unguis, & obstruction au conduit nazal, comme je le soupçonnois, j'essayai de faire des injections, mais elles ne purent passer. J'y portai dès-lors une petite sonde d'*Anel*, & je fus arrêté vers le milieu du conduit par une obstruction si forte, qu'elle résista à tous mes efforts; je trouvai aussi l'os unguis carié. Dans l'idée où j'étois de l'existence de cette carie, je pris le parti de pratiquer l'opération suivante.

Je fis d'abord une petite incision demi-circulaire avec un bistouri ordinaire, en passant sur l'endroit où la peau étoit percée, de maniere que la partie concave regarda l'œil, & la convexe le nez; ensuite ma main armée du troicar courbe (1) de mon pere, muni d'une petite canulle à entonnoir & à double bourlet, je le portai sur l'os unguis carié; & après l'avoir enfoncé à travers, en élevant mon poignet pour éviter d'entrer dans le sinus maxillaire, je le retirai doucement & la canulle resta en place.

L'opération faite, je fis des injections d'eau d'orge animée d'esprit-de-vin camphré, qui passerent librement par la route artificielle. Je les continuai pendant huit jours; ensuite

(1) Cet Instrument & le suivant se trouveront gravés dans un autre Ouvrage. En attendant, on peut jeter un coup d'œil sur le chapitre XIII.

j'ajoutai à l'infufion d'orge une partie d'eau mercurielle que j'injectai encore pendant une quinzaine de jours; enfuite je laiffai refermer infenfiblement la plaie de la peau. Les panfements que je fis, furent fort fimples; ils confifterent en une tente d'éponge préparée, frottée d'onguent de la mere que j'infinuai jufqu'à l'embouchure du nouveau conduit des larmes pour empêcher la plaie de fe refermer, & je mis par-deffus un plumaceau chargé également du même onguent avec une compreffe & un bandeau pour contenir l'appareil; enfin, par cette méthode la malade en queftion fut radicalement guérie avant un mois; & quoiqu'il y ait déjà quelques années que je l'aie opérée, elle n'a plus eu aucun reffentiment de cette maladie.



REMÈDES

Éprouvés pour la guérison de plusieurs maladies des Yeux.

ARTICLE PREMIER.

Bol contre l'Ambliopie (1), *l'Héméralopie* (2), *& la Goutte-sereine* (3).

PRENEZ Cloportes préparées . . XII. Grains.
Æthiops minéral . . } de chacun
Gomme ammoniac. } VIII. Grains.
Salsepareille . . . . . XV. Grains.
Poudre de Vipères . . X. Grains.
Extrait de Fumeterre, & Syrop des cinq Racines apéritives, une suffisante quantité.

(1) *L'Ambliopie* est un affoiblissement de la vue, sans aucun vice apparent dans l'œil. On connoît cette maladie, lorsque la prunelle a moins de ressort que dans l'état naturel ; elle est ordinairement une disposition à la goutte-sereine.

(2) *L'Héméralopie* est un aveuglement qui survient presque toujours tout-à-coup, sans qu'il paroisse aucun vice dans l'œil de celui qui en est malheureusement attaqué; c'est pourquoi on l'a confondue avec la goutte-sereine. Elle ne differe de celle-ci, que dans les mouvements de la pupille qui existent toujours. Voyez l'exemple que j'ai rapporté touchant cette maladie dans la section XII. p. 413.

(3) *La Goutte-sereine* est une paralysie du nerf optique, comme je l'ai expliqué dans la section XII. pag. 420.

Vous mêlerez le tout enſemble, & vous en formerez un ou deux bols, qu'on fera prendre au malade le matin à jeun pendant 20 ou 30 jours, &c., & on lui fera boire par-deſſus un bouillon ou un verre de tiſane légérement ſudorifique. On doit ajouter à ce traitement interne, les topiques convenables aux yeux.

ARTICLE II.

Pierre ophtalmique, contre l'Ophtalmie, Chaſſie, Larmoyement, Taies, &c.

PRENEZ Couperoſe blanche . . . une livre.
Alun de roche . . une livre & demie.
Bol d'Arménie . . . . quatre onces.
Litharge d'or . . . . . . une once.

Mettez le tout en poudre ſéparément, enſuite dans un pot de terre neuf, verniſſé en dedans, avec trois chopines d'eau de fontaine, & faites-le bouillir ſur un feu de charbon égal, juſqu'à la conſommation de l'eau. Alors on aura une pierre, qu'on mettra en poudre, & qu'on enfermera exactement dans une boîte ou bouteille bien fermée, pour s'en ſervir dans le beſoin. La doſe ordinaire de cette poudre, eſt d'un gros dans une demi-chopine d'eau.

La maniere de l'employer, eſt d'agiter la phiole dans laquelle on l'aura miſe, & d'en couler dans l'œil malade quelques gouttes, à la faveur d'une petite cuillere ou d'un tuyau de plume.

ARTICLE III.

Autre Pierre ophtalmique, contre les brouillards, la rougeur, les taches de la cornée transparente, l'engorgement des paupieres, &c.

PRENEZ Vitriol de Chypre, } de chacun une once.
Alun de roche, . .
Sel de nitre, . . .

Mettez le tout en poudre dans un pot de terre vernissé, avec deux pintes d'eau, & approchez-le près d'un petit feu, jusqu'à ce que la poudre ci-dessus soit entiérement fondue; ensuite vous y ajouterez un gros de camphre dissout dans l'esprit-de-vin ou l'eau de Cologne, & vous couvrirez le pot avec une couverture qui soit juste, que vous aurez soin de luter avec de la pâte. Vous le retirerez du feu, & vous n'ouvrirez le pot qu'au bout de 24 heures. Vous le casserez, & vous y trouverez une pierre bleue.

La dose de cette pierre est de deux dragmes, que l'on met en poudre, & ensuite on la jete dans une bouteille d'une pinte, remplie d'eau de fontaine; l'eau de neige ou de vigne est encore meilleure que celle de fontaine.

Quant à son usage, il est le même que dans l'Article précédent.



ARTICLE IV.

Liqueur ophtalmique, propre pour deſſécher les petits Ulcères des paupieres, rétablir les glandes de Meibomius, empêcher la Chaſſie, diſſiper les Taies légeres, & éclaircir la Vue, &c.

Prenez une pierre de chaux-vive, deux livres,
Saffran de Mars, . . . un ſcrupule.
Eſprit-de-vin, . . quinze gouttes.
Eau de fontaine, . . . quatre livres.

Mettez la pierre de chaux vive dans un vaiſſeau de terre ou de fayance verniſſé & neuf, & verſez deſſus quatre livres d'eau de fontaine. Après que la chaux ſera entiérement éteinte & fondue, vous la remuerez de temps en temps pendant l'eſpace de dix à douze heures. Lorſqu'elle ſera bien claire, vous la paſſerez à travers un linge fin; & vous la mettrez dans une bouteille de trois demi-ſeptiers, avec le ſaffran & l'eſprit-de-vin ci-deſſus, & vous la garderez ainſi bien bouchée l'eſpace de huit jours, en prenant le ſoin de la remuer en deſſus deſſous chaque jour. Au bout de ce temps, vous la filtrerez au travers d'un papier gris, & vous vous en ſervirez dans le beſoin.

La maniere d'en uſer eſt de baigner les yeux dans une petite cuvette oculaire, remplie de ladite liqueur, ou d'en inſtiller quelques gouttes, à la faveur d'une cuillere à café, en faiſant renverſer la tête du malade en arriere.

ARTICLE V.

Onguent ophtalmique, contre la tuméfaction & le squirre des paupieres.

PRENEZ Onguent rosat, . . . } de chacun
Onguent de la Mere, } demi-once.
Beurre de Cacao, . . . une once.
Mars séché d'extrait de saturne en poudre, . une dragme.

Faites fondre sur un feu doux les onguents ci-dessus avec le beurre, dans un petit vase de terre neuf & vernissé : ensuite retirez-les du feu, & jettez-y insensiblement la poudre de Mars séché d'extrait de saturne. Remuez le tout avec une spatule de bois ou de fer, jusqu'à ce que les graisses soient figées, ensuite mettez-les dans un pot, & ayez l'attention de le bien boucher pour que la pommade ne vienne point à rancir.

Pour s'en servir, on oindra les bords des paupieres, soit avec la barbe d'une plume de pigeon, soit avec le bout du doigt, ensuite on les remuera, pour que l'onguent ophtalmique puisse s'étendre partout. On en met ordinairement le soir avant de se coucher, afin d'empêcher le collement des paupieres pendant la nuit; & le matin en se levant, on peut les laver dans une liqueur légérement dessicative & fortifiante, telle que celle qui est décrite dans l'Article IV.

ARTICLE VI.

Baume ophtalmique très-propre à fortifier les vues foibles de tout âge.

PRENEZ Baume Fioraventi . . . une once.
Eſprit-de-vin , . . . } de chacun
Eau des Carmes , . . } demi-once.
Saffran oriental , . . . VIII. grains.

Mettez le tout dans une phiole , & laiſſez-le juſqu'à ce que le ſaffran ſoit entiérement dépouillé de ſa partie rouge ; enſuite paſſez la liqueur au travers d'un linge fin , & conſervez-là dans une petite bouteille bien bouchée, pour s'en ſervir dans le beſoin.

L'uſage eſt d'en prendre deux ou trois gouttes au bout du doigt , & d'en oindre le deſſus des paupieres , & même le coin du nez. On peut auſſi mettre quatre ou cinq gouttes de ce baume dans un plein verre d'eau de fontaine , & en inſtiller quelques gouttes dans chaque œil malade ou foible.

FIN.

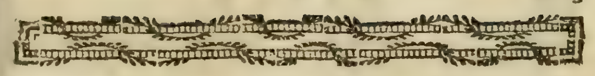


TABLE DES MATIERES.

INTRODUCTION A LA PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION A LA SECONDE PARTIE.

SECTION PREMIERE.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes simples & solides.

SECTION II.

SUR l'extraction de plusieurs Cataractes, tant simples que molles, ou caséeuses.

SECTION III.

Sur l'extraction de plusieurs Cataractes simples, tant molles que laiteuses.



SECTION IV.

Sur l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes, composées de la lentille cristalline, & de sa membrane antérieure, appellée cristallo-antérieure.

SECTION V.

Sur l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes, composées de l'enveloppe entiere du cristallin, distinguées en cristallo-antérieure, & en cristallo-postérieure.

SECTION VI.

Sur l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes compliquées.

SECTION VII.

Sur l'extraction de plusieurs espèces de Cataractes extraordinaires

SECTION VIII.

Sur l'extraction d'une Cataracte particuliere, & sur la dispute intéressante qu'elle a occasionnée.



SECTION IX.

OBSERVATIONS sur divers accidents, la plûpart imprévus, survenus à la suite de l'opération de la Cataracte par extraction, & des moyens qui ont été employés avec succès pour y remédier.

SECTION. X.

Observations sur la maniere de se conduire pour la guérison du Staphilôme vrai & faux, survenu à la suite de l'Ophtalmie.

SECTION XI.

Observations sur différents procédés qui ont été suivis pour la guérison de plusieurs maladies de l'œil.

SECTION XII.

OBSERVATIONS singulieres sur diverses maladies de l'œil, la plûpart guéries par des moyens simples.

SECTION XIII.

OBSERVATIONS sur les effets d'un nouveau Remède dans la guérison de l'Ophtalmie.

SECTION XIV.

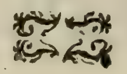
OBSERVATIONS sur des Leucoma, ou Taies des yeux, avec aveuglement, guéris, par l'application de l'huile de noix, &c.; & sur les effets de l'alkali volatil de corne de cerf, dans la guérison de l'Hypopion, &c.

SECTION XV.

Des maladies des Paupieres.

SECTION XVI.

Observations sur les maladies du grand angle.



REMÉDES

Éprouvés pour la guérison de plusieurs Maladies des Yeux.

FIN DE LA TABLE.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE 3, *ligne 6*, en terre, *lifez*, vers la terre.
Page 18, *ligne* 22, Defumet, *lifez*, Defcemet.
Même page, *ligne* 18, caufe, *lifez*, lame.
Page 42, *ligne* 25, je la démontrerai, *lifez*, que je démontrerai.
Page 59. *ligne* 14, tous Extracteurs, *lifez*, tous les Extracteurs.
Pag. 111, *ligne* 11, répugne à croire, *lifez*, ne répugne pas à croire.
Page 115, *au commencement de la premitre ligne*, *lifez* Obfervation XIV.
Page 118, *ligne* 5, aggraver, *lifez*, aggrandir.
Page 155, *ligne* 27, avec le lait, *lifsz*, avec la mie de pain & le lait.
Page 152, *ligne* 17, fcarotique, *lifez*, efcarotique.
Page 175 *du texte de l'Obfervation* XXIII. de l'imperforation, *lifez*, de l'occlufion
Page 176, *ligne* 6, imperforées, *lifez*, occlufes.
Page 184, *ligne* 6, de l'os unguis nazal & le canal offeux, *lifez*, de l'os unguis & le canal nazal offeux.
Page 210, *ligne* 6, larmoiements de nouveaux, *lifez*, larmoiements à de nouveaux.
Même Page, *ligne* 8, à furabondance, *lifez*, à une furabondance.
Page 211, *ligne* 22, & réuffi, *lifez*, & réuffirent.
Page 295, *ligne 6 de l'Obfervation LXXXIV.* imperforées, *lifez*, occlufes.
Page 298, *ligne* 30, acéteufe, *lifez*, fermée.
Page 315, *ligne* 20, prefcivis, *lifez*, prefcrivis.
Page 392, *ligne* 23, de toucher, *lifez*, de la toucher.
Page 393, *ligne premiere du texte de l'Obfervation CXXII.* difparition, *lifez*, difparution.
Page 405, *ligne premiere de l'Obfervation CXXVIII.* en place de précédente, *lifez*, CXXIV.
Page 416, *ligne premiere du texte de l'Obferv. CXXXIV.* difparition, *lifez*, difparution.
Page 439, *ligne* deuxieme, *lifez*, dixieme.

Page 457, *ligne premiere de l'Observation* CLXI, ans encore, *lisez*, ans environ.

Page 461, *lignes* 25 & 26, volatil de cerf, *lisez*, volatil de corne de cerf.

Page 364, *en tête de l'Observation sur l'Antrax*, *placez*, CLXVI. Observation.

Page 540, *ligne* 26, ophtalmie, *lisez*, d'hydrophtalmie.

Nota. On s'est trompé sur les Chiffres Romains, d'une dixaine qu'on a ajouté de plus, à commencer depuis l'Observation CLXXX, jusqu'à la derniere de l'Ouvrage, qui ne doit en contenir que CC. au lieu de CCX.

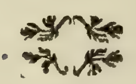


APPROBATION.

NOUS, Docteur & Professeur dans l'Université de Médecine de Montpellier, chargé par Monseigneur le Garde des Sceaux, d'examiner un Ouvrage qui a pour titre : *Recueil de Mémoires & d'Observations, tant sur les Maladies qui attaquent l'Œil, & les parties qui l'environnent, que sur les moyens de les guérir, par M. Pellier de Quengsy fils, &c.* certifions que nous n'y avons rien trouvé qui puisse empêcher l'impression & la publication, que nous regardons même comme utile par le nombre d'Observations très-intéressantes que contient cet Ouvrage.

A Montpellier le quatre Décembre mil sept cent quatre-vingt-deux.

Signé, SABATIER.



PRIVILEGE GÉNÉRAL DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT Notre bien amé le Sr. PELLIER DE QUENGSY, Docteur en Médecine, & Chirurgien-Oculiste, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un *Recueil de Mémoires & d'Observations, tant sur les Maladies qui attaquent l'Œil, & les parties qui l'environnent, que sur les moyens de les guérir, de sa composition*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege à ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilege, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enrégistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilege que de la cession; & alors par le fait seul de la cession enrégistrée, la durée du présent Privilege, sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, si l'Exposant décéde avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux Articles IV.

& V. de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de decheance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera fait dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilege; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès-mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit

Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses hoirs pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier sur ce réquis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes réquis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le douzieme jour de Février l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-trois, & de notre regne le neuvieme. Par le Roi en son Conseil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré sur le Regiſtre XXI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2841, fol. 824, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du Réglement de 1723. A Paris, ce quatorze Février mil sept cent quatre-vingt-trois. Signé, LE CLERC, Syndic.


Oiled
1/84

